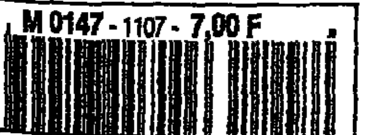
Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15795 – 7 F | MARDI 7 NOVEMBRE 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 1107 - 7,00 F

L'assassinat d'Itzhak Rabin renforce Israël dans sa volonté de poursuivre le processus de paix

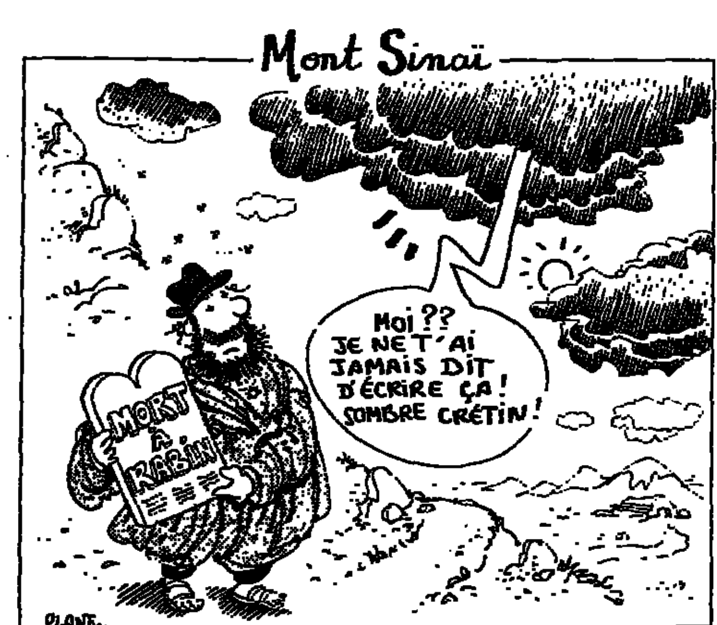
Shimon Pérès, nouveau premier ministre, affirme sa détermination à continuer « dans la voie tracée » par son prédécesseur

PREMIER MINISTRE par intérim, Shimon Pérès a redit, lundi 6 novembre, que l'assassinat d'Itzhak Rabin, samedi à Tel-Aviv, par un extrémiste israélien, ne changerait rien à la politique de l'Etat hébreu au Proche-Orient et, notamment, à la conduite des négociations de paix avec les Palestiniens. *« Il n'y a rien d'autre à faire que de continuer dans la voie tracée par un grand chef disparu »*, a expliqué l'ancien ministre des affaires étrangères. M. Pérès devrait se soumettre à un vote de confirmation dans une dizaine de jours à la Knesset, le Parlement.

Si le gouvernement ne dispose aujourd'hui que d'une courte majorité, le chef travailliste bénéficie, cependant, du regain de faveur dont le camp de la paix semble être l'objet au lendemain de l'assassinat d'Itzhak Rabin et du profil bas affiché par le Likoud, l'opposition nationaliste. Celle-ci, très critiquée par la gauche pour avoir installé dans le pays un climat d'affrontement politique exacerbé, a décidé de ne pas s'opposer à la nomination de M. Pérès à la tête du gouvernement.

Déterminés à manifester une volonté commune de continuité au Proche-Orient, M. Pérès, le président Bill Clinton, le roi Hussein de Jordanie et le raïs égyptien, Hosni Moubarak, devaient avoir lundi soir une série de pourparlers quadripartites. Les deux chefs d'Etat arabes, accueillis pour la première fois à Jérusalem, font partie des dizaines de dirigeants mondiaux – dont Jacques Chirac – venus participer lundi après-midi aux obsèques d'Itzhak Rabin.

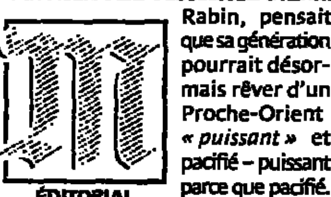
Des centaines de milliers d'Israéliens se sont inclinés devant la dépouille de l'homme qui, avec Shimon Pérès et Yasser Arafat, reçut le prix Nobel de la paix 1994 pour avoir amorcé des négociations avec l'OLP. Signe du chemin qui reste à parcourir, M. Arafat, à la demande des Israéliens, s'est abstenu de se rendre aux obsèques dans une ville, Jérusalem, dont le sort doit faire l'objet de difficiles discussions.



- Homme d'épée, homme de paix p. 14
- Le dernier discours du premier ministre disparu p. 3
- Les extrémistes juifs et l'avenir des négociations p. 2
- Les réactions dans le monde p. 4 et 34
- Les points de vue d'Elias Sanbar et Zeev Sternhell p. 15

Une mort victorieuse

« JE CROIS que nous avons acquis le droit de rêver », écrivait il y a peu Shimon Pérès. Celui-là même qui avait inspiré le processus de paix, et à qui revient la très lourde tâche de succéder à Itzhak Rabin, pensait que sa génération pourrait désormais rêver d'un Proche-Orient *« puissant »* et pacifié – puissant parce que pacifié. Une main criminelle suffira-t-elle à briser ce droit au rêve si durement acquis ?


ÉDITORIAL

Pour mesurer le choc produit par l'assassinat du premier ministre israélien, il faut puiser dans notre mémoire collective et tenter d'imaginer en quel état eût été la France si l'attentat du Petit-Clamart avait réussi ! Elle eût été privée brutalement du général de Gaulle et laissée là, hébétée d'avoir perdu celui qui, par son profil unique, incarnait à lui seul le patriotisme et pouvait donc mieux que quiconque imposer la paix.

J.-M. C.

Lire la suite page 16

Les étoiles naissent dans des œufs

L'IMAGE est spectaculaire. D'immenses colonnes brunes de gaz et de poussière d'où émergent une cinquantaine de points brillants. Une « nursery » d'étoiles photographiée par le télescope spatial Hubble dans la nébuleuse de l'Aigle (M 16 pour les astronomes), située dans notre galaxie, à 7 000 années-lumière de la Terre.

Au-delà de sa beauté, l'intérêt scientifique de cette photo tient dans la présence – pourtant bien anodine en apparence – d'un certain nombre de petits globules allongés en forme d'œufs. Certains sont attachés aux colonnes nuageuses, hautes d'une année-lumière (9 600 milliards de kilomètres), alors que d'autres en sont nettement séparés. Baptisés « eggs » (« œufs » en anglais, mais aussi acronyme pour « globules gazeux en évaporation »), ou encore « larmes cosmiques », ils forment des bulles sombres dans les gigantesques nuages que l'on trouve dans certaines nébuleuses. Leur existence a été détectée pour la première fois il y a une trentaine d'années par les astronomes français Pierre Laques et Jean-Louis Vidal (observatoire du pic du Midi), dans la nébuleuse d'Orion.

Les nuages où ils apparaissent sont composés de gaz (*principalement d'hydrogène*) ionisé chauffé à 10 000 degrés par le rayonnement ultraviolet d'étoiles proches, explique James Lequeux (observatoire de Paris). Les globules sont formés eux aussi de gaz et de poussières, mais leur température ne dépasse pas 250 degrés au-dessous de zéro. Beaucoup plus denses que le milieu qui les environne, ils n'ont pas encore été affectés par le processus de « chauffage » qui s'y déroule. Ce phénomène les soumet, en revanche, à une pression colossale provenant des gaz surchauffés voisins, ce qui tend à augmenter encore leur densité.

Comme on sait depuis longtemps que les étoiles naissent de l'« effondrement » sur elles-mêmes de masses très denses de gaz et de poussières, les « eggs » représentaient *« un milieu idéal »* pour donner naissance à des étoiles, estime James Lequeux. Il restait à le vérifier. Un élément de réponse avait été apporté en décembre 1993. Par le télescope Hubble déjà. L'une des premières photos qu'il avait prise après que des astronautes eurent corrigé en orbite la myopie qui l'affligeait représentait précisément les larmes cosmiques repérées par Vidal et Larques. Mais on s'était aperçu à cette occasion que ces « œufs » étaient déjà bien éclos : il s'agissait plutôt d'étoiles jeunes entourées d'un disque de poussière, souligne l'astrophysicien Philippe André (CEA, Saclay). Peut-être étaient-elles issues des globules, mais leur stade de développement était trop avancé pour que l'on puisse l'affirmer avec certitude.

Cette fois, l'objectif de Hubble a pu saisir le processus à tous les stades de développement. Les « œufs » sont détachés des colonnes de gaz par le rayonnement ultraviolet, un peu comme une tempête éroderait une dune de sable pour en dégager les cailloux qu'elle contient. Certains sont déjà dotés d'une étoile naissante, d'autres, trop petits pour devenir un astre, finiront probablement par s'évaporer dans le nuage où ils nichent. *« Pour la première fois, nous assistons en direct au processus de formation des étoiles »*, déclare Jeff Hester, l'astronome américain dont l'équipe est à l'origine du cliché et qui se dit *« époustouflé »* du résultat.

Jean-Paul Dufour

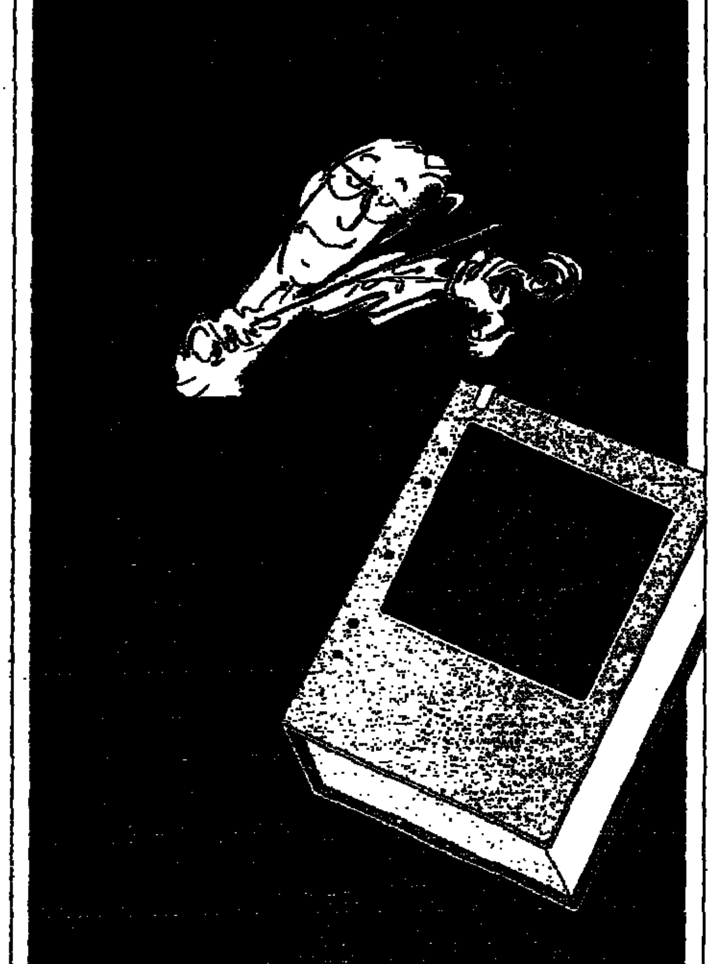
La rébellion et l'intelligence d'un philosophe


GILLES DELEUZE

UN MOT pour définir Gilles Deleuze : mouvement. Toute son œuvre est attentive à ce qui s'invente, dans le domaine de la pensée, de la politique et de l'histoire. Le philosophe, malade depuis de nombreuses années – il souffrait de graves troubles respiratoires –, s'est donné la mort, samedi 4 novembre, en se jetant par la fenêtre de son appartement, avenue Niel à Paris (17e arrondissement). Gilles Deleuze, âgé de soixante-dix ans, était une figure singulière de la vie intellectuelle française, qui a influencé toute une génération – il a notamment enseigné à l'université Paris-VIII, à Vincennes puis à Saint-Denis, de 1969 à 1987, et il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages.

Il n'a jamais cru à la mort de la philosophie, ni même à son déclin. Il la définissait au contraire comme une création, une fabrication de concepts dont l'existence permettait toujours de nouvelles possibilités. Ce qu'il attendait de la pensée, ce n'était pas une théorie de plus, mais une série d'inventions qui permettraient un accroissement des capacités de vivre. Gilles Deleuze affirmait son attachement à l'esprit de mai 1968. Il aimait la rébellion et l'intelligence, et avait tendance à les considérer comme synonymes. Il n'a cessé de faire la guerre à la pesanteur et à la bêtise, sous toutes leurs formes. Il eut donc toujours beaucoup à faire.

Lire page 28



France-Afrique : le temps des réformes

LA FRANCE aide autant le minuscule Cap-Vert que l'immense Chine, le Togo que les six pays d'Europe centrale, et dix fois plus la Namibie que l'Afrique du Sud, pourtant vingt-cinq fois plus peuplée. Ces quelques incongruités en disent long sur le manque de cohérence dont souffre l'aide publique au développement. La nécessaire remise en ordre dans ce domaine, que chacun approuve en principe, est étroitement liée à la réforme en cours du ministère de la coopération dont les députés examinent le budget mercredi 8 novembre.

Le constat de désordre est déjà ancien. Connues de longue date, les tares de l'aide publique, en particulier à l'Afrique, furent notamment identifiées en 1993 dans le rapport Michailof. Les instruments de la coopération sont souvent opaques, inutilement complexes et trop coûteux. Ils relèvent d'une bonne dizaine de centres de décision. Le système d'aide ressemble à une tour de Babel aux nombreux guichets. Comme le dit un responsable français, *« la tringlerie s'est déglinguée, on doit reboulonner tout ça »*. Ou encore, plus onctueusement, Hervé de Charette : *« Quand les traditions sont mauvaises, il faut les changer. »*

Les mots d'ordre de la réforme sont donc : efficacité, transparence et rigueur (austérité de l'Etat oblige). Ils renvoient à une idée centrale : il faut restaurer l'autorité politique, en l'occurrence l'arbitrage du premier ministre sur les choix de programmes. Redonner unité et cohérence au dispositif suppose aussi une meilleure coordination en amont des décisions. D'où le projet de créer un comité interministériel de l'aide au développement (CIAD), dépendant conjointement des ministères des affaires étrangères et de la coopération.

Ce désir de cohérence s'inscrit dans une réforme plus vaste de l'action extérieure de la France, qui dispose déjà, entre autres instruments, du Comité interministériel des moyens de l'Etat à l'étranger (CIMEE) mis en place en février 1994. Ce dernier a pour mission – inédite – d'inventorier l'ensemble des dépenses d'action extérieure, qui seront regroupées dans un seul budget à partir de 1997, et de répondre à quelques questions simples et cruciales : Où va l'argent ? A quoi sert-il ? Comment mieux l'utiliser ?

Jean-Pierre Langellier

Lire la suite page 16

PROCHE-ORIENT Les obsèques d'Itzhak Rabin, assassiné, samedi 4 novembre à Tel-Aviv, par un jeune extrémiste israélien, ont rassemblé, lundi 6 novembre, à Jérusalem, des centaines de milliers de personnes, ainsi que de nombreux chefs d'Etat étrangers, dont le roi Hussein de Jordanie et le président égyptien Hosni Moubarak. ● SHIMON PÉRÈS, nommé premier ministre par intérim, a affirmé, dimanche, que ce meurtre ne modifiera pas la politique de paix israélienne. Un gouvernement d'union nationale pourrait être formé jusqu'aux élections prévues pour octobre 1996. ● L'EXTRÊME DROITE, ainsi qu'une partie du Likoud, sont montrées du doigt par les travaillistes, qui leur reprochent d'avoir contribué, par leur hostilité radicale aux négociations avec l'OLP, au climat de violences dans lequel a eu lieu l'assassinat d'Itzhak Rabin (*lire aussi pages 4, 14, 15 et 34*).

L'assassinat d'Itzhak Rabin ne changera pas la politique de paix d'Israël

Les obsèques de l'ancien premier ministre ont eu lieu, lundi 6 novembre à Jérusalem, en présence notamment de deux chefs d'Etat arabes. Son successeur, Shimon Pérès, a réaffirmé la continuité de la politique de négociation avec les Palestiniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'assassinat d'Itzhak Rabin ne changera pas la politique d'Israël au Proche-Orient. « *Il n'y a rien d'autre à faire,* affirme Shimon Pérès, chef du gouvernement de transition, mis en place samedi 4 novembre dans la soirée, *que de continuer dans la voie tracée par un grand chef disparu.* » Le ministre des affaires étrangères, qui conserve, jusqu'à nouvel ordre, toutes ses fonctions à la tête de la diplomatie, devrait être confirmé à son nouveau poste de premier ministre par un vote de la Knesset, qui pourrait intervenir dans une dizaine de jours.

Theoriquement, un gouvernement de transition peut servir la nation aussi longtemps que nécessaire – il n'y a pas de limite constitutionnelle. Mais, face à l'inquiétude qui se fait jour dans un pays unanimement choqué par le premier assassinat politique d'envergure jamais perpétré en Israël, Ezer Weizman, le chef de l'Etat, et M. Pérès ont décidé de formaliser la succession aussi vite que possible. La tâche leur a été grandement facilitée par la décision du chef de l'opposition des droites, Binyamin Netanyahu, de ne pas s'opposer à la nomination du principal architecte des accords de paix signés avec l'OLP.

Se pourrait-il que du mal absolu – l'assassinat d'un responsable politique qui tentait d'emmener son pays sur la voie de la paix – naisse quelque chose de positif ? « *Ce ne sont pas les balles d'un assassin qui doivent décider du sort d'un gouvernement démocratiquement élu,* a affirmé, dimanche, M. Netanyahu. *Si Shimon Pérès est choisi pour constituer le prochain cabinet, le Likoud ne s'y opposera pas. L'heure est à l'unité du pays et nous ferons tout pour favoriser la réconciliation.* »

Cette déclaration, *a priori* surprenante dans la bouche du chef des opposants aux accords signés par Itzhak Rabin avec Yasser Arafat, illustre la profondeur du bouleversement subi par l'Etat juif. Difficile de dire, juste après le drame, si la trêve décrétée par les deux principales forces politiques débouchera ou non sur une véritable unité nationale, voire sur la formation d'un gouvernement d'union nationale. Sauf coup de théâtre, cela semble très probable.

En principe, dès lors que M. Pérès aura obtenu le soutien d'une majorité à la Knesset pour le gouvernement nouvellement constitué, celui-ci peut exercer le pouvoir exécutif jusqu'à la date normale des élections générales, prévues pour la fin d'octobre 1996. En l'état actuel des choses cependant, la coalition gouvernementale ne dispose que d'une seule voix de majorité au Parlement et rien n'indique encore que cette majorité fragile est susceptible de se renforcer par tractations avec certaines petites formations, notamment religieuses.

Dès dimanche soir, c'est-à-dire moins de vingt-quatre heures après l'assassinat du premier ministre, la politique israélienne retrouvait toute sa vivacité. Plusieurs « pointures » de l'aile gauche travailliste, comme Haggaï Merom, évoquaient la possibilité de convoquer des élections anticipées dans les quatre mois – un délai de cent jours minimum est nécessaire entre l'annonce d'une consultation et sa mise en œuvre – pour mettre à profit, « *au service de la paix* », la vague d'émotion et de sympathie qui s'est saisie du pays. Aussitôt, Nissim Zvili, le secrétaire général du parti, confirmait son souci de mettre la formation en ordre de bataille, pour le cas où.

> M. Pérès se doit d'agir à la fois fermement pour rassurer les partenaires arabes engagés avec Israël dans un processus de normalisation, et sans précipitation pour ne pas affoler ceux de ses compatriotes qui doutent encore de la voie choisie

Mais M. Pérès, qui n'a jamais disposé, dans l'opinion israélienne, du capital de confiance accumulé par Itzhak Rabin auprès de ses concitoyens, et qui a plusieurs fois échoué, dans le passé, à obtenir pour lui-même l'approbation des Israéliens, ne s'est pas prononcé sur la question. L'homme de la transition a, il est vrai, d'autres urgences. Il devait recevoir, lundi, tous les dignitaires étrangers venus assister, à Jérusalem, aux obsèques d'Itzhak Rabin et tenir, dès la soirée, une réunion quadripartite avec le président Bill Clinton, le raïs égyptien, Hosni Moubarak, et le roi Hussein de Jordanie.

Pour ce qui concerne les Palestiniens, rien n'est changé. La première mesure adoptée, dès samedi soir, dans l'urgence, par le gouvernement de transition, a été de boucler jusqu'à nouvel ordre tous les territoires occupés et autonomes. Quant à M. Arafat, il n'a pas été invité aux funérailles de son « *partenaire de paix* » assassiné. « *Trop sensible, trop délicate, une visite à Jérusalem du chef de l'OLP en ce moment* », a expliqué le directeur des services de presse du gouvernement, Ouri Dromi.

La tâche du nouveau chef de l'exécutif israélien n'est pas simple. M. Pérès se doit d'agir à la fois fermement pour rassurer les partenaires arabes engagés avec Israël dans un processus de normalisation, et sans précipitation ni imprudence, pour ne pas affoler ceux de ses compatriotes qui doutent encore de la voie choisie. La manifestation de soutien à la paix, qui fut fatale à l'ancien premier ministre, a certes réuni environ cent mille personnes à Tel-Aviv, mais les derniers sondages publiés montrent que si les Israéliens soutiennent largement le traité de paix conclu, en 1994, avec la Jordanie, ils demeurent profondément divisés – moitié, moitié – sur les accords conclus avec les Palestiniens.

La mort du premier ministre, ressentie mais aussi présentée par les travaillistes comme « *le sacrifice suprême d'un grand homme pour une grande idée, la paix* », peut-elle aider à changer le rapport des forces entre les différents partis ? Après le choc initial, les pleurs et le découragement qui se sont saisis d'un grand nombre, le meurtre d'Itzhak Rabin semble avoir quelque peu dopé la gauche. « *Israël n'est plus le même pays* », constatait ainsi Yossi Sarid, chef du Méretz, partenaire des travaillistes, au gouvernement.

« *Si ceux qui ont armé le bras du criminel pensent avoir tué le processus de paix, ils se trompent lourdement.* » Celui-ci « *continuera énergiquement, avec le soutien d'une large proportion de l'opinion* », a écrit l'éditorialiste du quotidien *Haaretz*, journal libéral et influent qui soutient, depuis le début, la stratégie de normalisation avec le monde arabe, en échange de la restitution des territoires conquis en 1967.

A cette remobilisation, qui reste à confirmer, répondent les craintes et le profil bas adopté par la droite. « *Netanyahu, assassin !* », criaient, samedi, à Tel-Aviv, des militants travaillistes. Si l'on s'en tient *stricto sensu* aux paroles prononcées, l'accusation est abusive. Le chef du Likoud n'a jamais appelé au meurtre du premier ministre. « *Non,* confirment d'une seule voix les responsables travaillistes, *mais en encourageant les colons à s'installer toujours plus avant dans les territoires, en agitant le spectre imbécile d'enclaves terroristes autonomes palestiniennes et en accusant régulièrement Rabin d'avoir tourné le dos au sionisme, Bibi* – le sobriquet de M. Netanyahu – *a certainement créé le climat propice à cette horreur.* »

Une chose est sûre, la cote du chef du Likoud, qui talonnait régulièrement celle de M. Rabin dans les sondages, vient de prendre un mauvais coup. « *Ce crime odieux a fait perdre à notre lutte légitime contre les accords signés et ceux à venir, tout son fondement moral* », se lamente ainsi Yehuda Harel, l'un des chefs de la colonisation juive sur le plateau du Golan.

De leur côté, les responsables du Yesha, le grand « Conseil des localités juives de Gaza et de Judée-Samarie » – appellation biblique de la Cisjordanie – qui conduisent, depuis deux ans, avec un autre mouvement nommé Zo Artzenou, la plupart des manifestations de colons, se sont crus obligés de publier un communiqué qui condamne fermement le meurtre du premier ministre. A en juger par le sondage publié, lundi, par le *Yediot Aharonot*, premier quotidien populaire d'Israël, cela n'est pas suffisant. Sur cinq cents personnes interrogées, 74 % estiment que les organisations d'extrême droite devraient être interdites.

Patrice Claude

Shimon Pérès, l'artisan des accords d'Oslo

À SOIXANTE-DOUZE ANS, Shimon Pérès reprend les rênes du gouvernement dans des circonstances tragiques, dans un de ces moments de tourmente qui émaillent l'histoire d'Israël. Jamais, sans doute, cet optimiste de toujours n'aurait imaginé devoir ainsi remplacer ce « frère ennemi » qu'était Itzhak Rabin, le vieil adversaire politique avec lequel il avait commencé, depuis quelques mois, à développer des relations plus cordiales. Jamais l'homme de pouvoir qu'il est n'aurait songé accéder dans pareilles conditions à un poste qu'il occupa déjà, de 1984 à 1986, et que, depuis lors, il n'a eu de cesse de convoiter.



PORTRAIT

Il lui faudra toute l'expérience accumulée au fil de cinquante années de vie politique pour apaiser le pays, rassurer les Palestiniens et la communauté internationale sur la continuation du processus de paix. Il l'a dit d'emblée, dans les heures qui ont suivi l'assassinat de Tel-Aviv : « *Nous sommes décidés à poursuivre la voie de la paix tracée par Itzhak Rabin, c'est le testament qu'il nous laisse.* » C'est aussi le chemin que, lui, Shimon Pérès, l'intellectuel, le visionnaire, avait tracé le premier alors que, ministre des affaires étrangères depuis 1992 dans le gouvernement Rabin, il mettait sur les rails le « *processus d'Oslo* ».

« UN MAGOUILLEUR IMPÉNITENT »

Il lui revient maintenant, à la tête du gouvernement, de rendre ce processus irréversible, comme si le destin lui confiait d'achever ce qu'il avait amorcé en ces mois cruciaux de l'année 1993. De janvier à mai de cette année-là, c'est lui, l'homme de l'appareil travailliste – il avait longtemps prôné la « filière jordanienne » pour traiter la question palestinienne – qui comprend alors la nécessité de dialoguer directement avec l'OLP. Familier de la diplomatie secrète, habitué des filières compliquées, admirable tacticien, il entame les fameux contacts d'Oslo avec les hommes du Mouvement national palestinien.

Il suscite longtemps la méfiance d'un Itzhak Rabin qui dit s'être toujours défié de « *ce magouilleur impénitent* ». Le général comprend mal le « politique », mais se laisse convaincre. Et tous deux se retrouvent sur les pelouses de la Maison Blanche, le 13 septembre 1993, pour signer avec Yasser Arafat les accords qui donnent naissance à l'autogouvernement des Palestiniens des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Il y avait quelques années déjà que M. Pérès se situait dans le camp des « *colombes* » travaillistes, face à un Rabin qui organisa la répression contre l'Intifada palestinienne.

Chef d'un gouvernement d'union nationale (travailliste-Likoud) au milieu des années 80, M. Pérès avait mis fin à la guerre du Liban et relancé l'économie. Mieux encore, il avait apaisé le pays, réconcilié les Israéliens entre eux après les déchirements du conflit libanais. Front haut, bombé, maintien hiératique, voix chaleureuse, il déploie alors tout son talent politique, qui est grand, et n'en est que plus dépité de perdre le pouvoir en 1987.

C'est que « Shimon » a toujours eu un rapport difficile avec l'électeur israélien. Il y a un problème de confiance entre lui et le pays. Cet homme qui, depuis l'âge de vingt ans, protégé de David Ben Gourion, le fondateur de l'Etat, se dévoua corps et âme à la vie publique, n'incarne aucun des héros d'Israël : il n'est ni militaire ni kibboutznik, pas même sabra.

Né en 1923 à Vishnieva, dans un shtetl, bourgade juive, de Russie blanche, alors contrôlée par la Pologne, M. Pérès est un politique créatif dans un pays qui se méfie des discours, un intellectuel qui se pique de ses innombrables amitiés à l'étranger, notamment en Europe, dans un Israël qui se défie de la Diaspora, un rêveur fécond, plus porté à débattre de développement technologique que de Talmud.

Tel quel, orateur féroce et organisateur hors pair, il est, à trente ans, directeur d'un ministère de la défense dont il fut l'incessant architecte. Elu, depuis 1959, à la Knesset, il accumule les portefeuilles ministériels – défense, finances, affaires étrangères –, tout en alternant avec M. Rabin à la tête du Parti travailliste. Le plus célèbre duo de la vie politique israélienne s'est donc éteint, brisé par la balle d'un tueur. Shimon Pérès est seul.

Al. Fr.

Des extrémistes juifs qui n'avaient pas été pris au sérieux

« *DITES « intégristes » et neuf fois sur dix l'association spontanée sera : « islamiques » (...). Mais l'intégrisme est présent dans toutes les religions, pas seulement dans l'islam* », écrivait, en 1989, Shalom Cohen, dans un livre au titre évocateur, *Dieu est un baril de poudre. Israël et ses intégristes* (éditions Calmann-Lévy).

Yigal Yamir, l'assassin d'Itzhak Rabin, dit avoir eu des « *instructions de Dieu pour tuer le premier ministre* ». Ce jeune Israélien, qui a flirté avec le groupuscule d'extrême droite Eyal et a participé à des mouvements de colonisation sauvage en Cisjordanie, affirme avoir agi seul et de sang-froid. De la même manière que, seul et en application de la volonté de Dieu, Barouch Goldstein, un colon juif, avait assassiné, le 25 février 1994, vingt-neuf Palestiniens à l'intérieur de la mosquée d'Hébron, en Cisjordanie occupée.

Itzhak Rabin avait vu tout le danger que représentent ces justiciers – souvent venus du Bronx, de Brooklyn ou de Los Angeles – qui, au nom de la religion, n'hésitent pas à commettre des crimes. Rien n'exclut, avait alors dit le premier ministre, qu'un « *juif fou* » décide de nouveau d'ouvrir le feu sur les mosquées de Cisjordanie, « *dans les ruelles d'Hébron, ou d'ailleurs* ».

Parce que, jusqu'à maintenant, les Palestiniens étaient la cible des violences des extrémistes juifs, Itzhak Rabin n'avait pas cru que ces derniers, malgré leurs rodomontades, passeraient à l'acte contre les dirigeants israéliens. Depuis quelques semaines, toutefois, les services de sécurité avaient senti tourner le vent. Ils avaient renforcé les mesures de surveillance de groupuscules d'extrême droite, sans prendre néanmoins de véritable mesure dissuasive.

SIGNES AVANT-COUREURS

Or les signes avant-coureurs ne manquaient pas d'une radicalisation de plus en plus grande des intégristes. Il ne se passait pratiquement pas de semaine sans que certains de leurs chefs déversent des tombereaux d'injures contre un gouvernement traité de « *traître* », d'« *illégitime* », voire, à l'occasion, de « *nazi* ».

Un homme, l'actuel chef du Shin Beth, les services de sécurité intérieure, avait pourtant flairé très tôt le danger. N'écrivait-il pas, dès 1990, dans une thèse de doctorat présentée au Collège de défense nationale, que « *les crimes idéologiquement motivés de l'extrême droite menacent les valeurs démocratiques de la société israélienne* » ? Cela lui a du reste valu, lors de sa nomination, au mois de mars 1995, à la tête de la police secrète, de voir son nom, son numéro de téléphone et même certains détails de sa carrière et de sa vie privée, étalés sur les murs de Jérusalem par des militants extrémistes, qui ne lui pardonnaient pas sa thèse « *satanique et antijuive* » d'il y a cinq ans.

Enfantillages ? Non pas, puisque la colère des extrémistes est allée grandissant, au point qu'en juillet une quinzaine de rabbins avaient adopté un décret religieux prônant la désobéissance et interdisant, sous prétexte de « *violation de la Torah* », l'évacuation de colonies de peuplement et de bases militaires en Cisjordanie occupée.

Tout cela a été pris à la légère. Et les velléités de répression des autorités sont demeurées insuffisantes. Déjà, après le massacre d'Hébron, le 29 février 1994, le gouvernement avait décidé de sévir contre certains mouvements extrémistes. Il avait mis hors la loi deux groupuscules racistes antiarabes, le Kach – du rabbin Meïr Kahane, assassiné le 5 novembre 1990 à New York par un immigré égyptien – et le Kahana Haï, dont était membre Barouch Goldstein. La décision avait aussi été prise de désarmer les colons d'Hébron et de limiter leurs déplacements à l'intérieur des territoires occupés. Mais la mesure n'a duré que l'espace de quelques semaines, et ces mêmes colons, toujours armés, continuent d'agir au grand jour et de participer à des manifestations antigouvernementales.

A mesure qu'approchait l'échéance d'un accord avec l'Autorité palestinienne sur l'extension de l'autonomie à la Cisjordanie, le ton des extrémistes était encore monté. En octobre, des rabbins proches du Kach avaient participé à une prière collective pour la mort du premier ministre. Au début de l'année, un autre groupe, Le Glaive de David, avait appelé dans des tracts au meurtre du premier ministre.

UNE POIGNÉE D'ADHÉRENTS

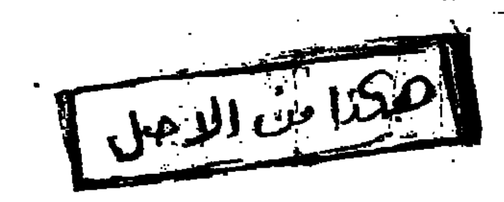
Tout récemment encore, la télévision israélienne projetait, pour la première fois, un film qui montrait des jeunes encagoulés en train de s'exercer au maniement des armes dans des camps paramilitaires, dans le but déclaré de lancer des attaques antiarabes. Ils juraient de se battre jusqu'à la mort pour le « *Grand Israël* » (« *Eretz Israël* ») contre tous les ennemis, y compris les ennemis juifs. Le 5 octobre, au moment où la Knesset donnait son accord à l'extension de l'autonomie palestinienne à la Cisjordanie, des manifestants d'extrême droite avaient brandi un photomontage d'Itzhak Rabin revêtu d'un uniforme nazi.

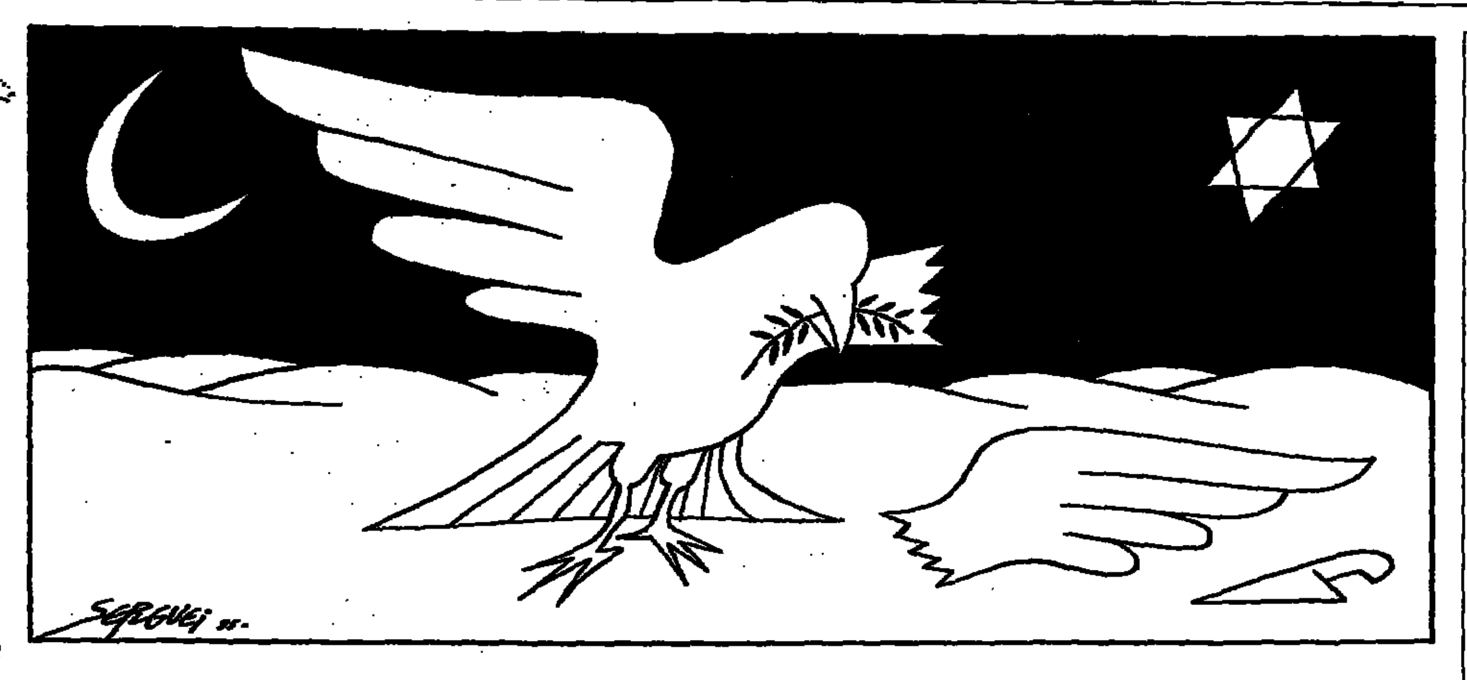
L'argument souvent invoqué pour dédramatiser l'impact de ces groupes est qu'ils ne comptent chacun qu'une poignée d'adhérents. C'est oublier que le terrorisme n'a pas besoin d'un soutien de masse, et que l'endoctrinement de quelques individus suffit pour en faire des acteurs prêts à tout. Le chef du Shin Beth – aujourd'hui sous le feu des critiques pour ses défaillances – ne déplorait-il pas, il y a cinq ans déjà, « *la tolérance de la société israélienne envers les activités* » de ces extrémistes ? « *Tolérance* », disait-il, qui confère une forme de « *légitimité* » aux extrémistes.

Mouna Naïm

Il y a douze ans, Emile Greenzweig

Le 10 février 1983, l'Etat hébreu voyait, pour la première fois, un Israélien assassiner un autre Israélien pour des raisons politiques. C'était à Jérusalem, en fin de journée, devant les bureaux du premier ministre d'alors, Menahem Begin. Des milliers de manifestants du mouvement La Paix maintenant venaient de défiler pour dénoncer la guerre qu'Israël menait au Liban et exiger le départ du ministre de la défense, le général Ariel Sharon. Des contre-manifestants d'extrême droite intervinrent et lancèrent une grenade sur le cortège en voie de dispersion. Un manifestant, Emile Greenzweig, fut tué, et dix autres furent blessés. Les contre-manifestants appartenaient à deux mouvements ultra-nationalistes, La Ligue de défense juive et le Goush Emounim. Les responsables de l'attentat n'ont jamais été arrêtés.





« Il était le plus Israélien d'entre nous... »

ITZHAK RABIN n'avait jamais parlé de la paix aussi bien et aussi longtemps. Comme un ultime message adressé à son peuple avant de tomber, quelques minutes plus tard, sous les balles d'un jeune extrémiste juif. C'est ce vieux soldat de soixante-douze ans – le vainqueur de la guerre de six jours – qui, lundi 6 novembre, en début d'après-midi, a été mis en terre, dans le carré des *« Grands de la Nation »*, au cimetière militaire du mont Hertzl, à Jérusalem-Ouest. *« Les plus grandes obsèques jamais célébrées en Israël »*, a assuré le ministre du tourisme.



RÉCIT

Obsèques placées sous très haute surveillance – 10 000 hommes mobilisés –, qui ont vu se côtoyer, entre autres dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement, Bill Clinton et Jacques Chirac, John Major et Helmut Kohl. Sans compter le roi Hussein de Jordanie et le président égyptien Hosni Moubarak, qui, tous deux, foulaient pour la première fois le sol de l'Etat juif. Un grand absent, *« pour des raisons politiques et de sécurité »* : Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, qui devait être représenté par plusieurs de ses *« ministres »*.

La population avait été invitée à se masser le long du parcours de trois kilomètres que le convoi funèbre devait emprunter pour se rendre du Parlement au mont Herzl. Alors que débutaient les funérailles, les sirènes d'alarme devaient retentir, pendant deux minutes, à travers le pays, et les cinq millions et demi d'Israéliens étaient appelés à interrompre leurs activités.

C'est devant quelque 100 000 manifestants pour la paix réunis, sur la place des Rois-d'Israël, à Tel-Aviv, que, samedi dans la soirée, Itzhak Rabin avait pris la parole. *« J'ai été un soldat pendant vingt-sept ans,* avait-il confessé. *J'ai combattu aussi longtemps qu'il n'y avait pas de chance de paix. Mais je crois que, aujourd'hui, cette chance existe »*.

Il était 21 h 50 (heure locale) lorsque, descendu de la tribune une fois le discours achevé, Yigal Amir, un Israélien de vingt-sept ans, s'approchait de lui, sortait un pistolet de calibre 22 et lui tirait trois balles à pointe creuse à bout portant. *« J'ai mal, mais ce n'est pas grave »*, avait lâché d'une voix basse M. Rabin, avant d'être transporté sans connaissance à l'hôpital Ichilov, à quelques centaines de mètres du lieu du drame. Le premier ministre mourait, quelques instants plus tard. Son décès était constaté à 23 h 10.

Refusant de porter un gilet pare-balles, M. Rabin n'avait pas voulu quitter les lieux, sitôt son discours prononcé, comme le lui avaient conseillé ses gardes du corps. *« Je me sens ici comme chez moi »*, leur avait-il répliqué. Du coup, les services de sécurité qui, au dire de leurs responsables, craignaient *« depuis longtemps »* pareil drame, sont aujourd'hui sous le feu des critiques de l'opinion publique et du monde politique. *« Rude coup pour le Shin Beth »*, la police secrète, a jugé l'un de ses responsables. A l'en croire, *« il est évident qu'il y a eu un grand nombre d'erreurs ; il va y avoir une énorme enquête »*. *« Toute l'affaire va être éclaircie et des conclusions vont être tirées »*, a promis Moshé Shahal, ministre de la police.

Etudiant de troisième année en droit et informatique à l'université Bar-Ilan, près de Tel Aviv, l'assassin, arrêté sur le lieu de son forfait, a dit avoir *« reçu des instructions de Dieu pour tuer le premier ministre »*, ajoutant qu'il ne regrettait pas son geste et qu'il avait agi seul. Il a précisé avoir eu, à deux reprises, depuis le début de l'année, l'idée de tuer Itzhak Rabin, mais y avoir renoncé au dernier moment. Selon Moshé Shahal, il avait aussi l'intention d'assassiner Shimon Pérès, le chef de la diplomatie. D'après ses camarades, Yigal Amir était membre d'un groupuscule d'extrême droite, Eyal, dont le chef, Avishaï Ravid, a avoué qu'il le connaissait personnellement, sans pour autant le compter au nombre des siens. *« Il a participé, dans le passé, à quelques-unes de nos activités,* a-t-il déclaré, *mais nous ne pouvions pas croire qu'il commettrait un tel acte. »*

Dès l'annonce de la mort du premier ministre, l'état d'alerte a été décrété en Israël et les territoires occupés ont été bouclés jusqu'à nouvel ordre, tandis que l'armée suspendait son redéploiement en Cisjordanie comme le prévoient précisément les accords de paix signés avec l'OLP, le 28 septembre à Washington.

> Un million d'Israéliens, toutes origines sociales et tendances politiques confondues, sont venus s'incliner devant la dépouille mortelle autour de laquelle brûlaient des milliers de bougies du souvenir

Devenu automatiquement chef du gouvernement par intérim – le décès de Rabin ayant valeur de démission selon les lois fondamentales de l'Etat juif –, Shimon Pérès, le chef de la diplomatie, a présidé une réunion extraordinaire du cabinet à l'issue de laquelle a été décidé un deuil national de quarante-huit heures. *« Nous sommes décidés, tous ensemble, à poursuivre la voie de la paix tracée par Itzhak Rabin,* a-t-il assuré. *C'est le testament qu'il nous laisse. »*

Abasourdis par la nouvelle, beaucoup d'Israéliens ne s'étaient pas rendus, dimanche, à leur travail. D'après la police, ils auront été un million, toutes origines sociales et tendances politiques confondues, à venir s'incliner en ordre et en silence, à Jérusalem, sur l'esplanade du Parlement, devant la dépouille mortelle d'Itzhak Rabin, autour de laquelle brûlaient des milliers de bougies du souvenir. Des autobus avaient été gracieusement mis à leur disposition par la coopérative nationale de transports en commun.

Placé sur un command-car de l'armée, et enveloppé dans le drapeau national, bleu et blanc, frappé de l'étoile de David, le cercueil d'Itzhak Rabin avait été ramené de Tel-Aviv. Le convoi funéraire est notamment passé par une étroite vallée où une brigade commandée par le colonel Rabin s'était illustrée, en 1948, lors de la première guerre israélo-arabe.

Les larmes aux yeux, devant les téléspectateurs, Binyamin Netanyahu, le chef du Likoud, la principale formation de droite, avait qualifié l'assassinat de son rival politique de *« terrible tragédie »*, tandis que M. Arafat s'était dit *« choqué par ce crime atroce contre un artisan de la paix »*. S'adressant à ceux qui s'étaient rassemblés, dimanche, devant son domicile, dans la banlieue de Tel-Aviv, la veuve du premier ministre leur avait lancé, sur un ton doux-amer : *« Dommage que vous ne soyez pas venus lorsque des dizaines d'extrémistes manifestaient, de l'autre côté de la rue, en qualifiant mon mari de traître et d'assassin. »* Un commentateur de la radio militaire s'était fait l'écho du trouble profond d'une population traumatisée : *« Rabin était le plus Israélien d'entre nous, et c'est l'un d'entre nous qui l'a tué. »*

Jacques de Barrin

COMMENTAIRE

LES MOTS QUI TUENT

En terre biblique, les mots pèsent, plus qu'ailleurs encore. Au pays du Livre, la rhétorique peut attiser les haines ou panser les plaies ; elle n'est jamais neutre. Elle démonise ou elle apaise, elle se répercute dans un paysage de passions. Qui peut dire que les mots de la droite nationaliste israélienne n'ont pas contribué à l'assassinat d'Itzhak Rabin ? Qui peut dire que ces appels à la dénonciation d'un *« traître au peuple juif »* n'ont pas armé le bras de Yigal Amir, l'extrémiste nationaliste qui a tué le premier ministre ? Les mots ont préparé le meurtre. Les mots qui qualifiaient le processus de paix de *« trahison »*.

Car, même dans un pays où la bataille politique se mène sur le mode le plus vif, la droite est allée au-delà de l'habituel. *« Ce meurtre est le résultat de la propagande de la droite »*, a dit le travailliste Ephraïm Sneh, ministre de la santé ; *« ce meurtre était annoncé sur les murs par les slogans de la droite »*, tonne l'éditorial du quotidien de gauche *Davar*. Pour les partisans du « Grand Israël », ceux qui se refusent au moindre compromis sur les territoires occupés, M. Rabin dirigeait un *« gouvernement éclaboussé de sang »* ; un photomontage le présentait en uniforme nazi.

Pour torpiller la paix, il n'y avait plus de tabou, plus la moindre inhibition dans le discours d'une droite qui appelait les soldats à la désertion. La droite nationaliste officielle, parlementaire, le Likoud de Binyamin Netanyahu, joua sa part dans cette dérive et, à aucun moment, ne dénonça la rhétorique la plus ultra, celle qui rejoignait, en une implicite complicité, le camp du refus palestinien.

Comme toujours, c'est un faible d'esprit, ou un esprit dérangé par le discours de la haine, qui commet l'irréparable. Yigal Amir a tué le seul homme politique du pays qui, insoupçonnable de faiblesse nationaliste du fait de son passé militaire, avait le capital politique pour faire accepter à une majorité d'Israéliens le fait national palestinien. L'homme qui, quelques minutes avant sa mort, prononçait, lui, des mots de paix ; l'homme qui disait, samedi soir, que *« le peuple voulait la paix et s'opposait à la violence parce que c'est la violence qui mine les fondements de la démocratie israélienne »*.

Alain Frachon

Un demi-siècle de conflits

● **1948. 14 mai** : fin du mandat britannique sur la Palestine. Proclamation de l'indépendance de l'Etat d'Israël par David Ben Gourion, président du Conseil national juif. **15 mai** : première guerre israélo-arabe.
● **1956. 29 octobre** : crise de Suez et deuxième guerre israélo-arabe.
● **1964. 28 mai** : création de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).
● **1967. 5 juin** : troisième guerre israélo-arabe. Occupation par Israël du Sinaï, de la bande de Gaza, de la Cisjordanie et du plateau du Golan. **22 novembre** : adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 242, qui prévoit l'évacuation par Israël *« des »* (ou *« de »*) territoires occupés, en échange de la reconnaissance de tous les Etats de la région.
● **1969. 4 février** : nomination de Yasser Arafat comme président de l'OLP.
● **1970. 17 septembre** : après la destruction de trois avions occidentaux, attaque par l'armée jordanienne des Palestiniens de Jordanie, dont une partie se réfugie au Liban.
● **1972. 5 septembre** : assassinat par un commando palestinien de onze Israéliens au cours des Jeux olympiques de Munich.
● **1973. 6 octobre** : quatrième guerre israélo-arabe, guerre du Kippour. **28 novembre** : reconnaissance par la Ligue arabe de l'OLP comme unique représentant du peuple palestinien.
● **1974. 22 novembre** : reconnaissance par l'Assemblée générale de l'ONU du droit des Palestiniens *« à la souveraineté et à l'indépendance nationale »*.
● **1977. 14 août** : extension de la législation israélienne à la Cisjordanie et à la bande de Gaza.
● **1979. 26 mars** : signature, à Washington, du traité de paix israélo-égyptien.
● **1981. 6 octobre** : assassinat, au Caire, du président Sadate, au cours d'un défilé militaire.
● **1982. 6 juin** : cinquième guerre israélo-arabe. Invasion du Liban par l'armée israélienne, qui contraint M. Arafat à quitter Beyrouth pour Tunis.
● **1985. 11 février** : signature par le roi Hussein de Jordanie et M. Arafat, à Amman, d'un accord qui envisage la participation d'une *« délégation commune jordano-palestinienne »* à d'éventuelles négociations de paix avec Israël. **1er octobre** : destruction par l'aviation israélienne du quartier général de l'OLP, près de Tunis, qui cause la mort d'une soixantaine de personnes.
● **1987. 7 décembre** : début de la « révolte des pierres » (Intifada) dans les territoires occupés par Israël.
● **1988. 30 juillet** : renonciation de la Jordanie à sa souveraineté sur la Cisjordanie, au profit de l'OLP. **15 novembre** : reconnaissance par le Conseil national palestinien (CNP) des résolutions 242 et 338 de l'ONU. **13 décembre** : reconnaissance du droit à l'existence d'Israël par M. Arafat, qui déclare renoncer *« totalement »* au terrorisme.
● **1990. 2 août** : invasion du Koweït par l'Irak, soutenu par Yasser Arafat.
● **1991. 30 octobre** : ouverture de la conférence de paix israélo-arabe, à Madrid, où Palestiniens, Israéliens, Jordaniens et Syriens se rencontrent sous le coparrainage des Américains et des Soviétiques.
● **1993. 13 septembre** : signature par M. Rabin et M. Arafat, à Washington, en présence de Bill Clinton, de la Déclaration de principes sur l'autonomie des territoires occupés.
● **1994. 4 mai** : accord israélo-palestinien du Caire sur l'autonomie de Gaza et de Jéricho. **26 octobre** : traité de paix israélo-jordanien.
● **1995. 24 septembre** : accord de Taba sur l'extension de l'autonomie palestinienne en Cisjordanie. **28 septembre** : signature de cet accord par M. Rabin et M. Arafat, à Washington.

« La violence, il faut la vomir »

DANS SON DERNIER discours prononcé samedi 4 novembre, devant plus de 100 000 manifestants pour la paix, sur la place des Rois-d'Israël à Tel-Aviv, quelques minutes avant son assassinat, Itzhak Rabin avait notamment déclaré : (...) *« Ce gouvernement, que j'ai l'honneur de diriger avec mon ami Shimon Pérès, a donné sa chance à la paix, une paix qui résoudra la plupart des problèmes de l'Etat d'Israël. J'ai été un soldat pendant vingt-sept ans, j'ai combattu aussi longtemps qu'il n'y avait pas de chance de paix. Mais je crois qu'aujourd'hui, cette chance existe.*



VERBATIM

» (...) J'ai toujours su que notre peuple, dans sa grande majorité, voulait la paix, qu'il est prêt à prendre des risques pour la paix. Et vous qui êtes présents à cette manifestation, avec ceux qui ne sont pas venus mais qui nous approuvent, vous prouvez bien que le peuple veut la paix et s'oppose à la violence, car c'est la violence qui mine les fondements de la démocratie israélienne. Il faut la dénoncer, il faut la vomir, il faut l'isoler. Ce n'est pas la voie des démocraties. Nous agissons en fonction d'un mandat que nous avons reçu. (...) Je tiens à remercier par-dessus tout le peuple d'Israël, qui a prouvé depuis plus de trois ans que l'on peut parvenir à la paix, que la paix ouvre la porte à une économie et à une société de progrès. La paix correspond à une aspiration essentielle du peuple juif. Il existe des ennemis de la paix qui tentent de nous frapper pour torpiller le processus. Mais, je veux leur dire sans ambages : nous avons trouvé un partenaire pour la paix parmi les Palestiniens. Ce partenaire, c'est l'OLP. C'était notre ennemi, mais il a mis fin au terrorisme. Sans partenaire, il n'y a pas de paix.

» Comme nous avons assumé notre rôle dans la guerre, nous devons maintenant nous atteler à trouver une solution à l'élément le plus complexe du conflit israélo-arabe, le conflit israélo-palestinien. Ce n'est pas facile, c'est douloureux, mais il n'y a pas d'alternative. La voie de la paix est préférable à la voie de la guerre, c'est un soldat qui vous le dit, un ministre de la défense, un homme qui voit la douleur des familles de soldats en deuil. C'est pour ces familles, pour les enfants et, dans mon cas, mes petits-enfants, que ce gouvernement doit faire tout son possible pour trouver la paix et exploiter toutes les voies possibles. » – *(AFP.)*

Yigal Amir, meurtrier sur « instructions de Dieu »

UN FAMILIER des manifestations organisées par l'extrême droite et par les colons israéliens de Cisjordanie : ainsi apparaît le jeune étudiant de vingt-sept ans, meurtrier du premier ministre israélien, qui s'est abrité derrière des *« instructions de Dieu »* pour justifier son geste. Yigal Amir a affirmé aux enquêteurs, dimanche 5 novembre, qu'il avait déjà envisagé de tuer Itzhak Rabin à deux reprises, d'abord en janvier, lors d'une visite du premier ministre au Mémorial de l'Holocauste, à Jérusalem, puis il y a quelques semaines, lors de l'inauguration d'un échangeur routier dans la banlieue de Tel-Aviv. Mais dans les deux cas, il avait renoncé au dernier moment. Il a assuré avoir agi seul, ajoutant qu'il n'éprouvait aucun regret. Lundi, devant le tribunal de Tel-Aviv, la tête couverte d'une kippa noire, il a déclaré : *« Mon devoir était de tuer Rabin, c'était un devoir sacré. Il faut tuer celui qui brade son pays »*.

Deuxième enfant d'une famille qui en compte huit, Yigal Amir a grandi près de Tel-Aviv, dans un milieu très religieux. Son père, un rabbin, est scribe et sa mère enseigne dans une école d'infirmières. Il a suivi les enseignements d'une école talmudique avant de s'engager dans la brigade d'infanterie Golani, une unité d'élite de l'armée israélienne. Elève en troisième année de droit et d'informatique à l'université Bar-Ilan, fréquentée surtout par des étudiants religieux, dans la banlieue de Tel-Aviv, à Ramat Gan, il y a souvent distribué les tracts incendiaires du groupuscule extrémiste Eyal, avatar du mouvement Kach du rabbin Meir Kahane, assassiné en 1990 à New York.

Avant le meurtre d'Itzhak Rabin, Yigal Amir n'avait pas limité son action politique contre le rapprochement israélo-palestinien aux seules manifestations, parfois violentes, de l'extrême droite, qui lui ont valu notamment d'être brièvement interpellé par la police, le 31 juillet. A de nombreuses reprises, il a organisé des visites de soutien dans la colonie juive Maaleh Israël, en Cisjordanie. Il a aussi participé à de nombreux stages de formation organisés par l'extrême droite, à Hébron. Dans sa chambre, sur les rayons de sa bibliotèque, la police a trouvé un ouvrage consacré à Baruch Goldstein, le colon d'origine américaine qui avait assassiné, en février 1994, au caveau des Patriarches, à Hébron, vingt-neuf Palestiniens en prière. – *(AFP, AP.)*

Le roi Hussein et Hosni Moubarak se rendent pour la première fois à Jérusalem

Le souverain jordanien et le président égyptien devaient assister, lundi, aux obsèques de M. Rabin

Après l'annonce de l'assassinat du premier ministre israélien, Itzhak Rabin, la plupart des dirigeants arabes ont manifesté leur souhait de ne pas voir s'interrompre le processus de paix. Parmi les adversaires d'une solution négociée avec Israël, l'Iran, l'Irak et la Libye n'ont exprimé aucun regret. D'importantes manifestations de joie ont explosé dans les principales villes du Liban ainsi que dans les camps de réfugiés palestiniens.

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Seuls pays arabes à avoir signé un traité de paix avec Israël, l'Egypte et la Jordanie devaient être représentées aux funérailles d'Itzhak Rabin par leurs chefs d'Etat. Ce sera, pour ces derniers, leur première visite à Jérusalem.

Mais si la démarche du roi Hussein de Jordanie est dictée par l'amitié personnelle, le president Hosni Moubarak n'a pris sa décision qu'après un entretien avec le président américain, Bill Clinton. Sa présence traduit d'abord un appui du Caire à un processus de paix que l'Egypte avait inauguré il y a dix-sept ans. Le chef de l'Etat égyptien, qui se veut le champion des droits arabes face à Israël, avait en effet toujours refusé de se rendre à Jérusalem avant l'instauration d'une paix globale. Les circonstances de la mort de Rabin, qu'il a lui-même assimilées, dans son message de condoléances, à celles de son prédécesseur Anouar El Sadate – tombe, en octobre 1981, sous les balles d'un opposant à la paix –, ont sans doute pesé sur sa décision. Inquiète de la fragilité du processus de paix, l'Egypte pouvait-elle, en outre, être absente d'une cérémonie qui témoignera de l'attachement à la paix de tous les participants ?

Ami personnel d'Itzhak Rabin depuis vingt-deux ans, comme il l'avait révélé en juillet 1994, le roi Hussein de Jordanie n'a pas eu d'hésitations. « *Notre monde a perdu un véritable champion de la paix* », a affirmé le monarque, qui avait accepté, il y a plus d'un an, une invitation d'Itzhak Rabin à se rendre à Jérusalem. C'est pour rendre hommage à son « *ami* » qu'il devait faire, aujourd'hui, le voyage, mais seulement à Jérusalem-ouest, « *qui n'est pas un territoire occupé* », a précisé, dimanche 5 novembre, le premier ministre jordanien, Zeid ben Chaker.

Pour la Jordanie, qui a signé il y a un an seulement un traité de paix avec Israël, le coup est d'autant plus dur qu'il risque de ralentir quelque peu le processus de paix israélo-palestinien. Ralentissement qui aura des répercussions sur le royaume hachémite, dont plus de la moitié de la population est d'origine palestinienne. Dans les camps de réfugiés palestiniens, de nombreux membres des services de renseignement ont été déployés, dans la nuit de samedi à dimanche, pour prévenir toute éventuelle manifestation de joie. La rue jordanienne était, elle, partagée entre la satisfaction et la crainte.

SOULAGEMENT

Plus généralement, dans le monde arabe, le fait que l'assassin soit un Juif israélien a été accueilli avec un soulagement perceptible, tant étaient grandes la crainte de représailles et la satisfaction de constater que le terrorisme n'était pas le fait des seuls extrémistes musulmans. La plupart des responsables ont en outre souhaité que cette mort n'affecte pas le cours d'un processus de paix dont chacun, aujourd'hui, mesure la grande fragilité.

La Syrie, dont les négociations de paix avec Israël sont en panne depuis le mois de juin, s'est contentée d'annoncer sans commentaire la mort d'Itzhak Rabin. Néanmoins, selon des responsables américains qui accompagnent le président Bill Clinton à Jérusalem, le président syrien Hafez El Assad a, lors d'une conversation téléphonique avec le secrétaire d'Etat Warren Christopher, condamné le meurtre d'Itzhak Rabin, qu'il a qualifié de tragique. L'attentat a en tout cas fait la « une » des journaux et des bulletins radio-télévisés, qui n'ont en revanche donné aucun écho aux manifestations de joie qui ont eu lieu au Liban.

TIRS DE FUSILS-MITRAILLEURS

Des tirs nourris de fusils-mitrailleurs et de lance-roquettes ont en effet été déclenchés dans les principales villes du Liban et dans les camps de réfugiés palestiniens à l'annonce de la mort d'Itzhak Rabin. Dans la banlieue chiite de Beyrouth, le mouvement Hezbollah, chiite pro-iranien, qui combat l'occupation israélienne du Liban-sud, a annoncé – pour s'en réjouir –, la nouvelle à l'aide de porte-voix, en scandant « *Allahou Akbar !* » (Dieu est le plus grand !). Dans le camp d'Aïn Héloué, le plus important du Liban, la population est spontanément descendue dans la rue pour se féliciter et danser. Des pâtisseries ont rouvert leurs portes pour distribuer gratuitement des gâteaux.

Le Maroc, dont le roi Hassan II avait reçu Itzhak Rabin dès 1976 et qui a ouvert une section d'intérêts à Tel-Aviv, devait être représenté aux obsèques par son premier ministre, Abdellatif Filali. Quant aux ministres des affaires étrangères des monarchies pétrolières du Golfe, réunis à Mascate, ils ont, dans un communiqué commun, exprimé leurs « *regrets* ».

« *Nous souhaitons que ces incidents incitent le monde entier à conjuguer les efforts pour que la paix remplace le sang* », a affirmé Youssef Ben Alaoui Abdallah, ministre d'Etat omanais. Oman, où Itzhak Rabin s'était rendu à la fin de décembre 1994, avait auparavant « *dénoncé cet acte criminel et présenté ses condoléances* » à la famille de l'ancien premier ministre et au peuple israélien.

Le Qatar, dont les ministres de l'intérieur et des affaires étrangères avaient rencontré pour la première fois Itzhak Rabin, en octobre, à New York, a, lui aussi, « *exprimé ses profonds regrets* » et délégué aux funérailles le ministre de l'information et de la culture, Hamad Abed Aziz El Kawari. C'est la première fois qu'un responsable des pays arabes du Golfe se rend en Israël, et qui plus est à Jérusalem.

Fidèles à leur rhétorique, les médias libyens se sont félicités de la mort « *du terroriste Rabin, qui a participé à tous les massacres terroristes qui ont visé les Arabes* ». L'Irak a, pour sa part, annoncé « *la mort du premier ministre de l'ennemi sioniste* ». Seule la « Télévision des jeunes », dirigée par Oudaï, fils aîné du président Saddam Hussein, a interrompu ses programmes pour annoncer la nouvelle. Pour le président iranien, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, Rabin a été victime de la « *vengeance de Dieu* ».

Face à l'assassinat d'Itzhak Rabin, les clivages entre partisans et adversaires du processus de paix restent ainsi les mêmes, dans une région profondément marquée par quarante-sept ans de violence.

Françoise Chipaux

L'émotion des Etats-Unis est à la mesure de leurs liens privilégiés avec Israël

M. Clinton déclare avoir perdu un « ami »

WASHINGTON
de notre correspondant

Le choc et l'émotion provoqués aux Etats-Unis par la brutale disparition d'Itzhak Rabin sont à la mesure des liens affectifs, politiques et financiers qui unissent l'Amérique à Israël. Ces liens, ainsi que le fait qu'ils ont connu un traumatisme semblable avec l'assassinat du président John Kennedy, rendent les Américains particulièrement solidaires des sentiments éprouvés par les Israéliens.

Les réactions de deux hommes, Bill Clinton et Henry Kissinger, associés de près au processus de paix au Proche-Orient et proches de l'ancien premier ministre israélien, ont illustré le caractère très privilégié de ces relations.

C'est visiblement très ému que M. Clinton a commenté la mort d'Itzhak Rabin : « Il était mon partenaire et mon ami. Je l'admirais, et je l'aimais beaucoup. Puisque les mots ne peuvent exprimer mes vrais sentiments, laissez-moi vous dire « Shalom, haver tov » : au revoir mon ami. » Même difficulté à contenir sa tristesse pour l'ancien secrétaire d'Etat, qui, sur CNN, a évoqué la mémoire d'un homme qu'il connaissait depuis trente ans : les larmes aux yeux et la voix tremblante, Henry Kissinger a rendu hommage au « *soldat* », au « *penseur* », au « *grand homme qui a suivi un chemin solitaire par devoir envers son peuple* ».

Tous deux ont salué en Itzhak Rabin un « *martyr de la paix* », et souligné la détermination des Etats-Unis à accroître leurs efforts pour aboutir à un règlement pacifique entre Israël et ses voisins arabes. La plupart des responsables américains ont repris ce thème au cours du week-end, alors que les chaînes de télévision ont multiplié les rétrospectives consacrées à l'ancien chef militaire et homme d'Etat.

DRAPEAUX EN BERNE

A New York, la « première ville juive du monde », plus de huit cents personnes s'étaient rassemblées, dès samedi soir, devant le consulat d'Israël. Dimanche, le président Clinton a ordonné que les drapeaux américains qui flottent sur les bâtiments officiels, dont la Maison Blanche, soient mis en berne.

Le chef de l'exécutif a d'autre part souhaité que la délégation américaine aux obsèques d'Itzhak Rabin soit particulièrement importante : elle comprend, outre M. Clinton et le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, six membres du gouvernement, plusieurs parlementaires, avec à leur tête les chefs de la majorité républicaine au Sénat et à la Chambre des représentants, Robert Dole et Newt Gingrich, et les anciens présidents George Bush et Jimmy Carter.

MM. Clinton et Rabin, qui s'étaient rencontrés pour la dernière fois le 25 octobre – le chef du gouvernement israélien étant venu à Washington participer aux cérémonies marquant le 3 000e anniversaire de Jérusalem –, étaient des amis, mais leurs relations étaient aussi favorisées par l'appartenance du président américain au Parti démocrate, nettement plus proche du Parti travailliste israélien que du Likoud et traditionnellement soutenu par la communauté juive américaine.

LES VALEURS DE LA BIBLE

Mais au-delà de toute affinité politique les Etats-Unis se considèrent investis de la responsabilité d'assurer la sécurité de l'Etat juif, et tous les présidents américains se sont employés à instaurer la paix au Proche-Orient. Jimmy Carter a parrainé le traité de paix signé, en 1979, entre Israël et l'Egypte ; George Bush a mis en route le processus de paix actuellement en cours dans la région ; Bill Clinton fut le témoin de la poignée de mains historique entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat, qui, le 13 septembre 1993, avait scellé la reconnaissance entre Israël et l'OLP. C'est encore devant le président américain, à la Maison Blanche, que, le 28 septembre 1995, MM. Rabin et Arafat avaient signé l'accord sur l'extension de l'autonomie à la Cisjordanie.

Aussi est-ce l'image d'un homme de paix que les Américains gardent d'Itzhak Rabin. Comme ses prédécesseurs, le premier ministre israélien pouvait aussi compter sur l'influent groupe de pression juif américain, grâce auquel le Congrès reconduit sans coup férir l'assistance financière annuelle à Israël (3 milliards de dollars, environ 15 milliards de francs).

Mais une partie au moins de cette communauté juive commençait à devenir embarrassante. Elle n'approuvait pas le processus de paix et s'opposait à la restitution de la Cisjordanie aux Palestiniens.

Au point que lors de son dernier séjour aux Etats-Unis Itzhak Rabin n'avait pas mâché ses mots. « *La Bible,* avait-il dit devant une assemblée de dirigeants juifs américains, *n'est pas un cadastre, ni une carte de géographie. (...) La Bible nous enseigne des valeurs. (...) Si nous devions être fidèles au tracé des frontières bibliques, nous devrions évacuer Ashkelon et Ashdod, qui appartenaient à l'époque biblique aux Philistins.* » Et pour ne laisser place à aucune ambiguïté, M. Rabin avait ajouté : « *Ne vous mêlez pas de nos affaires. Seuls ceux qui vivent en Israël et dont les fils servent dans Tsahal ont le droit d'intervenir dans la politique de notre pays.* »

Laurent Zecchini

Le 6 octobre 1981, au Caire

Il y a quatorze ans, le 6 octobre 1981, à Madinet El Nasr, au Caire, où se déroulait le défilé militaire qui commémorait, tous les ans, « *la victoire d'octobre 1973* », un camion s'immobilise devant la tribune d'honneur où est installé le président Anouar El Sadate. Quatre militaires en surgissent et déchargent sur la tribune leurs armes automatiques, en visant particulièrement le chef de l'Etat. Touché à la tempe, à la poitrine, au cou, à la jambe et au bras, Anouar El Sadate tombe. Cinq autres personnalités sont aussi tuées. Par miracle, le vice-président, Hosni Moubarak, pourtant assis à la droite du raïs, s'en sort indemne. Les assassins d'Anouar El Sadate sont des islamistes du Djihad islamique, conduits par le lieutenant Khaled El Istambouli. Ils entendaient punir Sadate, coupable, à leurs yeux, d'avoir signé un traité de paix avec Israël.

Les lenteurs du processus de négociation

MALGRÉ les ratés et les retards, la mise en application de la Déclaration de principes israélo-palestinienne, signée, le 13 septembre 1993 à Washington, par Itzhak Rabin et Yasser Arafat, avance, lentement. Un accord pour l'extension de l'autonomie palestinienne à la Cisjordanie – qui, en vertu de la Déclaration de principes, aurait dû être conclu au plus tard le 13 avril 1994 – a fini par être signé, le 28 septembre 1995, à Washington, par MM. Rabin et Arafat, en présence du président américain Bill Clinton.

Aux termes de cet accord, dit de Taba, du nom de la ville égyptienne où il a été conclu, l'armée israélienne doit commencer, à la mi-novembre, à Djénine, son retrait de six grandes villes – Ramallah, Bethléem, Naplouse, Tulkarem, Djénine et Kalkiliya – et d'une partie d'Hébron. En prélude, l'administration militaire des affaires civiles palestiniennes a commencé, le 10 octobre, à fermer ses bureaux et plusieurs centaines de détenus palestiniens ont été libérés.

LE REDÉPLOIEMENT DE TSAHAL EST SUSPENDU

Le redéploiement des troupes israéliennes concernera aussi 450 villages, l'armée conservant la responsabilité de la « *sécurité globale* » de la région, et le contrôle de ses frontières et des colonies juives. Après l'assassinat de M. Rabin, Tsahal a annoncé la suspension de son redéploiement, sans préciser la durée de cette mesure. Cela risque de retarder d'autant l'élection d'un Conseil et d'un président de l'Autorité exécutive palestinienne. Ces scrutins sont en principe prévus le 20 janvier.

C'était déjà avec un peu plus de cinq mois de retard sur la date du 13 décembre 1993, prévue par la Déclaration de principes, qu'un accord avait pu être conclu, le 18 mai 1994, entre l'Etat juif et l'OLP, sur l'entrée en vigueur de l'autonomie dans la bande de Gaza et l'enclave de Jéricho. Le 1er juillet 1994, M. Arafat s'était installé dans la bande de Gaza.

Les négociations sur le statut définitif des territoires occupés doivent en principe commencer en mai 1996. Elles incluront les questions délicates : sort des colonies de peuplement, statut de Jérusalem, réfugiés, arrangements de sécurité, frontières et relations avec les voisins.

Si ses négociations avec la Syrie et le Liban sont au point mort en raison d'un conflit sur le retrait du plateau syrien du Golan, Israël a signé en revanche avec la Jordanie, le 26 octobre 1994, un traité de paix qui garantit sa sécurité sur sa frontière nord – la plus longue –, et jette les bases d'une vaste coopération économique bilatérale appelée à inclure, à plus long terme, les pays voisins. Ce traité est le deuxième signé par l'Etat juif avec un Etat arabe, après celui conclu avec l'Egypte, le 26 mars 1979, à Camp David aux Etats-Unis, sous la houlette de Jimmy Carter.

Une organisation extrémiste prédit le même sort à M. Arafat

Le FPLP-CG considère que le chef de l'Autorité palestinienne « a trahi la cause arabe »

YASSER ARAFAT et l'Autorité palestinienne ont dénoncé l'assassinat d'Itzhak Rabin, mais les extrémistes, dont certains ont promis le même sort au président de l'Autorité palestinienne, ne sont pas mécontents.

Imputant le meurtre aux « *ennemis de la paix* », M. Arafat, qui selon le président portugais, Mario Soares – en visite à Gaza –, s'est trouvé « *en état de choc* », a aussitôt exprimé ses condoléances par téléphone à Léa Rabin, l'épouse du premier ministre assassiné, et au ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès.

Selon son porte-parole, le chef de l'Autorité palestinienne s'est dit « *choqué et attristé* » par le meurtre d'un « *grand dirigeant israélien et un artisan de la paix* ». M. Arafat a également eu une conversation téléphonique à ce propos avec le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, à l'initiative de ce dernier. Le « gouvernement » palestinien a d'autre part été convoqué dans la nuit de samedi à dimanche et s'est déclaré en état d'urgence permanente dans les prochains jours pour parer à toute éventualité.

Fayçal Husseini, principal représentant de l'OLP en Cisjordanie et à Jérusalem, s'est déclaré « *choqué* » par l'assassinat d'un « *leader de la paix* ». Il a exprimé l'espoir que le processus de paix continuera malgré « *les problèmes* » qui pourraient surgir.

« JOUR DE FÊTE »

L'une des organisations de l'opposition palestinienne, le Front populaire de libération de la Palestine-commandement général d'Ahmad Jibril, basé à Damas, a prévu pour sa part que « *le tour d'Arafat viendra sans aucun doute, car, de la même manière que le peuple israélien juge que Rabin a trahi la religion juive, le peuple palestinien considère qu'Arafat a trahi la cause arabe* ».

Un porte-parole du FPLP-CG, Abou Rouchdi, a dénoncé « *le traître Arafat* [qui] *a été le premier à dénoncer l'assassinat de Rabin, alors qu'il n'a pas élevé la voix pour condamner le martyre de Fathi Chakaki* », le chef du Djihad islamique assassiné le 26 octobre à Malte, vraisemblablement par les services de renseignement israéliens.

Pour le Mouvement de la résistance islamique Hamas, le meurtre de M. Rabin « *permettra à l'opposition palestinienne, notamment aux mouvements islamistes, soumis depuis quatre ans à une campagne de répression, de reprendre le souffle* ». « *La nouvelle situation* » issue de l'assassinat d'Itzhak Rabin relèvera « *le moral du peuple palestinien* », a déclaré le porte-parole du Hamas à Amman, Ibrahim Ghoché. Pour le Djihad islamique, l'assassinat d'Itzhak Rabin est « *un jour de fête pour les Palestiniens* ». Pour autant, pour le Djihad, ce meurtre « *ne venge pas* » celui de Chakaki. – (AFP.)

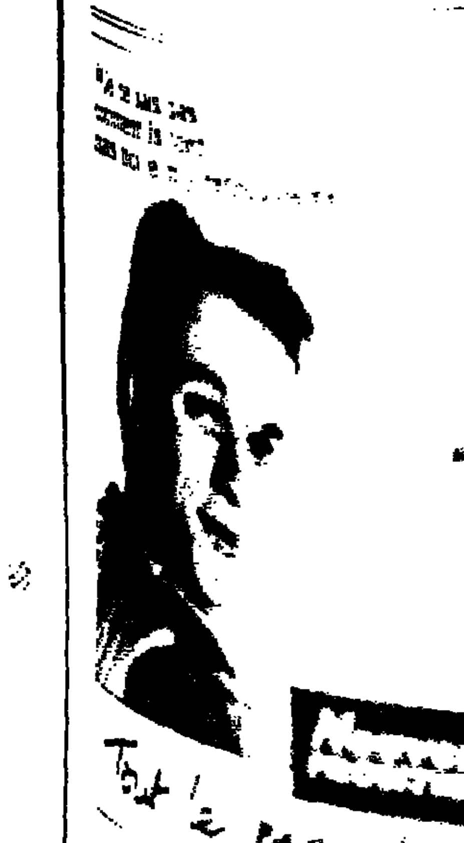
La France réaffirme son engagement aux côtés des pacifistes

DANS UN MESSAGE adressé au président israélien Ezer Weizman, Jacques Chirac, qui devait assister, lundi, aux obsèques de M. Rabin, a condamné « *l'odieux attentat* » dont ce dernier a été victime. « *Cette lâche agression témoigne de la volonté d'éléments extrémistes d'interrompre un processus de paix que* [M. Rabin] *a mené, en visionnaire, avec courage et opiniâtreté, depuis plus de quatre ans* [...]. *Je suis sûr que son sacrifice n'aura pas été vain et que son œuvre sera poursuivie avec succès par ceux qui ont la lourde tâche de mener votre pays vers la paix dans un Moyen-Orient réconcilié* », ajoute-t-il.

Rappelant, dans une autre déclaration, qu'il a « *bien connu* » M. Rabin, « *l'homme de combat* » mais aussi « *l'homme de paix, l'homme d'Etat visionnaire qui, avec courage et lucidité, a choisi le dialogue et la réconciliation entre les peuples de la région* », le chef de l'Etat a adressé « *à son épouse, à tous les siens, au peuple d'Israël et à tous les enfants d'Israël, les sentiments de solidarité du peuple français* ».

Abordant l'avenir, M. Chirac a souligné que « *la France, plus que jamais, elle-même et au sein de l'Union européenne, est aux côtés de toutes celles et de tous ceux qui, en Israël, dans la région, les Palestiniens et les Etats environnants, veulent la paix et travaillent pour que celle-ci triomphe de la guerre, du mal. C'est à leurs côtés que nous continuerons à travailler pour que cette paix soit définitive* ».

Alain Juppé a exprimé son « *émotion et sa profonde tristesse* ». Le premier ministre a souligné que M. Rabin a marqué « *l'histoire de cette région par son courage, sa lucidité et sa volonté inlassable au service de la paix* ». Dans un communiqué, le Quai d'Orsay a jugé que « *par-delà la personnalité du premier ministre* », cet attentat visait « *en fait le processus de paix* », ajoutant que les autorités françaises condamnaient « *avec la plus grande vigueur cette lâche agression* ».





Les Quinze se sont entendus avec les pays ACP pour réviser la convention de Lomé

L'Afrique pourrait faire les frais de la nouvelle politique européenne

Les pays de l'Union européenne et leurs anciennes colonies d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes (ACP) ont signé, samedi 4 novembre, la révision de la convention de Lomé, destinée à aider au developpement de ces pays. Cet accord n'empêche pas les interrogations sur l'avenir des relations, privilégiées jusqu'à présent, entre les Quinze et les ACP, particulièrement en ce qui concerne l'Afrique.

LE REDUIT (île Maurice)
de notre envoyé spécial

La « politique de Lomé », engagée en 1975 par la communauté européenne au profit de ses anciennes colonies d'Afrique, des Caraïbes et de l'Océan pacifique (ACP) a-t-elle un avenir ? Est-il réaliste d'espérer qu'une nouvelle convention – ce sera alors la 5ᵉ du genre – pourra être conclue en l'an 2000, à l'expiration de celle actuellement en vigueur ? Au-delà de la satisfaction d'être parvenu, cette fois encore, à un accord (*Le Monde* daté 5-6 novembre), telle fut l'interrogation qui donna sa tonalité aux interventions des ministres, lors de la signature, samedi 4 novembre à Réduit (île Maurice) de la convention de Lomé révisée.

« Lomé IV », conclu en 1989 pour une durée de dix ans, avait prévu une révision à mi-parcours, afin de compléter et de corriger le dispositif mis en place. Par ailleurs, le montant du 7ᵉ Fonds européen de développement (FED), qui est l'instrument financier de la convention, n'avait alors été fixé que pour cinq ans et il a donc fallu, au printemps dernier, décider de l'enveloppe du 8ᵉ FED, qui couvrira la période 1996-2000. Javier Solana, le ministre espagnol des affaires étrangères qui préside les travaux des quinze pays membres de la communauté, a évoqué samedi *« les énormes obstacles internes* [que l'UE] *a dû surmonter pour parvenir au montant convenu lors du Conseil européen de Cannes »*. De fait, en portant les moyens du 8ᵉ FED à 13,3 milliards d'écus (1 écu = 6,40 F), soit une progression de 22 % par rapport au FED précédent, l'Union parvenait tout juste à maintenir son effort en termes réels. Joao de Deus Pinhero, le commissaire européen responsable du dossier, a beau faire valoir que, calculée en dollars plutôt qu'en écus, la progression de cette enveloppe atteignait 44 % (en raison de la baisse du billet vert), il reste que les Quinze de l'Union élargie à l'Autriche, la Finlande et la Suède ne feront pas mieux que les Douze durant la période quinquennale précédente.

Autre coup sévère porté à la politique de Lomé : le démantèlement des barrières tarifaires, décidé lors des négociations du cycle de l'Uruguay, réduit à peu de chose les préférences commerciales accordées par l'Union européenne à ses partenaires privilégiés, qu'il s'agisse des ACP ou bien des pays riverains de la Méditerranée.

« Une Europe plus intégrée et plus forte sera en meilleure position pour répondre aux besoins et aux aspirations des pays ACP dans un monde qui marche inexorablement vers un libre-échange généralisé », a estimé Ramakrischna Sithanen, le ministre des finances de Maurice, qui a suggéré la création entre l'Union européenne et les ACP d'une *« zone écu »* à l'intérieur de laquelle les transactions s'opéreraient dans la future monnaie unique européenne.

A l'évidence, la stratégie de libéralisation des échanges mise en œuvre sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) fait peur aux pays ACP. D'autant plus qu'ils perçoivent déjà la volonté des Etats-Unis de la pratiquer de la manière la plus radicale. Pour défendre les intérêts de leurs multinationales, ne viennent-ils pas d'attaquer devant l'OMC le régime d'accès préférentiel que l'Union accorde aux pays ACP producteurs de bananes ? Chacun sait que, dans l'hypothèse où l'organisation de Genève donnerait raison aux Etats-Unis, elle condamnerait à un déclin certain plusieurs pays producteurs des Caraïbes.

« MEGA-CONFÉRENCES »

Ce qui se passe aujourd'hui pour la banane ne risque-t-il pas de se répéter demain pour le sucre, avec une remise en cause du protocole (il expire en l'an 2000) qui permet aux producteurs ACP d'exporter chaque année 1,3 million de tonnes vers l'Union européenne à un prix dérivé du prix communautaire, c'est-à-dire nettement supérieur au prix mondial ? *« La mondialisation des relations internationales et l'ouverture du marché doivent nous inciter à trouver des solutions, en cette fin de siècle, pour éliminer les séquelles du sous-développement »*, a déclaré M. Solana. Mais lesquelles ? Nulle ébauche de réponse n'est venue de la conférence de Maurice.

En conditionnant davantage que par le passé le soutien de l'Europe au respect des droits de l'homme et à la bonne gestion, la convention, telle qu'elle vient d'être révisée, vise à plus d'efficacité. La réforme de Lomé devra-t-elle aller au-delà ? Pour tenter une relance et éviter une marginalisation accélérée des ACP, Anerood Jugnanth, le premier ministre de Maurice, a proposé l'idée d'un sommet Union européenne-ACP. L'initiative a été accueillie avec prudence : les « mega-conférences » coûtent cher, les ACP n'ont pas d'argent et les Quinze ne veulent pas payer à leur place !

Le commissaire de Deus Pinhero a annoncé son intention d'engager une réflexion sur la suite à donner à la politique actuelle. *« En ne se laissant arrêter par aucun tabou »*, avertit-on dans son entourage. Sauf erreur, une manière d'indiquer que le cadre actuel (celui d'une coopération à 85 englobant les 70 pays ACP et les 15 membres de l'UE) est dépassé. Plusieurs conventions, dotées chacune d'instruments spécifiques, pourraient alors succéder à la convention de Lomé, sur des bases régionales nouvelles, incluant des nations d'Asie et d'Amérique latine qui ne participent pas à l'accord actuel.

L'Afrique, longtemps à la première place dans la sollicitude de l'Europe, pourrait-elle éviter de faire les frais d'une telle mutation ? C'est ce qui, aujourd'hui, n'est certainement pas démontré.

Philippe Lemaître

L'embargo rend la vie impossible à vingt millions d'Irakiens

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Des milliers d'Irakiens meurent de malnutrition. Des centaines naissent mentalement ou physiquement handicapés à vie, en raison de la sous-alimentation de la mère. Certains volent et tuent pour manger. Dans les rues de Bagdad, enfants sales ou femmes voilées pour cacher leur honte mendient. A Bassorah, deuxième ville du pays, plus d'un million d'habitants n'ont pas d'eau potable. Dans tous les villages, une même complainte : du pain et des médicaments.

Otages d'une situation politique qui leur échappe, 20 millions d'Irakiens tentent de survivre avec le sentiment que leur misère fait tout autant le jeu du régime que celui de la communauté internationale. Mais comme ils ne peuvent rien contre un pouvoir qui, de longue date, a édifié la terreur en moyen de gouvernement, ils rejettent majoritairement la responsabilité de leur agonie sur un Occident qui ne sait pas vraiment ce qu'il veut.

« Les Etats-Unis affirment haut et fort qu'ils maintiendront les sanctions jusqu'au départ de Saddam Hussein, mais ils ne veulent pas, pour le moment, sa chute », affirme, découragé, un professeur. *« Saddam Hussein survit par le soutien de ses ennemis qui préfèrent le statu quo*, renchérit un diplomate. *Dans ces conditions, si tant est que ce soit possible, qui prendrait le risque de faire quelque chose contre lui ? »*

Cinq ans après l'imposition d'un embargo qui prive le peuple irakien du minimum vital, on peut s'interroger sur le bien-fondé d'une stratégie qui confond le politique et l'humanitaire. Car, chacun en est conscient, cette tragédie n'a pas de fin prévisible et il est clair que les sanctions n'affectent pas le régime.

UNE SOCIETE BRISÉE

Au contraire, en mobilisant toutes les énergies pour la survie, elles gèlent toute velléité de révolte. *« Je suis trop fatiguée pour la moindre contestation*, avoue une jeune avocate. *Ce matin, j'ai passé trois heures à faire la queue pour une bouteille de gaz, ensuite deux heures pour traverser Bagdad dans le but d'acheter moins cher quelques légumes. Et demain cela recommencera pour trouver un médicament ou autre chose. »*

Plus grave pour l'avenir, l'embargo a brisé la société, ce que n'avaient pas réussi à faire les guerres. *« La classe moyenne, qui avait un bon niveau d'éducation et qui était libérale et occidentalisée dans une certaine mesure, est mourante, et l'Occident en paiera le prix*, explique un observateur étranger, établi de longue date dans le pays. *Sa disparition ouvrira de larges brèches pour tous les mouvements fondamentalistes quels qu'ils soient. »*

Déjà, la structure de la société a changé en faveur des nouveaux riches de l'embargo : commerçants plus ou moins liés au régime, fermiers que le gouvernement ménage, car il a besoin de leurs récoltes payées en monnaie locale, pilleurs du Koweït, qui écoulent toujours en devises leur butin. *« Un mendiant ou un chauffeur de taxi pour Amman gagne plus que moi »*, avoue un enseignant. Son salaire mensuel de 9 000 dinars (16 FF), soit l'équivalent du prix de trois poulets, ne lui permet même pas de payer le transport jusqu'à l'université, qui ne fonctionne plus que quatre jours par semaine.

« Il y a dix ans, raconte une femme d'une famille autrefois aisée, *nous employions un Soudanais qui, chaque mois, envoyait 1 000 F à sa famille. Aujourd'hui, c'est mon frère qui est parti enseigner en Libye, pour 1 250 francs par mois. »* Quand la Libye, qui expulse les Palestiniens, a récemment décidé d'accueillir des Irakiens, la file d'attente devant l'ambassade a été ininterrompue pendant huit jours.

L'émigration est le dernier espoir des Irakiens, dont beaucoup vendent tous leurs biens pour échouer en Jordanie, où près de cent mille vivent dans des conditions souvent lamentables. Cette émigration ne concerne que l'élite intellectuelle. Malgré l'interdiction faite aux médecins et aux détenteurs d'un doctorat de quitter le pays, beaucoup y arrivent grâce à une corruption très répandue.

Les Irakiens ne se reconnaissent plus entre eux et la solidarité qui prévalait, il y a quelques années, a disparu. *« Le peuple a changé de mentalité*, confie une religieuse, *la criminalité est partout et quand quelqu'un a faim, il est capable de tuer. » « L'instinct animal a pris le dessus sur les valeurs humaines et chacun se dit : c'est lui ou moi »*, affirme un père de famille.

Phénomène très rare dans la société arabe, des cas de suicide de familles à bout de ressources ont eu lieu à Bagdad. Un professeur d'université a tué par balles sa femme et ses quatre enfants, parce que, explique un de ses proches, *« sa dignité ne lui permettait pas de voler ou d'encourager sa femme à la prostitution »*. Un autre père de famille a préféré offrir aux siens, étonnés, un dernier bon repas qu'il avait pris soin d'empoisonner.

Cette tragédie sera difficile à oublier et, assure un diplomate, *« à la fin, c'est toute la région qui paiera »*. Le régime continue de refuser la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU, l'autorisant à vendre une quantité limitée de pétrole, pour subvenir, entre autres, aux besoins de la population. Comment les Irakiens, collectivement punis d'un crime dont ils sont les premières victimes, pourraient-ils facilement pardonner l'horreur qu'ils vivent ?

En appelant récemment avec force à la levée de l'embargo, Cheikh Zayed ben Sultan Al Nahyane, le président des Emirats arabes unis, a peut-être pris conscience que la stabilité future de la région passait nécessairement par le sauvetage du peuple irakien.

Françoise Chipaux

M. Kwasniewski et M. Walesa s'affronteront au second tour de la présidentielle polonaise

Les deux hommes ont nettement distancé tous les autres candidats

Selon les dernières estimations, Alexandre Kwasniewski, le candidat « post-communiste », est arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle polonaise, dimanche 5 novembre, avec 34,8 % des suffrages, suivi par Lech Walesa (33,3 %). Jacek Kuron a obtenu 8,9 %, l'ancien premier ministre Waldemar Pawlak, 4,8 %, et la présidente de la banque centrale, Hanna Gronkiewicz-Waltz, 2,7 % *(lire aussi notre éditorial page 16)*.

VARSOVIE
de notre correspondant

« *Lech Walesa en tête...* » Le résultat de la première estimation, donnée par la télévision polonaise à l'heure de la fermeture des bureaux de vote, a été corrigée par les suivantes : c'est le candidat « post-communiste » Alexandre Kwasniewski qui, comme prévu, est arrivé en tête du premier tour, avec 34,8 %. Mais le résultat du président en exercice (33,3 %) dépasse tout de même les sondages les plus optimistes pour lui. Il y a deux mois à peine, on ne lui promettait que 8 % des voix, et beaucoup lui conseillaient de ne pas se représenter, pour éviter un échec humiliant.

Il n'empêche que, cinq ans après la démission forcée du général Jaruzelski, c'est un homme issu de l'ancienne nomenklatura qui recueille le plus grand nombre de voix. Son grand talent à s'adapter à l'air du temps, sa manière très « moderne » de pratiquer la politique, font qu'il est difficile de déterminer ce qui a séduit ses électeurs : son passé et ses connexions avec l'ancien système, ou au contraire ses constantes références à un « *avenir* » assez vague, ou bien encore le fait qu'il est, à bien des égards, l'antithèse de Lech Walesa, qu'un nombre non négligeable de Polonais ne supportent plus.

Dès dimanche soir, M. Kwasniewski a convié Lech Walesa à participer à un débat télévisé, du ton d'un homme tout à fait assuré de prendre le meilleur sur un adversaire moins instruit, qu'il a invité, de manière caustique, à « *utiliser un langage compréhensible* ». Ses chances de l'emporter au second tour sont tout à fait réelles, même si Adam Michnik, le directeur du quotidien *Gazeta*, ne lui en accorde aucune. L'ancien opposant est allé jusqu'à formuler, dimanche à la télévision, une proposition tout à fait baroque : pour éviter que Lech Walesa ne reçoive un second mandat – ce qui serait, d'après M. Michnik, très mauvais pour la Pologne –, il a suggéré au vainqueur du premier tour de se désister... au profit de Jacek Kuron.

Le problème, outre que M. Kwasniewski n'en a, bien sûr, pas la moindre intention, c'est que Jacek Kuron n'a recueilli qu'à peine 9 % des voix. C'est un résultat honorable, mais certainement pas à la hauteur de la sympathie que suscite dans le pays cet homme chaleureux, si activement engagé dans l'assistance aux laissés-pour-compte d'une société en pleine transformation. Beau joueur et charmeur comme toujours, « Jacek » a accueilli avec sérénité sa défaite. L'atmosphère, à l'état-major du candidat où s'était retrouvée la fine fleur de l'ancienne opposition, était « presque » à la fête, ou en tout cas à la fête de famille.

« LECH, BIEN SÛR »

Il n'empêche que ce résultat témoigne d'une nouvelle érosion de l'audience de l'Union de la liberté. Les dirigeants du parti devaient se réunir, lundi 6 novembre, pour déterminer leur position pour le second tour : en évitant peut-être d'appeler ouvertement à voter Walesa, l'Union de la liberté se prononcera certainement contre le candidat post-communiste. Dès dimanche soir, Jacek Kuron a donné le ton, en déclarant que, personnellement, il préfère « *Lech, bien sûr* ».

L'actuel président devrait aussi théoriquement pouvoir compter sur le report des voix de droite, mais un certain nombre pourrait préférer l'abstention. Ainsi, l'ancien premier ministre Jan Olszewski, qui a causé la seule réelle surprise du scrutin en obtenant 7 % des voix, a continué, dimanche soir, à confondre dans la même opprobre MM. Walesa et Kwasniewski. M. Olszewski, après s'être distingué au pouvoir en s'efforçant de démasquer les « *agents* », réels ou imaginaires, de l'ancien régime, cultive désormais une position hypernationaliste et populiste, assez dangereuse pour la démocratie. Il peut, au moins, se vanter de s'être très nettement détaché du lot des candidats de droite, y compris de l'étoile filante que fut Mme Gronkiewicz-Waltz, le président de la Banque nationale de Pologne, qui nourrissait les plus hautes ambitions pour se retrouver finalement avec 2,7 % des voix.

Le candidat du Parti paysan, Waldemar Pawlak, est un autre grand vaincu, avec 4,8 %. L'ancien premier ministre a payé une performance personnelle calamiteuse, la majorité de l'électorat paysan, important en Pologne, se répartissant dès le premier tour entre M. Walesa et M. Kwasniewski. Le second tour, dimanche 19 novembre, s'annonce donc très serré. La Pologne, à travers cette deuxième élection présidentielle libre depuis le changement de régime, a en tout cas passé avec succès un premier test de maturité démocratique : les candidats pas sérieux et les démagogues avérés ont été remis à leur place, tout près de 0 % des voix.

Jan Krauze

Edouard « Georges » Chevardnadze réélu président de Géorgie

MOSCOU
de notre correspondant

Hier communiste, internationaliste et, bien sûr, athée convaincu à la carrière d'apparatchik modèle, Edouard Chevardnadze, réélu, dimanche 5 novembre, au premier tour chef de l'Etat géorgien avec plus de 70 % des suffrages, a bien changé. L'ex-chef des jeunesses communistes, ministre de l'intérieur, premier secrétaire du Parti en Géorgie, l'ex-membre du Politburo du PCUS, l'ex-patron de la diplomatie soviétique de la perestroïka, se veut aujourd'hui un nationaliste réaliste, un démocrate sincère, un croyant modèle.

Dans son bureau de Tbilissi, une icône de la Vierge trône en place du portrait de Lénine. Dans ses discours, les allusions à Montesquieu ou Rousseau ont remplacé les références à Marx ou Engels. Privé de sa « seconde patrie » par la disparition de l'URSS, le plus célèbre des Géorgiens, après Staline, est retourné en 1992 dans son pays natal, après avoir songé devenir secrétaire général de l'ONU, pour y entamer une seconde carrière. Il s'est alors fait baptiser religieusement du nom de Georges, le saint patron de la Géorgie. L'homme à la chevelure argentée, aux sourires et aux costumes soignés, a-t-il sincèrement changé ou, comme certains l'affirment, est-il un « Janus géorgien », celui qui, toujours, a deux visages ? Démocrate ou autocrate, homme de la soumission à Moscou ou de l'indépendance, il semble être celui qui toujours balance, au gré des nécessités, de l'Histoire, des rapports de force.

DOUBLE JEU

Malgré ses conversions, sa chaleur humaine et son charme, « Georges » a aujourd'hui plus de mal à gérer son pays indépendant mais déchiré qu'Edouard n'en eut hier à régler les grandes questions européennes ; plus de difficultés à désarmer les diverses milices et séparatistes de Géorgie qu'à éliminer les euromissiles. Hier accueilli à bras ouverts dans toutes les capitales occidentales, il est aujourd'hui chez lui une cible vivante. En 1993, un obus des séparatistes abkhazes l'a frôlé ; le 29 août dernier, il réchappait de peu à un attentat à la voiture piégée. « *Quand j'ai consenti à rentrer en Géorgie, je savais que je marchais vers le suicide* », disait-il en 1993, alors que les séparatistes abkhazes soutenus par Moscou venaient de mettre la Géorgie « à genoux ».

Edouard Chevardnadze a survécu, mais il a dû plier devant la volonté de Moscou d'installer des bases militaires dans sa République. Il « *joue un double jeu* » avec l'Ouest, se plaignait cependant récemment *L'Etoile rouge*, l'organe de l'armée russe. Sur la scène intérieure, ses opposants dénoncent aussi la duplicité du chef de l'Etat. Si Edouard Chevardnadze proclame haut et fort son intention de faire de la Géorgie « *un modèle de démocratie* », dans ses prisons on torture en silence les opposants, affirme l'organisation Helsinki Watch.

Même si ses méthodes semblent toujours loin d'être recommandables, la majorité de la population, qui ne tente que de survivre, semble lui être reconnaissante d'avoir finalement mis fin aux activités criminelles des diverses milices, d'avoir rétabli une certaine stabilité économique. Cela peut paraître peu pour un « sauveur ». Mais les temps aussi ont changé.

J.-B. N.

Bataille politique en Russie autour des prochaines échéances électorales

MOSCOU
de notre correspondant

C'est Mikhaïl Gorbatchev – expert en la matière – qui le dit : les scandales qui entourent l'enregistrement des partis politiques pour les législatives du 17 décembre font partie d'une « *préparation intensive pour repousser les élections en Russie* ». L'ex-numéro un soviétique, dans un entretien accordé, dimanche 5 novembre, à l'agence Interfax, estime que « *les querelles et la bataille pour le pouvoir réel se poursuivent dans l'entourage de la direction russe, premièrement dans celui du président* » Eltsine, toujours à l'hôpital avec les « pleins pouvoirs » et le bouton nucléaire. La Cour suprême de justice a certes décidé, samedi, d'« *obliger la commission électorale à enregistrer la liste* » du parti libéral Iabloko, auparavant exclu avec fracas de la course électorale. Mais cette décision ne semble pas avoir mis un terme aux incertitudes qui entourent les élections du 17 décembre.

Le président de la commission électorale, Nikolaï Riabov, a contre-attaqué, dimanche, en laissant entendre qu'il pourrait refuser d'enregistrer Iabloko, le plus populaire des partis démocrates. Selon lui, la Cour suprême a commis « *un abus de pouvoir* » : « *les décisions de la commission électorale s'appliquent à tous les organes de l'Etat* », a-t-il affirmé.

Pour tenter de mettre fin (ou ajouter ?) à la confusion, des députés de la Douma, la Chambre basse du Parlement qui doit être renouvelée en décembre, ont décidé de saisir la Cour constitutionnelle sur la conformité de la loi électorale, alors que la campagne a officiellement déjà commencé. Ces députés veulent à la fois réduire les pouvoirs de la commission électorale discréditée et amender le mode de scrutin.

ÉTOILE MONTANTE

Le président de la Douma, Ivan Rybkine, un proche de Boris Eltsine, ne cesse lui aussi de répéter que la loi électorale doit être modifiée. Enfin, tout en se prononçant pour le maintien du scrutin de décembre, le chef de l'administration présidentielle, Sergueï Filatov, a confirmé, dimanche, qu'il y avait des « *responsables* » au sein du pouvoir russe qui envisageaient le report des élections législatives.

M. Filatov a déclaré que l'état de santé de Boris Eltsine était « *bon* ». Mais il a aussi espéré « *que Dieu donne la santé* [à Boris Eltsine] *pour qu'il se représente de nouveau à l'élection* » présidentielle. Ce qui était peut-être une manière d'indiquer, pour la première fois et tout en faisant preuve de la plus grande loyauté, que cette candidature ne pouvait plus être considérée comme acquise.

Pour l'instant, tout est fait pour que Boris Eltsine qui, dans son lit d'hôpital, signe force oukases, reste dans le jeu politique. Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, a affirmé, samedi, que Boris Eltsine ne lui avait « *aucunement transféré les pleins pouvoirs* » mais qu'il essayait « *néanmoins d'alléger la charge de travail* » du chef de l'Etat en augmentant la sienne.

Ces « nuances » sont généralement interprétées dans le cadre de la lutte pour le pouvoir qui semble avivée par le « *malaise* » du président. Beaucoup de proches de Boris Eltsine voient avec inquiétude monter l'étoile de Viktor Tchernomyrdine, le mieux placé, constitutionnellement et politiquement, pour succéder au président Eltsine. Ce dernier a lui-même ajouté une touche à l'imbroglio électoral. Il a, lui aussi, décidé de saisir la Cour constitutionnelle sur le statut des députés, notamment sur leur immunité parlementaire qui permet à des criminels d'échapper à la justice.

La boucle semble presque bouclée. Le scandale entourant les élections avait, en effet, commencé par la publication par la commission électorale d'une « liste noire » de « candidats-criminels ». Liste sur laquelle figurait notamment Sergueï Kovalev, le délégué présidentiel aux droits de l'homme, aux côtés d'autres dissidents condamnés par le régime soviétique.

Jean-Baptiste Naudet

Echec des négociations sur la Slavonie orientale

ERDUT. Les sécessionnistes serbes contrôlant la Slavonie orientale, à l'est de la Croatie, ont fait échouer les pourparlers sur l'avenir de cette région en rejetant, dimanche 5 octobre au soir, un nouveau projet d'accord que leur avaient soumis les médiateurs internationaux. Après deux journées de discussions avec une délégation des sécessionnistes, l'ambassadeur des Etats-Unis à Zagreb, Peter Galbraith, et le médiateur de l'ONU, Thorvald Stoltenberg, ont quitté Erdut, sous contrôle serbe, visiblement déçus et en se refusant à toute déclaration.

MM. Galbraith et Stoltenberg ont été chargés de mettre en œuvre l'engagement pris le 1er novembre, à Dayton dans l'Ohio, par les présidents serbe Slobodan Milosevic et croate Franjo Tudjman de régler le différend par des négociations. Le projet de document serbe est d'évidence inacceptable pour les Croates comme pour la communauté internationale, cette dernière ayant admis le principe d'une réintégration de la Slavonie orientale à la Croatie. Les Serbes proposent que la région soit placée sous administration de l'ONU pendant une période de trois ans, alors que la partie croate avait demandé que cette période transitoire n'excède pas une année. Ils exigent surtout que le statut de la région soit déterminé par référendum à la fin de la période transitoire. – *(AFP.)*

Assassinat à Alger d'un responsable du Front des forces socialistes

ALGER. Mahiou M'barek, membre de la direction du Front des forces socialistes (FFS), l'un des principaux partis de l'opposition, a été assassiné, samedi 4 novembre, devant son domicile à Alger. Le cousin de la victime, qui était à ses côtés au moment de l'agression, a également trouvé la mort, apparemment terrassé par une crise cardiaque. Cet assassinat a été condamné par le Front islamique du salut (FIS), qui fait partie avec le Front des forces socialistes de la « plate-forme de Rome », alliance de huit organisations qui militent pour des négociations entre l'opposition et le pouvoir. Le FFS rejette le scrutin présidentiel du 16 novembre. Plusieurs cadres de l'opposition légale et du pouvoir ont été tués au cours des trois dernières années dans des attentats attribués officiellement à des groupes islamistes armés. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : le chancelier Helmut Kohl souffre d'une infection de la prostate,** a reconnu samedi 4 novembre le gouvernement allemand. Officiellement, depuis le 30 octobre, M. Kohl, soixante-cinq ans, se soignait pour une grippe dans sa résidence privée d'Oggersheim. Mais, pressé par les révélations de l'hebdomadaire *Focus* selon lesquelles il aurait subi une opération de la prostate, Bonn a admis que le chancelier avait été traité au cours de la semaine à la clinique universitaire de Mayence pour une « *grippe liée à une infection de la prostate* ». Les déclarations du gouvernement ne sont restées constantes que sur un point : le chancelier devait reprendre le cours normal de ses activités lundi, une semaine après les avoir interrompues. – *(AFP.)*

■ **AZERBAÏDJAN : l'incendie du métro de Bakou, qui a fait 300 morts** le 28 octobre, a été provoqué par un court-circuit et non par un attentat, a déclaré, samedi 4 novembre, le président d'une commission d'experts indépendants, le Suédois Kurt Nielsen. Ce dernier a ajouté que rien, parmi les constatations matérielles effectuées après l'incendie ni parmi les témoignages des survivants, n'accréditait la thèse de l'attentat, qui avait été avancée par plusieurs responsables azerbaïdjanais. – *(AFP.)*

■ **KAZAKHSTAN : vingt-huit personnes ont été tuées** et trente-deux blessées, à la suite d'une explosion survenue dimanche 5 novembre dans un immeuble d'Arqualik, une ville des steppes située dans le centre du Kazakhstan. L'explosion, qui a surpris les habitants au milieu de la nuit, serait due à une fuite de gaz. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le gouvernement de coalition formé lundi 30 octobre par le premier ministre Tansu Ciller,** chef du Parti de la juste voie (DYP, droite), a obtenu, dimanche 5 novembre, le vote de confiance au Parlement par 243 voix contre 171. La tâche principale de la coalition gouvernementale que le DYP a formée avec les sociaux-démocrates du Parti républicain du peuple (CHP) du vice-premier ministre et ministre de affaires étrangères Deniz Baykal, est de conduire la Turquie aux élections législatives anticipées prévues pour le 24 décembre. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ZIMBABWE : l'ancien dictateur éthiopien Mengistu Haile Mariam,** réfugié à Harare, a échappé, samedi 4 novembre, à une tentative d'assassinat. Un suspect non identifié a ouvert le feu alors que M. Mengistu, dont l'actuel gouvernement éthiopien a demandé l'extradition pour génocide, faisait son jogging. Le gouvernement zimbabwéen de Robert Mugabe, qui a accordé l'asile à l'ancien dictateur et refuse son extradition, a annoncé l'arrestation du suspect. – *(AP.)*

■ **SÉNÉGAL : cinq jeunes gens ont été tués** et cinq autres blessés, vendredi 3 novembre, dans un village de Casamance, par des hommes armés, soupçonnés d'appartenir au Mouvement des forces démocratiques de Casamance. Les rebelles du MFDC auraient attaqué une fête de village pour punir les participants du soutien qu'ils accordaient à l'armée sénégalaise. Celle-ci vient de procéder à une vaste opération de ratissage en Casamance, qui a fait au moins cent victimes. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **NICARAGUA : l'ancien guérillero Eden Pastora a annoncé,** dimanche 5 novembre, qu'il se présenterait à l'élection présidentielle du Nicaragua en 1996, sous les couleurs de son parti, le Mouvement d'action démocratique (MAD, démocrate-social). M. Pastora, connu sous le nom de « Commandant Zéro », a annoncé sa candidature lors du congrès national du MAD à Managua. – *(AFP.)*

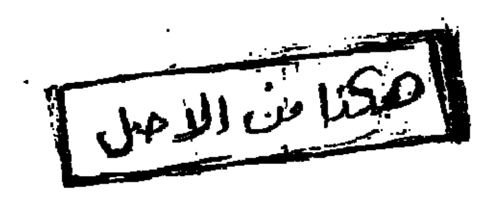
■ **COLOMBIE : au moins six personnes ont été tuées,** samedi 4 novembre, lors d'une « descente » d'un commando de près de soixante-dix hommes armés à El Capitan, une petite ville de la province de Choco, dans le nord-ouest de la Colombie, selon les autorités locales. – *(Reuter.)*

■ **HAÏTI : le Sénat a ratifié,** dimanche 5 novembre, la déclaration de politique générale du nouveau premier ministre haïtien, Claudette Werleigh. Dans cette déclaration, elle a confirmé la tenue de prochaines élections présidentielles. Elle devait se présenter lundi devant la Chambre des députés et annoncer par la suite la composition de son gouvernement. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **VENEZUELA : le produit intérieur brut a progressé de 1,1 %** au premier semestre 1995 par rapport au premier semestre 1994, selon la Banque centrale. Mais le secteur privé a enregistré une récession de 2,6 %, alors que les activités pétrolières ont augmenté de 7,7 %. Les réserves en devises qui étaient de 12 milliards de dollars à la fin de 1994, sont tombées à 8,897 milliards à la fin de septembre 1995. – *(AFP.)*

■ **NATIONS UNIES : 500 millions de citadins** dans le monde sur 2,4 milliards sont sans logis ou mal-logés, selon un rapport de l'agence de l'habitat de l'ONU, publié dimanche 5 novembre. Leur nombre va considérablement augmenter avec la croissance des villes, qui abriteront 5 milliards de personnes en 2025. Les mauvaises conditions de vie urbaines seraient responsables de 10 millions de décès par an, mais les pauvres des villes sont mieux lotis sur le plan économique que ceux des campagnes. – *(AFP.)*



Ancien président du conseil italien M. Andreotti est accusé de meurtre

Il aurait commandité l'assassinat d'un journaliste

Déjà en procès à Palerme pour ses liens présumés avec la Mafia, l'ancien président du conseil italien et sénateur à vie Giulio Andreotti est maintenant accusé d'avoir commandité le meurtre de Mino Pecorelli, un journaliste qui enquêtait sur les financements occultes des partis politiques.

ROME
de notre correspondante

L'étau judiciaire se referme sur Giulio Andreotti : l'ex-président du conseil et sénateur à vie, actuellement en procès à Palerme où il est accusé d'« *association mafieuse* », va devoir affronter une nouvelle fois les tribunaux, pour une accusation plus grave encore, la plus grave jamais portée à l'encontre d'un ancien chef de gouvernement : avoir commandité l'assassinat du journaliste Mino Pecorelli, le 20 mars 1979 à Rome.

Après plus de cinq heures de délibérations, c'est en effet ce qu'a annoncé, dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 novembre, Sergio Materia, le juge pour les audiences préliminaires de Pérouse. La date de l'ouverture du procès a été fixée au 2 février prochain. Dans le box des accusés, à Pérouse, aux côtés de M. Andreotti comparaîtra son homme de confiance, l'ex-ministre et magistrat Claudio Vitalone. Parmi les autres accusés figure également trois chefs mafieux de premier plan : Tano Badalamenti, Pippo Calo et Michelangelo La Barbera.

« L'affaire Pecorelli », c'est l'histoire de ce journaliste fouineur et bien renseigné, Carmine « Mino » Pecorelli. Ancien de la loge maçonnique « P2 », un pouvoir parallèle qui a gangréné longtemps l'Italie, il était aussi proche des services secrets qui alimentaient en nouvelles sa revue *O. P.*

Cet homme, qui prenait beaucoup de risques sans peut-être vraiment les calculer, sera retrouvé mort, le 20 mars 1979, assassiné de quatre balles de revolver dans sa voiture. Les soupçons, les pistes n'ont pas manqué : Pecorelli naviguait trop souvent en eau trouble pour ne pas avoir d'ennemis, mais aucune n'aboutira.

Il faudra attendre, il y a quelques mois, les révélations du plus célèbres des « *repentis* » de la Mafia, Tommaso Buscetta, pour que l'enquête sorte de l'oubli. Ce dernier expliquera aux juges de Palerme qu'il s'agissait en fait d'un crime mafieux. Les tueurs, appartenant à la « bande de la Magliana », des criminels de la banlieue romaine sous protection mafieuse, ont été recrutés par les deux « Boss » Badalamenti et Bontate. Pourquoi ? Pour « *faire une faveur* » à Giulio Andreotti, qui passait alors pour le protecteur politique de Cosa Nostra, explique le « repenti ». Faveur qui aurait été demandée par les cousins Salvo, qui servaient en quelque sorte de charnières entre les milieux politiques démocrates-chrétiens palermitains et la Mafia.

L'affaire prit alors un tour nouveau. Cela ne fait, en effet, aucun doute que Mino Pecorelli ait pu être gênant pour Giulio Andreotti. Le journaliste enquêtait sur des financements occultes du courant mené par Andreotti dans les années 70 qui auraient fini dans des affaires douteuses. De même, comme certains le prétendent, Mino Pecorelli aurait eu connaissance, à travers le général de carabiniers Carlo Alberto Dalla Chiesa, assassiné plus tard à Palerme, des carnets écrits en captivité par Aldo Moro, le dirigeant démocrate-chrétien tué par les Brigades rouges en 1978. Dans ces carnets, certains passages auraient pu être très compromettants pour M. Andreotti.

Le journaliste a-t-il voulu faire du chantage, ou exercer des pressions, au point de devenir par trop gênant et d'être supprimé ? Les juges ont estimé que cette hypothèse était vraisemblable et que les témoignages étaient assez lourds à l'encontre de Giulio Andreotti et de son fidèle entre les fidèles, Claudio Vitalone, pour qu'il y ait procès. L'ancien président du conseil nie avec la dernière énergie ; « *C'est une histoire tout aussi hallucinante que celle de mes liens supposés avec la Mafia.* »

Marie-Claude Decamps

Deux députés de Forza Italia sous enquête judiciaire

Accusés de complicité avec la Mafia, deux députés de Forza Italia ont été placés, samedi 4 novembre, sous enquête. Le parquet de Cosenza, en Calabre, a décidé d'ouvrir une information à l'encontre de Vittorio Sgarbi et Tiziana Maiolo, respectivement président des commissions de la culture et de la justice du Parlement. Selon Franco Pino, un repenti, ces deux députés se seraient engagés, en échange de voix assurées par la mafia calabraise (la N'Dranghetta), à dénigrer au Parlement le travail des enquêteurs et des magistrats anti-Mafia. Vittorio Sgarbi s'en prenait ainsi chaque jour aux magistrats dans une tribune libre virulente diffusée par la chaîne de télévision Cinque, du groupe Berlusconi, ce qui lui a déjà valu plusieurs plaintes en diffamation. – *(AFP.)*

L'archevêque de Barcelone est soupçonné d'avoir blanchi de l'argent

L'épiscopat espagnol soutient Mgr Carles, poursuivi par la justice italienne. Le prélat, mis en cause par un financier lié à la Mafia, continue de clamer son innocence

MADRID
de notre correspondant

Une enquête anti-Mafia en Italie vient de rejaillir de façon inattendue de l'autre côté de la Méditerranée, éclaboussant une personnalité jusqu'à présent au-dessus de tout soupçon, l'archevêque de Barcelone, Ricard Maria Carles. Les accusations qui mêlent le nom de l'archevêque à un réseau de blanchiment d'argent sale sont suffisamment embarrassantes pour qu'il ait estimé utile de se justifier. Dans un bulletin paroissial diffusé à 80 000 exemplaires dimanche 5 novembre dans les différents diocèses de Catalogne, il écrit : « *Je peux affirmer en toute vérité, et j'espère être cru, que je n'ai absolument aucun lien avec cette filière dans laquelle on veut m'impliquer.* »

Cela fait néanmoins la troisième fois en une semaine que le prélat clame son innocence. Cette fois Mgr Carles la revendique d'une façon formelle à l'intention des centaines de milliers de chrétiens qui vivent sous sa tutelle. Et pourtant la rumeur continue et la justice italienne insiste. Elle veut interroger ce haut dignitaire de l'Eglise pour savoir ce qu'il a à répondre contre les accusations formulées à son encontre.

Ricard Maria Carles est désigné par un financier milanais du nom de Riccardo Marocco comme ayant été le garant d'une opération de blanchiment d'argent provenant d'un trafic de diamants et d'or découverte le 14 octobre et dans laquelle vingt et une personnes ont déjà été identifiées.

Cette affaire mise au jour à Naples porterait sur 8 milliards de pesetas (320 millions de francs) et ne serait qu'une partie d'un trafic portant également sur des armes et du matériel radioactif.

Lors d'une conversation téléphonique enregistrée le 5 juin 1994 avec son amie Solange Vercruysse, de nationalité belge, Riccardo Marocco avait nommément mis en cause le cardinal-archevêque. Depuis son arrestation, le Milanais, qu'on soupçonne d'ête lié à la Mafia, a décidé de tout dire. Il aurait notamment accusé Mgr Carles d'avoir utilisé, pour effectuer le blanchiment, les services de l'Institut des œuvres de la religion (IOR).

Cette institution financière du Vatican avait été mise en cause dans le scandale du Banco Ambrosiano au début des années 80, à l'époque où elle était dirigée par Mgr Paul Marcinkus.

Quelle valeur accorder aux propos de ce repenti ? Le procureur Alfredo Ormanni, de la localité de Torre Annunziata, près de Naples, a en tout cas pris ses déclarations au sérieux et a demandé une commission rogatoire internationale afin de savoir ce que le haut dignitaire de l'Eglise catalane avait à dire. Il est prêt pour cela à se déplacer à Barcelone.

« *Une conversation entre deux délinquants ne peut pas être suffisante pour mettre en cause la personne de l'archevêque de Barcelone* », a déclaré le prélat, âgé de soixante-neuf ans, dans un entretien au *Corriere della sera*. « *Si j'étais un curé ou l'évêque d'une petite ville, personne ne m'aurait accusé de rien* », est convaincu Mgr Carles.

Les autres évêques espagnols, avec à leur tête le président de la conférence épiscopale, Elias Yanes, ont volé au secours de leur collègue, persuadés de sa « *totale innocence* ».

Michel Bole-Richard

Un nouveau dirigeant des Grapo arrêté

La vaste opération de police menée en Espagne depuis le vendredi 3 novembre contre les Grapo (Groupes révolutionnaires antifascistes du premier octobre) continue de porter ses fruits. Un nouveau dirigeant de cette organisation, José Ortin, a été arrêté à Valence et deux caches d'explosifs ont été découvertes dans les environs de Barcelone. Mais le chef de ce groupuscule, Fernando Silva Sande, reste introuvable.

De même, il n'y aucune trace de Publio Cordon, dirigeant d'une société d'assurances de Saragosse, et qui avait été enlevé par les Grapo le 27 juin. La camionnette utilisée lors de son rapt a été retrouvée et les personnes appréhendées assurent que Publio Cordon a bien été relâché, il y a un peu plus d'un mois, après qu'une rançon de 390 millions de pesetas (16 millions de francs) eut été payée à Paris.

FINANCES PUBLIQUES Les initiatives de la commission des finances de l'Assemblée nationale, visant à réduire de 2 milliards de francs les dépenses de l'Etat, ont mis le gouvernement dans l'embarras. Les ministres sont invités, depuis le 31 octobre, à accepter la négociation souhaitée par la commission. ● LES « COUPES » opérées par les amendements parlementaires ne se montent au total, pour les treize ministères examinés jusqu'à maintenant, qu'à 309 millions de francs sur les 2 milliards annoncés. En outre, le Sénat ne paraît pas décidé à suivre les députés. ● L'ÉLABORATION des amendements est soupçonnée par certains députés de devoir beaucoup aux « experts » du ministère de l'économie et des finances, qui chercheraient ainsi à obtenir, en « appel », une révision des arbitrages qui leur avaient été défavorables lors de la préparation du budget durant l'été.

Le gouvernement tente de reprendre le contrôle du débat budgétaire

Les initiatives des députés, visant à réduire les dépenses de 2 milliards de francs, sont dans la ligne des engagements pris par Jacques Chirac et Alain Juppé, mais remettent en question les arbitrages rendus par le premier ministre

DEPUIS DEUX SEMAINES, la discussion budgétaire donne lieu à un surprenant psychodrame. Tout aurait dû, pourtant, se passer sans anicroche. Jacques Chirac n'avait-il pas, dans son message au Parlement, le 19 mai, souhaité que *« la maîtrise de nos finances publiques soit placée sous le contrôle du Parlement qui, historiquement, avait trouvé dans cette mission sa première raison d'être »* ? Et le premier ministre, Alain Juppé, avait déclaré aux parlementaires de la majorité, le 20 septembre : *« Ce budget n'est pas immuable ; il est perfectible. Je souhaite que la discussion parlementaire nous permette, tous ensemble, majorité et gouvernement solidaires, de l'améliorer là où il peut l'être. »*

La commission des finances de l'Assemblée nationale est donc tout à fait dans la note lorsque, le 12 octobre, elle adopte un amendement présenté par Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges) visant à réduire de 4 milliards de francs les dépenses de l'Etat. Lorsque l'article d'équilibre, qui fixe le montant global des dépenses et des recettes du budget, vient en discussion en séance publique, le 21 octobre, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, salue la *« démarche courageuse et clairvoyante »* des députés et donne son accord à un amendement de compromis de la commission des finances, visant à trouver non plus 4 milliards, mais seulement 2 milliards de francs d'économies.

Derrière cette solidarité de façade, un malentendu s'installe. Fort de l'accord du gouvernement, M. Thomas comprend que le premier ministre fera le nécessaire pour que les ministres acceptent les coupes proposées par l'Assemblée, grâce à *« un dialogue fructueux, utile, progressif et concret »*. La réponse de M. Arthuis est évasive. *« Il vous appartiendra,* dit-il, *pendant les quatre semaines à venir, de faire partager vos convictions aux ministres concernés, auxquels le premier ministre, de son côté, demandera d'être attentifs à vos propositions. »*

L'AGACEMENT DES CHIRAQUIENS

Dès l'origine, donc, chacun est tenté de renvoyer la balle à l'autre. C'est encore plus évident à partir du 24 octobre, lorsque les députés entament la discussion des budgets des ministères. Ce jour-là, en effet, un premier « couac » sérieux se produit lors de la réunion du groupe RPR. Derrière ces initiatives intempestives de la commission des finances, les députés chiraquiens et le président du groupe, Michel Péricard, soupçonnent l'UDF de vouloir se distinguer, voire mettre le gouvernement en difficulté.

Quelques jours plus tôt déjà, persuadés que les « balladuriens » tentaient une démonstration de force, les chiraquiens avaient réagi très vivement à l'amendement défendu par Nicolas Sarkozy à propos de l'assurance-vie. La personnalité et le comportement de M. Thomas en agacent plus d'un ; on commence à murmurer que l'ancien trésorier du Parti républicain, mis en examen dans le cadre de l'affaire du financement de son parti, n'est pas le mieux placé pour donner des leçons de rigueur... Le 24 octobre, le groupe RPR décide d'enrayer la croisade des « rigoristes » en « sanctuarisant » quatre budgets – ceux de la justice, de l'intérieur, de la culture et de la recherche –, pour lesquels il n'acceptera aucune réduction de crédits.

Du coup, la résistance s'organise chez les ministres, qui admettent la nécessité de réduire les déficits, à condition que cela commence par le voisin. Surpris de voir ainsi mis en question des arbitrages qu'il pensait acquis depuis l'été, chacun défend pied à pied les crédits de son secteur, conteste le bien-fondé de ces « coupes aveugles » et s'assure, le plus souvent, du renfort des rapporteurs des commissions saisies pour avis.

Pendant plusieurs jours, on assiste à un cafouillage général. M. Thomas lui-même admet que *« la machine s'est mise à gripper »*. Il est vrai que l'attitude de Matignon ne dissipe pas la confusion. Jusqu'aux derniers jours d'octobre, tout se passe comme si les services du premier ministre et ceux du ministre de l'économie voulaient laisser les députés se débrouiller de la situation qu'ils ont créée. Philippe Séguin est le premier à réagir devant le risque de discrédit, aussi bien pour l'exécutif que pour le Parlement. Le 26 octobre, il invite fortement le gouvernement à *« arbitrer clairement et définitivement sur l'affectation de la part des 2 milliards de francs d'économies qui restent à affecter »*.



NÉGOCIATIONS EN COULISSES

Entre-temps, le président de la République, lors de son intervention télévisée du 26 octobre, a fait de la réduction des déficits publics l'objectif principal du gouvernement. Le premier ministre, de son côté, a compris qu'il est devenu urgent de mettre un terme à l'imbroglio parlementaire. L'affaire est tranchée lors de la réunion du conseil des ministres le 31 octobre : non seulement il est décidé que le gouvernement proposera, en fin de discussion budgétaire, une seconde délibération permettant de faire adopter les réductions de crédits nécessaires pour atteindre les 2 milliards de francs prévus, mais des consignes claires sont enfin données aux ministres dont les budgets vont venir en discussion pour qu'ils jouent sérieusement le jeu avec la commission des finances.

Le jour même se met en place, pour l'examen du budget du ministère du travail, un dispositif original : dans les coulisses du Palais-Bourbon, tout le monde – « budgétaires » de Bercy, membres du cabinet de Jacques Barrot, membres de la commission des finances, rapporteurs pour avis – s'assoit à la table de négociation pour parvenir à un accord sur les économies possibles. Cela n'empêche pas quelques grincements de dents : M. Barrot dénonce les *« errements de la direction du budget »* et, deux jours plus tard, Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, menace de supprimer des aides à l'aménagement foncier pour compenser les économies voulues par la commission des finances.

Chacun accepte désormais les coupes budgétaires proposées, mais en maugréant devant le caractère un peu dérisoire de l'exercice : au moment où les députés ont le plus grand mal à réduire les dépenses de 2 milliards de francs, les services de Bercy sont en train de préparer l'annulation de... 20 milliards de francs de crédits au budget 1995.

Gérard Courtois, Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

COMMENTAIRE

CONTRAINTE CONSTITUTIONNELLE

A première vue, le charivari de la discussion budgétaire frise le ridicule. Depuis deux semaines, le gouvernement et sa majorité pinaillent et se chamaillent pour réduire les dépenses de l'Etat de 2 milliards de francs en 1996. Quand le montant total du projet de budget est de plus de 1 500 milliards de francs, et le montant du déficit affiché de 290 milliards, l'exercice paraît totalement vain.

Il l'est doublement si l'on admet – comme le font beaucoup dans les couloirs du Palais-Bourbon ou dans les allées du pouvoir – qu'il s'agit d'un « coup » politique, d'une initiative lancée par quelques trublions de l'UDF – libéraux partisans du « moins d'Etat », au coude à coude avec les balladuriens – pour souligner les contradictions de la politique économique du gouvernement, écartelé entre promesses et réalité.

Pourtant, la commission des finances de l'Assemblée nationale a bousculé bien des habitudes. Elle n'a pas hésité, pour la première fois, à inverser le rituel de la discussion budgétaire et à mettre en cause une routine dépensière qui réunissait, dans un même élan, les députés et les ministres. Bref, sans craindre d'être accusée de faire le « sale boulot » de régulation budgétaire – habituellement réservé aux services de Bercy –, elle a refusé d'être une simple chambre d'enregistrement.

Belle ambition, mais modeste résultat puisque les députés ont été contraints d'attendre que l'Hôtel Matignon donne des consignes fermes pour que les ministres acceptent de réduire un tant soit peu leur budget.

Œuvre de longue haleine, la revalorisation du Parlement ne nécessite pas seulement de se doter de moyens de contrôle et d'expertise qui font actuellement défaut à l'Assemblée nationale, ni d'inventer des procédures de concertation qui, à l'évidence, n'étaient pas prévues. Elle suppose, surtout, de prendre l'exacte mesure du rapport de forces inégal entre l'exécutif et le législatif, tels que les définit la Constitution de la Ve République.

G. C.

Le projet oublié du « grand audit »

Dans son discours-programme du 17 février à la porte de Versailles, à Paris, Jacques Chirac s'était élevé contre *« un Etat qui dépense toujours plus, sans jamais évaluer l'efficacité de ses dépenses »*. Il ajoutait : *« Il faut donc maîtriser les dépenses publiques, non pas au moyen de coupes budgétaires aveugles, mais en engageant les réformes qui permettent de dépenser mieux. Dépenser mieux, cela veut dire s'intéresser à la productivité de la dépense publique. C'est évaluer nos politiques et avoir le courage de les réformer lorsque c'est nécessaire (...). Je demanderai au Parlement de procéder, en toute indépendance, avec le concours de la Cour des comptes, à un grand audit de l'ensemble des dépenses budgétaires, en particulier des services votés, pour éliminer les doubles emplois, les gaspillages et les dépenses inutiles. »* L'audit ainsi promis n'a pas vu le jour.

309 millions de francs seulement d'économies à mi-parcours

ALORS QUE LES DÉPUTÉS entament leur troisième semaine d'examen des crédits de chaque ministère, seuls 309 millions de francs d'économies supplémentaires ont été dégagés, soit 15 % des 2 milliards de francs de réduction de dépenses qu'ils entendent réaliser dans le projet de loi de finances pour 1996. La commission des finances et, au-delà d'elle, l'Assemblée ont donc pris un sérieux retard sur leur feuille de route, après l'adoption, entre le 24 octobre et le 3 novembre, des crédits de treize ministères sur vingt-quatre.

Quatre budgets n'ont subi aucune réduction de crédits, lors de leur adoption par les députés : trois d'entre eux – la justice, la culture et l'intérieur – avaient à l'avance été décrétés intouchables par les députés RPR ; le budget des PME, du commerce et de l'artisanat, sur lequel la commission des finances avait prévu 10 millions de francs d'économies, est également parvenu à s'en sortir indemne. Cinq ministères – l'aménagement du territoire, la santé, les technologies de l'information et La Poste, les DOM-TOM, l'intégration et la ville – se sont partiellement inclinés devant les exigences de la commission des finances. Jusqu'à présent, seuls quatre budgets ont été amputés de la somme requise : il s'agit de la solidarité entre les générations, du travail, de l'agriculture et, enfin, des services du premier ministre, dont les crédits, cas unique, ont été amputés de 55 millions de francs alors que la commission des finances ne réclamait à l'origine que 13 millions...

Pour tenir son objectif, la commission avait présenté, pour ces treize budgets, des amendements représentant une économie cumulée de 918,96 millions de francs. Avec 309 millions effectivement votés, on est donc loin du compte. Même si les treize ministères déjà examinés ne représentent que 27 % de la masse totale du projet de budget. Et même s'il reste, parmi les onze budgets encore à discuter, ceux des deux ministères les plus gourmands en crédits, celui de l'éducation (346,2 milliards de francs avec l'enseignement supérieur et la recherche) et celui de la défense (241,4 milliards).

On estime donc, du côté du gouvernement comme de la commission des finances, que l'Assemblée atteindra, au mieux, au bout du compte, 1 milliard de francs d'économies par rapport au projet de budget. Comme il l'a annoncé, le gouvernement devra donc proposer, par amendements discutés en deuxième délibération, le 15 novembre, environde de 1 milliard de francs de réductions supplémentaires de dépenses pour atteindre la « barre » des 2 milliards de francs.

C. M.

La main de « Bercy » derrière les initiatives des députés

« LES "BUDGÉTAIRES" de Bercy ont réussi à récupérer des arbitrages qu'ils avaient perdus, à la fin de l'été, lors de l'emballage final du projet de budget. C'est évident et c'est normal. » Dressé par un ancien ministre d'Edouard Balladur qui a retrouvé, en septembre, son siège à l'Assemblée, ce constat est partagé par bon nombre de ministres invités à tailler un peu plus dans leurs dépenses depuis le début de la discussion budgétaire.

La réalité, toutefois, est plus complexe. Dès le départ, Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges) ne s'est pas vraiment caché d'avoir testé, auprès des experts du ministère du budget et avec l'aval de François d'Aubert (UDF-PR), secrétaire d'Etat, la « faisabilité » de son amendement initial de réduction de 4 milliards de francs des dépenses de l'Etat. A la commission des finances de l'Assemblée, on estime cependant que, si le ministère du budget a été consulté, c'est davantage sur les masses que sur les imputations précises. D'ailleurs, comme le souligne l'un des rapporteurs spéciaux, Bernard Carayon (RPR), quoi de plus naturel que les parlementaires d'une part, la direction du budget de l'autre, *« cherchent à partager leurs informations »* ?

Il reste qu'en remettant en question les arbitrages budgétaires rendus par le premier ministre en septembre, l'initiative de la commission des finances a fait naître bien des soupçons. Tel conseiller de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, assure que certains des amendements de la commission correspondaient exactement à des crédits qui avaient fait l'objet de discussions acharnées durant l'été.

AMENDEMENTS « PERTURBANTS »

Tel autre, plus nuancé, estime qu'il y a sans doute eu un travail de « validation » par Bercy, mais sur les grandes masses, pas sur le détail des économies possibles. D'autres amendements étaient clairement d'origine parlementaire, comme celui visant à supprimer des créations de postes pour la Bibliothèque de France, qui n'avait pas donné lieu à débat dans le cadre de la préparation du budget.

Au ministère de la santé, Christian Bechon, directeur du cabinet d'Elisabeth Hubert, affirme qu'il conservera un *« souvenir ému »* de cette discussion budgétaire et, notamment, de ces *« amendements Thomas extrêmement perturbants »*, dont il dit avoir eu connaissance *« le matin même »* de leur discussion en séance. Lors de la préparation du budget, seuls *« deux ou trois chapitres sur vingt ou trente »* avaient, selon M. Bechon, nécessité l'arbitrage de Matignon. Parmi ceux-ci, figurait notamment l'augmentation des crédits en faveur de la lutte contre la toxicomanie.

Départageant le ministère de la santé et les services du budget, Matignon avait fixé à 50 millions de francs ces dépenses nouvelles. Or, le 26 octobre, lors de l'examen des crédits de la santé, un amendement du rapporteur général, Philippe Auberger (RPR), et de M. Thomas visait, précisément, à réduire de 50 millions de francs cette ligne budgétaire. M. Bechon persiste cependant à y voir la traduction d'une *« conviction personnelle »* des auteurs de l'amendement, plutôt que l'effet d'une *« manipulation de Bercy »*.

G. C.

Le Sénat se méfie des audaces de l'Assemblée

FIDÈLE à sa réputation de sagesse, le Sénat ne semble aucunement disposé à partager les ardeurs réformatrices de l'Assemblée nationale. Il suffit, pour s'en convaincre, d'entendre Christian Poncelet, président (RPR) de la commission des finances, et Alain Lambert (Un. centr.), rapporteur général du budget, commenter la tournure prise par la discussion budgétaire.

Diplomate, M. Poncelet veut bien admettre que le Parlement est *« dans son rôle »* lorsqu'il suggère de réduire les dépenses, mais c'est pour mieux contester la méthode employée. *« Le Parlement,* estime le sénateur des Vosges, *n'a pas à faire de telles propositions alors que les lettres de "cadrage" ont déjà été envoyées. Cela revient à montrer que les ministres ne sont pas compétents. »* Il en conclut que le gouvernement *« n'aurait pas dû »* accepter cette réduction de 2 milliards de francs. *« Une fois qu'il l'avait acceptée, il fallait qu'il prenne l'engagement de diminuer les crédits en conséquence »*, poursuit-il.

De son côté, M. Lambert conteste jusqu'au bien-fondé des objectifs poursuivis par la commission des finances de l'Assemblée nationale. *« Si le Parlement se substitue au gouvernement pour procéder à des économies, on est dans une autre Constitution : sous la Ve République, ce n'est pas le Parlement qui propose le budget »*, observe-t-il.

L'EXEMPLE AMÉRICAIN

Quant à la proposition de loi visant à créer un office d'évaluation des politiques publiques, réclamé à cor et à cri par les députés en mal de moyens d'expertise et d'arbitrage, elle suscite fort peu d'enthousiasme auprès des deux membres les plus éminents de la commission des finances du Sénat, après avoir été jugée *« inutile »* par Jacques Larché, président (RPR) de sa commission des lois.

Selon M. Lambert, la mission d'évaluation dévolue à un tel office ne pourrait concerner, en tout état de cause, que les propositions émises par les parlementaires. *« Je ne crois pas que la création d'un outil de contestation de l'exécutif soit raisonnable »*, souligne-t-il avant de s'exclamer : *« On n'est pas aux Etats-Unis ! »* Quand bien même il conviendrait pour le Parlement de se doter de nouveaux moyens permettant l'évaluation de ses propres propositions, M. Lambert n'est pas persuadé que la création d'un office soit préférable à un renforcement des pouvoirs des commissions. M. Poncelet semble partager cet avis lorsqu'il déclare : *« Je ne comprends pas que, dans une période de restrictions budgétaires, on s'efforce de créer une structure nouvelle. »* Le sénateur des Vosges retourne ainsi l'argument de la recherche d'économies, invoqué par les défenseurs de cet office...

Adoptée en juillet à l'Assemblée nationale, la proposition de loi visant à créer l'office attend toujours d'être examinée au Sénat. *« Le gouvernement nous harcèle pour qu'on en discute entre le budget et le collectif »*, précise M. Lambert, qui ne voit pas d'un bon œil une telle précipitation. Le gouvernement semble toutefois décidé à inscrire l'examen de ce texte à l'ordre du jour du Sénat, à la mi-décembre, après la discussion budgétaire.

J.-B. de M.



M. Hollande (PS) critique le « chiraquisme nouvelle manière »

« ON SERA PRÊT, le moment venu, à la date convenue, à proposer aux Français non pas forcément ce qui peut les faire rêver, mais ce qui peut constituer une alternative à la politique qui est menée aujourd'hui », a affirmé François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, dimanche 5 novembre au « Grand Jury RTL-*Le Monde* ». Aux *« désespérés de l'alternance »*, M. Hollande a assuré que les socialistes n'entendaient pas gouverner *« comme* [nous] *l'avons fait dans le passé, c'est-à-dire seuls »*. Revenant sur le dernier entretien télévisé de Jacques Chirac, M. Hollande a déclaré : *« Je reconnais à l'intervention du président de la République le mérite d'avoir clarifié la ligne qui va être la sienne pendant deux ans. (...) On sait maintenant ce qu'est le chiraquisme nouvelle manière : c'est le balladurisme sans Balladur. »* Critiquant les propos d'Eric Raoult, ministre chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, sur un *« plan vigi-casseurs »* dans les banlieues, M. Hollande a estimé qu'il devait être *« le principal destinataire »* de son appel au calme, lui conseillant un plan *« vigi-gaffeur »*.

Manifestation à Vannes contre le transfert d'un régiment à Poitiers

QUELQUE SIX MILLE PERSONNES ont manifesté, samedi 4 novembre, à Vannes (Morbihan), à l'appel du maire (UDF), Jean-Pierre Pavec, pour demander le maintien dans la ville du régiment d'infanterie de chars de marine, qui doit rejoindre Poitiers en juin 1996. Jean-Yves Le Drian, maire (PS) de Lorient et ancien secrétaire d'Etat à la mer, est venu apporter son soutien à son homologue de Vannes.

Jeudi, c'est à bord d'un TGV spécialement affrété que cinq cents Lorientais doivent se rendre à Paris pour manifester devant le ministère de la défense. Le report de la construction des frégates 5 et 6, de type La Fayette, destinées à la marine nationale française, a de lourdes conséquences sur la vingtaine d'entreprises sous-traitantes de la direction des constructions navales de Lorient. Selon l'union patronale et les syndicats, qui organiseront, jeudi, une opération « ville morte », 1 200 emplois risquent d'être supprimés en 1996 et 1997 dans ces entreprises. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **MONNAIE UNIQUE : Henri Emmanuelli**, ancien premier secrétaire du Parti socialiste, a dénoncé, dimanche 5 novembre, au « Forum Radio-J », *« la victoire totale du monétarisme »* après la confirmation par Jacques Chirac du choix de la rigueur. *« Si j'avais le choix entre les critères de Maastricht et une catastrophe sur le plan social, je choisirais de sacrifier les critères de Maastricht sans hésitation »*, a-t-il ajouté, avant d'estimer que, *« si c'est M. Trichet qui doit porter un jugement sur ce qu'est la monnaie, les taux, sur ce qu'est le déficit budgétaire et les mesures fiscales, alors ce n'est pas la peine qu'on fasse une campagne électorale pour élire le président de la République »*.

■ **UDF : François Léotard**, président du Parti républicain, plaide, dans un entretien publié le 5 novembre par *Le Journal du dimanche*, pour *« une UDF forte, animée par une génération nouvelle rejetant toute querelle de personnes »*. *« Aujourd'hui, ma préoccupation, et c'est aussi celle de François Bayrou et de tous les chefs des composantes de la confédération, est de faire fonctionner correctement l'UDF : à travers un exécutif plus collégial, une organisation plus démocratique, des votes et des procédures »*, ajoute M. Léotard, pour qui *« il ne s'agit pas de préparer les prochaines présidentielles en désignant tel ou tel candidat pour l'UDF »*, mais les élections législatives de 1998.

■ **RIGUEUR : une majorité de Français** (55 %) approuvent les nouvelles orientations économiques de Jacques Chirac mais doutent, dans la même proportion, de sa capacité à réduire les déficits, selon un sondage CSA publié lundi 6 novembre par *La Tribune*. Cette enquête a été réalisée du 31 octobre au 3 novembre auprès d'un échantillon de 1 004 personnes.

■ **CID-UNATI : Jacques Gerbault** a été élu, dimanche 5 novembre à Issoire (Puy-de-Dôme), président du CID-UNATI. Cet ancien boucher-charcutier originaire d'Egletons en Corrèze, aujourd'hui consultant d'entreprise à La Tour-du-Pin (Isère), ne cache pas son ambition de placer le CID-UNATI dans la galaxie des organisations avec lesquelles le gouvernement doit compter. Il envisage notamment une grève de la perception de la TVA. – *(Corresp.)*

■ **COMMERÇANTS : Pierre Poujade**, fondateur de l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA) dans les années 50, a suggéré, dans un entretien publié le 5 novembre par *Le Journal du dimanche*, la réunion d'*« un petit Grenelle pour les artisans et les petits commerçants »*, sur le modèle de la conférence réunie en juin 1968 entre le gouvernement et les organisations syndicales et patronales. *« Je n'accuse pas encore le gouvernement Juppé, (...) mais il n'a plus de temps à perdre. Je dis aux ministres : ouvrez les yeux, vous êtes assis sur un baril de poudre ! »*, explique M. Poujade.

■ **MUTUALITÉ : Jean-Pierre Davant**, président de la Fédération nationale de la Mutualité française, s'est déclaré hostile à une éventuelle instauration d'un forfait non remboursable de 5 ou 10 francs sur les feuilles de soins, un projet étudié par le gouvernement dans le cadre de son plan de sauvetage de la sécurité sociale. *« Nous avons le taux de couverture le plus bas d'Europe. Si on met en place une franchise ou un ticket modérateur d'ordre public, on accroît encore la baisse des remboursements »*, a expliqué M. Davant, jeudi 2 novembre, dans une déclaration à l'AFP.

■ **ILE-DE-FRANCE : le prochain budget** du conseil régional d'Ile-de-France ne sera pas en augmentation par rapport au précédent, l'exercice 1996 devant même repasser en deçà de 14 milliards de francs. Cette baisse est due essentiellement aux mauvaises rentrées de la fiscalité indirecte. Les orientations budgétaires seront soumises aux élus à la mi-décembre.

■ **AGRICULTURE : le premier ministre**, Alain Juppé, devait présider, lundi 6 novembre, la signature de la charte nationale de l'installation des jeunes agriculteurs à Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais), en remplacement du président Jacques Chirac, parti aux obsèques d'Yitzhak Rabin.

■ **TERRORISME : le maire de Lille**, Pierre Mauroy, s'est rendu, dimanche 5 novembre, sur le marché de Wazemmes, où, selon les enquêteurs, une bombe devait être déposée le même jour par des terroristes. *« Il faut lutter sur tous les fronts contre les fanatismes et ceux qui font œuvre de mort »*, a affirmé l'ancien premier ministre pour expliquer le sens de sa démarche.

Une élection cantonale partielle

MARNE

Canton de Reims-9 (1er tour).

I., 12 420 ; V., 3 095 ; 75,08 % ; E., 3 048.

Jean-Claude Laval, PS, 957 (31,39 %) ; Laurent Marchwant, div.d. sout. RPR et UDF, 955 (31,33 %) ; Jean-Claude Fauquet, FN, 491 (16,10 %) ; Monique Foulard, PC, 371 (12,17 %) ; Viviane Orban, Verts, 101 (3,31 %) ; Pascal Lelong, div. g., 79 (2,59 %) ; Henri Baetche, div. d., 94 (3,08 %)... BALLOTTAGE

[Jean-Claude Laval, premier secrétaire de la fédération socialiste de la Marne, et ancien conseiller général du canton de Reims-9 de 1982 à 1992, devance de deux voix le candidat de la majorité, Laurent Marchwant. Le fort taux d'abstention et le partage des voix entre les candidats de gauche et de droite présage d'un second tour très ouvert pour élire le successeur du RPR Gilles Ferreira, décédé.

22 mars 1992 : I., 11 397 ; V., 6 423 ; A., 43,64 % ; E., 6 168 ; Gilles Ferreira, RPR, 1 714 (27,78 %) ; Jean-Claude Laval, c. s., PS, 1 272 (20,62 %) ; Jean-Michel La Rosa, FN, 916 (14,85 %) ; Claude Lamblin, PC, 812 (13,16 %) ; Gérard Crouzet, Verts, 642 (10,40 %) ; François Legrand, écol., 575 (9,32 %) ; Henri Baetche, div.d., 237 (3,84 %).]

« Présent », quotidien proche du Front national, participera à la Fête du livre de Toulon

La municipalité FN avait menacé de suspendre cette manifestation en cas de refus des organisateurs

Au terme d'un mois de tractations, un *modus vivendi* a été trouvé entre la municipalité Front national de Toulon et les libraires de la ville sur la participation de *Présent*, quotidien proche du parti d'extrême droite, à la Fête du livre du 24 au 26 novembre. Cette présence était réprouvée au départ par les cinq libraires de la ville qui, jusqu'à présent, avaient la pleine maîtrise du choix des éditeurs et des auteurs.

TOULON
de notre correspondant

Lors d'une première réunion en octobre; pour l'organisation de la 14e édition de cette Fête du livre qui avait accueilli l'an dernier 130 000 visiteurs autour de 180 auteurs, Louis Soccoja, adjoint au maire de Toulon à la culture, avait fait savoir que la municipalité souhaitait voir des auteurs proches du Front national y participer. Les libraires avaient alors refusé de les accueillir sur leurs stands. L'élu, qui souhaitait que les auteurs participants soient hébergés dans des hôtels gérés par des amis politiques de la municipalité, avait alors menacé de suspendre purement et simplement cette manifestation dont le financement 2 millions de francs) est assuré par la Ville.

Le 2 novembre, lors d'une seconde réunion, un *modus vivendi* a été proposé par l'organisateur de la Fête du livre, Paul Constans (Act Public communication) et a reçu l'agrément général : un stand sera dévolu à *Présent*, quotidien proche du FN, un autre à l'éditeur régional Plein Sud spécialisé dans la publication de livres-documents dont deux, hostiles à l'idéologie d'extrême droite, seront présents à cette manifestation. Si l'on ne connaît pas encore la liste exhaustive des invités de *Présent*, on avance les noms de Jean Madiran, exégète de Maurras et directeur politique de ce quotidien, Yves Daoudal, rédacteur en chef de la revue intégriste *La Pensée catholique*, Alain Sanders qui, dans *Présent*, préconisait d'*« expulser les immigrés à la fourchette à escargot, cage d'escalier par cage d'escalier »* et Georges-Paul Wagner, monarchiste et membre du bureau politique du FN.

Depuis le 23 octobre, un autre royaliste, Serge de Beketch, ami de longue date de M. Le Chevallier, occupe les fonctions de directeur de la communication à la mairie de Toulon. Ancien directeur de la rédaction de *Minute*, celui-ci déclarait, mercredi 1er novembre, dans l'émission qu'il anime sur Radio-Courtoisie, *« Jean-Marie Le Chevallier m'a demandé de venir lui donner un coup de main pour essayer de redresser une situation médiatique catastrophique. Il a affronté la haine de journalistes pourris* (...) *qui ont le monopole sur la ville de Toulon. »* M. de Beketch s'est revendiqué *« royaliste catholique »* ayant *« beaucoup d'admiration pour Mussolini »*, avant de conclure : *« J'emmerde ceux qui ne sont pas de mon avis »*....

Dimanche 5 novembre, à la fête du quotidien communiste *La Marseillaise*, Robert Hue, secrétaire national du PCF, a expliqué qu'*« il n'y a aucune fatalité »* à la montée du Front national. Dénonçant vigoureusement l'attitude de M. Le Pen qui *« s'appuie sur l'inquiétude des Français (...) pour chercher à capter l'amertume de tous ceux qui ont le sentiment d'être abandonnés, trahis et dont l'avis n'est jamais pris en compte »*, il a déclaré que son parti *« est décidé à relever le défi que constitue la montée du FN »*.

José Lenzini

Affiches hostiles aux immigrés à Lens

Durant le week-end des 21 et 22 octobre, des affiches hostiles aux immigrés, signées du Front national local, avaient été placardées dans les rues de Lens et ses environs. *« Dans votre ville, seulement des Français et rien que des Français, le Front national peut vous aider »*, lisait-on sur l'une d'entre elles, tandis qu'une autre, plus directe, proclamait : *« Musulmans, barbaresques, Algériens... Tous dehors ! Refuser l'intégration de ces sauvages est un devoir national »*. A la suite de la plainte d'un particulier, un juge d'instruction de Béthune a mis en examen Me Wattez, avocat au barreau de Béthune, responsable local du FN, conseiller municipal de Lens, pour *« incitation à la haine raciale »*. Au lendemain de cette campagne, Me Wattez, sans nier formellement être l'auteur de ces affiches, avait déclaré avoir eu *« un coup de colère après l'attentat de la gare d'Orsay »*, tout en reconnaissant que *« l'amalgame est une chose terrible... »*. – (Corresp.)

JUSTICE Le procès de Christian Didier, cinquante et un ans, un marginal exalté qui a tué, le 8 juin 1993, l'ancien collaborateur René Bousquet de cinq balles de revolver, s'ouvre lundi 6 novembre devant la cour d'assises de Paris. Les débats devraient durer une semaine. ● LES AVOCATS de la défense comptent, à cette occasion, souligner les lenteurs de la justice dans le dossier Bousquet, inculpé de crimes contre l'humanité en 1991, et instruire le procès de celui qui fut secrétaire général de la police de Vichy en 1942-1943. Ce dernier avait supervisé la remise aux nazis de soixante mille juifs vivant en France. Il reste le symbole de la collaboration de la haute fonction publique. ● SERGE KLARSFELD, président de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, regrette, dans un entretien accordé au *Monde*, le geste de Christian Didier au moment où la justice s'apprêtait à juger René Bousquet.

Le procès de l'assassin de René Bousquet s'ouvre à Paris

En tirant cinq balles sur l'ancien chef de la police du régime de Vichy, Christian Didier, un marginal, a mis fin aux poursuites judiciaires visant l'ancien collaborateur. Ses avocats espèrent néanmoins pouvoir instruire à l'audience le procès « post mortem » de l'ancien haut fonctionnaire

L'ASSASSINAT fut des plus simples. René Bousquet, quatre-vingt-quatre ans, n'était pas protégé. « *Je suis arrivé vers 9 h 30 avenue Raphaël*, devait ensuite raconter Christian Didier. *J'ai sonné à l'interphone. J'ai dit à Bousquet que j'étais un fonctionnaire du ministre de l'intérieur et que je devais lui remettre une citation à comparaître pour un procès.* » L'ancien secrétaire général de la police de Vichy ne fit pas de difficultés : « *Bon... je vous ouvre... Je vous attends au sixième.* »

Quelques dizaines de secondes plus tard, Christian Didier sortait de sa sacoche un revolver à poudre noire. Les deux hommes se trouvaient côte à côte dans l'entrée de l'appartement. Didier fit feu une première fois. Bousquet, atteint au thorax, tenta de s'emparer de l'arme, traitant son assassin de « *salaud* ». Didier recula et tira encore à quatre reprises. Bousquet, plié, finit par s'effondrer.

Christian Didier s'enfuit en marchant, emprunta le métro et regagna son hôtel, aux Lilas (Seine-Saint-Denis). Il alerta quelques journalistes et les invita à le rejoindre. « *C'est moi qui ai tué cette ordure*, expliqua-t-il. *La justice n'a pas fait son travail. J'ai entendu parler du procès Bousquet pendant des années mais il n'a jamais eu lieu.* » Ultérieurement, il déclarera : « *J'ai commis cet acte sciemment, en deux phases : l'une humanitaire, l'autre qui est de rendre au divin ce qui appartient au divin.* » Sur le coup, son propos mêle les références à Rimbaud, Malraux, Kerouac, s'égare en de multiples digressions et invoque le « *souffle de Dieu* ». Il remet son « *message religieux* » aux journalistes présents, un texte intitulé « *SOS Spiritualité Monde* ».

JE DÉCLARE OUVERTES LES CÉRÉMONIES DU CINQUANTENAIRE DE L'ÉPURATION.

PESSIN

Sa conférence de presse à peine terminée, cet étrange « vengeur » venu la veille de Saint-Dié (Vosges), sa ville natale, était arrêté. Les caméras capteront cet instant : Christian Didier, en polo rouge rayé de blanc, consentant à se rendre sans difficulté dans sa chambre d'hôtel. De son crime revendiqué, il attend reconnaissance, applaudissements. Mais dès le lendemain il perçoit en prison la réprobation qui filtre et principalement celle de la communauté juive, dont il espérait les louanges.

Il renoue alors avec un état dépressif fréquent chez lui et une « subexcitation » plus ou moins délirante. Sa biographie révèle du reste une personnalité marquée par une forte attirance pour la théâtralisation et un goût constant pour les « *coups médiatiques* ». A deux reprises, en 1985 et 1986, il avait surgi brutalement sur des plateaux de télévision pour assurer la promotion de son roman, *La Ballade d'Early Bird*, publié à compte d'auteur. Durant la même période, il intervient aussi lors d'une cérémonie des Césars et traverse un terrain de football lors d'une rencontre internationale, toujours pour faire connaître son livre.

Il n'en faut pas plus pour transformer ce provincial RMiste en pseudo-vedette. Le voilà invité sur TF 1, dans l'émission « Choc », au rayon de la rubrique « Quand la télé rend fou », et sur Canal Plus. Cette notoriété attise son inclination pour le spectaculaire. Le 19 mai 1987, alors que Klaus Barbie doit être jugé quelques semaines plus tard, il parvient à s'introduire dans l'enceinte de sa prison, à Lyon, en se faisant passer pour un médecin. Il est porteur d'un cartable renfermant un revolver mais la sonnerie d'un portique de détection donne l'alerte. Arrêté, Christian Didier avoue avoir voulu s'approcher de l'ancien chef de la Gestapo pour le tuer. Il en est quitte pour quelques mois de détention.

PUNITION « DIVINE »

Deux ans plus tard, il escalade les grilles de l'Elysée. Il réussit même à pénétrer dans les salons du palais. Interpellé, il explique vouloir déposer à qui de droit un dossier sur Raoul Wallenberg, ce jeune diplomate suédois disparu en Union soviétique à la fin de la seconde guerre mondiale après avoir sauvé plusieurs dizaines de milliers de juifs en Hongrie. Son comportement lui vaut d'être placé quelques semaines dans un hôpital psychiatrique pour « *psychose paranoïaque sensitive* ».

Même si le diagnostic demande probablement à être nuancé, ce séjour s'inscrit dans une suite de traitements qui remonte à l'enfance. Les hommes de l'art relèvent chez lui un « *déséquilibre psychique ancien* ». Hospitalisé épisodiquement, soigné, traité, Christian Didier vit en compagnie de ses fantômes : rêves d'agression, phobies, activité délirante.

Est-il accessible dans ces conditions à une sanction pénale ? C'est la question que pose son juge d'instruction à un collège d'experts au lendemain de l'assassinat de René Bousquet. Au terme de plusieurs entretiens et d'un long travail, les docteurs Jean Martel et Michel Dubec répondent « oui ». Selon eux, Christian Didier ne se trouvait pas dans un état de démence au moment du crime. Sa personnalité, expliquent-ils, comporte des éléments pathologiques mais ne laisse pas apparaître d'anomalies mentales majeures. Le tableau clinique diagnostiqué correspond, écrivent-ils, au « *concept d'état limite* (borderline *des Anglo-Saxons)* ». Le rapport des experts psychiatres souligne explicitement que Christian Didier, après avoir échoué dans sa tentative d'assassinat de Barbie, a fort bien pu s'attendre à un nouvel échec. En a-t-il inconsciemment rêvé ? A-t-il imaginé un vieux collaborateur protégé, entouré de gardes du corps ? « *Dans cette hypothèse, on pourrait parler d'une "tentative manquée"* », écrivent les docteurs Martel et Dubec.

Mais Christian Didier entend visiblement réfuter cette version. Il compte bien échapper au discours psychiatrique pour donner à son crime le sens d'une punition « *divine* » et d'un substitut à une justice jugée inerte. Autrement dit, l'accusé et ses avocats considèrent que les débats autour de son geste doivent s'effacer au profit du procès *post-mortem* de Bousquet. Ainsi ont-ils cité comme témoins plusieurs anciens gardes des sceaux. La cour d'assises de Paris s'est donné une semaine pour examiner ce dossier et trancher.

L. G.

Trois avocats

La défense de Christian Didier est assurée depuis les premiers jours par Me Arnaud Montebourg, commis d'office par le bâtonnier de Paris. Ce jeune avocat de trente-trois ans s'est illustré ces derniers mois dans l'affaire de l'appartement parisien du premier ministre Alain Juppé, au nom de l'Association de défense des contribuables parisiens. Me Thierry Lévy, cinquante ans, l'a rejoint. Ce pénaliste a notamment défendu dans le passé Bernard Tapie et, plus récemment, Alain Boublil, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy au ministère de l'économie et des finances. Guy Bousquet, le fils de la victime, est représenté par Me Jacques Chanson, soixante et un ans, ancien membre du conseil de l'ordre des avocats de Paris. Volontiers partie civile, Me Chanson a souvent défendu les intérêts des adhérents de l'association SOS-Attentats.

Un appel à la clémence

Le conseil municipal de Saint-Dié, ville natale de Christian Didier, appelle à la clémence. Les élus de cette sous-préfecture vosgienne ont adopté, vendredi 3 novembre, un texte qui demande au jury de faire *« preuve de compréhension (...) à l'égard de celui qui a mis fin à l'existence du collaborateur des nazis René Bousquet »*. Saint-Dié indique *« désapprouver la justice privée »*, mais assure la cour d'assises de Paris que *« nombreux sont les Déodatiens qui sont prêts à comprendre le geste de Christian Didier et à accueillir celui-ci dans sa ville natale s'il recouvre la liberté »*.

Christian Pierret, maire (PS) de Saint-Dié, a déclaré : *« Ce n'est pas la défense de Christian Didier que nous assumons, c'est la volonté digne et grave d'empêcher qu'on efface l'Histoire, qu'on oublie le tribut payé par la région de Christian Didier à la barbarie nazie. »*

Serge Klarsfeld, avocat et historien

« Nous avons été privés d'un débat judiciaire exemplaire »

« Au lendemain de l'assassinat de René Bousquet, vous étiez tout à la fois scandalisé et apaisé. Deux ans après les faits, quel est votre état d'esprit ?

– Exactement le même. Scandalisé parce qu'un tel assassinat ne se justifie pas dans un Etat de droit. Apaisé parce que j'ai fait tout ce que je pouvais faire. L'essentiel a été acquis : il existe un réquisitoire définitif, une pièce de justice précise qui constitue une prise de position de la justice française. L'affaire est jugée dans l'opinion : Bousquet est condamné.

» Il n'empêche que je regrette beaucoup que le procès de Bousquet n'ait pas pu avoir lieu. Il aurait été filmé, les arguments pour et contre auraient pu s'exprimer et la condamnation de la politique antijuive de Vichy aurait été exprimée fortement.

– Considérez-vous que Christian Didier a « volé » le procès ?

– Oui. C'est chez lui une vocation. Il a essayé de tuer Barbie, il a voulu Touvier, il a eu Bousquet... Si ses deux premières tentatives n'avaient pas échoué, il nous aurait privé de deux procès importants pour la mémoire. Le procès Barbie a permis d'éclairer le rôle de la Gestapo pendant l'Occupation et le procès Touvier celui de la Milice. Le procès Bousquet aurait permis de mettre en évidence l'action antijuive de Vichy. Il nous a volé ce procès puisque depuis la mort de Pétain, de Laval, de Darquier de Pellepoix et de Leguay, Bousquet était le seul à pouvoir répondre de cette politique de persécutions systématiques. Il nous a privés d'un débat judiciaire plus important pour la France que celui de Barbie et de Touvier.

– La lenteur de la justice dans le dossier Bousquet n'est-elle pas responsable du geste de Christian Didier ?

– Je ne parlerais pas de lenteur. J'ai déposé plainte pour crimes contre l'humanité en 1989 et le réquisitoire a été rédigé en 1993. En revanche, c'est vrai qu'il y a eu des péripéties. Un rapport de forces entre l'exécutif, l'opinion et l'appareil judiciaire s'est noué en 1990 lorsque François Mitterrand a détourné le cours de la justice. Je l'ai dit clairement à l'époque et vous aussi. Alors que le dossier Bousquet devait venir devant une cour d'assises, comme le dossier Barbie, le parquet général a brutalement opté pour les méandres de la Haute Cour de justice créée en 1944 et tombée en désuétude depuis des décennies.

» Pour marquer sa réprobation, Pierre Arpaillange, garde des sceaux, a démissionné. Son dernier geste de ministre a consisté à venir assister, le 4 octobre 1990, à un colloque que j'organisais au Sénat sur le statut des juifs du 3 octobre 1940. Par la suite, heureusement, la justice est revenue d'elle-même à la raison. La justice a donc finalement été notre alliée.

– Auriez-vous pu assurer la défense de Christian Didier ?

– Non. Nous souhaitions un procès exemplaire et la justice était en marche. C'est l'Association des fils et filles de déportés juifs de France que je préside qui a porté toute cette procédure à bout de bras. Dans un pays démocratique, on ne peut pas tuer quelqu'un, sinon par désespoir total. Personnellement, j'ai fait semblant, en 1973, à Cologne en Allemagne, de tirer sur un ancien dirigeant de la Gestapo, Kurt Lischka, avec une arme factice. Je l'ai fait pour que la justice allemande sache que si nous voulions le faire, nous en avions la possibilité et qu'il ne fallait pas nous pousser au désespoir.

» Mais ce n'est pas dans la nature du peuple juif d'en venir à ces règlements de comptes. Je considère que les grandes affaires judiciaires ont eu une vertu pédagogique considérable et ont permis de bouleverser notre connaissance du régime de Vichy. Celle-ci a conduit jusqu'au discours de Jacques Chirac le 16 juillet dernier reconnaissant la culpabilité de Vichy, l'un des deux visages de la France. »

Propos recueillis par Laurent Greilsamer

Préfet, banquier et « ami » de François Mitterrand

● **1909** : naissance de René Bousquet le 11 mai à Montauban.
● **1929** : chef de cabinet du préfet du Tarn-et-Garonne.
● **1931-1938** : chef de cabinet auprès de plusieurs ministres.
● **1939** : secrétaire général de la préfecture à Châlons-sur-Marne.
● **1940** : préfet de la Marne.
● **1942** : secrétaire général de l'intérieur pour la police à partir du mois d'avril, lors du retour au pouvoir de Pierre Laval. Ce poste équivaut à un portefeuille ministériel. Il accepte, au cours d'une réunion, le 2 juillet, de faire arrêter par la police française « *le nombre de juifs ressortissants étrangers* » que désirent les Allemands.
● **1943** : démission en décembre. Soixante mille juifs ont été arrêtés et remis aux Allemands sous son autorité.
● **1945-1947** : détenu à Fresnes.
● **1949** : jugé par la Haute Cour de justice, il est condamné à cinq ans de dégradation nationale, peine aussitôt relevée pour services rendus à la Résistance.
● **1950-1978** : carrière à la Banque d'Indochine, dont il devient l'un des principaux dirigeants.
● **1978** : dans un entretien accordé à *L'Express*, un ancien collaborateur le désigne comme le principal responsable des rafles du Vel d'Hiv, les 16 et 17 juillet 1942.
● **1989** : Me Serge Klarsfeld dépose plainte contre lui au nom de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France.
● **1990** : la Cour de cassation désigne la chambre d'accusation de Paris pour instruire les faits reprochés à Bousquet. En octobre, le parquet général demande à la chambre d'accusation de se déclarer incompétente. Me Klarsfeld dénonce la « *volonté politique* » de François Mitterrand de s'opposer au procès de Bousquet et met en cause Georges Kiejman, ministre délégué de la justice. En novembre, la chambre d'accusation se déclare compétente.
● **1991** : René Bousquet est inculpé de crimes contre l'humanité en mars.
● **1992** : en juillet, des manifestants protestent « *contre le fascisme* » devant le domicile parisien de Bousquet.
● **1993** : l'instruction est quasiment terminée. Martine Anzani, présidente de la chambre d'accusation, doit entendre une dernière fois Bousquet en juin. Marc Domingo, substitut général, rédige un projet de réquisitoire définitif. Le 8 juin, Christian Didier tue René Bousquet.
● **1994** : François Mitterrand confirme au journaliste et écrivain Pierre Péan qu'il a entretenu des relations cordiales avec René Bousquet après-guerre : « *C'était un homme d'une carrure exceptionnelle. Je l'ai trouvé plutôt sympathique, direct, presque brutal. Je le voyais avec plaisir...* » (*Une jeunesse française*, Fayard).

Le « monstre » et l'« idiot »

LES DEUX HOMMES ne se sont jaugés du regard que quelques secondes. Fixant son assassin alors qu'il était déjà atteint par une balle, René Bousquet le traita de « *salaud* ». Ce furent les derniers mots d'un vieillard inculpé de crimes contre l'humanité et qui aurait dû, un jour, répondre de ses forfaits en tant que premier « flic de France » sous le régime de Vichy. L'assassin, pour simple épitaphe, qualifia en retour sa victime de « *monstre* ».



ANALYSE

Cet échange, si bref et anecdotique soit-il, serait incomplet si l'on omettait la conclusion provisoire de François Mitterrand, encore président de la République, évoquant le meurtrier : « *Cet idiot qui a tué Bousquet !* ». Un « idiot » venu anéantir les espoirs des partisans du procès d'une des figures majeures de la haute administration collaboratrice et souligner d'un nouveau trait la douloureuse obsession française à l'égard de son passé ambivalent.

Deux ans après ce crime singulier, certains saluent le courage de Christian Didier, son « *éclair de raison indispensable* », selon la formule de Maurice Rajsfus, fils de déportés (*Libération* du 2 novembre). Mais la majorité semble se partager entre les fatalistes qui se satisfont d'une disparition brutale et les inconsolables d'une purge judiciaire doublée d'une leçon d'histoire.

Une chose reste sûre : le travail de mémoire en cours depuis deux décennies sur la politique antijuive de Vichy n'y a rien gagné. Et l'on ne peut attendre du procès qui s'ouvre à présent la clarification voulue. Un malaise ne manquera pas de persister sur la personnalité de Christian Didier, qu'il ait été sain d'esprit ou non au moment de son crime. Un malaise demeurera quant à la manipulation dont ce « vengeur » isolé et récidiviste a pu faire l'objet. Un malaise, enfin, risque fort d'apparaître quand les avocats de la défense voudront instruire le procès *post mortem* d'un collaborateur précisément supprimé quand il aurait pu se retrouver dans le box des accusés.

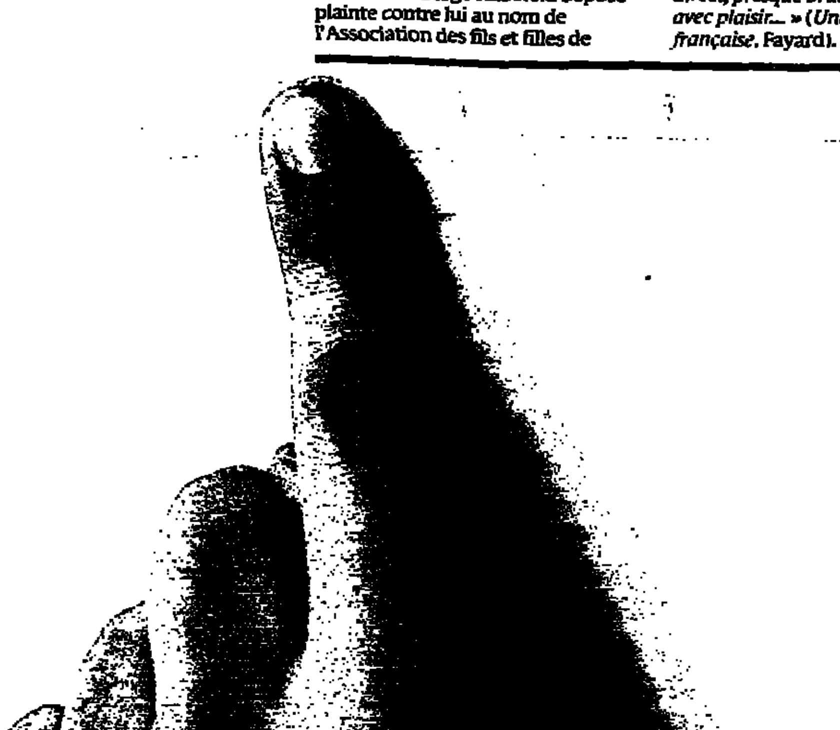
« JETER LE VOILE »

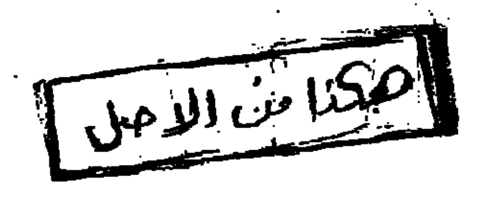
Dans ce contexte, la justice a paradoxalement le beau rôle. Longtemps critiquée pour sa lenteur, pour ne pas dire sa répugnance à juger les Français complices de crimes contre l'humanité, la voilà susceptible de faire valoir qu'elle a condamné l'ancien chef milicien Paul Touvier et qu'elle instruit le dossier de Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944. Elle peut même se targuer d'avoir contrecarré les *desiderata* de François Mitterrand lorsqu'il voulut ensevelir l'instruction visant René Bousquet, cet « ami » d'après-guerre dont il a loué la « *carrure exceptionnelle* ».

« *J'ai fait savoir à plusieurs reprises, en conseil des ministres, que je n'étais pas favorable à la réouverture de ces dossiers*, a pu expliquer M. Mitterrand à Pascale Froment, auteur en 1994 d'une biographie sur Bousquet (Stock). *Je prends tout sous ma responsabilité.* » L'ancien président de la République avouait ainsi, sur le tard, sa communion d'idées avec son prédécesseur Georges Pompidou, enclin à « *jeter le voile* » sur les années de cendres françaises.

Sur ce point au moins, la justice a toujours manifesté son obéissance. Depuis vingt ans, les procureurs de la République se sont obstinément refusés à ouvrir de leur propre chef des poursuites contre Touvier, Papon ou Bousquet, préférant attendre les plaintes des descendants de victimes.

L. G.





Scotland Yard a procédé à de nouvelles arrestations après l'interpellation d'« Abou Fares »

Après plusieurs mises en garde, Londres prend très au sérieux la menace islamiste algérienne

Les deux islamistes algériens interpellés à Londres, samedi 4 novembre, étaient toujours détenus lundi par la police. L'un, Abdelkader Benouif, alias « Abou Fares », aurait combattu en Afghanistan. Plusieurs autres personnes ont été interpellées, dimanche 5 novembre, dans la capitale britannique, qui apparaît comme un lieu d'implantation privilégié des groupes islamistes en Europe.

LONDRES
de notre correspondant

La police a arrêté, dimanche 5 novembre, plusieurs personnes dans la capitale britannique au cours de diverses perquisitions. Celles-ci faisaient suite à l'arrestation, la veille à Londres, de deux islamistes algériens supposés liés à la vague d'attentats qui a frappé la France depuis l'été. Des documents ont été saisis mais, selon la police, les personnes interpellées ne seraient que des comparses qui devraient être rapidement élargis.

Scotland Yard a reconnu que l'un des deux Algériens arrêtés était bien Abdelkader Benouif, *alias* Abou Fares, mais a refusé de confirmer que son complice était Farouk Denèche, comme certains l'affirmaient. Abdelkader Benouif et son compagnon sont détenus au centre de haute sécurité du commissariat de Paddington Green, en vertu de la loi sur la prévention du terrorisme.

C'est sans doute ce qui explique pourquoi policiers et membres du MI-5, les services spéciaux, ont agi de concert. Selon la législation britannique, les deux hommes peuvent être détenus pendant quarante-huit heures, suivies d'une période de cinq jours, sur décision du ministre de l'intérieur. Au-delà de cette semaine, il faudra soit les inculper, soit les libérer.

Dimanche, le chef de la police, Sir Paul Condon, interrogé sur ces arrestations, a déclaré que ses services coopéraient *« avec tous ceux qui, à travers le monde, ont quelque chose à dire sur le terrorisme. Nous voulons que les terroristes, comme les terroristes en puissance, comprennent que, bien que nous soyons une des plus anciennes démocraties au monde, nous ne sommes pas une cible facile (...). S'ils perpètrent leur ignoble travail dans les rues de Londres, ils seront pris et, s'ils sont reconnus coupables, ils seront punis avec la plus grande sévérité »*. Par ailleurs, le ministère de l'intérieur mettrait la dernière main à un renforcement de la législation antiterroriste contre la collecte de fonds ou l'incitation au meurtre.

PLAQUE TOURNANTE

Cette nouvelle fermeté confirme l'importance que le premier ministre John Major accorde à sa nouvelle amitié avec Jacques Chirac, du moins tant qu'elle n'affecte pas sa politique européenne. Londres prend aussi très au sérieux, désormais, la menace terroriste intégriste. Déjà mis en garde par les pays arabes modérés, par l'Algérie, par Israël ou par la France, contre les réseaux islamistes opérant sur et à partir de son territoire, le gouvernement britannique a de plus en plus de mal à tracer la frontière entre la philosophie islamiste, parfaitement admise, et sa mise en pratique par la violence, illégale.

La distinction que faisait l'ancien secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, entre *« une renaissance islamique à laquelle nous ne sommes pas opposés »* et *« le terrorisme déguisé en religion »* est de plus en plus délicate. Surtout si l'on se souvient que le dirigeant du FIS, Abassi Madani, et le nouveau chef du Djihad islamique, Ramadan Shallah, qui vient de menacer de s'en prendre aux intérêts juifs partout dans le monde, ont étudié dans des universités anglaises.

Véritable centre international de la presse en langue arabe, Londres est aussi une plaque tournante des mouvements intégristes. Selon un expert des questions proche-orientales, le GIA et *Al-Ansar* – publication dont s'occupait à Londres Abdelkader Benouif et à Stockholm Abdelkrim Denèche – avaient des liens avec les réseaux « afghans ». M. Benouif serait lui-même un ancien des maquis d'Afghanistan. Formés pendant la guerre contre les Soviétiques depuis 1979 – avec l'aide, à l'époque, de la CIA américaine –, ces anciens moudjahidins fanatiques ont, depuis lors, essaimé de par le monde, souvent liés à des actions terroristes pour promouvoir leur vision guerrière de l'islam. Ces connexions expliqueraient, ajoute cet expert, la rapidité de la mise en place et l'efficacité de l'organisation du GIA à travers l'Europe, Londres y compris, alors que ce mouvement est beaucoup moins bien organisé sur le terrain en Algérie.

RÉPUTATION

Pourtant, on connaît la redoutable réputation du MI-5 dans la lutte contre le terrorisme irlandais. Depuis le cessez-le-feu déclaré par l'IRA, en août 1994, les services spéciaux britanniques ont eu du temps pour s'intéresser aux mouvements terroristes liés au Proche-Orient qui, en 1994, avaient tenté de faire sauter l'ambassade israélienne à Londres. D'où les questions que l'on peut se poser ? Les Britanniques ignoraient-ils les activités du groupe d'*Al-Ansar* ? Si oui, il s'agit pour le moins d'une déficience de la part d'un ministère de l'intérieur pourtant farouche partisan de l'ordre. Sinon, s'agissait-il de maintenir un contact avec ces milieux, pour d'éventuelles négociations ou pour mieux les surveiller ? Quoi qu'il en soit, les Britanniques n'ignoraient pas les antécédents d'Abdelkader Benouif lorsqu'ils lui ont accordé l'asile politique.

Patrice de Beer

Paris consolide son dossier avant de lancer un mandat d'arrêt international

LES ENQUÊTES sur la vague d'attentats commis en France depuis le mois de juillet ont poursuivi leur progression, dans leurs volets français et anglais, dans des conditions de précipitation qui ne sont pas forcément favorables à la bonne marche de ce dossier impliquant une véritable coopération internationale entre Paris et Londres. L'interpellation par Scotland Yard d'Abdelkader Benouif, *alias* « Abou Fares », a été opérée par les policiers anglais qui agissaient de leur propre initiative : aucune demande d'entraide judiciaire n'avait encore été, lundi matin 6 novembre, adressée par la justice française à son homologue britannique, même si des contacts ont à l'évidence été noués entre les autorités des deux pays.

Echaudés par l'impasse à laquelle avait conduit la *« piste suédoise »* visant Abdelkrim Deneche après l'attentat du 25 juillet à la station RER Saint-Michel, les responsables français de l'enquête entendent constituer un dossier solide avant d'entreprendre auprès des autorités anglaises une démarche judiciaire qui pourrait prendre la forme d'un mandat d'arrêt international. De ce côté-ci de la Manche, les enquêteurs savent qu'ils doivent apporter très rapidement des éléments établissant les relations entre « Abou Fares » et le réseau terroriste installé dans l'Hexagone, mais que les conversations téléphoniques écoutées par les services français entre Londres et Paris ne suffiront sans doute pas à fonder l'entraide judiciaire franco-britannique.

URGENCE

Du côté français, les enquêtes sur le réseau terroriste se sont aussi accélérées sous le coup de l'urgence : la police française a décidé d'intervenir dans la nuit du 1er au 2 novembre, toutes surveillances cessantes, pour empêcher l'explosion à la voiture piégée qui se préparait sur un marché lillois : le véhicule devait en effet être déplacé cette nuit-là pour être conduit sur les lieux de l'attentat. Les interrogatoires des six islamistes placés en garde à vue, après avoir été interpellés à Lille, Lyon et Paris, ont permis de préciser la participation du réseau coordonné par Boualem Bensaïd, alias « Mehdi », considéré par les enquêteurs comme l'homme-clef qui a coordonné le réseau terroriste ayant opéré la vague d'attentats perpétrés en France (*Le Monde* daté 5-6 novembre). « Mehdi » et Omar Alloui, interpellé quant à lui en région lilloise, auraient ainsi pu participer à l'assassinat de l'imam Sahraoui, le 11 juillet dans sa mosquée à Paris, selon ces premières auditions.

Les six hommes devaient être présentés lundi 6 novembre au juge d'instruction Laurence Le Vert, spécialisé à Paris dans les dossiers antiterroristes. Boualem Bensaïd devait être mis en examen et écroué par le juge Le Vert, à l'instar de ses cinq comparses lillois et lyonnais. Cette procédure judiciaire s'inscrit dans le cours de l'information visant Karim Koussa, qui, grièvement blessé dans une fusillade avec les gendarmes alors qu'il couvrait la fuite de Khaled Kelkal dans les monts du Lyonnais, avait été mis en examen le 3 octobre pour *« tentative de meurtre »* et *« association de malfaiteurs en vue de préparer un acte de terrorisme »*.

Au sein du groupe de Lille préparant un attentat à la bombe contre un marché de la ville, l'Algérien Ali Ben Fattoum, âgé de trente-cinq ans, paraît avoir joué un rôle dirigeant. Lors d'une conversation téléphonique avec « Mehdi », interceptée par la police, il s'était plaint, selon *Le Parisien* du 6 novembre, de difficultés financières rencontrées pour subvenir à l'achat d'équipements et au paiement des loyers d'appartements utilisés par le groupe lillois. L'un des pseudonymes d'Abdelkader Benouif, qui utilisait ceux d'« Abou Fares » et d'« Ilies », avait alors été évoqué, dans la conversation entre les deux hommes, comme étant celui qui pouvait débloquer de tels financements. Ali Ben Fattoum, qui est réputé appartenir aux Groupes islamiques armés (GIA) algériens selon les services français de renseignement, s'occupait aussi de superviser la gestion, en Belgique, des filières de soutien logistique aux maquis algériens.

Erich Inciyan

En tournée européenne, le révérend Moon disserte sur Dieu, le créationnisme et l'évolutionnisme

MILLE DEUX CENTS personnes ont assisté, dimanche 5 novembre à Paris, à une conférence du révérend Sun Myung Moon intitulée « La vraie famille et moi ». Il s'agissait de la première intervention publique en France du fondateur de l'Eglise de l'unification. Celui-ci, âgé de soixante-quinze ans, déclare avoir été touché par la grâce le jour de Pâques 1936, alors qu'il priait *« intensément au flanc d'une montagne coréenne »*. Selon sa biographie officielle, Jésus lui apparut ce jour-là et le chargea d'*« établir le royaume des Cieux sur la Terre »*. S'ensuivit *« une vie purement et simplement remarquable »*, qui, si elle l'a conduit en prison en 1984 aux Etats-Unis pour fraude fiscale, ne l'y a pas maintenu plus d'un an. *« J'occupe une position éminente dans les affaires du monde*, a affirmé le révérend. *J'ai joué un rôle-clé dans l'effondrement du communisme. »*

L'intervention du révérend Moon, dans un grand hôtel parisien, entrait dans le cadre d'une tournée mondiale de promotion des multiples activités du mouvement. Outre l'Eglise de l'unification, la secte compte une fédération des familles, une fédération des femmes, une autre pour les jeunes, et même une académie des professeurs pour la paix mondiale. Aux Etats-Unis, elle possède des entreprises de presse. En Corée du Sud, elle fabrique des boissons diététiques. Après Paris, le révérend doit se rendre en Pologne et dans d'autres pays de l'ex-bloc de l'Est, où il espère développer son mouvement. En Grande-Bretagne, sa visite a été interdite par le ministre de l'intérieur, qui l'a jugée *« contraire à l'intérêt public »*.

En France, la secte ne compte qu'un millier d'adeptes. La plupart étaient présents lors de la conférence, accessible uniquement sur invitation, mais on notait surtout la présence d'auditeurs étrangers, venus de Belgique, de Suisse ou des Pays-Bas. De nombreux Asiatiques étaient aussi présents, ainsi que quelques représentants d'ambassades africaines en France et un groupe de sikhs de Bobigny qui, ayant été invités, s'étaient déplacés par curiosité.

Introduit par l'ancien député (Front national) du Nord Pierre Ceyrac, Sun Myung Moon a exposé sa philosophie pendant une heure et demie. Sa réflexion semble fortement centrée sur le problème des relations sexuelles et du corps, devenu, selon lui, *« la forteresse de l'enfer »*. Relié à Dieu *« dans l'amour vrai »*, le révérend a aussi fait savoir que *« Dieu a beau être Dieu, il se sent très seul. Il a besoin d'une reine »*.

Enfin, Moon a tranché d'une phrase le débat immémorial qui oppose *« le créationnisme à l'évolutionnisme »*. Arguant du fait que *« les sourcils et les plis sous le nez empêchent la sueur de la tête de pénétrer dans les yeux ou la bouche »*, il en a déduit que *« quelqu'un le savait à l'avance »* et qu'un sens pareil de l'anticipation était bien la preuve de l'existence de Dieu.

Corine Lesnes

Le deuxième acte du procès Noir-Botton commence à Lyon

LE PROCÈS en appel de l'affaire Noir-Botton, dans laquelle se trouvent impliqués l'ancien maire et député de Lyon, Michel Noir, et son gendre, Pierre Botton, mais aussi Michel Mouillot, maire (PR) de Cannes, ainsi que le présentateur de TF 1, Patrick Poivre d'Arvor, s'est ouvert lundi 6 novembre devant la cour d'appel de Lyon.

Le 20 avril, MM. Noir, Mouillot et Poivre d'Arvor, reconnus coupables d'abus de biens sociaux, avaient fait appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Lyon les condamnant tous les trois à quinze mois de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et, pour les deux premiers, à une peine d'inéligibilité et de privation du droit de vote de cinq ans pour abus de biens sociaux. L'affaire porte essentiellement sur le détournement d'une trentaine de millions de francs, par Pierre Botton, au détriment de ses sociétés.

François Bayrou annonce un plan d'urgence pour les universités

*« **NOUS ALLONS ÉTABLIR** la liste des universités qui sont en situation d'inégalités et nous allons faire un plan d'urgence pour traiter ces inégalités-là. »* Invité dimanche 5 novembre de « 7 sur 7 » sur TF 1, le ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur a confirmé qu'il entend mettre en place un plan d'urgence pour que les universités les plus *« pauvres »* puissent *« rattraper leur retard »* (*Le Monde* daté 5-6 novembre). Cet effort devra être perceptible dès la rentrée prochaine. Admettant que l'université de Rouen, qui vient d'obtenir une dotation supplémentaire de 9 millions de francs et près de 200 postes, était *« sans doute l'université la plus mal traitée en France »*, M. Bayrou souhaite établir un inventaire fondé *« sur des faits objectifs que chacun pourra vérifier »*.

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT : une cinquantaine de policiers ont tenté** dimanche 5 novembre au matin de déloger les militants de l'association DAL (Droit au logement) qui occupaient depuis plusieurs jours un immeuble de l'office public de HLM de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Les militants ont résisté sans violence aux charges des policiers qui se sont finalement retirés à la demande du maire communiste de Saint-Denis, Patrick Braouezec.

■ **ATTENTATS : trois attentats à l'explosif ont eu lieu**, dans la nuit du dimanche 5 novembre, à Ajaccio, provoquant des dégâts matériels mais ne causant aucune victime. Ces attentats, qui visaient deux commerces et un restaurant, n'ont pas été revendiqués.

■ **CHASSE : la Fédération des chasseurs de la Gironde** et le Comité tourterelle sont assignés au civil pour *« incitation au braconnage »*, lundi 6 novembre, devant le tribunal de grande instance de Bordeaux par quatre associations de défense de la nature qui leur réclament 200 000 francs de dommages et intérêts. Alors que la chasse à la tourterelle est interdite à partir du 31 janvier, les chasseurs du Médoc ont coutume de chasser cet oiseau en mai, en pleine période de nidification.

300 000 utilisateurs pour la nouvelle carte Jeunes

LA NOUVELLE CARTE JEUNES, carte informatique à puce lancée en mai et que les moins de 26 ans peuvent utiliser comme carte de crédit pour obtenir des réductions diverses (sports, loisirs, culture, transports, santé, consommation) compte, six mois plus tard, 300 000 porteurs. L'organisme gérant la carte a établi, début novembre, leur profil statistique : 5 % seulement des 12-14 ans en sont munis mais déjà 14,5 % des 15-17 ans et surtout jusqu'à 43,5 % des 18-20 ans la détiennent.

Les maires restent prudents face à la relance de l'accession à la propriété

Promoteurs et financiers se félicitent du « prêt à taux zéro » lancé par le gouvernement pour ranimer le secteur du logement. Mais les élus se font plus prudents. Ils craignent de voir réapparaître des cohortes de familles surendettées

« *Ça démarre très fort* », a assuré Jacques Chirac, lors de son intervention télévisée du 26 octobre, à propos du nouveau prêt à taux zéro, lancé le 2 octobre par le gouvernement. De leur côté, les promoteurs-constructeurs et les établissements financiers s'enthousiasment pour cette réforme, dont ils notent qu'elle semble réveiller un marché immobilier sinistré depuis cinq ans. Les élus locaux sont, pour leur part, beaucoup plus prudents. Acteurs décisifs du logement – ils maîtrisent permis de construire et plans d'occupation des sols –, ils redoutent de voir les candidats à l'accession s'engager dans une spirale du surendettement et déstabiliser certains quartiers de logements sociaux en quittant le parc HLM. Dans les années 80, la multiplication des PAP (prêts aidés d'accession à la propriété) et la prolifération sauvage de lotissements pavillonnaires ont, par endroits, multiplié les problèmes sociaux. Aussi les maires font-ils part aujourd'hui de leur scepticisme.

LA RÉFORME de l'accession aidée à la propriété et la création d'un « prêt à taux zéro » (*Le Monde* du 5 septembre) sont sur les rails depuis un mois. Les promoteurs qui attendaient une relance de la construction s'emballent pour ce nouveau prêt, une frénésie médiatique s'est emparée des organismes financiers dès son lancement. Mais cette euphorie tranche avec l'attentisme, voire la frilosité de ceux qui, sur le terrain, détiennent les principaux leviers en matière de construction et d'aménagement : les maires.

Ces derniers, maîtres des plans d'occupation des sols et de la délivrance des permis de construire, ont les pouvoirs d'accélérer ou de freiner l'urbanisation de leurs communes. Or la réforme, promise par Jacques Chirac au cours de la campagne présidentielle, réveille des craintes et rappelle les mauvais souvenirs de la période d'urbanisation sauvage de la décennie 80. Elle pourrait rimer, pensent des élus, avec surendettement, problèmes sociaux et difficulté d'intégration d'une population importée qu'il faut transporter, scolariser, équiper...

Un mois après la publication des décrets officialisant la réforme, le dispositif est encore très mal connu de ceux qui ont des pouvoirs décisifs en matière d'aménagement. Beaucoup ignorent, par exemple, qu'elle ne concerne quasi exclusivement que l'achat de logements neufs. Le risque de voir des familles s'enfoncer lentement dans le surendettement, le spectre des « *zones pavillonnaires ravitaillées par les corbeaux* », selon l'expression d'un promoteur francilien, sont les deux cauchemars des élus, spécialement en région parisienne. A cela s'ajoute la crainte de voir les familles les plus solvables abandonner le parc HLM pour devenir propriétaires, ce qui est précisément un des principaux objectifs de la réforme.

DIFFÉRÉ

L'analyse faite récemment par Michel Mouillart, professeur à l'université Paris-X et spécialiste du logement, apporte de l'eau au moulin des plus réticents. Selon M. Mouillart, le nouveau dispositif améliore effectivement la solvabilité des accédants les plus modestes, ceux qui disposent d'un revenu total mensuel égal à moins de deux SMIC. Il leur sera possible de différer jusqu'à quinze ans le remboursement du prêt à taux zéro. Du fait de ce différé, la situation de ceux qui auraient, auparavant, acheté un logement avec un PAP et un revenu égal ou juste inférieur à trois SMIC n'est ni moins bonne ni meilleure qu'avant. En revanche, affirme M. Mouillart, sont désavantagés, voire « *fragilisés* », ceux qui auraient accédé à la propriété avec un PAP et des revenus excédant trois SMIC. Autrement dit, « *les familles à revenu moyen, avec enfants et peu d'épargne préalable ou d'apport personnel* ».

En outre, souligne Michel Mouillart, la concentration exclusive des aides sur le neuf oriente les primo-accédants les plus modestes vers ce type de logement, plus coûteux que l'ancien. « *Les conditions de l'aide*, dit-il, *peuvent conduire certains d'entre eux à entreprendre des opérations trop lourdes et à s'endetter de manière excessive. De plus, dans les zones où le marché est détendu, l'aide concentrée sur le neuf peut contribuer à la dévitalisation des centres-bourgs.* »

C'est exactement ce que veulent éviter les élus, jusques et y compris dans les villes moyennes. Le maire (PS) de Chinon, Yves Dauge, par exemple, annonce à l'avance qu'il « *bloquera* » toute tentative de création de nouveaux lotissements « *qui se baladeraient autour de la ville* ». « *Notre rôle n'est pas de jouer les pousse-au-crime*, dit-il. *Nous connaissons tous des jeunes accédants à la propriété qui après une perte d'emploi ou plus encore un divorce revendent à perte leur maison et traînent pendant des années une dette pour un logement qu'ils n'habitent plus.* »

Le maire (PS) de Liancourt (Oise), Roger Menn, est représentatif de ces élus, nombreux également dans les villes nouvelles, que les précédentes vagues d'accession populaire à la propriété ont durablement refroidis. Il admet, certes, que les temps ont changé, que les organismes bancaires se feront sans doute prudents pour ne pas rejouer la partition à hauts risques de la période 1982-1990. De fait, la tendance est déjà amorcée puisque, entre 1989 et 1992, en Ile-de-France, la part des accédants percevant moins de 16 000 francs mensuels est passée de 50 % à 35 %. « *N'empêche*, explique-t-il, *outre le problème du logement social, pour lequel nous avons à Liancourt 700 demandes pour 30 constructions par an, l'urgence pour nous est de répondre à la demande de logements des enfants de nos accédants des années 80.* »

En matière d'accession à la propriété comme de logement social, les élus ont pour souci premier le contrôle des flux de population dans leur commune. Accueillir des accédants repoussés en seconde couronne de l'agglomération parisienne par les prix du marché ? Ils n'y tiennent guère. Et ils n'ont pas envie, non plus, de voir les logements HLM de leur ville se vider de leurs familles les plus solvables. Alain Richard, maire (PS) de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), s'interroge, comme ses collègues, sur les effets de la relance de l'accession sur l'équilibre et la mixité des quartiers. « *Les candidats crédibles à l'accession dans les gammes de prix actuels sont peu nombreux dans le parc social. Tout dépendra des promoteurs et des risques qu'ils accepteront de prendre.* »

Les villes nouvelles qui ont accueilli depuis leur création 40 % de l'augmentation de la population de l'Ile-de-France tiennent à garder le cap qu'elles se sont fixé au milieu des années 80 : respecter la règle dite des « *quatre quarts* » partagés entre logement social, logement intermédiaire, accession et secteur libre. « *La relance de l'accession ne concourra à la mixité des quartiers que si les promoteurs sortent de la logique de « mono-produit » ciblé sur un type de clientèle* », estime François Delouvrier, adjoint au maire (PS) d'Evry (Essonne), Jacques Guyard, et chargé du logement.

Ces réticences des maires n'ont pas échappé aux promoteurs qui tentent, avec un succès qu'ils jugent pour l'instant « *relatif* », de repartir à l'assaut de la première couronne parisienne. L'ouverture de l'aide aux classes moyennes (jusqu'à 30 000 francs de revenus mensuels pour un couple avec trois enfants en Ile-de-France) devrait les y aider. « *Le petit appartement en immeuble collectif dans certaines communes de la première couronne, voire à Paris, est désormais accessible à une fraction de la clientèle éligible à l'aide gouvernementale*, estime André Antolini, président de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (FNPC). *C'est très important car il y a encore dans cette zone des réserves foncières qui peuvent être mobilisées.* » A 15 000 francs le mètre carré en moyenne dans le Val-de-Marne (20 000 francs dans les Hauts-de-Seine), la marge de manœuvre semble néanmoins étroite pour la grande masse des accédants. L'Association nationale pour l'information sur le logement (ANIL) a radiographié, en 1994, les ménages tentés par l'accession à la propriété dans 35 départements. Près du tiers d'entre eux bénéficiaient des aides au logement et 45 % ne disposaient que d'un seul revenu.

Ch. G.

Les conditions d'attribution

Le gouvernement table sur la distribution de 120 000 prêts à taux zéro en année pleine. Disponible depuis le 2 octobre, ce prêt, qui remplace les PAP (prêts aidés pour l'accession à la propriété), est d'un montant moyen de 120 000 francs, variable selon les ressources, la taille du ménage et la localisation de l'achat. Il peut ainsi être de 170 000 francs pour un ménage avec trois enfants en Ile-de-France, comme de 70 000 francs pour une personne seule vivant en province. Le revenu net mensuel des bénéficiaires ne peut dépasser 30 000 francs pour un couple avec trois enfants en Ile-de-France (27 500 francs en province). Le prêt à taux zéro ne s'applique qu'aux acquisitions dans le neuf ou dans l'ancien nécessitant de gros travaux. Ses conditions de remboursement dépendent uniquement du revenu des accédants. Les ménages disposant de 10 000 francs de revenu net mensuel pourront bénéficier d'un différé de remboursement de quinze ans.

Un marché de 80 milliards de francs âprement disputé

LE MATRAQUAGE publicitaire qui sévit sur les ondes et dans les boîtes aux lettres depuis la mise en place du prêt à taux zéro commencerait à produire des effets positifs. « *Ça démarre très fort* », a assuré le président de la République lors de son intervention télévisée du 26 octobre. C'est aussi ce qu'ont affirmé les promoteurs, réunis le même jour sous l'égide de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (FNPC) pour échanger leurs « *très bons* » résultats. Les bureaux de vente, assurent-ils, enregistrent en moyenne, depuis le début du mois d'octobre en Ile-de-France, un triplement de leur fréquentation et un doublement des « *réservations fermes* ».

Pour le groupe George-V, après cinq années de marché atone, la reprise est « *frappante* ». Même écho à la SOFAP (Société française d'accession à la propriété), où l'on annonce un doublement du nombre de ventes sur les programmes de « *moyenne gamme* » en seconde couronne d'Ile-de-France. Cette reprise profiterait aussi, par contagion, aux programmes de standing de première couronne, dont les clients potentiels ne sont pas concernés par le prêt à taux zéro. Chez Promogim, on fait également état d'un doublement des ventes sur la seconde couronne de la région parisienne, en soulignant que le nouveau prêt correspond « *exactement à ce que les gens attendaient* ».

La maison individuelle, en moyenne moins chère que l'appartement en immeuble collectif, a toujours le vent en poupe en deuxième couronne, là où le terrain est peu cher. En première couronne, voire à Paris dans les arrondissements encore accessibles, la clientèle est évidemment moins modeste, signale le groupe Les Nouveaux Constructeurs, et elle limite ses ambitions en terme de surface. Sur un programme situé dans le vingtième arrondissement de Paris, ce promoteur n'hésite pas à doubler la mise gouvernementale pour mieux convaincre.

La concurrence est sévère entre banques, réseaux mutualistes, caisses d'épargne et autres établissements de crédit. La distribution de quelque 120 000 prêts par an, représente, compte tenu des prêts complémentaires, un marché d'environ 80 milliards de francs que les organismes prêteurs se disputent. C'est sur le terrain des prêts complémentaires, accompagnant le prêt à taux zéro, que la lutte a lieu. « *Avec La Hénin, vous êtes plus riche que vous ne le pensez* », affirme la filiale du groupe Suez. Le client ira-t-il plutôt vers le « *prêt malin* » du Crédit agricole ou se laissera-t-il convaincre par le « *attention, chute de taux* » de la BNP ?

Le premier à dégainer a été le Crédit foncier de France, spécialisé dans les prêts conventionnés et qui voient avec l'avènement du taux zéro disparaître son fonds de commerce, les PAP, qui lui rapportaient environ 10 milliards de francs par an. L'institution espère gagner entre 5 et 8 % de ce nouveau marché, et a passé un accord avec La Poste, en vertu duquel les 14 000 guichets ont été autorisés à lui adresser ses clients.

Espérant non seulement placer des prêts complémentaires mais évidemment gagner sur la clientèle des concurrents, les banques font assaut d'imagination pour coupler le prêt à taux zéro avec des produits aux noms prometteurs : « *Primo* », « *Libertance* » et autres « *Crédissimo* ». Toutes ont fait imprimer prospectus et modes d'emplois. Toutes ont rapidement formé leurs conseillers et adapté leur système informatique pour faire des simulations de coût.

Le ministère du logement espère ainsi faire d'une pierre deux coups : réanimer un marché de l'immobilier atone, mais aussi réveiller un secteur financier qui, pour la première fois depuis longtemps, donne l'impression de sortir de la sinistrose.

Babette Stern et Christine Garin

Devenir propriétaire, l'idée fixe des Français

*« **LA MOITIÉ** des Français sont propriétaires de leur logement, et les autres rêvent de le devenir »*, assure Christine Roland-Lévy, chercheur au laboratoire de psychologie de l'université René-Descartes (Paris-V). Legs d'une ruralité pas si lointaine que l'urbanisation n'a pas effacée ? L'instinct de propriété démange les Français, et cette idée fixe n'est pas sans conséquences sur la façon dont ils considèrent l'endettement. « *Le crédit apparaît légitime s'il est destiné à l'achat d'un logement. Au contraire, lorsqu'il s'agit d'un crédit à la consommation, il est assimilé à un risque* », poursuit le chercheur.

Le crédit à la consommation est l'enfant du crédit immobilier. L'achat d'un logement engendre d'autres dépenses : deuxième voiture, équipements ménagers. Une étude menée par plusieurs chercheurs, dont Mme Roland-Lévy, et le Crédit mutuel, sous l'égide de l'Association pour la valorisation recherche, identifie parmi d'autres profils-types, les « *emprunteurs fragilisés* ». « *Ce sont de jeunes ménages autour de trente-cinq ans, ayant un ou deux enfants, propriétaires de leur résidence principale qu'ils ont aménagée avec une multitude d'objets et un équipement domestique bien fourni. Leur taux d'endettement est supérieur à 31 %. Ils valorisent la vie chez soi et habitent généralement la province. Au moindre changement de situation – maladie, séparation, perte d'emploi ou veuvage –, ce sont eux qui risquent le plus facilement de basculer.* »

L'étude fait ausi émerger la catégorie de ceux qui pourraient être tentés de sauter le pas : les « *modestes pressurés* ». Il s'agit de jeunes locataires peu solvables, ne disposant pas d'un équipement domestique très étoffé et n'étant engagés que sur des crédits d'un montant limité et à court terme. Quitte à se « *serrer la ceinture* » un peu plus, l'aventure de l'accession à la propriété, estimeront certains d'entre eux, peut être tentée. Comment, dès lors, éviter qu'ils ne deviennent, à leur tour, des « *emprunteurs fragilisés* » ?

« *Les mécanismes de surveillance, qu'il s'agisse du Fonds de garantie ou de nos propres règles d'analyse des risques, restent tout à fait efficaces* », assure Yvon Piraud, responsable du secteur des crédits aux particuliers à la confédération du Crédit mutuel. Il souligne que « *depuis début octobre, les trois quarts des dossiers de prêt à 0 % concernent des ménages dont le revenu mensuel est trois fois supérieur au SMIC.* » « *De facto*, renchérit André Rousseau, responsable des études marketing au Crédit mutuel de Bretagne, *les ménages dont les rentrées mensuelles sont inférieures à 8 000 francs ne peuvent que très difficilement accéder au crédit immobilier.* » « *Cela ne veut pas dire*, ajoute-t-il toutefois, *qu'il faille sous-estimer les risques. Il fut un temps où s'endetter était un déshonneur. C'est devenu un art de vivre. Or, pour qu'un emprunt ne devienne pas un péril, il faut pouvoir se projeter dans l'avenir, prévoir et anticiper. Autrement dit, disposer de principes permettant de se forger une certaine morale de l'argent.* »

Jean-Michel Normand

Brenouille (Oise) digère les dégâts de la « PAPification »

BRENOUILLE
de notre envoyée spéciale

C'est administrativement la Picardie, mais en réalité c'est encore l'Ile-de-France. Brenouille, petite commune de grande banlieue du sud de l'Oise, hésite entre plusieurs statuts : bourg rural ou cité dortoir, village exutoire de la dernière couronne ou satellite de l'agglomération de Creil, situé à seulement 8 kilomètres.

Ces vingt dernières années, le sud de l'Oise, qui fut porté par des industries locales florissantes et par le développement de l'aéroport de Roissy, a été une terre d'élection de l'accession sociale à la propriété et du lotissement pavillonnaire. La moitié des propriétaires du département ont bénéficié d'un PAP (prêt d'accession aidé à la propriété), ancêtre du nouveau « prêt à taux zéro ». Le prix du terrain était raisonnable. Et pour ne pas rater le coche d'un développement qui s'annonçait prometteur, les élus ruraux ont prêté une oreille attentive aux sirènes des lotisseurs.

Chaque petite localité rurale de la vallée de l'Oise a ainsi eu son « opération PAP ». Brenouille est un cas d'école. En vingt ans, sa population est passée de 450 habitants à 2 300 habitants.

GELER L'URBANISATION

Après la rue principale, où la mairie servait autrefois d'école à classe unique, après l'église et quelques troupeaux de vaches, un autre village commence, sur le plateau surplombant les sites industriels du bord de l'Oise. C'est le lotissement de Brenouille, 400 maisons construites quasiment à l'identique sur une zone d'aménagement concertée (ZAC) de 50 hectares d'anciennes terres agricoles. Et, s'il n'y a en tout et pour tout qu'un boulanger, un pharmacien, un coiffeur et une supérette pour plus de 2 000 habitants, les deux écoles primaires comptent désormais 15 classes.

Les élus, comme la plupart de leurs collègues de la vallée, n'ont aujourd'hui qu'une obsession : geler une urbanisation qu'ils ne maîtrisent plus. A Brenouille, les efforts du gouvernement pour relancer l'accession à la propriété laissent de marbre : les élus ont déjà donné. Le village commence tout juste à digérer les déconvenues d'une « PAPification » intense. Les efforts d'investissement pèsent sur le budget et sur la fiscalité locale, les problèmes d'intégration d'une population brutalement transplantée sont loin d'être résolus. Commencée en 1977, la ZAC, tirée par le projet d'agrandissement du pôle de Roissy, tablait sur 40 hectares de zones industrielles ; 30 seulement sont occupés, pour des activités d'entreposage peu génératrices d'emplois.

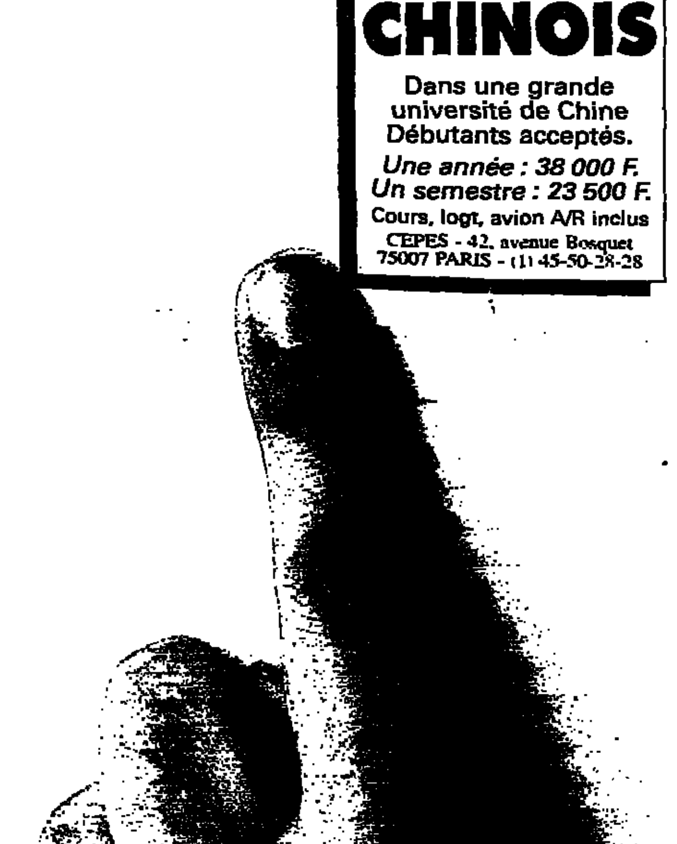
Dans l'euphorie du développement de la région creilloise, les élus avaient misé sur l'accession à la propriété avec l'espoir qu'elle profite d'abord aux natifs de la commune et des communes environnantes. L'objectif fut « *à peu près atteint* » sur les cent premiers logements. Mais, rapidement, les difficultés de commercialisation des parcelles ont contraint l'organisme HLM opérateur, Oise-Habitat, à puiser dans un vivier plus large. Les deux tiers des familles devenues propriétaires dans la ZAC sont en fait d'anciens habitants de communes de la banlieue nord attirés vers l'accession par les prêts PAP. « *Des gens habitués au mode de vie en ville, sans attaches familiales dans la région et qui souhaitent retrouver ici des services tels que cantines scolaires, gardes d'enfants, etc.* », souligne Jacques Perras, deuxième adjoint au maire.

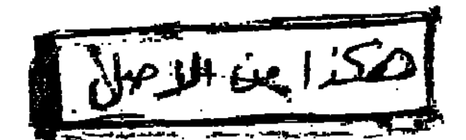
CLIENTÈLE SOLVABLE

L'élu ne le cache pas : comme dans la plupart des petites communes alentour, une révision du plan d'occupation des sols (POS) en 1992 a eu pour seul objectif le gel de l'urbanisation. S'il y a de nouveaux accédants à Brenouille, ils seront contraints d'acquérir des parcelles plus importantes (400 mètres carrés au minimum), donc plus chères : une façon pour les élus de tenter d'attirer une clientèle plus solvable. Moins touchée par la crise industrielle qui sévit dans le bassin creillois parce qu'une part importante de la population récemment installée travaille à Paris, la commune de Brenouille ne compterait, au dire des élus, que « *quelques cas* » d'accédants en difficulté.

C'est une exception dans l'Oise, où les commissions de surendettement examinent, en moyenne, 1 200 à 1 300 dossiers par an depuis 1990, et où 185 logements d'accédants en difficulté ont dû être rachetés par des organismes HLM depuis 1990. Selon une étude de la direction départementale de l'équipement, dans certaines localités comme Creil, Méru ou Grandvilliers, des rues et des lotissements entiers sont concernés par des problèmes de surendettement. Dans ce département où subsistent d'importantes réserves foncières, les dégâts de la « PAPification » pèseront encore longtemps sur la relance du marché.

Ch. G.

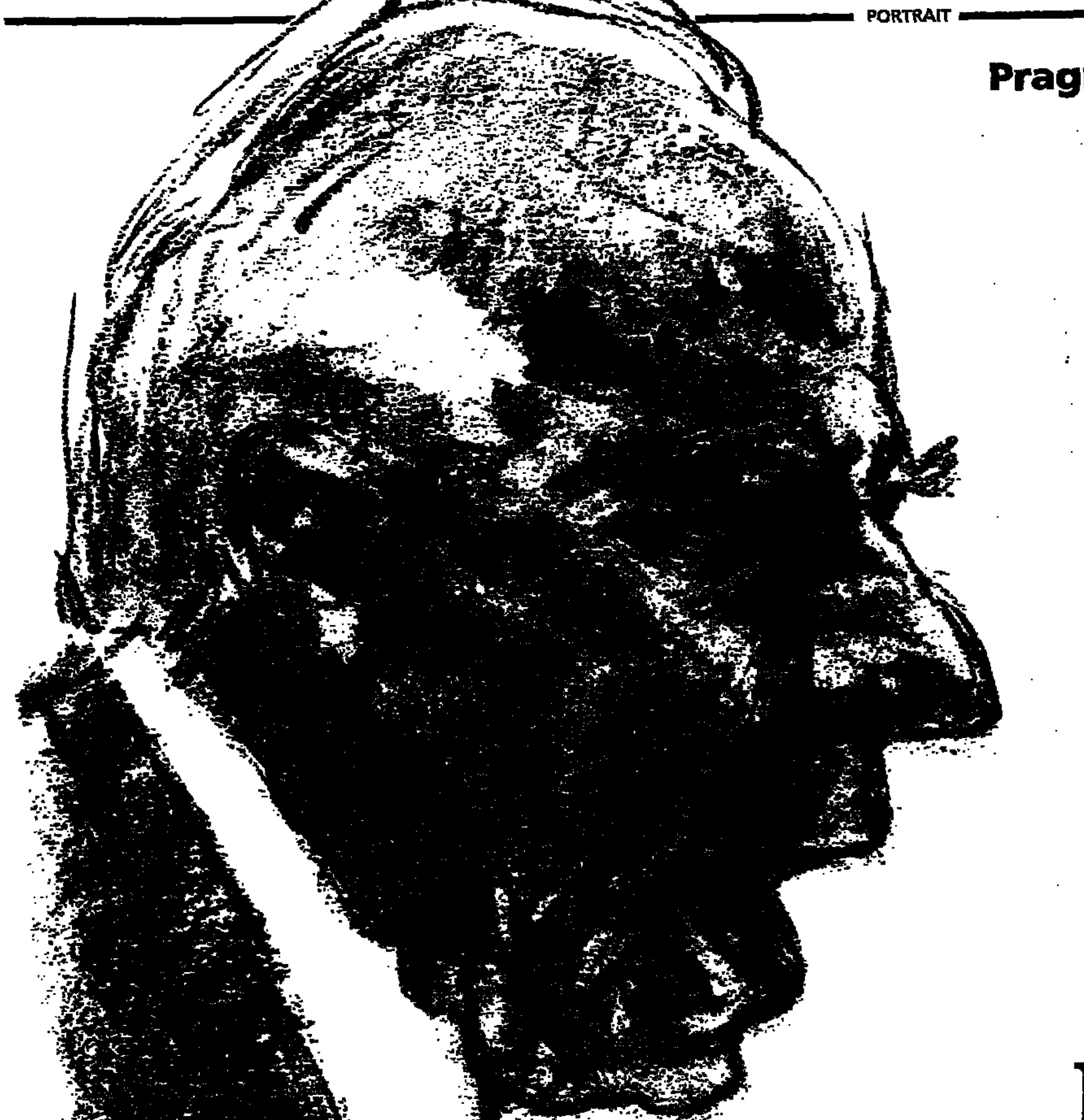



هكذا يعين الاتصال



HORIZONS

PORTRAIT



Pragmatique, profondément pessimiste sur la nature humaine, le premier ministre assassiné avait été lent à s'atteler à son œuvre de paix. Car on ne négocie avec l'ennemi qu'en position de force, avait-il appris de Henry Kissinger

Itzhak Rabin, homme d'épée, homme de paix

IL n'aimait pas les discours. Il était mal à l'aise dans les cérémonies et rien ne l'embarrassait tant que d'écouter les litanies de lauriers qu'une partie du monde entreprit de lui tresser à partir de ce jour historique, le 13 septembre 1993, où, à contrecœur, il accepta de serrer la main de Yasser Arafat à Washington. Itzhak Rabin, *« l'homme de paix »* aujourd'hui pleuré par son peuple, était d'abord un soldat, un grand soldat, avec tout ce que cela peut supposer de rugosité, de dureté et aussi d'intégrité.

Traits burinés, diction rocailleuse, parler vrai et poigne de fer, Itzhak Rabin incarnait, aux yeux de son peuple, la quintessence du sabra, l'Israélien né sur la terre d'Israël, le *« juif nouveau »*, fier, fort et ombrageux, tel qu'il fut rêvé par les pères fondateurs du sionisme pour effacer à jamais l'image du pauvre israélite faible et maltraité par l'Histoire, qui courait la vieille Europe dès avant la Shoah. *« Seul un peuple fort peut faire la paix avec ses ennemis »*, croyait profondément le neuvième premier ministre de l'Etat juif.

Cette paix, qui n'est pas acquise, l'ancien général Rabin fut lent, très lent, à s'y atteler. Les historiens se demanderont sans doute longtemps si les accords avec l'OLP, qui donnèrent le coup d'envoi au processus de normalisation israélo-arabe en cours, auraient jamais vu le jour sans la pressante insistance de leur principal architecte, l'actuel premier ministre, vieux rival travailliste du disparu, Shimon Pérès.

Itzhak Rabin n'était pas un visionnaire. C'était un pragmatique, un peu laborieux, profondément pessimiste sur la nature humaine, mais doué d'une volonté de fer qui faisait que, lorsqu'il était convaincu de la justesse d'une stratégie, en l'occurrence celle de la paix, rien, pas plus les menaces de l'extrémisme juif que les attentats arabes, ne pouvaient l'en dévier. De Henry Kissinger, son mentor pendant les cinq années – 1968-1973 – où il fut ambassadeur d'Israël à Washington, l'homme d'épée avait appris et retenu la formule magique de la *realpolitik* : on ne négocie avec l'ennemi qu'en position de force.

« J'ai fait la guerre aussi longtemps qu'il n'y avait aucune chance de faire la paix », lançait-il samedi soir, quelques minutes avant son assassinat, aux cent mille Israéliens venus le soutenir à Tel Aviv. L'effondrement de l'URSS, principale alliée du camp arabe du refus, puis la guerre du Golfe, suivie en 1991 de la faillite financière et politique de l'OLP, créeront le rapport de forces jugé nécessaire par le premier ministre pour ouvrir cette *« fenêtre d'opportunité pour la paix »* qu'il évoquait si souvent ces deux dernières années.

« J'ai fait la guerre aussi longtemps qu'il n'y avait aucune chance de faire la paix »

La force, le colauréat avec Shimon Pérès et Yasser Arafat du Nobel de la paix 1994 ne rechigna jamais à l'employer. D'abord pour assurer la naissance de son pays en 1948, ensuite pour le défendre contre ses nombreux ennemis, enfin pour en conforter la pérennité politique dans un environnement violent et instable. Né en 1922 à Jérusalem, Itzhak Rabin est entré en politique en 1973 sur le conseil de Golda Meïr. Jusqu'au bout, il aura donné l'image d'un soldat en politique.

Tsahal, dans laquelle il aura passé vingt-sept années de sa vie, était sa véritable famille. A vingt-six ans – nous sommes en 1948 et Israël, naissant, livre sa première grande guerre contre les armées arabes –, le colonel Rabin devient le plus jeune officier du Palmach, l'unité d'élite de la jeune armée juive. Son ascension personnelle ne cessera plus d'accompagner et de se confondre avec les succès de l'Etat juif voulu par Theodor Herzl.

Le 1er janvier 1964, le général Rabin est nommé chef d'état-major de Tsahal. Trois ans plus tard, début juin 1967, éclate la guerre de six jours. Moshé Dayan est ministre de la défense. Les deux hommes seront les maîtres d'œuvre de la plus fulgurante campagne militaire jamais lancée dans la région. Le Sinaï et la bande de Gaza sont pris à l'Egypte, le plateau du Golan est enlevé à la Syrie, les Bédouins du royaume de Jordanie sont mis en déroute et abandonnent l'ensemble de la Cisjordanie, Jérusalem-Est incluse.

TSAHAL a vaincu les armées arabes et Itzhak Rabin, son chef, devient instantanément un héros national. Partout on le fête, on lui décerne une ribambelle de doctorats *honoris causa*, on lui tresse des lauriers dans tous les médias et, déjà, sur les films d'archives, le beau soldat timide et taciturne apparaît gêné, gauche, et, pour tout dire, un peu balourd.

En décembre 1987, quand éclate l'Intifada, le soulèvement populaire arabe contre l'occupation de Gaza et de la Cisjordanie, Itzhak Rabin est ministre de la défense dans le gouvernement d'unité nationale dirigé par Itzhak Shamir. Il déclare d'abord péremptoirement qu'il s'agit d'*« un feu de paille »*, que cela ne durera pas et qu'il faut réprimer cette jacquerie *« avec la force et les coups »*.

Puisant largement dans l'arsenal des lois d'exception héritées de l'administration britannique de la Palestine et encore en vigueur à ce jour, l'ancien général fait arrêter, emprisonner et expulser des milliers de Palestiniens. Il recommandera même de *« briser les os »* des émeutiers, expression malheureuse qui sera souvent prise au pied de la lettre par de nombreux soldats. Les Palestiniens des territoires, ne pardonneront jamais à celui qui a lancé contre eux la politique de la *« poigne de fer »*.

Itzhak Rabin était-il un « faucon de gauche » ou une « colombe de droite » ? La question le laissait de marbre. Son idéologie à lui tenait en six lettres : Israël. Pour le reste, on notera que le discours humaniste n'était pas sa tasse de thé et que les organisations de défense de droits de l'homme, les israéliennes surtout, l'irritaient profondément. *« Quand Arafat prendra Gaza en main,* disait-il avec espoir, peu avant le retour du chef de l'OLP dans les territoires autonomes en juillet 1994, *il pourra établir l'ordre sans s'inquiéter d'appels à la Cour suprême. »*

La mise en place par son ancien ennemi palestinien d'une « cour de sûreté de l'Etat », en fait un tribunal d'exception qui siège en catimini, la nuit, sans témoin, condamne sans avocat et emprisonne au secret des dizaines d'opposants, islamistes ou non, l'aura comblé. *« Je ne crains pas d'affirmer,* lançait-il samedi à ses derniers supporters de Tel Aviv, *que nous avons trouvé, en l'OLP, un véritable partenaire de paix qui a renoncé au terrorisme. »*

« Quand Arafat prendra Gaza en main, il pourra établir l'ordre sans s'inquiéter d'appels à la Cour suprême »

ITZHAK RABIN pouvait se montrer profondément humain avec ses proches, mais ce n'était ni un tendre ni un romantique. Les hommes d'Etat le sont rarement, et c'en était un. A ses yeux, les accords signés avec l'OLP constituaient sans doute moins le moyen de réparer une injustice historique commise contre un peuple expulsé de ses terres, que celui d'assurer la sécurité d'Israël sur *« la plus grande partie des territoires de l'ancienne Palestine du mandat britannique »*.

Il crut d'ailleurs très longtemps, comme la plupart de ses collègues, militaires et politiciens, qu'il serait possible à Israël de conserver les territoires palestiniens conquis en 1967. C'est l'Intifada, par sa résistance aux diverses vagues de répression, qui lui ouvrit finalement les yeux. Qui saura jamais si le vieux soldat, engagé volontaire à dix-huit ans dans la Hagannah – l'armée juive clandestine qui préparait la naissance d'Israël contre l'occupation britannique – n'a pas éprouvé quelque admiration secrète pour ces milliers de gamins arabes qui, chaque jour, pendant sept années, ont affronté les balles de l'occupation avec de misérables pierres ?

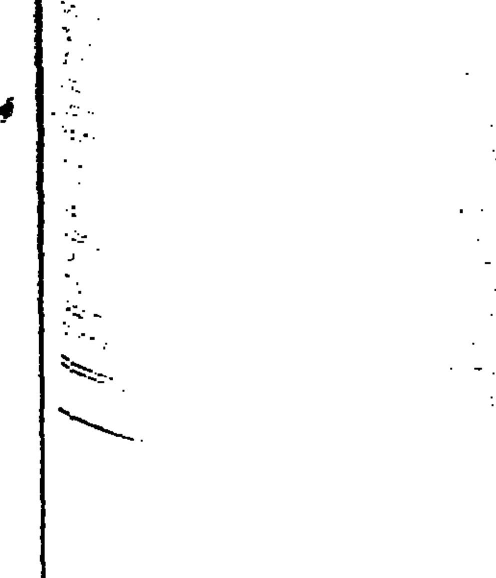
Le premier ministre austère s'est-il jamais souvenu qu'un jeune guerrier juif nationaliste du nom d'Itzhak Rabin participait en 1946 aux coups de main de la Hagannah contre l'occupant anglais et que cela lui avait valu six mois d'emprisonnement dans un camp militaire situé... à Gaza ? *« Nous savons nous battre... Personne ne nous a vaincus... Nous ne fuyons pas les territoires... Nous avons fait un choix stratégique, celui de la paix. »* L'essentiel d'Itzhak Rabin est dans ces phrases, répétées comme un leitmotiv dans presque tous ses derniers discours.

Cigarettes, café, whisky et, à l'occasion, un bon steak non cachère. Itzhak Rabin ne portait la kippa qu'en public, pour certaines de ses sorties officielles, et il n'allait pas très régulièrement à la synagogue. En d'autres termes, il n'avait rien de commun avec le sionisme messianiste qui, depuis le début des années 70, a pris la relève des pionniers laïcs et des *kibboutzniks* dans les territoires occupés.

La paix est une décision stratégique d'Israël. Le maintien, pour au moins cinq ans, de toutes les colonies juives – 147 au total pour un peu plus de 140 000 habitants, Jérusalem-Est exclue –, dans tous les territoires, y compris à Gaza, était, pour le disparu, une tactique à moyen terme visant à négocier en position de force, le moment venu, le statut définitif des territoires. Cela, les colons et l'extrême droite l'avaient compris, et c'est sans doute ce que les plus fanatiques d'entre eux ne lui ont pas pardonné. Homme d'épée il fut, homme d'épée il mourut. D'une certaine manière, sa fin tragique conforte sa légende.

Patrice Claude

[Né le 1er mars 1922, à *Jérusalem*, étudiant au lycée agricole Kfar-Tabor, en Galilée, Itzhak Rabin rejoint, en 1940, les rangs du Palmach, une branche du mouvement sioniste Haganah. Pendant la deuxième guerre mondiale, il sert dans la Légion juive. En 1946, il est arrêté et incarcéré à Gaza pendant six mois par l'occupant britannique. Il participe ensuite à la première guerre israélo-arabe, de 1948 à 1949, puis aux négociations de Rhodes. Itzhak Rabin décide de rester sous les drapeaux. En 1952, il suit les cours du collège d'état-major de Grande-Bretagne. De 1960 à 1962, il est commandant du front nord, puis chef des opérations. Nommé chef d'état-major en 1964, il mène victorieusement en juin 1967, l'offensive israélienne pendant la guerre de six jours. L'année suivante, il quitte le service actif et devient ambassadeur à Washington, où il restera jusqu'en mars 1973. Elu à la Knesset, il est nommé ministre du travail dans le gouvernement de Golda Meïr. En avril 1974, il lui succède à la tête du Parti travailliste et du gouvernement, jusqu'en avril 1977, date à laquelle il démissionne après un scandale dans lequel sa femme est impliquée. Ministre de la défense dans les cabinets d'union nationale, de 1984 à 1988, puis de 1988 à 1990, il occupe de nouveau le poste de premier ministre, en juin 1992, après la victoire des travaillistes aux élections législatives.]



La responsabilité de la droite israélienne *par Zeev Sternhell*

ITZHAK RABIN était le symbole vivant de beaucoup des qualités et de la plupart des défauts que l'imagerie populaire associe volontiers avec l'*« israélianité »*. Vainqueur de la guerre de six jours, ce soldat de carrière représentait bien le stéréotype parfait de *« l'homme nouveau »* juif. Il était un pur produit de cette révolution culturelle qu'était le sionisme militant des pères fondateurs. Venus au début de notre siècle des petites bourgades de Pologne et de Russie donner une patrie à un peuple sans terre, les pionniers entendaient faire de leurs descendants des hommes aussi éloignés des juifs de la diaspora que pouvaient l'être les kibboutzim de la vallée du Jourdain du shtetel de l'Europe orientale. Personne n'a eu autant de répulsion pour les juifs de l'exil, figés dans la misère, condamnés à végéter dans des métiers méprisés et courbant l'échine devant le « pogromiste », que les pères fondateurs.

Fils de deux militants ouvriers connus en leur temps dans les milieux travaillistes, Itzhak Rabin, élève d'une école agricole, était destiné à prendre la voie royale de l'époque, celle du travail de la terre. Mais la plupart des garçons et filles de *« la génération de 1948 »* ont finalement préféré laisser l'agriculture aux nouveaux immigrants qui avaient réussi à fuir l'Europe, puis à ceux qui sont venus des pays arabes. Après la guerre d'indépendance dont ils ont écrit certaines des pages les plus glorieuses, ils ont choisi plutôt d'entreprendre des études supérieures, de faire une carrière dans l'armée, dans le service public, ou de se lancer dans la vie économique du pays.

Les défauts d'Itzhak Rabin faisaient sa force. Peu cultivé, il parlait un hébreu consternant et ignorait avec superbe, à l'exception de l'anglais dont la connaissance n'était pour lui qu'un instrument de travail inévitable, les langues et cultures étrangères. Ce qui, aux yeux de nombreux Israéliens, faisait de lui un homme du peuple solide, bien enraciné dans le sol natal, digne de confiance.

> Comme toujours, le « camp national » devient en période de crise un parti de guerre civile

Leader d'un parti membre de l'Internationale socialiste, il professait un mépris souverain pour les idéologies. Ce qui signifiait qu'il était un chef politique sérieux et raisonnable. Fils d'ouvrier, il n'aimait pas les pauvres, mais, en revanche, avait un goût très prononcé pour les hommes d'argent, les nantis et les puissants de ce monde. Premier ministre, il s'était fait le protecteur attitré des milieux d'affaires et privatisait notre économie tambour battant : la confiance des industriels israéliens comme des banquiers internationaux lui était acquise. En même temps, les écarts sociaux se creusaient et étaient de plus en plus durement ressentis.

Homme politique, Rabin affichait ouvertement son mépris pour tous ceux qui faisaient le même métier que lui-même. En plus, il soupçonnait les intellectuels et ne se sentait vraiment à l'aise que dans une réunion d'état-major : c'était dans l'esprit de nombre de ses concitoyens une preuve supplémentaire de sa droiture.

Car, si son attrait résidait dans sa crédibilité de soldat qui parlait sans détours, dans un langage simple, son atout majeur était sa qualité de première autorité militaire du pays. Ce statut ne lui était contesté par personne, même pas par les trois généraux politiciens d'extrême-droite Sharon, Eytan et Zeevi. Cette forme de rapports humains, souvent incompréhensibles pour quiconque vient de l'extérieur, qui existe dans notre société entre des hommes que tout sépare mais qui un jour avaient risqué leur vie ensemble, nous est commune à tous.

Jusqu'en 1992, le leader des faucons travaillistes, ennemi juré des *« gauchistes »* soutenus par son archi-rival Pérès, avait été, pour la droite, un moindre mal. Cela lui a permis de gagner, à l'arraché, les dernières législatives.

Nul ne pouvait prévoir que le second gouvernement Rabin ferait prendre à Israël, aussi rapidement et d'une manière aussi radicale, un virage historique. Aucun d'entre nous ne pouvait savoir que le ministre de la défense du gouvernement d'union nationale, qui lors des débuts de l'Intifada, en décembre 1987, avait juré de *« briser les os »* aux lanceurs de pierres, avait subi une métamorphose.

En effet, ce que tous les intellectuels israéliens réunis, écrivains, universitaires, artistes, journalistes n'avaient pu lui faire comprendre, les gosses palestiniens le lui ont fait voir avec une clarté aveuglante : l'entité nationale palestinienne était une réalité tangible. Briser la révolte par la force aurait constitué pour la société israélienne un naufrage : Rabin préféra la solution de rechange.

Parvenu à cette conclusion, soutenu et souvent précédé par Pérès, Rabin s'employa à faire la paix. Il y fit preuve de ces qualités que les Israéliens, sans vraiment se prendre au sérieux, se plaisent à reconnaître comme les leurs : force de caractère, courage, ténacité. Dès lors, le premier ministre, d'autant plus dangereux qu'il venait du camp des faucons, était devenu l'homme à abattre. Et comme toujours, *« le camp national »* – c'est le nom que se donne la droite israélienne toutes formations réunies – devient en période de crise un parti de guerre civile.

Certes, l'assassin semble bien avoir opéré seul. Mais l'assassinat politique est rarement un acte isolé et les hommes qui appuient sur la gachette n'en sont pas les uniques responsables. Ce ne sont pas les Lacombe Lucien qui portent la responsabilité morale et intellectuelle des malheurs dont ils ne furent souvent que les aveugles instruments, mais les grands intellectuels qui pendant un demi-siècle ont prêché la haine et le mépris des valeurs de la démocratie. Les Lacombe Lucien ont souvent fini en cour d'assises ou devant un peloton d'exécution, alors que des écrivains zélateurs de la mort pour les autres entraient à l'Académie française.

> Voilà près de vingt ans que les bandes armées sèment la terreur en territoire occupé

Il en est de même en Israël. L'étudiant qui a tiré a été nourri et soutenu par un milieu culturel et intellectuel : le fanatisme religieux utile au nationalisme intégral qui fait le fond de l'idéologie du *« Grand Israël »* et qui refuse totalement les règles élementaires de la démocratie, avait transformé Rabin en symbole de la trahison.

Tout au long de ces trois dernières années, la droite modérée, alliée à la droite radicale, à quelques exceptions près, n'a cessé de regarder avec un sourire amusé, parfois avec tendresse, toujours avec compréhension les *« exploits »* de ses élements les plus durs. Mais cette complaisance, cette complicité ne datent pas d'hier : voilà près de vingt ans que les bandes armées composées de colons fanatiques, d'élèves d'écoles rabbiniques, de membres de divers mouvements et partis ayant pignon sur rue, sèment la terreur en territoire occupé. Aujourd'hui, le terrorisme juif frappe en plein cœur de Tel Aviv et au sommet du pouvoir. Aussi longtemps que les victimes étaient des Arabes, les Israéliens préféraient regarder de côté. Aujourd'hui ils vivent un cauchemar.

C'est donc à la droite dans son ensemble, celle qui n'a pas voulu vomir les plus mauvais des siens que revient, disons le clairement, la responsabilité morale de ce drame. Comme par hasard, c'est toujours au nom de l'unité nationale que les assassins se manifestent et ce sont d'habitude les modérés qui tombent sous les balles. La disparition de cet homme qui avait commencé sa vie sur les champs de bataille et voulait l'achever dans la grandeur d'une paix que nous commençons à peine à entrevoir, n'est qu'un tragique avertissement de plus : la complaisance et la faiblesse n'engendrent jamais que des malheurs supplémentaires.

Zeev Sternhell *est professeur à l'université hébraïque de Jérusalem (chaire Léon Blum de science politique).*

Bousculer le calendrier pour sauver la paix *par Elias Sanbar*

L'homme qui a dirigé la conquête de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en 1967 est tombé sous les balles d'un extrémiste israélien opposé à la restitution de ces territoires en échange de la paix. Cet assassinat est d'autant plus choquant en Israël qu'il s'apparente aux signes avant-coureurs des guerres civiles. Il suscite aussi toutes les interrogations sur l'avenir du processus négocié. Malgré les affirmations des parties concernées qui ont unanimement réaffirmé leur attachement à la paix et leur détermination à aller de l'avant dans sa réalisation. Car les actes de foi – refus de céder à la menace, de se laisser impressionner par la violence –, s'ils honorent leurs auteurs, demeurent hélas insuffisants pour relever les défis souvent sanglants qui bordent le chemin inauguré il y a trois ans à Madrid. Celui de la reconnaissance mutuelle, de la paix juste, c'est-à-dire équitable, et de la réconciliation.

L'heure est grave. Elle est au rassemblement des forces pour sauver un processus encore fragile et vulnérable. Elle est surtout au bilan. Non de clôture, mais de rectification de certaines règles qui ont à ce jour modelé l'approche négociée du conflit. Principes littéralement dictés par le parrain américain, qui, depuis la guerre du Golfe, mène en maître du jeu quasiment solitaire la partie de la paix.

A la différence des autres négociations, israélo-jordannienne, syrienne ou libanaise, celle qui se déroule entre Israéliens et Palestiniens s'articule autour de deux concepts particuliers. D'autant plus contraignants qu'ils se présentent sous les habits apparemment neutres, « instrumentaux », de la procédure. Ils s'énoncent schématiquement comme suit. La paix entre Israéliens et Palestiniens passera obligatoirement par une période intérimaire durant laquelle on s'attaquera aux aspects les moins explosifs du contentieux. Elle laissera momentanément de côté les dossiers « dangereux » de la colonisation, des réfugiés et de Jérusalem, car ces questions feront plus tard l'objet de négociations sur le statut permanent.

Les arguments avancés à l'appui de cette approche sont convaincants. Ne vaut-il pas mieux consolider la négociation plutôt que de l'exposer au danger d'être tuée dans l'œuf ? Ne faut-il pas tenir compte de l'âge de ce conflit, des rancœurs accumulées depuis près d'un siècle, de l'extrême complexité et de la pesanteur d'un grand nombre de faits accomplis transformés au fil des années en réalités incontournables ? N'est-ce point là le meilleur moyen de donner une chance, toutes ses chances, à la paix ?

Ces interrogations sont fondées. Elles sont évidentes, tout comme l'impossibilité d'appliquer les accords autrement que par étapes. Mais elles occultent, par leur évidence même, l'une des causes fondamentales de la fragilité du processus : l'acceptation partagée du principe des périodes intérimaires ne peut mener au succès de l'entreprise que si les négociateurs des deux bords se sont d'ores et déjà entendus sur ce dont sera fait l'avenir. Concrètement. Faute de quoi, le temps jouera contre la paix.

> L'heure est venue de prendre le temps de vitesse, d'ouvrir dans de brefs délais les dossiers de la négociation sur le statut permanent, de préciser l'avenir pour pouvoir attendre patiemment son avènement

La succession des actes dramatiques – et l'assassinat d'Itzhak Rabin est le dernier d'une liste déjà longue – montre bien que les questions écartées de la négociation, dans l'intention de la préserver et de la consolider, se sont transformées en de véritables bombes à retardement, ébranlant régulièrement l'édifice. N'est-il pas temps d'admettre que les sorts de Jérusalem, des réfugiés, des colons s'apparentent aux questions immédiates ? Celles qu'il faut clarifier au plus vite. Pour pouvoir précisément exiger patience, attente et surtout confiance des centaines de milliers d'êtres qui, à l'heure qu'il est, n'ont pas la moindre idée de ce dont sera faite leur vie demain ?

La période intérimaire a été pervertie, car l'issue finale de la négociation a été maintenue dans le flou le plus total. Ainsi détournée, elle a permis à ceux qui, en Israël, sont opposés à l'émergence d'un Etat palestinien d'œuvrer pour que le statut intérimaire se transforme en issue permanente. Elle a fourni aux durs palestiniens les arguments pour gagner à leur combat les déçus, de plus en plus nombreux, de la paix. Elle a pressé les colons de multiplier les agressions et les confiscations sauvages des terres, avant qu'il ne soit trop tard. Elle a plongé les réfugiés palestiniens dans le désespoir le plus noir et leur a confirmé leur peur de devenir les oubliés de la fête.

L'heure est venue de prendre le temps de vitesse, d'ouvrir dans de brefs délais les dossiers de la négociation sur le statut permanent, de préciser l'avenir pour pouvoir attendre patiemment son avènement. Cette requête n'est pas que palestinienne. Des Israéliens, et non des moindres, ainsi certains négociateurs proches de Shimon Pérès, la formulent aussi.

L'on nous opposera les arguments de l'opinion interne israélienne à ménager, des consultations électorales prochaines, du besoin vital de ne pas diviser le pays et de faire ainsi le jeu d'une droite qui balancerait la négociation aux oubliettes, si elle revenait aux affaires. Ces dangers existent. Mais il est probable que, s'ils ne sont pas assumés, la situation ira empirant.

Aujourd'hui, trois cas de figure se profilent en Israël. Dans le premier, le président Weizmann, au terme de consultations avec les chefs des partis, prendrait la décision d'appeler à des élections anticipées. Ce qui aurait pour effet immédiat de cantonner le présent gouvernement dans la gestion des affaires courantes et se solderait très probablement par un arrêt du redéploiement de son armée, l'ajournement des élections palestiniennes et, par voie de conséquence, le report de l'ouverture des pourparlers sur le statut permanent.

Le deuxième est celui où Shimon Pérès serait amené à constituer un gouvernement d'union nationale avec le Likoud principalement. Tiraillé entre deux visions antagoniques de la paix, l'exécutif d'Israël, sans forcément renoncer à la négociation, entrerait dans une phase d'immobilisme propice à tous les dangers.

Le troisième est celui de la continuité de l'actuel gouvernement. Une opportunité serait ouverte. Le choc causé par la fin tragique d'Itzhak Rabin, l'impopularité incontestable que se sont attirés les ultras après cet assassinat, l'appui assuré de la communauté internationale, sont autant d'atouts qui permettraient à Shimon Pérès, s'il le voulait, d'aller rapidement de l'avant et de bousculer le calendrier. Pour sauver la paix.

Elias Sanbar *est historien, rédacteur en chef de la « Revue d'études palestiniennes », chef de la délégation palestinienne aux négociations multilatérales de paix sur les réfugiés.*

Le Monde

La leçon polonaise

LECH WALESA a de nouveau créé la surprise. Même s'il arrive selon les premières estimations, en deuxième position de l'élection présidentielle du dimanche 5 novembre, dépassé d'une courte tête par le candidat « post-communiste » Alexandre Kwasniewski, le président polonais vient néanmoins de relever un triple défi.

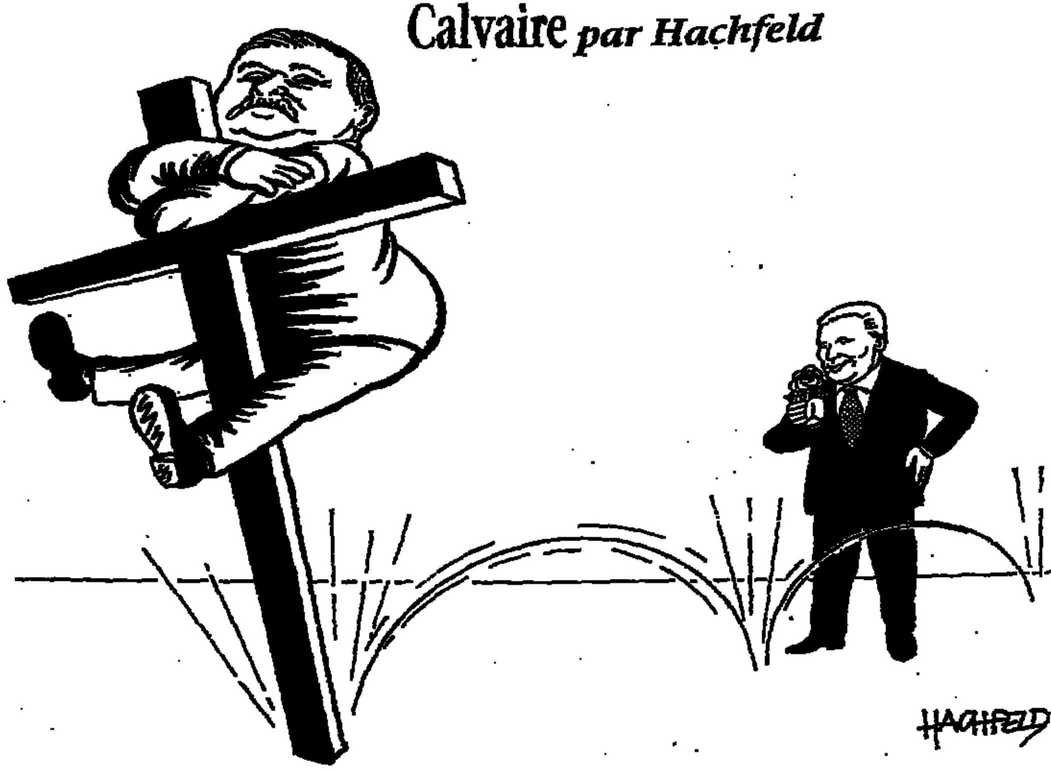
En recueillant un tiers des suffrages, il inflige un sévère démenti à tous ceux qui l'avaient déjà enterré, prédisant même qu'il ne passerait pas le premier tour. Il réussit ensuite l'exploit d'obtenir presque autant de voix qu'en 1990, une gageure après l'usure sociale de la transition et les déchirements de l'ancienne famille de Solidarité, que le président avait lui-même fait éclater. Enfin, quoi qu'on en dise, Lech Walesa a de nouveau fait la démonstration de son étonnant talent politique, justifiant même la légère arrogance de son slogan électoral : *« Il y a beaucoup de candidats, mais il n'y a qu'un seul Walesa ! »*

Le passé, autant que le présent, a largement pesé dans le choix des électeurs. En dépit des déceptions de nombreux Polonais, surtout des plus démunis, qui se sont amèrement aperçus, comme partout ailleurs en Europe de l'Est, que démocratie et prospérité ne vont pas forcément de pair, en dépit aussi des rancœurs et des divisions accumulées au cours de ces six tumultueuses années de liberté, les électeurs n'ont pas oublié.

Si les deux candidats arrivés en tête s'accordent sur les grandes lignes de leurs programmes – entrée dans l'Union européenne, adhésion à l'OTAN et poursuite des réformes économiques –, ils sont les héritiers de deux traditions antagonistes. Lech Walesa demeurera *« l'homme de Gdansk »*, symbole de l'héroïque résistance anticommuniste, tandis que son adversaire, aussi sincère que puisse être sa métamorphose « sociale-démocrate », restera le dirigeant d'un mouvement bâti sur les ruines d'un parti communiste (POUP) qui sert encore de refuge à bon nombre d'anciens nomenklaturistes.

Le second tour du 19 novembre est très ouvert. Mais, quel que soit son vainqueur, ces élections polonaises, à l'image de celles des autres pays d'Europe centrale, sont avant tout la manifestation d'une remarquable consolidation de la démocratie. Contrairement au scrutin de 1990, marqué par un éparpillement des voix et par l'arrivée surprise au second tour du démagogue polono-canadien Stanislaw Tyminski, ce vote illustre à quel point la réalité polonaise se « normalise ». L'enjeu n'est plus le choix entre deux systèmes mais, comme dans toute démocratie confirmée, entre deux sensibilités, aussi différentes soient-elles. Et cette évolution, au regard de l'incertitude qui domine toujours dans l'ex-URSS, notamment en Russie, n'en est que plus méritoire. Jusqu'à nouvel ordre, les frontières orientales de l'Europe démocratique s'identifient plus que jamais avec celles de la Pologne.

Calvaire *par Hachfeld*



France-Afrique : le temps des réformes

Suite de la première page

« Jusqu'à maintenant, souligne l'un des inspirateurs de la réforme, *il y a en Afrique une juxtaposition de la diplomatie et de plusieurs politiques, financière, militaire, humanitaire, sans compter la politique des réseaux. Cela ne débouche pas forcément sur une action cohérente. En outre, la France est le dernier grand pays à défendre d'arrache-pied l'aide au développement mais elle ne sait pas assez valoriser ce qu'elle fait sur le terrain. »*

Cette volonté de rationalisation se reflète dans l'organigramme du gouvernement Juppé. Appliquant les idées auxquelles il avait réfléchi quand il dirigeait le Quai d'Orsay, le premier ministre a placé la coopération – qui relève désormais d'un ministre « délégué » (Jacques Godfrain) – sous la tutelle des affaires étrangères. Ce n'est qu'une première étape vers la probable fusion des deux administrations et la possible création, en leur sein, d'une grande agence pour le développement, inspirée des pratiques anglo-saxonnes. En attendant, les diplomates et les agents de la *« coopé »*, aux cultures et aux métiers différents, doivent apprendre à mieux se connaître et à travailler ensemble. Et comme on ne décloisonne pas les grands corps de l'Etat du jour au lendemain, la réforme sera conduite avec pragmatisme et par petites touches.

Il faut aussi redéfinir l'appartenance au *« champ »* – qui regroupe pour l'essentiel les anciennes colonies françaises d'Afrique noire – notion dont la pertinence s'est largement émoussée au fil des décennies, à mesure que le domaine de la coopération s'étendait à de nouveaux Etats. Ainsi renaît un vieux débat qui a souvent agité la Rue Monsieur : la *« coopé »* doit-elle être le *« ministère de l'Afrique »* ou le *« ministère de l'aide »* ? Les deux, répond-on aujourd'hui.

UNE DIMENSION MONDIALE

L'aide publique – 45 milliards de francs – qui profitera à une centaine de pays en développement possède une dimension mondiale, la France étant le troisième donateur en valeur absolue. Mais elle conservera sa dominante africaine. La rigueur budgétaire obligera seulement à opérer des choix plus draconiens, sans renier pour autant le traitement de faveur dont bénéficient certains pays membres du « premier cercle de famille ». *« Après tout*, dit-on à Paris, *l'Afrique est plurielle. La France devra y mener une coopération à deux vitesses en assumant ses priorités. »*

La réforme ravive l'éternel antagonisme entre diplomates et financiers, entre le Quai d'Orsay et Bercy. D'une rive à l'autre de la Seine, on nourrit soupçons et griefs. Sur les principes – rigueur et transparence – chacun s'accorde. Autre terrain d'entente : le ministère de l'économie et des finances, qui gère environ 80 % de l'aide à l'Afrique, demeurera maître d'œuvre des négociations avec les organismes multilatéraux (FMI, Banque mondiale), s'agissant notamment des « programmes d'ajustements structurels » et du rééchelonnement de la dette. Pour le reste...

Vu du Quai, Bercy mène un *« combat de boutiquier »* pour protéger *« sa chasse gardée »* et ne fait d'ailleurs *« aucune vraie contre-proposition »*. Vu de Bercy, le Quai se mêle d'économie pour maintenir son influence déclinante dans le monde de l'après-guerre froide et cherche, en conséquence, à étendre son contrôle politique sur une partie de l'« argent de l'aide ».

Bercy craint qu'on ne rogne ses responsabilités, alors que le besoin de cohérence en matière budgétaire, financière et monétaire exige qu'elles restent intactes. *« A chacun son métier ! »*, dit-on à Bercy, où l'on s'inquiète *« du travail mal fait »*. La querelle se focalise sur la Caisse française de développement (CFD), qui finance une grande partie de l'aide directe destinée au secteur productif africain et se trouve sous la triple tutelle du Quai d'Orsay, de Bercy et de la Rue Monsieur.

Ce différend est-il si grave ? Pas sûr. Après tout, le débat entre les deux rivales n'est pas malsain en soi, pourvu qu'il permette d'améliorer l'action extérieure de la France. En outre, diplomates et financiers savent, si besoin, joindre leurs efforts, comme ce fut le cas dans la gestion sans anicroche de la dévaluation du franc CFA.

Comment satisfaire le Quai sans désespérer Bercy ? Matignon tranchera, autour de la mi-novembre. Une chose est sûre : il n'est pas question de cantonner les affaires étrangères et la *« coopé »* dans leur domaine d'intervention traditionnel, dit « régalien » (éducation, santé, sécurité) et de les priver des moyens d'action économiques, car ce serait *« un retour en arrière »*. *« Ce n'est pas au Trésor*, disent les diplomates, *de décider s'il faut construire un barrage en Guinée ou en Tanzanie. »*

Dans cet esprit, les ambassadeurs ont consolidé leur autorité sur l'ensemble des services français, notamment les antennes des réseaux représentant les ministères de l'intérieur et des finances, qui échappaient souvent à leur contrôle. Ils peuvent signer désormais tous les protocoles financiers bilatéraux. Sur le terrain aussi, le souci de cohérence et la recherche d'économies conduiront à dégraisser certains services et à en regrouper d'autres.

L'Afrique ne s'alarme pas trop des réformes dont elle est l'objet à Paris. Certains de ses chefs pourront moins facilement profiter du laxisme d'un système qui leur permettait, en jouant parfois des rivalités franco-françaises, de recevoir le maximum d'aide en s'adressant à tous les *« guichets »*. Et si chacun devine qu'à terme la mort du ministère de la coopération est programmée, l'Afrique conserve « son » ministre, fût-il délégué. Ce qui demeure pour elle le plus précieux symbole du lien spécifique l'unissant à l'ancienne métropole.

Jean-Pierre Langellier

Une mort victorieuse

Suite de la première page

L'imposer sans faiblesse aux ultras de l'Algérie française qui, parce qu'il portait un uniforme, croyaient tenir avec lui un chef de guerre.

D'une OAS à l'autre, donc... Comme de Gaulle, celui qui avait promis de *« briser les os »* des manifestants de Gaza – et les actes avaient, hélas, suivi – était le mieux à même de faire admettre le caractère incontournable de la revendication palestinienne ; celui qui avait, la plus grande partie de sa vie, contribué à forger l'outil militaire israélien et combattu le monde arabe, était le plus apte à mesurer les dangers encourus par la démocratie elle-même à travers une répression sans fin dans les territoires occupés ; comme il était le mieux qualifié pour faire comprendre que la pérennité de la garantie américaine valait mieux que quelques arpents de plus en Cisjordanie. Si Pérès était bien l'inspirateur, Rabin était le garant : l'assassin savait qu'il frappait au cœur. En portant ce coup à Israël, c'est un coup mortel qu'il espérait porter à la paix.

Dans sa folie aveugle, il se trompait. Le sacrifice d'Itzhak Rabin rend la paix plus nécessaire, plus précieuse, plus urgente que jamais. L'émotion suscitée par sa mort est à la mesure du chemin parcouru par ce pragmatique au franc-parler qui, il y a quelques semaines, à New York, lançait aux dirigeants d'une communauté juive américaine volontiers donneuse de leçons, réticente et frileuse : *« La Bible n'est pas un cadastre ni une carte de géographie... La Bible nous enseigne des valeurs... »* Oui, des valeurs. Car l'enjeu de la paix au Proche-Orient n'est pas seulement la tranquillité des peuples et le silence des armes. C'est aussi, dans une région qui n'en a jusqu'ici guère fait l'apprentissage, l'instauration d'une relation sécularisée au politique, d'un espace public pluraliste, d'une vie démocratique partagée entre Juifs et Arabes.

DYNAMIQUE DE LA PAIX

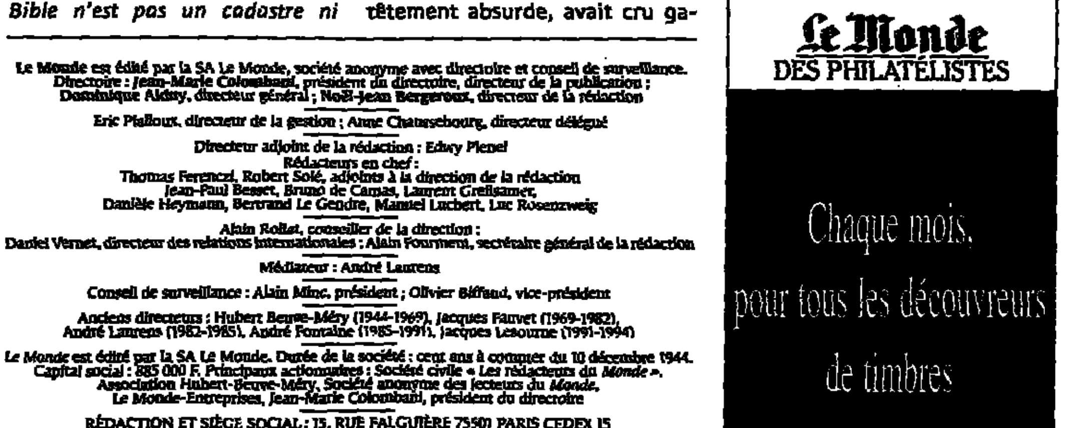
Depuis le crime commis sur la place des rois d'Israël, chacun mesure donc bien, et certains – espérons-le – mesurent mieux aujourd'hui, l'absolue necessité de soutenir le processus initié par Itzhak Rabin, Shimon Pérès et Yasser Arafat. Pas plus que l'assassinat de Sadate n'avait détourné l'Egypte du rapprochement avec Israël, pas plus celui de Rabin ne doit détourner Israël de la voie courageuse qu'il a empruntée sous la direction du Parti travailliste. Afin que la mort de son premier ministre soit une mort victorieuse.

La dynamique de la paix ne manque pas d'atouts. Malgré la collusion, la complicité objective entre les fronts du refus arabe et israélien, elle a déjà triomphé de nombreuses et cruelles vagues d'attentats. Dans le camp palestinien, le cap est maintenu au point d'avoir provoqué, récemment, un revirement du mouvement islamiste Hamas. Yasser Arafat, qui lui aussi joue sa vie en pariant sur la paix, ne peut pas ne pas sortir renforcé de l'épreuve, car ce meurtre valide a posteriori les concessions qui ont été abusivement reprochées au chef palestinien. La droite israélienne, celle-là même qui, par son entêtement absurde, avait cru gagner du temps en bloquant toutes les tentatives antérieures, notamment celles de Shimon Pérès, s'est largement discréditée aux yeux de l'opinion internationale en jouant la cassure avec la politique des travaillistes et en recherchant les voix des extrémistes juifs. Elle devrait être conduite à plus de raison, et s'interroger sur sa responsabilité, au moins idéologique : dénoncer sans cesse Rabin et Pérès comme des *« traîtres »*, n'était-ce pas jouer avec le crime ? Enfin, Israël devrait être amené à combattre avec plus de fermeté ses extrémistes de droite dont l'Autorité palestinienne revendiquait en vain le désarmement.

Le défi lancé par l'assassin de Rabin aux dirigeants israéliens et palestiniens nous concerne tous. A l'heure où l'Europe redécouvre le racisme et la haine de l'Autre, le génocide et la « purification ethnique », ce qui se joue au Proche-Orient a une portée universelle. *« Paix sous ma responsabilité, paix dont je suis otage, paix que je suis tout seul à faire »*, a écrit le philosophe Emmanuel Lévinas, dont toute la pensée est habitée par la reconnaissance de l'Autre, dans une ambition politique qui n'atteint *« l'heure du chef-d'œuvre »* que si elle est entraînée par la *« sagesse de l'amour »*. *« L'avenir, c'est l'autre*, nous dit-il encore. *La relation avec l'avenir, c'est la relation même avec l'autre. »*

S'il est un seul enjeu de la paix entre Palestiniens et Israéliens, c'est celui-là. De cette paix pour laquelle Itzhak Rabin a donné sa vie.

J.-M. C.



Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « *Les rédacteurs du Monde* ».
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

RECTIFICATIFS

Espagne

Nous avons écrit par erreur (*Le Monde* des 27 octobre et 29-30 octobre) que l'ancien ministre de l'intérieur espagnol José Luis Corcuera était impliqué dans l'affaire des GAL. Il est seulement accusé d'avoir puisé dans les fonds secrets de son ministère pour offrir des bijoux aux femmes de ses collaborateurs. Les GAL avaient cessé de faire parler d'eux depuis un an quand M. Corcuera est devenu ministre de l'intérieur, en juillet 1988.

RJR Nabisco

Le nom de l'entreprise RJR Nabisco a été déformé en NRJ Nabisco dans notre article du 1er novembre sur la menace de scission de ce groupe américain agro-alimentaire.

AU FIL DES PAGES/économie

Nostalgies keynésiennes

C'était le temps où la politique économique, assumant le destin de l'économie politique, avait des allures de science exacte. La richesse d'un pays était composée de quelques « agrégats » fournis clés en mains par la Comptabilité nationale, au zénith de sa réputation. L'Etat, supposé être un despote bienveillant, pouvait faire fonctionner la machine à l'allure désirée en maniant quelques robinets à des points-clés du « circuit économique », autre mot magique de l'époque. Un peu plus d'inflation permettait d'obtenir un peu moins de chômage, lequel de toute façon avait été réduit à un très bas niveau. Un peu plus de déficit public ramenait l'économie sur le sentier de la croissance potentielle. Un peu moins calmait d'inévitables surchauffes. Etc.

Les *Mélanges* que la Sorbonne vient de publier en l'honneur du doyen Alain Barrère, disparu cette année, témoignent précisément de cette époque où Keynes régnait en maître. Epoque si proche, à peine un quart de siècle, et pourtant si lointaine, à en juger par l'évolution des mentalités des princes qui nous gouvernent. A Sciences-Po, à l'ENA, on ne jurait que par l'évangile que l'on croyait pouvoir lire dans la *Théorie générale* (1936) du magicien de Cambridge. L'inspection des finances avait elle aussi été conquise, en dépit de l'influent Jacques Rueff. Résistaient les vieilles facultés encore fidèles à l'économie « littéraire », distinguée et... libérale. C'est ici qu'intervint Alain Barrère. Prisonnier en Allemagne de 1940 à 1944, il avait, disait-on, reçu et médité la nouvelle « bonne nouvelle » dans son Oflag – tout un symbole si l'on considère les relations entre le keynésianisme et l'économie de guerre. De cette épreuve, de ce chemin de Damas, était né son maître ouvrage *Théorie économique et impulsion keynésienne*, qui devait servir de manuel de base à des générations d'étudiants. Doué de talents pédagogiques éclatants, Alain Barrère sut imposer une vision il est vrai assez simple de l'histoire de la pensée économique : il y avait un avant et il y avait un après, l'an zéro étant l'avènement de Keynes, nouveau prophète.

Le vieux colbertisme avait certes trouvé dans le keynésianisme de quoi revêtir les oripeaux de la modernité. Mais sans doute est-ce à Barrère que la France doit d'être restée le pays le plus longtemps fidèle au plus célèbre des économistes britanniques. Ce qui ne va pas sans paradoxe quand on connaît les sentiments peu francophiles du premier Keynes, celui des *Conséquences économiques de la paix*, publié en 1919.

Ce triomphe étant accompli, la grande affaire d'Alain Barrère fut de rivaliser avec l'anglais John Hicks qui avait commis le péché, aux yeux des keynésiens français, de vouloir ramener la *Théorie générale* dans le cadre de l'analyse libérale classique. Plus keynésien sans doute que Keynes lui-même, Barrère s'efforça d'abandonner tout individualisme méthodologique pour fonder une authentique « macroéconomie ». Même sans tenir compte de l'ouverture des frontières, qui, à elle toute seule, ruine une bonne partie du schéma keynésien, il n'est pas sûr que cette voie ait pu aboutir quelque part. Des textes néokeynésiens sophistiqués publiés dans ces *Mélanges* on ne tire pas l'impression qu'elle était d'une grande fécondité. La vérité – cruelle – oblige à dire qu'Alain Barrère ne figurait pas parmi les rares économistes français « nobélisables », alors que l'œuvre de Hicks fut couronnée à Stockholm en 1972.

De ces *Mélanges* imprégnés de nostalgie, on retiendra surtout que la notion de « circuit économique » avait déjà été découverte en Chine au VIIe siècle avant Jésus-Christ par un certain Kouang Tchong, qu'on la trouve également, beaucoup plus complète et presque à l'état keynésien, dans la *Muqaddima* d'Ibn Khaldoun (1377). Comme quoi il ne suffit pas à une idée d'être très ancienne pour être juste.

Philippe Simonnot

★ *Nouvelles perspectives de la macroéconomie, Mélanges en l'honneur du doyen Alain Barrère.* Publications de la Sorbonne, 430 p., 200 F.



Légion d'honneur

Tous les anciens combattants survivants de la guerre de 14-18 qui n'avaient pas encore été décorés sont nommés chevaliers dans l'ordre de la Légion d'honneur. Nous publions la liste de ces nominations parue dans le *Journal officiel* du samedi 4 novembre.

Ulysse Abadie, Francisque Abrial, Antonin Ache, Don Joseph Acquaviva, Marcel Adam, Charles Agniel, Pierre Aimes, Emmanuel Alaitru, Albert Aleonard, André Alexandre, Robert Aligner, Joannès Allaigre, René Alland, Eugène Alliot, François Alquie, Eugène Alric, Jean Alric, Ulysse Alzas, Charles Amar, Léon Amourdedieu, Gaston André, Damien Andrieu, Eugène Andrieux, Ange Angelini, Jean Angenieux, André Antoine, Marcel Antoine, René Antoine, Jean Apiou Goussau, Louis Armand, Ferdinand Aubery, Maurice Aubry, Pierre Auche, Maurice Audouin, Léon Audubert, Gabriel Aulier, Paul Aumeunier, Eugène Aune, Edmond Aussire, Valentin Auvinet, René d'Aviau de Ternay, Léon Auvray, Jean-Baptiste Aymard, Damas Babaud, Adrien Babef, Gaston Baccarne, Voltaire Baglin, Joseph Bagnot, Maurice Ballet, Abel Ballely, Marius Bally, Adrien Ballerey, Valéry Ballorain, André Baillouhey, Roger Balmet, Joseph Banor, Thimoté Baradas, Jules Barailler, Charles Barbesi, Lucien Barbezieux, Gustave Barbier, Olivier Barbier, Albert Barbotte, Eugène Bariller, Jean Barragué, Léonard Barraud, François Barrière, Joseph Barrin, Gaston Barsagol, Jérôme Barthe, Louis Barthe, Ernest Barthes, Lucien Barthes, Jean-Marie Bartois, Louis Bastide, René Bâtard, Pierre Battini, Maurice Baudin, Rosin Baudon, Albert Baurez, Pierre Baute, Henri Bauzil, Fernand Bay, Célestin Bayle, Louis Beaudevin, Edouard Beaudoing, Pierre Beaumont, Lucien Becq, Henri Belin, Germain Belingard, Léon Bellieres, Henri Belliot, Félix Belmontet, Félix Bené, Bertrand, dit Léon, Benquet, Israël Ben Saïd, Elie Berali Jean-Marie Berard, André Bergey, Raymond Bergo, Manuel Berjon, Georges Berland, Victor Berlemont, Félix Berody, François Berrens, Fernand Berthelot, Henri Berther, Jules Berthon, Emile Bertrand, Francis Bertrand, Eugène Bertrand, Gustave Bertrand, Jean Bertruc, Charles Besse, Louis Bessonnet, Noël Betbeder, Fidèle Beugin, Georges Beur, Gaspard Beziat, Louis Bezot, Paul Bibron, Gaston Bidaine, Alain Bideau, Louis Biesse, Gustave Bignon, Henri Biguerd, Léonard Biguet, Lucien Bille, Désiré Billon, Charles Billod, Raymond Binet, Gaston Bisson, Louis Bisson, Albert Bithonneau, Georges Blachot, Augustin Blanc, Julien Blanc, Georges Blanchard, Hubert Blanche, Charles Blanchet, François Bleunven, Louis Blondeau, Jules Blondin, Vivant Bobin, Joseph Bocquet, Pierre Bodeveix, Emile Boisard, Eugène Boissinot, Louis Bon, Georges Bondierlange, François Bondu, Samuel Boniface, Henri Bonnaud, Amédée Bonnin, Louis Bonnin, André Bonvalot, Martial Bordas, Auguste Borel, Fenand Borelly, Daniel Bosc, Roger Bosc, Jean Bosco, Joseph Bosom, Jean-Baptiste de Bosschere, René Bossuet, Antoine Bost, Fernand Bosveuil, Louis Bouarat, Fortunat Bouchard, Henri Bouchaud, Francisque Bouchet, René Bouclé, Henri Boudal, Abel Boudet, Baptiste Boudy, Alexandre Boné, André Bouillat, Constant Bouin, Albert Boulard, Raymond Boulard, Maurice Boulay, Léon Boulègue, René Boulin, Jean Bouqué, Georges Bouquin, Joseph Bourachot, Albert Bourdais, Albert Bourdette, Emile Bourdin, Albert Bourgade, Maurice Bourgeat, Fernand Bourgeois, Jacques Bourget, Alain Bourhis, Robert Bourit, Armand Bourligeuix, Jean Bournazel, Lazare Bourrachot, Léon Bourzat, Jean Bouscarat, Jean Bousquet, Philibert Boussant, Alphonse Boutron, Charles Bouy, Jean Bouyat, François Boyancé, Guillaume Boye, Edouard Bozier, Georges Bozo, Quatrième Brachem, Marcel Brasch, Alphonse Brauer, Emile Braure, Camille Bressieux, Marius Bretelle, Charles Bretin, René Breuille, Pierre Breysse, Alphonse Breysse, Auguste Brianh, Fidèle Brocheny, Albert Broussier, Jean Broustey, Edmond Brucy, Désiré Bruey, Raoul Brulin, Joseph Brun, Louis Brun, Alexandre Brunet, Blaise Brunet, Jean-Baptiste Brunet, Louis Brunet, Jean Buisson, Jean Burbaud, Lucien Burgaud, Louis Buscail, Léon Cadet, Joseph Cagnard, Robert Cahannier, Jean Calandreau, Jean Camalhac, Don Canasi, Clovis Canor, Prosper Carbonnel, Pierre Cardin, Louis Cardusi, Benjamin Caron, André Cartier, Nicolas Carsoulle, Emilien Carté, Joseph Cartier, Joseph Casanova, Louis Casaubon, Marcel Castel, Raoul Casteres, Pierre Castet, Romain Castex, Léon Cau, Jean Cauhapé, Camille Cavalier, Bernard Cazabonne, Julien Cazau, Louis de Cazenave, Georges Cazottes, Julien Cèbe, Antoine Ceccaldi, Jean Cellier, Antoine Cepas, Alfred Cerbelaud, Antonin Certeau, Charles César, Joseph Cezerac, Jacques Chabal, Albin Chabrier, Jean Chabussière, Clotaire Chacun, François Chaillet, Alphonse Chaillon, Victor Chalard, Jean Chalaye, Etienne Chamaillard, Albert Chamba, Henri Chambellan, Eugène Chambrion, Marcel Changeux, Antoine Chanson, Albert Chante, Henri Chappot de La Chanonie, Gabriel Charasse, Jean Charbonneau, René Chardon, Claude Charles, Aimé Charlon, Antoine Charmant, Arthur Charon, Henri Charruault, Etienne Charvieux, Emile Chassang, Léon Chastagnac, Cyprien Chastenet, Jean Chastenet, François Chaubaron, Pierre Chaumette, Maurice Chaumien, Louis Chauvigne, Fernand Chauvreau, Marcel Chefneux, Henri Cheron, Emile Chesneau, Camille, Arcade Chevalier, Camille, Jules Chevalier, Henri Chevalier, Joseph Chevallier, Ernest Chevance, Louis Chevarin, Charles Cheviet, Albert Cheze, Bertrand Chirade, Lucien Chopin, Arthur Chouteau, Marcel Christophe, Gaston Civrais, Joseph Clair, Emile Clamens, Valentin Claveau, Marcel Clément, Gustave Cleret, Albert Clop, Henri Clottu, Emile Cluzan, Prosper Cocatrix, Louis Cohuau, Jean-Baptiste Coiffier, Gaston Colin, Jean-Louis Collin, Louis Comas, Henri Combe, Jean Compaing, Maurice Conseil, Jean Contié, Victor Coquin, Jean Cordellier, François Comet, Marcelin Comet, Auguste Comic, Pierre Cornille, Charles Cornu, Marcel Cornu, Georges Cornué, Frédéric Costes, Yves Cotrel, Jean Coulaud, Léon Coulon, Louis Courdie, Paul Couren, Louis Couriol, Alphonse Court, Jules Courtachon, Jules Courtin, Adrien Courtois, Léopold Coutant, Louis Coutier, Jean Couture, François Coyac, André Crépin, Léon Cros, Jean-Marie Cros, François Cubille, Pierre Cubiler, Alexis Daigneau, Ernest Dalet, Colbert Dallançon, Marcel Dallé, Maurice Damas, Marius Dampeyron, Adrien Daniau, Poucet Danis, Léon Dard, Pierre Darit, Henri Darricades, Célestin Daugé, Edmond David, Théophile Dayon, Marcel Dayrens, Jean Deberteix, Eugène Debrie, Maurice Debu, Louis Dechelle, Marcel Decorps, Charles Dehais, Léon Déjoint, René Delaroue, Frédéric Delaunoy, Augustin Delboulbes, Jean Delcayrou, Xavier Delebarre, Gaston Delepine, Edmond Delidais, Pierre Delion, Louis Deloire, Kléber Delorme, Gaston Delort, Gabriel Delours, Gustave Delpech, Antoine Delplanque, François Deluche, André Delume, Anatole Delvallez, Oscar Demailly, Jean Demery, Joseph Demeslay, Joseph Demeuré, Adrien Denhez, Albert Depond, Paul Derchue, Maurice Deregnaucourt, Louis Desblats, Gaston Descamps, Georges Deshauteis, André Deslion, Georges Desmarais, Ernest Despierres, Marcel Desplas, Félix Desseauve, Pierre Dessimoulie, Antoine Destan, Henri Destouesse, Lazare Develay, Jean Develle, Marius Devic, Jules Devismes, Hilaire Dharboulle, Michel Diaz, Robert Digne, Germain Distriquin, Jasmin Doireau, Dominique Domenichetti, Marcel Dommanget, Pierre Doubet, Joseph Doudard, Denis Dovergne, Ferdinand Drapeaud, Fernand Dreer, Marie-Joseph Drouillard, Gabriel Drouot, Henri Drut, Henri Dubois, Paul Dubois, René Dubois, Joseph Dubot, Robert Dubret, Abel Dubreuil, Louis Dubroca, Jean-Marc Dubuch, Jean, dit Jérôme, Ducamp, Jean Duchaine, Louis Duchemin, André Duchemin, Jean Ducos, Lucien Ducreau, Maurice Ducreux, Eugène Ducros, Paul Ducroux, Pierre Dudognon, Daniel Dudon, Gabriel Dugas, Guy Dugue, Aimé Duhamel, Jean Duhau, Albert Dujardin, Christophe Dumas, Ernest Dumont, Jean Dumora, Adrien Dumoussand, Pierre Dupau, Auguste Dupont, Eugène Dupont, Antoine Dupuy, François Dupuy, Charles Durafour, Emilien Durand, Ernest Durand, Marceau Durand, Urbain Durand, Charles Durieux, Léon Durif, René Durr, Albert Duverger, Emile Duvivier, Aristide Duzon, Emile Edme, Charles Emile, Michel Entraygue, Bernard Escala, Pierre Escané, Joseph Eschalier, Eugène Esnault, Joseph Esperou, Alfred Estrade, Amédée Estrade, Désiré Eustache, Jean Exbrayat, Charles Exmelin, Jean-Benoît Expert, Adolphe Fabre, Blaise Fabre, Joseph Fabre, Etienne Fabre, Fernand Fabre, Paul Fabre, Séverin Fabre, Maurice Fabrégal, André Faderne, Pierre Falbet, Théophile Fallère, Marcel Fanise, Emile Farion, Henri Farré, Lievin Fasquelle, Lucien Fauchereau, Elysée Faucherie, Jean Fauquet, Maurice Fauveau, Jean Favardin, Pierre Faye, Léonard Faye, Louis Ferré, Philippe Ferret, Paul Filippi, Adrien Flaquet, René Fleurisson, Edouard Fleury, Félix Flipo, Pierre Floret, Marcel Foiret, Henri Folch, Joseph Foray, Louis Fort, Thomas Fouchat, Henri Foulard, Pierre Fourcade, Denis Fourmy, Léon Fournier, Léon Foursans, Pierre Foussard, François Fradet, Camille Français, Joseph Franchi, Léon Frappier, Léonard Fredon, Noël Frejabise, Ernest Frejaville, Jean-François Fréry, Jean-Pierre Frey, Eugène Fromentin, Roger Fugler, Jean Furt, Ludovic Fusillier, Léopold Gabillat, Edmond Gahnassia, Henri Gaillard, André Gaillet, Pierre Gailliot, Armand Galibert, Pierre Galinier, Henri Galland, Jules Gallet, Robert Gally, Eugène Galmard, Léopold Galy, Jean Gardette, Elie Garric, Eugène Garrigues, Jean Garrocq, Alexandre Gasnot, Armand Gaudré, Pierre Gaulin, Camille Gauthier, Germain Gauthier, Marcel Gautier, René Gautier, Jules Gautier, Camille Gautreau, Albert Gayrard, Alphonse Gehin, Léandre Gelé, Albert Gelineau, Marcel Gelot, Auguste Gendrel, Henri Geneve, Léonce Genouillat, Camille Gérard, Pierre Geraud, Albert Germain, Léon Germain, Emile Germillac, Robert Germond, Marcel Gernigon, Louis Geron Jean Gervais, Joseph Getten, Marie-Gabriel Gey, Albert Giacomini, Mathurin Gicquel, Joseph Giffard, Robert Gilbert, Marcel Gillet, Paul Giovacchini, Fernand Girard, Georges Girard, Armand Girard, Jean Girond, Marcel Goby, Fernand Godin, Fernand Godin, Roger Goëttel, Maurice Gontier, Henri Goossens, Robert Gosse, Jean-Marie Gouazé, Maxime Gouin, Antoine Gouiran, Louis Gounon, Elie Gourdon, Osmin Gouttes, Lucien Gouy, Emile Gouzon, Jean Goyard, Gabriel Grand, Jean-Pierre Grand, Marcel Grandjean, Gaston Grange, Jean-Marie Granger, Joseph Granger, Anselme Grappein, Edouard Grasset, Clovis Grave, André Greffet, Pierre Grelot, Jules Griggi, Armand Grimaud, Jean Grimault, Victor Grolleau, Ennemond Gros, Joseph Grosset, Maurice Gruyer, Gilles Gueguen, Jacques Guelfucci, Georges Guenot, Lucien Guerin, François Guerin, Benjamin Gueringer, Jean-Claude Guiboud-Ribaud, Ernest Guignard, Antonin Guiguin, Henri Guilbaud, Joseph Guilhem, Lucien Guillois, Auguste Guillon, Alphonse Guillot, Joseph Guilloteau, Jean Guillou, Léon Guillou, François Guinand, Jean Guinard, Alfred Guinel, Charles Guizier, Henri Guyot, Maurice Halbin, Joseph Hammé, Antoine Hanser, Marcel Hardoin, Hippolyte Hardy, René Harel, Martin Harispe, André Harrouard, Paul Hauser, Louis Hautier, Victor Havard, Marcel Heiny, Gervais Henri, Jean Henriet, Jean Henry, Joseph héran, Henry Hergault, Auguste Herisse, Raymond hérisson, Marc Herpson, Pierre Hervé, Paul Hervé, Henri Heyricine, Lucien Himbaut, Eugène Hodée, Eugène Houard, Louis Houillez, Marcel Hu, Frédéric Hubert, Clément Huby, Joseph Huet, Joanny Hugon, Georges Hugot, Jean-Marie Huon, Léon Huret, Gustave Iselin, Thiébaut Iss, Jean-Marie Jacquemetton, Eugène Jacquet, Henri Jaffeux, Charles Jaffus, Justin Jalbaud, Henri Jambon, Félix Jamet, Julien Jarraffoux, Baptiste Jaubert, Saturnin Jean-Baptiste, Gabriel Jean, Marie Jeandot, Lucien Jeanneau, Modeste Jeanney, Georges Jeannin, François Jezequel, Roger Jolivot, Pierre Jolly, Armand Jouaux, Charles Joubert, Raymond Joubert, Edmond Jouberde, Marceau Joudrain, Julien Jouhanneau, René Joui, Maurice Joulin, Camille Jourdain, Hippolyte Jouvent, Joseph Jule, Aimé Julien, Robert Julien, Frédéric Jullich, Pierre L'Huillier, André Labalette, Victor Labarbe, Bernard Labernede, Gaston Labigne, Henri Labrette, Raymond Labrune, Jean Lacaze, Léon Lachere, Germain Lacombe, Sylvain Lacombe, François Lacoste, Louis Lacoste, Marcelin Lacoste, Maurice Lacote, Edouard Lacroix, Jean Lafaye, Marcel Lafaye, Etienne Laferriere, Charles Laffite, François Laffite, Bernard Laffitte dit Léon, Jean-François Lagrue, Henri Lahaye, Eugène Lalande, Lucien Laligand, Pierre Lamarrouche, Paul Lambert, Maxime Lamoureux, Armand Landoye, Louis Landrodie, Maurice Lanfant, Jean Lange, Louis Lanoue, Emile Laplace, Jean Laporte, Pierre Lapoudge, Lucien Larche, Gaston Larguinat, Georges Largy, Jean Larrivière, Joseph Larue, Edouard Latapie, Aimé Laubreton, Charles Laugier, Germain Laureau, Alexandre Laurent, Fernand Laurent, Henri Laurent, Jean-Marie Laurent, Théodore Lauvergne, Edouard Lauvernier, Albert Lavalley, Jacques Lavieille, Alexis Laxague, Maurice Le Barbier, Jean Le Bihan, Antoine Le Blanc, Casimir Le Blanc, Albert Le Cam, Yves Le Flao, Jean Le Moaligou, Alphonse Le Taro, Jean Lebâtard, Fernand Lebaudy, Paul Lebeau, Baptiste Leblanc, Alexandre Leboucher, Antoine Lebourg, Charles Lecaque, Maurice Lecesne, Camille Lechien, Clément Lecourt, Maurice Lefèvre, René Lefèvre, Gustave Lefèvre, Victor Lefort, François Lefranc, Louis Legendre, Jean-Baptiste Legentilhomme, Nicolas Léger, Joseph Léger, Raymond Legeron, Théophile Legrand, Pierre Legrand, Eugène Leguillier, André Lehmann, Marie Lejeune, Robert Lekernevez, Cyprien Lelarge, Norbert Lemaine, Alexandre Lemay, Raymond Lemoine, Etienne Lempernesse, André Lenne, Athanase Léonard, Guy Léonard, Simon Leopoldi, Etienne Léotard, Georges Lespagnol, Louis Lepoultier, Placide Lequin, Albert Lesbgueries, Jean-Baptiste Lesbordes, Julien Levêque, Antoine Levet, Louis Levoyer, François Leydier, Leger Leygnac, Louis Lhenry, Fabien Lherm, Georges Lhomme, Marceau Libespère, Louis Lillini, Louis Lioure, Fernand Longet, Jean-Marcel Lotiron, Jean Loumagne, Pierre Loustalet-Barboulet, Roger Lovy, Henri Luc, Jean-Baptiste Lupini, Pierre Lutinier, Clotaire Mabillot, Eugène Mace, René Machue, Maurice Madet, Albert Maganza, Jean Magaud, Eugène Magnenet, Paul Magnol, Auguste Mahieux, Jean Mailhol, Louis Maillard, Fernand Maillet, Michel Maillol, Louis Maison, Gaston Majérus, Georges Malartre, Henri Malaval, Fernand Malavialle, Constant Maler, Clément Malmonte, Raymond Mançais, Antoine Manya, Emmanuel Marc, René Marchadier, Jean-Louis Marec, François Maréchal, Léonard Marsac, Joseph Marseille, Jules Marsollas, Louis Martignon, Charles Martin, Jean Martin, Louis Martin, Joseph Martin, Camille Marty, Elie Marty, Pierre Marty, Fortune Mas, Gaston Massefis, Albert Masson, Arsène Mater, Etienne Mathiaut, André Mathieu, Philippe Mathieu, Joseph Matignon, Auguste Maurel, Adrien Mavier, Pierre Mayadoux, Julien Mayet, Armand Maylin, Eugène Maynadier, Antoine Mazeron, Jean Mazille, Léon Meilian, Jean-Baptiste Ménard, Pierre Ménétrier, Abel Mercier, Louis Mercy, Marcel Meseray, Abel Messiant, André Mestres, Aimé Mettel, Albert Meudic, Eugène Meunier, Fernand Michaut, Elie Michel, Marie-Joseph Michelon, Raymond Micou, Albert Mignot, Marcel Mijon, André Milhau, Julien Mille, Adrien Milliat, André Minault, Pierre Miniau, Jean Miossec, Louis Mogenet, Charles Moineau, Pierre Mollon, Claude Moncel, Henri Monchecourt, Louis Mondor, Albert Monjaux, Jean Montaut, Pierre-Philippe Montera, Pierre Montet, Henri Morat, Antonio Morato, François Morere, Octave Morineau, Léon Morisseau, Joseph Moschetti, Jules Mounier, Albert Mourcet, Joseph Moure, Marcel Mouton, Amélien Mudet, François Munch, Eli Muot, Jean Musseau, Léonce Nadaud, Antoine Nadiras, Henri Nastorg, Louis Nayiles, Michel Nely, Ernest Nemoz, Auguste Nerrière, Pierre Neymond, Nicolas Nicolai, Alix Nicolle, Joseph Nicollin, Théophile Niquet, Henri Noël, Emile Nogier, René Nottale, Etienne Noyel, Edouard Noyer, Marius Ogier, Lucien Oléon, Léon Olivier, Albert Olivieri, Paul Ordioni, Jean Orliac, Henri Orsini, Emile Ortéga, Louis Ortolan, Paul Ouard, Henri Oudeyer, Emile Oustric, Pierre Paccard, Jean Pacouil, Célestin Pacqueteau, Justin Pages, Georges Paillard, Maurice Pairon, Albert Panassié, Louis Pannetier, Charles Pape, Jean-Baptiste Paradis, René Parceiller, Maurice Pardon, Edouard Parès, Jean Pargala, Joseph Paris, Julien Paris, Auguste Parnet, Paul Parthonnaud, Clovis Pascal, Marcel Pascaud, Arsène Patron, Gabriel Pauliat, Louis Paux, Jean Pedelacq, Pierre Pédémas, Edouard Pefferkorn, Etienne Pégourié, Armand Péguy, Sébastien Peillet, Gilbert Pejoux, Pierre Penicaud, Raymond Pennec, Léon Pépin, Pierre Péramau, Jean Percet, René Perdu, Fernand Peremarty, Gaston Pérès, Albert Pernoud, Michel Perraud, Léon Perraudin, Henri Perrein, Pierre Perreyon, Ernest Perrin, Gabriel Perrin, Jacques Perrot, Théophile Personne, Charles Persyn, Jean Pervieux, Jean Peschel, Désiré Pescheteau, Fernand Petit, Louis Petit, Pierre Peynaud, Charles Piat, Roger Piaulat, Georges Pic, Armand Picard, Lucien Picard, Désiré Pichot, Georges Picouleau, Claude Pigeat, Louis Pillier, Henri Pillot, Pierre Pillot, Henri Pineau, Louis Pinot, Emile Pinquie, Marcel Pinsard, Emile Pintiaux, Yves Piolot, Ernest Pireau, Raymond Piron, Antoine Pisselout, Maurice Pitard, Charles Pitavy, Emile Pitel, Albert Piton, Lucien Piton, Jean Planche, Michel Plasmondon, Octave Plazanet, Joseph Plet, Franck Pluchon, René Plunian, Robert Poinsot, Louis Poirier, Jacques Poli, Marcel Pollet, Jean Pollet, Joseph Pomarède, Claude Pomies, Basile Pons, Philippe Pons, Guy Pontet, Marius Porcel, Simon Porra, Henri Portier, Léon Portron, Léon Poulet, Raoul Poussard, Casimir Pra, Simon Pradeau, Pierre Pressouyre, Henri Preud'homme, René Prieur, Marcel Prioul, Louis Privat, Pierre, dit Marcel, Prodel, Robert Proust, Désiré Prouteau, Claude Prudhomme, Michel Prunet, Louis Putot, Eugène Puvilland, Marcel Pys, Herve Quaireau, André Quantin, Jacques Quézel Marche, Raymond Quibel, Don Jacques Quilichini, Ernest Quinot, Michel Rabeux, Hippolyte Rabillon, Maurice Rabin, Auguste Rabu, Louis Rafat, Jean Raffalli, Paul Rambaud, Abel Ranson, Claude Raoux, Marcel Rapelli, Louis Rapnoull, Raymond Raulet, François Ravard, Marcel Ravaute, Louis Ravisy, Jean Raymond, Germain Raynaud, Jean-Paul Rebois, Frédéric Regourd, Pierre Reignoux, Pierre Rejalot, Lucien Remy, Marcel Renard, Gabriel Renaud, Jean Renesson, Marcel Renoncet, Ismael Renouard, Roger Reuille, Baptistin Revest, André Rey, Léon Rey, Louis Rey, Auguste Reynaud, Jacques Riberaud, Robert Ribet, Olivier Ribière, Jean Richard, Jean-Louis Richardier, Emile Richermoz, Fernand Richier, Hervé Richou, Georges Rideau, René Riffaud, Marcel Riffet, Louis Rioland, Marcel Ripert, Marcel Ritz, Edmond Rivérieux de Varax, Louis Riveron, Henri Rivière, Jean Rivoal, Jean Roberde, Albert Robert, François Robert, Gaston Roblin, Jules Roche, Raoul Rocton, René Rofast, Pierre Rohart, Michel Roig, Marcel Rolland, Gilbert Ronchand, François-Marius Rongier, Albert Ronjon, Jean Ropars, Edouard Rosaz, Henri Rose, Gabriel Rosier, Amedée Rosières, Emile Rosslaud, Marius Rostaing, Jean Rostaing, Joachim Rostollan, Edmond Rouach, Jean Rouchaud, René Rougevin, Sincère Rougier, Henri Rouhaud, Cléophas Rouillon, Pierre Roumilhac, Eugène Rousseau, René Rousseau, Fernand Rousseau, Victor Rousselet, Edouard Rouvière, Victor Roux, Victor Roux, Léon Ruchaud, Victor Ruelland, Etienne Russo, René Sabiron, Jean Sabourdy, Marius Sage, Jean-Raymond Sagnes, Albert Sagnier, Jean Saint-Marc, Michel Salgues, René Sallnié, Gabriel Salmon, Ferdinand Sambuis, Albert Sans, Edmond Sanselme, Jules Santerre, Jacques Santini, Paul Sadandie, Jean-Baptiste Sarrazin, Joseph Saulnier, Henri Sautour, Fernand Sauvet, Paul Savoye, Henri Schmitt, Quirin Schmitt, Georges Schoeffter, Albert Sébille, André Seigneuray, Charles Senanès, Jean Sénéchal, Jean Seran, Lucien Sergent, Abel Séris, Albert Serresèque, Camille Servin, Lucien Sicard, Julien Sigalas, Lucien Silvy, Pierre Simonet, Alexis Simonnet, André Siroteau, Georges Sorin, Emile Soubise, Jean-Baptiste Soulié, Albert Soum, Ferdinand Sourdot, Antonin Sourt, Armand Souzy, Alphonse Suau, René Suire, Aurélien Sureau, Pierre Surre, Léon Sylvestre, Armand Tabeau, Jean Tachon, Jean Tachy, Albert Tailhades, Edouard Tailland, Antonin Talon, Jean Taque, Victor Taxil, Léon Teilhet, Alexis Tendil, Adrien Terpand, Alphonse Thevenot, Fernand Thibaud, Marcel Thibaud, Henri Thillou, Serge Thinès, Pierre Thiriet, Pierre Thomas, Louis Thomas, Maurice Thomas, Pierre Thomas, Aimé Thore, Adrien Thorel, François Thouvenin, Gaston Tillie, Pierre Tirat, Jean Tordo, Raphaël Torrent, Henri Torrion, Jacob Touati, Emile Toucas, Roger Toureille, René Tourny, Henri Tourton, Georges Toussaint, Jean Trably, Désiré Treton, André Tribot, Edmé Trinquet, Léopold Troussereau, Léon Truet, Alexandre Tuffier, Maurice Turbel, Jean Turle, Armand Vacher, Noël Vacher, Jules Vacheresse, Lazare Vachey, Ernest Vachier, Jules Vachon, Théophile Vaillant, Maurice Vallade, Bernard Vallée, René Vallet, Pierre Valli, Louis Vallieres, Maurice Vandaele, Camille Van de Walle, Marcel Van Dercruyssen, Clément Vasseur, Marie Vaucher, Célestin Vaullerin, Antoine Vedrenne, Albert Vergnaud, Maurice Vergne, Lucien Veriot, Joseph Vernay, Marcel Verneau, Joseph Vernhet, Albert Véron, Pierre Vesperini, Louis Viard, Georges Vidal, Louis Vidal, Pierre Vidal, Joseph Vieux, Pierre Vieux Pemon, Martin Vignal, Alexis Vigneron, Alexis Vignes, Henri Vigor, Pierre Vigouroux, David Villaret, Henri Villejoubert, René Villeret, Maurice Vilotte, Daniel Vincent, Jean Vincenti, Henri Vives, Fernand Vollot, Joseph Volpilhac, Etienne Wattel, Michel Wilmes, Edmond Wuchsa, Gaëtan Yedra, Maurice Yeux, Quentin Ymelin, Constant Yver, René Yvon, Marcel Zehnacker, Bernard Zenati.

AU CARNET DU MONDE

Décès

– Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de

Yves CASANOVA,
commissaire général de la Marine,

survenu le 1er novembre 1995.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 9 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Symphorien de Versailles.

11 *bis*, rue Guynemer,
78000 Versailles.

– Arces (Yonne).

M. Olivier Jacques Courtaud,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Fabien Courtaud,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine COURTAUD
née Laurent,
résistante et déportée à Ravensbrück,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu le 3 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 6 novembre, à 15 h 30, en l'église d'Arces (Yonne), où l'on se réunira.

Fleurs naturelles seulement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, route de Chailley,
89320 Arces.

– Oran. Fontenay-sous-Bois.

Adrien et Lucie Dejay,
Georges et Nicole Dejay,
Edouard Dejay,
Franck et Daphné Dejay,
ses neveux et nièces,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paule DEBJAY-LEBHAR,

leur mère, grand-mère et tante,

qui s'est éteinte sereinement au milieu des siens à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Gaston-Charle,
94120 Fontenay-sous-Bois.

– Bordeaux. Paris.

Jean-David Dickson,
son mari,
Zoé, Lou, Iris,
ses filles,
Monique Cotlenko,
sa mère,
Les familles Dickson, Bruneau, Cotlenko, Zeltner, Flambard, Petin, André Des Garets, Duclaux, Blanc,
Ses amis et partenaires de travail,
ont la douleur d'annoncer la disparition de

Ariane COTLENKO-DICKSON,

survenue le 3 novembre 1995, à Bordeaux.

Nous nous recueillerons, mardi 7 novembre, à 10 h 45, en l'église Saint-Paul, rue des Ayres, Bordeaux.

L'inhumation aura lieu le même jour, en l'église neuve d'Issac, par Mussidan (Dordogne), à 16 h 30.

Les dons peuvent être adressés à l'Institut Bergonié,

180, rue Saint-Genès,
33076 Bordeaux.

– M. Maxime Seligmann,
son époux,
M. Christophe Seligmann,
Mme Nurys Agramonte-Seligmann
et leurs filles, Anaconna, Abigayl et Victoire,
Mlle Virginie Seligmann,
M. François Seligmann, Mme Danièle Verguin
et leur fille Clara,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marguerite François,
sa mère,
Mme Catherine Chauvet,
sa sœur,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Françoise SELIGMANN,
née Brolliet,

survenu le 3 novembre 1995.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 8 novembre, à 11 heures, en l'église reformée de l'oratoire du Louvre, 145, rue de l'Oratoire, 75001 Paris.

Des fleurs (pas de couronnes) peuvent être envoyées à la chambre mortuaire de l'hôpital Bichat, 15, rue Louis-Pasteur-Valléry-Radot, 75018 Paris.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

80, rue d'Assas,
75006 Paris.
46, avenue Krieg,
1208 Genève.

– M. Gérard Klein,
Mme Florence Klein
et ses filles,
M. et Mme Philippe Klein
et leurs enfants,
M. et Mme Marc La Caze
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Montrieul
et leurs enfants,
Mme Bernard Montrieul,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Klein et Briand,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gérard KLEIN,
née Odette Montrieul,

survenu le 3 novembre 1995, dans sa soixante-treizième année, à Eygalières.

La cérémonie religieuse sera célébrée au foyer protestant de Cavaillon, le lundi 6 novembre, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à l'Association Sainte-Catherine pour la recherche contre le cancer - Clinique Sainte-Catherine, Avignon (Vaucluse).

« Vivre, c'est faire une œuvre qui dure ». Vinet.

– Mme Mikaël Kotcharian,
son épouse,
M. et Mme Eric Dadian,
M. et Mme Pascal Houdoux,
ses enfants,
Alexandra, Mikaël et Stéphane,
ses petits-enfants,
Mme Moughegh Petrossian,
sa belle-mère,
M. Karen Petrossian,
Mme Hélène Retzepopoulos,
M. et Mme Armen Petrossian,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Mikaël et Alexandre Petrossian,
ses neveux,

ont la douleur de faire part du décès de

Mikaël KOTCHARIAN,

survenu, le 4 novembre 1995, dans sa soixantième année.

La cérémonie religieuse aura lieu, le jeudi 9 novembre, à 11 heures, en l'église apostolique arménienne de Paris, 15, rue Jean-Goujon, à Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

67, avenue de Ségur,
75007 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Bertrand et Marie Rigot-Henry,
Maylis et Séverine,
Hugues Rigot,
Cécile Duminy,
Stanislas, Guillaume, Renaud,
Edith et Paolo Pasquini-Rigot,
Iléana et Mino,
Gilles Rigot et Françoise Dumas,
Mathieu, Nicolas, Aurélien et Olivier,
Isabelle Leloup et Gilles Bachelay,
Vincent et Nathalie,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Leloup et Dhotel,

ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Pierre-Henri LELOUP,
née Marie-Louise Dhotel,

survenu, dans sa soixante-quatorzième année, le 1er novembre 1995.

Elle reposera à Quillebeuf-sur-Seine, aux côtés de son époux.

76130 Mont-Saint-Aignan.

– Felicia Gilboa de Reverdito,
Ana et Jean Haas,
Et Pauline,
Cristina et Fabian Oliver,
Et Camila,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Carlos REVERDITO,
ancien doyen de la Faculté
d'architecture de Montevideo,
ancien professeur associé
à l'Ensais,

survenu le 3 novembre 1995, à Montevideo.

Vasquez Ledesma,
3007 Montevideo (Uruguay).
20, rue d'Oslo,
67000 Strasbourg.

Avis de messe

– En mémoire de

Me Philippe COUTURIER,
commissaire-priseur honoraire,
ancien résident de la Compagnie
des commissaires-priseurs,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

rappelé à Dieu le 20 juin 1995.

Une messe sera célébrée, le jeudi 9 novembre 1995, à 18 heures, en l'église de l'Annonciation, couvent des Dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

Fouad RIZK

a quitté sa famille et ses amis le 21 septembre 1995.

Une messe sera célébrée à son intention le mardi 7 novembre 1995, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Vous n'avez pas oublié : il y a un an, le 7 novembre 1994,

Yvonne PHILIPPE

nous a quittés.

Les siens : famille, amis, patients.

– Il y a trois ans, mourait à Lille,

Micheline GILLET.

« La seconde mort, c'est l'oubli. »

Nous pensons à elle, et à son fils

Alain
(1953-1980).

– Il y a trois ans, le 7 novembre, disparaissait

Gaston MONNERVILLE,
ancien président du Sénat.

Mme Gaston Monnerville,
Sa famille,
Et la Société des amis du président Gaston Monnerville,
rappellent le souvenir du grand républicain et du vibrant défenseur des droits de l'homme.

– Pour le quinzième anniversaire du décès du

docteur Jacques PODRABINEK-BIERNACKI.

Une pensée affectueuse de la part de ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

– Le 10 novembre 1994,

René Joseph Jean GINOUVÈS

a quitté les siens subitement à l'âge de soixante-huit ans.

Une messe sera célébrée le vendredi 10 novembre 1995, jour anniversaire de sa mort, à 18 h 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

Conférences

– **Le groupe d'études C. G. Jung de Paris** vous invite à participer à sa prochaine conférence : « Du chamanisme à la psycho-immunologie », avec Renaud van Quekelberghe, professeur, docteur de l'université de Coblence-Landau, le mardi 14 novembre, à 20 h 45, 5, rue Las-Cases, 75007 Paris.

Pour tous renseignements, téléphoner au (16-1) 45-55-42-90 le jeudi de 14 h 30 à 18 heures ou écrire au groupe d'études C. G. Jung, 1, place de l'Ecole-Militaire, 75007 Paris.

– **« La religion, les maux et les vices ».**
Les conférences de l'Etoile-Temple protestant, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.
● Jeudi 9 novembre à 20 h 30 : « Y a-t-il des coupables inexcusables ? » Avec Jean-Denis Bredin, avocat, et Guy Gilbert, prêtre.
● Jeudi 16 novembre à 20 h 30 : « Le pardon et la justice ». Avec Jacques Attali et Jacques Duquesne, journaliste.
● Jeudi 23 novembre à 20 h 30 : « Dieu nous a-t-il trahis ? ». Avec Françoise Verny et Claude Geffré, op.
● Jeudi 30 novembre à 20 h 30 : « Les tentations d'aujourd'hui ». Avec Georges Bortoli, journaliste, et Marcel Gauchet, philosophe.
● Jeudi 7 décembre à 20 h 30 : « Le péché originel ». Avec Josy Eisenberg, rabbin, et Jacques Lacarrière, écrivain.
● Jeudi 14 décembre à 20 h 30 : « Crimes et mémoires ». Avec Alfred Grosser, professeur, et Mgr Vingt-Trois.
● Mardi 19 décembre à 20 h 30 : « Dieu nous tente-t-il ? » Avec Philippe Sollers et Stéphane Zagdanski, théologien juif.

Chaque conférence sera pécédée d'une introduction du pasteur Alain Houziaux.
Entrée libre. Libre participation aux frais.

Colloques

– **Colloque : Le Fanatisme.** Mercredi 8 novembre, à 20 h 30, leçon de Bernard Henri Lévy, **« Le fanatisme face à la civilisation à l'aube du XXIe siècle : relique ou menace ? »**. Jeudi 9 novembre, à 20 h 30, table ronde : **« Respects, droits et devoirs de l'homme face à la montée des périls »**, avec Yvan Levaï, Ali Magoudi, Alain-Didier Weil. Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, métro Cadet - Tél. : 49-95-95-92. Avec la collaboration de RCJ 94.8 FM.

Soutenances de thèse

– **Dominique Bourel** soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat sur **« Moses Mendelssohn et la fondation de judaïsme moderne en Prusse »** le jeudi 9 novembre, à 14 h 30, salle Louis-Liard en Sorbonne. Le jury sera composé des professeurs P. Chaunu, de l'Institut, J.-M. Valentin, F. Hartweg, R. von Thadden, S. Schwarzfuchs et B. Dupuy op.

FINANCE Dans un entretien accordé au *Monde*, François Morin, professeur à l'université Toulouse-I et membre du comité de direction du LEREP (Laboratoire d'étude et de recherche en économie de la production), dénonce les faiblesses du capitalisme français. Les « affaires » autour de Suez et d'Alcatel-Alsthom sont, selon lui, une nouvelle illustration du manque de transparence et de l'absence de responsabilisation des dirigeants. ● L'EFFACEMENT du Crédit lyonnais – un des trois piliers du système – a entraîné une consolidation autour des deux autres pôles : BNP-UAP – Suez et AGF-Société générale-Alcatel. ● AU SOMMET de chaque pôle, on trouve une banque, une compagnie d'assurances, une banque d'affaires, un groupe industriel, une compagnie d'eau et de services aux collectivités locales et une série d'alliances ou de positions internationales.

Le capitalisme français resserre les rangs autour de deux grands pôles

François Morin, professeur d'économie à l'université Toulouse-I, explique au « Monde » que les déboires du Crédit lyonnais, loin de mettre en cause la structure du système financier en participations croisées, l'ont renforcée

« La recomposition du capital d'Havas avec l'apparition d'un actionnaire fort, Alcatel-Alsthom, est-elle un ultime avatar du capitalisme français ou marque-t-elle un changement ?

– Havas est typiquement un groupe dont le capital a subi l'impact des alternances politiques successives. Privatisé lors de la première cohabitation, il a été ensuite au centre de la recomposition des noyaux durs décidée au début du second septennat de François Mitterrand. Le compromis, trouvé fin 1988, entre les capitaux publics représentés par André Rousselet, président de Canal Plus, Pierre Dauzier, président d'Havas, et certains capitaux privés dont la Lyonnaise des eaux, a été remis en cause après mars 1993. La lutte d'influence pour le contrôle du capital d'Havas a alors traversé la nouvelle majorité. Le pacte conclu en février 1994 entre Havas, la Générale des eaux et la Société générale pour le contrôle de Canal Plus a entraîné le départ d'André Rousselet et le retrait de la Lyonnaise. Ces événements sont alors les signes les plus visibles du nouveau rattachement d'Havas au pôle dont la sensibilité est proche de la sensibilité du premier ministre de l'époque, Edouard Balladur.

» Aujourd'hui, la part stratégique que vient de prendre Alcatel dans le capital d'Havas est présentée comme une opération banale dans laquelle on invoque des synergies industrielles. Alcatel devient pourtant l'actionnaire de référence du premier groupe multimédias français, mais surtout ancre davantage Havas dans l'un des deux pôles, comme s'il fallait, après l'élection présidentielle, donner un signal fort et indiscutable.

– Le débat sur le gouvernement d'entreprise, qui a souligné les faiblesses du capitalisme français reposant sur les participations croisées, ne peut-il forcer le système à évoluer ?

– Il était fatal que ce débat arrive en France. Les investisseurs étrangers sont de plus en plus nombreux dans l'Hexagone. Ils ont acquis des positions fortes sur certains titres. Ils s'interrogent avec raison sur le fonctionnement du capitalisme français et la légitimité des pouvoirs donnés aux dirigeants. Les dernières « affaires » autour de Suez ou d'Alcatel-Alsthom ont apporté une nouvelle démonstration que tous les reproches adressés au système financier français – son manque de transparence, l'absence de responsabilisation des équipes dirigeantes – sont fondés. Le système des participations croisées a montré ses limites. Ses principaux défenseurs y croient-ils encore ? Ils sont pris dans une multitude d'intérêts contradictoires. Mais cela ne signifie pas que les noyaux durs vont se défaire pour autant.

– Des groupes ont pourtant annoncé ces dernières semaines leur désir de sortir de certaines participations croisées.

– Ce sont surtout des effets d'annonce dans un contexte idéologique où les dirigeants sentent qu'il leur faut relégitimer leur pouvoir. S'il y a des rectifications, elles se font à la marge pour des participations de peu d'importance. Hormis cela, rien ne bouge. L'organisation capitalistique française s'est même consolidée ces derniers mois. L'effacement du Crédit lyonnais, qui constituait un des trois piliers du capitalisme français, aurait pu provoquer une remise en cause des participations croisées. Il n'en a rien été. Les AGF et Paribas qui lui étaient proches se sont rapprochés sans bruit de la Société générale. De « tripolaire », le cœur financier est devenu bipolaire. Et ces deux pôles se sont durcis : après plusieurs années d'attente, Paribas est devenu l'opérateur effectif de la Navigation mixte ; la BNP et l'UAP ont renforcé leur pouvoir effectif sur Suez.

» Au sommet de chaque pôle, on compte désormais un ensemble d'activités complémentaires : une banque, une assurance, une banque d'affaires, un groupe industriel, une compagnie d'eau et de services aux collectivités locales et une série d'alliances ou de positions internationales au travers desquelles chacun continue de s'opposer parfois, comme on peut le vérifier en Belgique. Le tout est soigneusement verrouillé. Le seul grand groupe qui reste en dehors de cette organisation, c'est Bouygues. Mais, par son système de participations croisées organisé autour de sociétés contrôlées par la famille, il constitue en miniature un réseau à lui tout seul.

– Dans son rapport sur le gouvernement d'entreprise, Marc Viénot, président de la Société générale, préconisait, toutefois, un *« décroisement des participations »*. Il vient d'ailleurs de dénouer les liens capitalistiques qu'il entretenait avec AXA et compte faire de même avec Rhône-Poulenc. Est-ce un épiphénomène ?

– Les banques sont les seules qui ne craignent pas le démantèlement des participations croisées. Car elles possèdent une puissance financière et des pouvoirs sans commune mesure avec les autres. Elles seules peuvent gérer directement les pouvoirs en blanc des petits actionnaires. C'est ce qui se passe ouvertement en Allemagne, où ce pouvoir d'utiliser les votes des petits actionnaires a été reconnu. Sans être aussi formalisé, il se passe la même chose en France. La Société générale peut se permettre de sortir de quelques groupes. Elle a un autocontrôle important, de l'ordre de 6 %, et elle sait, par expérience, qu'en cas d'OPA, elle a les moyens de résister.

» Je doute qu'Alcatel-Alsthom pense la même chose. Bien qu'il ait annoncé qu'il allait vendre des participations financières, il serait étonnant que ce groupe touche à celle qu'il possède dans la Société générale. Car les groupes industriels ont besoin d'être adossés à une banque. Ils savent qu'ils n'ont pas la taille suffisante pour être à l'abri des menaces. S'ils n'étaient pas protégés par les noyaux durs, ils seraient très facilement « opéables ».

– La création de fonds de pension ne pourrait-elle pas apporter une solution ?

– Il ne faut pas se faire trop d'illusion sur les fonds de pension. Ils peuvent apporter une solution, mais à la marge. Ils ne pourront se substituer à une vraie relation banque-industrie. Nous avons choisi d'avoir une économie à cœur financier. Ce système permet aux *principaux acteurs financiers, mais aussi industriels*, de s'organiser en réseaux, et de réguler les financements à l'économie. Cette architecture, parfois complexe, permet aux autorités économiques et monétaires de fortifier davantage les lignes de défense contre l'inflation et de mieux doser leur action.

– Le capitalisme à la française est-il appelé à rester en l'état ?

– Le débouclage sera difficile. Les intérêts communs sont forts. Pourtant, les participations croisées ont montré leurs limites. Au sommet de ce système, il n'y a pas de responsabilisation des équipes dirigeantes, pas d'actionnaire de référence qui puisse avoir un véritable pouvoir de contrôle et intervenir en cas de besoin. Il faudra aller jusqu'au bout de la crise pour voir une réorganisation. Soit nous optons alors pour un modèle anglo-saxon avec des groupes indépendants qui se financent directement sur le marché – mais cela suppose que nos groupes doublent ou triplent de taille pour se protéger et garder leur indépendance –, soit nous préférons le modèle allemand, avec des structures claires, des actionnaires de référence. Pour l'instant, nous n'avons pas choisi. »

Propos recueillis par Martine Orange

La nouvelle bipolarité du cœur financier français

ÉTAT

57,1% · 55,3% · 3,4% · 2,4% · 13,4%

CRÉDIT LYONNAIS · SOCIÉTÉ GÉNÉRALE · AGF · ALCATEL ALSTHOM · GÉNÉRALE DES EAUX · PARIBAS · NAVIGATION MIXTE · HAVAS · GR. BRUXELLES LAMBERT · BOUYGUES · SAUR · BNP · UAP · ELF · SUEZ · SAINT-GOBAIN · LYONNAISE DES EAUX-DUMEZ · SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Après l'effacement du Crédit lyonnais, le capitalisme français s'est réorganisé autour de deux pôles: BNP-UAP-Suez; Société générale, AGF, Alcatel-Alsthom.

Source : F. Morin-LEREP (base de données sur les groupes européens)

Le frère du sultan de Brunei achète le joaillier de la Couronne britannique

LONDRES
de notre correspondant dans la City

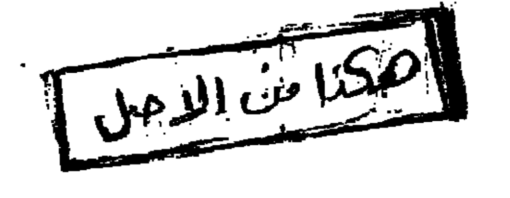
Le célèbre groupe britannique Asprey, créé il y a plus de deux cents ans, a accepté le 3 novembre l'offre de rachat pour 243,5 millions de livres (1,9 milliard de francs) faite par le prince Jefri, l'un des frères du sultan de Brunei, considéré comme l'homme le plus riche du monde. Le groupe, qui possède notamment la joaillerie française Ren Boivin, spécialiste du bijou animalier, connaît l'une des périodes les plus difficiles de son histoire.

Le rachat d'Asprey, symbole du luxe londonien, par le ministre des finances de ce micro-Etat du nord de Bornéo, en Asie du Sud-Est, n'a guère surpris Bond Street. Sa Majesté Hassanal Bolkiah et sa famille, dont la fortune est estimée à 25 milliards de dollars (122 milliards de francs), ne sont pas des inconnus dans la capitale britannique. Propriétaire d'une dizaine de résidences dans les quartiers huppés de Hampstead et de Kensington, le monarque a racheté le fameux hôtel Dorchester de Park Lane en 1985 et, selon la rumeur, détiendrait le magasin Harrods, dont les frères saoudiens Al Fayed ne seraient que les propriétaires apparents.

Traumatisée par des difficultés financières récentes – une perte avant impôts de 9,8 millions de livres pour un chiffre d'affaires de 177,8 millions de livres lors de l'exercice 1994-1995 –, la famille Asprey, qui détenait 52 % du capital de la firme, s'est révélée incapable de résister à une offre très alléchante. Estimant qu'il faut être grand pour réussir, Asprey s'était lancé ces dernières années dans une politique d'acquisitions à tout va, réalisée à des prix élevés. *« La taille n'est pas nécessairement un avantage pour la joaillerie »*, estime un analyste.

Par ailleurs, la désaffection des nantis du Proche-Orient, touchés par les retombées de la guerre du Golfe et la chute du prix du pétrole, a affaibli le groupe. Asprey passant sous contrôle étranger après d'autres « institutions » comme Dunhill, Fortnum & Masson et Harrods... L'Angleterre perdrait-elle les dernières perles de sa couronne ?

Marc Roche



Les constructeurs automobiles japonais reprennent confiance

La croissance des véhicules de loisirs tire le marché

TOKYO
de notre correspondant

L'industrie automobile japonaise est-elle en train de sortir de l'ornière où elle se trouve depuis quatre ans pour cause de yen fort, de différend commercial et de chute de la demande intérieure ? De 1990 à 1994, la production nippone de voitures était tombée de 13,5 à 10,5 millions de voitures, repassant sous le niveau américain pour la première fois depuis quinze ans. Le Salon de l'automobile, qui se tient jusqu'au 8 novembre à Makuhari, dans la banlieue est de Tokyo, tend à indiquer que les constructeurs nippons voient le bout du tunnel.

« Nous sommes à nouveau sur la voie de la rentabilité », affirme Yoshihiro Wada, président de Mazda, l'une des entreprises les plus touchées par la récession et la valorisation du yen. Après avoir procédé à des restructurations drastiques (réduction de 4 000 emplois), Mazda relève la tête. Chez Honda, on reste plus prudent : *« On a touché le fond »*, estime son président, Nobuhiko Kawamoto, qui ajoute : *« Le marché n'est pas encore bien fameux et je ne pense pas que l'économie s'améliorera rapidement. »* Nissan devrait être bénéficiaire pour la première fois depuis deux ans.

IMPORTATIONS ACCRUES

Alors qu'il y a deux ans les constructeurs japonais n'avaient pratiquement pas sorti de modèles nouveaux, les innovations présentées cette année marquent un regain de confiance. Leur priorité est de consolider leur position sur un marché intérieur stagnant (autour de 5 millions d'unités cette année) alors que l'offensive américaine paraît lancée (*Le Monde* du 27 octobre). Ils tâtonnent encore, essayant de cerner les nouvelles tendances d'un marché sur lequel arrive une clientèle plus jeune et moins disposée à payer des prix élevés. L'Association des constructeurs estime que le marché nippon va s'ouvrir à la concurrence : les importations devraient plus que doubler d'ici dix ans, pour représenter 500 000 voitures ou 10 % du marché (non compris les véhicules fabriqués par les usines délocalisées des fabricants japonais).

Les véhicules destinés aux loisirs sont les seuls à connaître une croissance (alors que les ventes des véhicules classiques sont en déclin de 8 %) : ils représentent 30 % du marché et devraient continuer à augmenter jusqu'à 40 %, estime-t-on chez Nissan. Cette évolution a incité les constructeurs nippons à entrer en force sur ce segment. Mazda présente des modèles conçus pour le plaisir de la conduite (comme la nouvelle version de RX-7 dans le domaine sportif) et des véhicules multifonctionnels destinés au camping tels que la Bongo Friendee, dont le toit peut se transformer en tente pour deux personnes. C'est le cas également de la S-MX Street de Honda, minivan dont les sièges peuvent se transformer en lit. Le camping (appelé ici *« outdoor life »*) est depuis quelques années un loisir en pleine expansion au Japon.

Cette tendance nouvelle de la production nippone inquiète les constructeurs américains. Jusqu'à présent, l'offensive japonaise aux Etats-Unis s'était faite essentiellement dans le domaine des voitures conventionnelles, et la concurrence portait peu sur les minivans ou les véhicules multifonctions, pour lesquels les Japonais ne disposent pas d'unités de production sur le territoire américain.

Philippe Pons

La nouvelle grève des pilotes d'Iberia met en péril le redressement de la compagnie aérienne espagnole

Leur syndicat affirme que « les sacrifices salariaux n'ont servi à rien »

Après le long conflit achevé en décembre 1994, et qui avait concerné l'ensemble de la compagnie aérienne, le syndicat des pilotes d'Iberia appelle de nouveau à la grève. Cette fois, il n'est pas suivi par les autres syndicats, qui avaient dû eux aussi accepter baisses de salaire et réductions d'effectifs. Ce mouvement intervient à un moment critique pour Iberia, qui attend toujours le feu vert de Bruxelles pour son plan de sauvetage.

MADRID
de notre correspondant

Un an après le grave conflit qui a secoué Iberia, la compagnie aérienne espagnole est de nouveau en grève. Le syndicat des pilotes (Sepla) a appelé à huit jours d'arrêt de travail au cours de la première moitié du mois de novembre (les 1er, 2, 5, 6, 9, 10, 13 et 14). Il veut dénoncer le retard apporté par l'administration dans la mise en place du plan de viabilité accepté à la fin du mois de décembre, notamment pour l'augmentation de capital. Un service minimum garantit 30 % du trafic, mais sa réduction fera perdre environ 600 millions de pesetas (24 millions de francs) chaque jour à la compagnie.

Les pilotes accusent les pouvoirs publics de ne pas respecter les accords. Juan Manuel Eguiagaray, ministre de l'industrie, qualifie de *« profonde irresponsabilité »* la décision du Sepla d'avoir recours à la grève au moment où Iberia améliore nettement ses résultats. Après les difficultés rencontrées dans les négociations pour aboutir à un plan de redressement, ce nouveau conflit risque de remettre en cause la survie de la compagnie. Depuis cinq ans Iberia perd de l'argent, 210 milliards de pesetas (8,4 milliards de francs) au total. Au 31 décembre 1994, sa dette était évaluée à 238 milliards de francs. La situation était à ce point alarmante que la direction prévoyait la faillite dans les trois mois.

Finalement, un accord était intervenu fin novembre avec les syndicats majoritaires, fixant, entre autres, une baisse moyenne des salaires de 8,5 % et une réduction des effectifs de 3 500 personnes pour les ramener à 21 000 employés alors que la direction exigeait 5 200 départs. Avec les 1 200 affiliés au syndicat des pilotes, les pourparlers ont été plus ardus et aboutirent fin décembre à l'acceptation d'une baisse des salaires et à la suppression de 141 postes au lieu des 340 initialement prévus.

Madrid attend toujours que la commission de Bruxelles se prononce sur le plan de sauvetage comprenant un apport en capital de 130 milliards de pesetas. En 1992, Iberia avait pris l'engagement de ne plus avoir recours à des aides publiques jusqu'en 1997 après l'octroi de 120 milliards de pesetas. Sans doute la commission juge-t-elle le montant excessif – elle n'accorderait que 48 milliards de pesetas. Le feu vert de Bruxelles interviendra avant la fin de novembre, affirme le ministre de l'industrie.

MOMENT CRITIQUE

Au début du mois de septembre, le Sepla a mis en cause la direction en disant que « *les sacrifices salariaux n'avaient servi à rien* » et qu'il fallait revoir le plan puisque la recapitalisation annoncée n'avait toujours pas eu lieu. Le Sepla conteste de plus en plus ouvertement la légitimité de la direction dont il réclame depuis longtemps le remplacement. Après un sursis d'un an, c'est donc de nouveau la crise. Cette fois, les autres syndicats ne se sont pas joints au mouvement et ne se sont pas privés de critiquer le Sepla, accusé de vouloir « *contrôler* » Iberia et d'exiger « *toujours plus d'argent* ». Le fait que les pilotes réclament la rétrocession des amputations de salaires a été jugé inadmissible par les autres syndicats.

Ce nouveau conflit met en péril toute la construction du plan à un moment critique. L'amélioration des résultats de cette année ne suffira pas à redonner à Iberia des bases solides. L'assainissement est nécessaire. La compagnie ne dispose plus que de 16 milliards de pesetas de fonds propres. Il faut contrôler les dépenses de fonctionnement et réorganiser la flotte aérienne, qui comporte huit types d'avions différents, ce qui coûte très cher. Les prises de participation dans les sociétés étrangères sont de plus en plus remises en question. Les négociations sont déjà bien engagées avec un groupe de banques américaines pour la cession de la majeure partie de la participation d'Iberia au sein d'Aerolinas Argentinas (83,5 %).

Michel Bole-Richard

Peugeot fait le pari de l'Inde en dépit des obstacles

BOMBAY
de notre envoyé spécial

Les premières Peugeot 309 assemblées en Inde commencent à sortir des chaînes de production de l'usine de Kalyan, à 50 kilomètres de Bombay. En signant un joint-venture avec l'automobiliste PAL, l'une des plus vieilles entreprises de l'Inde, le constructeur français a décidé de s'attaquer au désormais fameux « grand marché » indien.

L'idée de cette collaboration n'est pas neuve et remonte bien avant 1991, quand l'Inde, géant endormi, commença à libéraliser son économie. *« Depuis 1978, j'espérais fabriquer une voiture avec Peugeot »*, se souvient Maitreya Doshi, vice-président de Premier Automobile Limited (PAL), une affaire de famille dont son père est le PDG et qui, depuis 1955, produit sous licence Fiat une petite cylindrée, la Padmini. Mais ce n'est qu'après le « tournant » de 1991 que l'on commença à envisager pour de bon une collaboration avec Peugeot.

Les négociations furent difficiles et complexes pour des raisons à la fois financières, juridiques et culturelles. En cela, la signature du contrat entre Peugeot et PAL, le 19 octobre 1994, après deux années de tractations, est exemplaire de la nature même des obstacles à surmonter tant pour les Indiens que pour les étrangers quand il s'agit d'aboutir dans un pays qui sort tout juste de quatre décennies d'autoritarisme bureaucratique et économique. PAL est certes l'un des quatre grands constructeurs de voitures indiens, mais dans une situation de plus en plus difficile de l'avis même de Maitreya Doshi : *« Si nous n'avions pas signé avec Peugeot, nous n'aurions pas survécu longtemps car la compétition est de plus en plus sévère. »*

« Je ne peux que comprendre les Français, assure diplomatiquement Maitreya Doshi. *Peugeot avait toutes les raisons de se montrer très prudent. Après tout, l'Inde, en termes de stabilité, ce n'est pas l'Amérique ! Si vous venez ici, même si notre marché est prometteur, le risque demeure. »* En fait, il n'est un secret pour personne à Bombay que les Indiens se sont parfois un peu irrités de l'extrême prudence de Peugeot. *« Nous avons eu un excellent contact humain avec PAL mais il est vrai que nous nous sommes montrés très conservateurs dans notre manière de faire ; les modes de pensée indiens et français ne sont pas toujours les mêmes »*, explique Yves Barbet, directeur adjoint de Peugeot pour les affaires internationales.

Une difficulté de dernière minute allait surgir en mars quand les bureaucrates indiens décidèrent que les pièces détachées de la 309 PAL-Peugeot devaient être taxées séparément, ces composants étant encore sur la liste des biens interdits à l'importation... Ce blocage provoqua un retard de la sortie des premières voitures mais fut finalement surmonté.

AVENIR PROMETTEUR

Environ 2 000 véhicules seront fabriqués d'ici à mars 1996 et PAL-Peugeot espère atteindre, d'ici quelques années, les 50 000 à 60 000 exemplaires. Pour l'instant, la voiture est fabriquée à 25 % sur place mais, à terme, l'objectif est lui aussi plus ambitieux : de l'ordre de 85 % dans trois ans, affirme M. Doshi. L'ascension de la classe moyenne et supérieure indienne laisse entrevoir un avenir prometteur pour les constructeurs étrangers qui se bousculent au portillon de la libéralisation économique indienne. La « plus grande démocratie du monde » produit pour l'instant 350 000 voitures par an et les plus optimistes en prévoient un million d'ici à l'an 2000.

Et tant pis si la pollution commence à atteindre des niveaux insupportables dans les centres urbains de l'Inde et si les routes sont dans un état effroyable.

Bruno Philip

IG Metall renonce à revendiquer 30 heures hebdomadaires sans réduction de salaire

Les heures supplémentaires seront « payées » en temps libre

Le dix-huitième congrès de l'IG Metall, qui s'est achevé à Berlin le 4 novembre, a réélu son président, Klaus Zwickel, et adopté son programme axé autour du « pacte pour l'emploi ». Après avoir fait des concessions sur les salaires d'embauche, les congressistes ont rejeté les trente heures hebdomadaires sans baisse de salaire et ont proposé que les heures supplémentaires soient « payées » en temps libre.

BONN
de notre correspondant

Après l'onde de choc provoquée par son « pacte pour l'emploi » qui a surpris le patronat et le monde politique allemands (*Le Monde* du 3 novembre), Klaus Zwickel, président du syndicat IG Metall, a remporté une nouvelle victoire. Réunis à Berlin depuis le lundi 30 octobre, les 650 congressistes ont refusé d'inclure les trente heures par semaine sans réduction du salaire dans le programme de revendications officiel du syndicat. Ils ont en revanche adopté une proposition consistant à « payer » les heures supplémentaires en temps libre.

Samedi, les délégués du plus grand syndicat de branche du monde (2,9 millions d'adhérents) ont franchi un pas supplémentaire en adoptant une résolution qui laisse entendre qu'IG Metall pourrait accepter des sacrifices salariaux lors des négociations sur la réduction du temps de travail avant la fin 1998. La stratégie du syndicat va faire l'objet d'un débat interne qui doit commencer cette année et sera discutée lors d'une table ronde organisée en 1997 qui fixera les objectifs du syndicat. Le chef d'IG Metall a ainsi marqué un nouveau point.

S'ADAPTER AUX CIRCONSTANCES

Tout en défendant avec force l'idée d'une réduction du temps de travail, il fallait éviter à tout prix que le syndicat ne s'enferme, d'ores et déjà, dans un concept difficile à défendre. Les délégués ont suivi son raisonnement de ne rien fixer pour l'instant pour pouvoir mieux s'adapter aux circonstances.

Le syndicat va également défendre une nouvelle ligne sur le front des heures supplémentaires, qui, selon lui, ont fortement augmenté ces derniers temps. Plutôt que de payer ces heures supplémentaires, IG Metall propose aux patrons d'ouvrir une sorte de compte d'épargne de temps de travail qui comptabiliserait les heures supplémentaires et dans lequel chaque employé pourrait faire des retraits de temps libre. Le syndicat y voit un moyen de réduire les coûts, les heures supplémentaires étant négociées au prix fort en Allemagne. Cela devrait permettre aux entreprises de créer des emplois.

Le congrès de Berlin a permis à IG Metall et à son président de reprendre l'offensive. L'adoption au mois de mars de la convention collective de la métallurgie, très largement favorable au syndicat, avait provoqué la colère du patronat, les reproches de la Bundesbank et les critiques de la coalition du chancelier Helmut Kohl. La hausse de salaire de 4 % en 1995 et 1996, arrachée après deux semaines de grève ciblée en Bavière, est l'une des raisons avancées par les économistes pour expliquer le ralentissement de la croissance en Allemagne.

« PACTE POUR L'EMPLOI »

Les idées nouvelles de Klaus Zwickel et son appel à faire de 1996 l'année de la mobilisation contre le chômage de masse ont rencontré un écho favorable parmi ses pairs. Le chef de l'Union des syndicats allemands (DGB), dont IG Metall fait partie, Dieter Schulte, est revenu sur sa conviction qu'une réduction des salaires ne créait pas d'emplois. « *Lors des négociations salariales de ces trois dernières années, nous avons pu constater que des accords modérés contribuaient à créer plus d'activité* », a-t-il déclaré dimanche soir à la télévision publique ARD. Il s'est dit prêt à soutenir le « pacte pour l'emploi » de M. Zwickel.

Celui-ci a également reçu le soutien du ministre du travail, Norbert Blum : « *Enfin quelqu'un qui dit ce qu'il veut réaliser* », s'est félicité le ministre dans une interview au quotidien *Bild am Sonntag* dans laquelle il ajoutait que « *bon nombre de membres de la fédération patronale pourraient prendre exemple sur M. Zwickel* ».

De son côté, le vice-président de la fédération patronale de la métallurgie, Dieter Hundt, espère qu' « *IG Metall va conduire avec* [lui] *une nouvelle politique salariale adaptée à la situation catastrophique de la branche* ». Mais il a réaffirmé que sa fédération tiendrait son engagement de relever les salaires de plus de 6 % en 1995-96. – *(Intérim.)*

Un rapport met en cause les administrateurs de la banque Pallas-Stern

Le tribunal accorde un nouveau délai aux conciliateurs

LE DOSSIER de la banque Pallas-Stern (BPS), mise en redressement judiciaire le 22 juin dernier, pourrait connaître de nouveaux rebondissements. Alors que le tribunal de commerce a octroyé, jeudi 2 novembre, quelques jours de délai supplémentaires aux conciliateurs pour éviter la faillite pure et simple de la banque, dont les pertes atteindraient près de 8 milliards de francs, le cabinet Deminor, mandaté par certains créanciers pour défendre leurs intérêts, vient de boucler un rapport accablant sur les responsabilités des administrateurs et des actionnaires de la banque.

La dernière mouture du plan mis au point par le conciliateur André Wormser prévoyait la mise en place d'un crédit relais de 1,4 milliard de francs en faveur de BPS, correspondant à une partie de la créance de 3,4 milliards de francs due par Comipar à sa filiale à 100 %. Ce schéma, qui donnait du temps à Comipar pour céder ses actifs et rembourser au fil du temps la totalité de sa créance, ne satisfait évidemment pas les créanciers de BPS. Deminor estime que, « *en comparaison de leur responsabilité dans cette affaire, la proposition de remboursement des actionnaires de Comipar est totalement insatisfaisante* ».

FONDS PROPRES GONFLÉS

Le rapport établi par le cabinet souligne que, d'une part, « *les rapports annuels 1992 et 1993 ne présentaient pas une image fidèle des risques immobiliers directs et indirects* » ; d'autre part, « *les fonds propres de la BPS ont été artificiellement gonflés* ».

Pour Deminor, « *les administrateurs et les actionnaires ont donc artificiellement maintenu une activité bancaire en trompant le public* ». Et spécialement les petits porteurs qui, en achetant des titres BPS au cours des trois dernières années, se sont substitués, selon Deminor, « *à certains actionnaires qui, eux, bien informés, ont retiré leur soutien financier* », comme Elf pour 1 milliard de francs au cours de la dernière année.

Ba. S.

Moody's place la Daiwa Bank sous surveillance

L'AGENCE AMÉRICAINE d'évaluation financière Moody's a placé sous surveillance, lundi 6 novembre, la dette à court terme de la banque japonaise Daiwa Bank, dans l'optique d'un éventuel abaissement de sa notation (actuellement Prime-2), à la suite de son retrait forcé des Etats-Unis. La note à long terme de Daiwa Bank fait déjà l'objet d'un réexamen depuis l'annonce, fin septembre, des pertes de 1,1 milliard de dollars (5,4 milliards de francs) de la succursale new-yorkaise de la banque japonaise. Moody's examine un certain nombre de scénarios, impliquant l'entrée en scène d'une partie tierce (fusion avec Sumitomo Bank), qui pourraient améliorer le profil financier de Daiwa. « *Toutefois, ces scénarios ne sont pas actuellement suffisamment clairs pour permettre une révision à la hausse des perspectives de la banque* », estime l'agence.

DÉPÊCHES

■ **AÉROSPATIALE : les syndicats du groupe public Aérospatiale (aéronautique et espace) appellent les salariés à une journée d'action mardi 7 novembre dans l'ensemble des sites du groupe.** Les syndicats veulent protester contre le plan de suppression de 4 000 emplois en deux ans, annoncé par la direction. Cette journée, à l'appel des syndicats FO, CFE-CGC, CFTC, CFDT et CGT, « *se traduira par des arrêts de travail ou des assemblées dont les modalités concrètes seront décidées en intersyndicale dans chaque établissement* », a précisé la CFDT.

■ **AIR FRANCE/ AIR INTER :** l'USPNT Air Inter appelle les pilotes et mécaniciens d'Air Inter à cesser le travail les 10 et 11 novembre pour « *rejeter en bloc le projet de la nouvelle compagnie Air France Europe et la politique antisociale menée par Christian Blanc* ». De leur côté, le SNPNC et l'UNAC-CGC, les deux principaux syndicats du personnel navigant commercial d'Air France et d'Air Inter, ont appelé les hôtesses et stewards des deux compagnies à cesser le travail les 9, 10 et 11 novembre pour protester contre le plan de réforme de la profession mis en place par la direction (*Le Monde* daté 2 et 5-6 novembre).

■ **ABB DAIMLER-BENZ/GE : le groupe allemand ABB Daimler-Benz Transportation a annoncé, vendredi 3 novembre, la conclusion d'un accord de coopération avec l'américain GE Transportation Systems** pour la production et la vente en commun de locomotives Diesel et électriques. Les deux sociétés présenteront un prototype d'une nouvelle famille de locomotives fin 1996, la production en série étant prévue pour 1997.

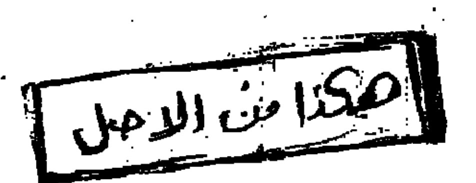
■ **CHINE : le nombre des motos en circulation en Chine devrait exploser** pour atteindre 45 millions en l'an 2000, avec une demande annuelle de 8 à 10 millions d'unités, puis 100 millions vers 2010, a indiqué, dimanche 5 novembre, l'agence Chine nouvelle. Fin 1994, le nombre de motos était de 8 millions environ, principalement des petites cylindrées. L'an dernier, la Chine est devenue le plus important producteur mondial de deux-roues, avec une production de 3,37 millions d'unités, construites principalement dans des usines à financement japonais.

■ **HITACHI : le premier groupe japonais de construction électrique** a créé une filiale aux Etats-Unis qui lui permettra d'attaquer le marché local des ordinateurs personnels, a indiqué lundi 6 novembre un porte-parole de l'entreprise à Tokyo. Cette nouvelle filiale, baptisée Hitachi PC Corp., sera chargée de la conception, de la vente et de l'après-vente de PC communicants (pouvant se raccorder à des réseaux électroniques). Le groupe japonais a annoncé il y a quelques jours le lancement sur le marché japonais d'une toute nouvelle gamme d'ordinateurs personnels.

■ **CRISTALLERIES DE BACCARAT : après quatre jours de grève suivie par la quasi-totalité des 830 salariés,** le travail a repris le samedi 4 novembre aux Cristalleries de Baccarat (Meurthe-et-Moselle). Les syndicats ont obtenu de cette filiale du groupe Louvre-Taittinger que le treizième mois représente désormais 100 % du salaire mensuel (au lieu de 60 % auparavant) ainsi que le maintien en l'état de la prime dite « *de bonne marche* » (30 % du salaire mensuel).

■ **ROLLS-ROYCE : le groupe allemand BMW est intéressé par le constructeur de luxe britannique,** indique le *Financial Times* du vendredi 3 novembre, se référant à des propos tenus par le président de BMW, Bernd Pischetsrieder. Vickers, la maison mère de Rolls-Royce, a, de son côté, fait savoir qu'elle ne souhaitait pas vendre sa filiale.

■ **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne anglaise** a annoncé, vendredi 3 novembre, la nomination au poste de directeur général de Robert Ayling, quarante-neuf ans, actuel directeur général adjoint. Sir Colin Marshall conservera le poste de président du groupe mais quittera ses fonctions exécutives.



■ LES VALEURS ISRAÉLIENNES ont chuté dimanche, à l'ouverture, en réaction à l'assassinat d'Itzhak Rabin. L'indice de référence Mishtanim 100 a perdu 3,61 %, à 183,36 points.

■ LA BOURSE DE TOKYO a légèrement progressé, lundi 6 novembre, dans un marché soutenu par des achats à terme. L'indice Nikkei a gagné 8,17 points (0,04 %), à 18 036,97.

■ L'OR a ouvert en baisse, lundi, sur le marché international de Hongkong. L'once d'or s'échangeait à 382,40 - 382,70 dollars, contre 382,70 - 383,00 dollars vendredi en clôture.

■ LE DOLLAR s'échangeait à 103,75 - 103,80 yens lundi en fin de journée à Tokyo, en progression sur les transactions de la fin de matinée à 103,72 - 103,75 yens.

■ LE DEUTSCHEMARK sera officiellement utilisé en Bosnie, parallèlement au dinar bosniaque, pendant une période de transition, selon le journal *Oslobodenje*.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Prises de bénéfice à Paris

APRÈS quatre séances consécutives de hausse qui ont permis aux valeurs de regagner environ 5 %, la Bourse de Paris subissait des prises de bénéfice, lundi 6 novembre, dans un marché assez actif. En repli de 0,23 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,88 %. Peu après la mi-journée, le recul des valeurs françaises s'amplifiait et atteignait 1 %, à 1 813,81 points. Le montant des échanges dépassait 1 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

L'euphorie qui avait accompagné un assouplissement de la politique monétaire de la Banque de France retombait quelque peu, notaient les milieux financiers. Certains conjoncturistes estiment que l'embellie actuelle ne durera pas, la cohérence de la politique définie récemment par le gouvernement sera remise en question. Ils doutent également d'une reprise de la consommation des Français.

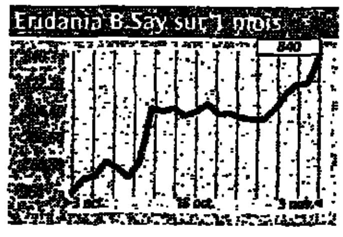
Du côté des valeurs, on notait la reprise de cotation de CEP Communication, qui lance une OPE sur Groupe de la Cité, les titres concernés se mettant à parité. CEP Communication perdait 13,6 %, tandis que Groupe de la Cité montait de 4,9 %. CDE, qui avait vivement progressé la semaine dernière, reculait de 13,6 %. UIS baissait de 3,1 % et Carrefour de 2,4 %, à 2 736 francs, dans un marché de 50 000 titres.

Indice CAC 40 sur un an — 1832,19 — 3 nov. / 3 mai / 3 nov.

CAC 40 5 jours — V. L. M. J. V.

Eridania-Beghin-Say, valeur du jour

ACTIVEMENT traité dans un volume inhabituel de 111 912 titres, le titre Eridania-Beghin-Say a gagné 2,06 % vendredi 3 novembre, à 840 francs, portant ainsi sa progression annuelle à 19,66 %. Selon les intervenants, la perspective de l'entrée du titre dans la composition de l'indice CAC 40, le 14 novembre, justifie ce regain d'intérêt pour le groupe agro-alimentaire. Par ailleurs, le potentiel de hausse existe : la société de Bourse Meeschaert-Rousselle estime que le cours objectif de la filiale de Montedison se situe à 950 francs, valorisant le groupe à 24,8 milliards de francs, soit quatorze fois le bénéfice par action de 1995.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 06/11	Var. % 03/11	Var. % 31/12
Groupe De La Cite1	755	+4,86	-1,30
SFIM 2	795	+3,65	-6,47
Nord-Est 1	113	+3,47	-10,03
Sophia 1	192	+3,22	-10,28
Dassault-Aviation1	365	+2,47	-15,11
NRJ # 1	430	+2,25	-22,95
Coflexip	142,90	+2,07	-43,06
Bazar Hot. Ville	420	+1,94	-26,31
Lagardere (MMB) 1	94,40	+1,50	-23,87
Eiffage 1	720	+1,40	-2,09
BAISSES, 12 h 30			
Comptoir Entrep. 1	14,65	-18,38	-95,31
CEP Communication1	458	-13,58	-1,71
UAP 1	119,10	-3,46	-13,57
Remy Cointreau 1	132,50	-3,28	-35,08
Ecco 1	702	-3,17	+10,72
UIS 2	126	-3,07	-40,76
SGE 1	113,50	-2,99	-42,53
Saupiquet (Ns) 1	1329	-2,99	+6,74
Usinor Sacilor 1	70,10	-2,63	...
Esso 1	525	-2,41	-26,57

VALEURS LES PLUS ACTIVES

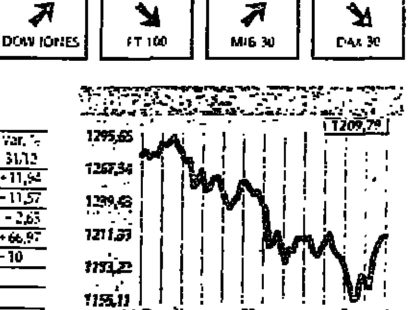
SÉANCE, 12 h 30	06/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour 1	56097	153520792
Societe Gale A 1	122199	70154950
Sovac 1	104669	63638722
Elf Aquitaine 1	124253	42624438,90
UAP 1	332230	39905100,90
L'Oreal 1	26979	32717069
Eaux (Gle des) 1	56927	27161966,20
LVMH Moet Vuitton1	28199	26831831
Danone 1	32846	26221792
Sanofi 1	83506	25689442,60

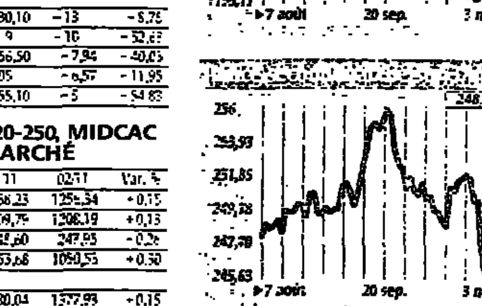
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 06/11	Var. % 03/11	Var. % 31/12
S.T.M.B. (Ly)	996	+15,37	+11,94
Darnal Expansion=2	50,40	+5	-11,57
Immob.Batibail(Ny)	185	-4,99	-2,65
MDS en.Jod Elec.#	17,90	-4,95	+66,97
Idianova	63	-4,91	-10
BAISSES, 12 h 30			
Petit Bateau	30,10	-13	-5,75
ASAP	9	-10	-52,63
CNIM CA#	156,50	-7,94	-40,05
AFE 2 #	495	-6,57	-11,95
Waeles	55,10	-5	-54,83

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	03/11	02/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1256,23	1254,34	+0,15
Ind. gén. SBF 250	1209,79	1208,19	+0,13
Ind. Second Marché	248,60	247,95	-0,26
Indice MidCac	1053,68	1050,55	+0,30
Valeurs indus.	1380,04	1377,93	+0,15
1 - Energie	1341,31	1334,12	-0,52
2 - Produits de base	1356,58	1347,56	+0,68
3 - Construction	1404,25	1401,31	+0,17
4 - Biens d'équip.	922,25	923,16	-0,10
5 - Automobile	1683,69	1688,51	-0,29
6 - Biens consom.	1954,56	1955,40	-0,04
7 - Indus. agro-alim.	1376,58	1375,36	-0,23
Services	1254	1254,26	-0,02
8 - Distribution	2108,02	2112,34	-0,21
9 - Autres services	906,01	905,95	-0,15
Sociétés financières	937,76	935,84	+0,21
10 - Immobilier	653,57	653,84	-0,04
11 - Services financ.	973,96	971,39	+0,27
12 - Sociétés invest.	1062,97	1061,37	+0,15





Tokyo termine à l'équilibre

APRÈS avoir nettement progressé au cours de la journée, la Bourse de Tokyo n'a pas pu conserver ses gains lundi 6 novembre en clôture et a terminé sur une modeste avance de 0,04 %. La prudence l'a en effet emporté et, dans l'après-midi, des ventes d'investisseurs institutionnels ont été observées. L'indice Nikkei finit donc à 18 036,97 points, soit une hausse de 8,17 points sur vendredi, après avoir atteint 18 252,39 points en cours de séance.

Les transactions ont été techniques dans l'ensemble mais le sentiment du marché a été plus soutenu quand les boursiers ont vu des achats se porter sur la Daiwa Bank. Réservée à la hausse pendant une grande partie de la séance boursière, l'action de la banque japonaise a terminé en progrès de 15,6 % à 739 yens dans un marché fourni. Sumitomo Bank, qui pourrait fusionner l'an prochain avec Daiwa Bank, a reculé pour sa part de 7,5 %, à 1 720 yens. Selon Yasuo Ueki de Nikko Securities, les boursiers pensaient que le titre Daiwa plongerait après l'ordre de cesser toute activité aux Etats-Unis, mais la nouvelle de sa fusion avec la Sumitomo Bank a été chaleureusement accueillie.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 03/11	Cours au 02/11	Var. en %
Paris CAC 40	1832,10	1528,74	+0,18
New-York/DJ indus.	4810,40	4808,59	+0,04
Tokyo/Nikkei	18028,80	18028,80	...
Londres/FT100	3500,40	3523	-0,65
Francfort/Dax 30	2181,72	2183,98	-0,10
Frankfort/Commer.	789,27	789,39	-0,02
Bruxelles/Bel 20	1663,19	1658,99	+0,25
Bruxelles/Général	1433,79	1430,17	+0,25
Milan/MIB 30	973	970	+0,31
Amsterdam/CE. Cbs	299,90	299,40	+0,17
Madrid/Ibex 35	295,90	296,89	-0,33
Stockholm/Affarsal	1361,92	1337,02	+1,83
Londres FT30	2565,10	2577,90	-0,50
Hong Kong/Hang S.	9855,80	9749,36	+1,08
Singapour/Strait t	2097,28	2099,38	-0,10

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

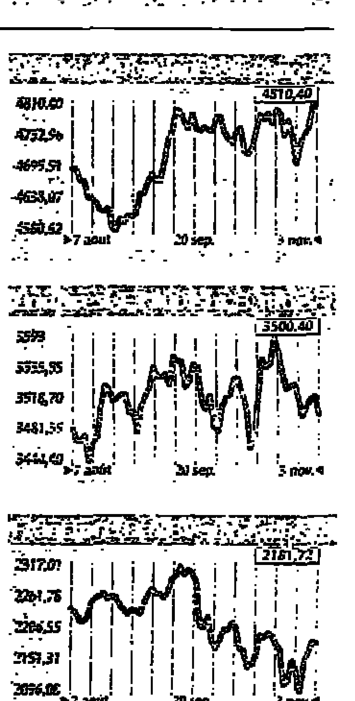
	03/11	02/11
Alcoa	52	51,62
American Express	41,75	41,50
Allied Signal	43,62	43,75
AT & T	63,87	63,50
Bethlehem	13,25	13
Boeing Co	69,50	69,37
Caterpillar Inc.	56	57,25
Chevron Corp.	48	47,50
Coca-Cola Co	71,12	71,62
Disney Corp.	58,25	57,75
Du Pont Nemours&Co	62,50	62,12
Eastman Kodak Co	64,50	63,25
Exxon Corp.	76,12	75,87
Gen. Motors Corp.H	48,25	49,50
Gen. Electric Co	62,87	63,50
Goodyear T & Rubbe	38,50	38,37
IBM	101,50	99,37
Intl Paper	37	36,87
J.P. Morgan Co	78,25	78
Mc Don Dougl	84,75	82,50
Merck & Co.Inc.	56,75	56,62
Minnesota Mng.&Mfg	59,25	57,50
Philip Moris	87,62	85,50
Procter & Gamble C	83,25	83,37
Sears Roebuck & Co	36	36,25
Texaco	67,25	68,25
Union Carb.	38,12	38,12
Utd Technol	89,50	89,25
Westingh. Electric	14,12	14,12
Woolworth	14,50	14,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	03/11	02/11
Allied Lyons	4,94	5,07
Barclays Bank	7,50	7,41
B.A.T. industries	5,26	5,24
British Aerospace	7,13	7,18
British Airways	4,74	4,64
British Gas	2,33	2,35
British Petroleum	4,66	4,70
British Telecom	3,70	3,77
B.T.R.	3,35	3,34
Cadbury Schweppes	5,15	5,16
Eurotunnel	0,93	0,95
Glaxo	8,51	8,60
Grand Metropolitan	4,32	4,34
Guinness	5,08	5,08
Hanson Plc	1,91	1,90
Great Ic	5,57	5,60
H.S.B.C.	9,31	9,26
Imperial Chemical	7,69	7,90
Lloyds Bank	7,95	7,94
Marks and Spencer	4,04	4,06
National Westminst	6,38	6,25
Peninsular Orienta	4,95	4,85
Reuters	5,75	5,79
Saatchi and Saatch	0,92	0,84
Shell Transport	7,28	7,28
Smithkline Beecham	6,36	6,51
Tate and Lyle	4,47	4,51
Univeler Ltd	12,07	12,22
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,82	11,80

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	03/11	02/11
Allianz Holding N	2629	2625
Basf AG	307,80	313,50
Bayer AG	371	374,80
Bay hyp&Wechselbk	33,90	33,99
Bayer Vereinsbank	39,50	39,80
BMW	760	762
Commerzbank	324,50	324,50
Continental AG	20	20,08
Daimler-Benz AG	685,50	684
Degussa	451,50	451,50
Deutsche Babcock A	140	137
Deutsche Bank AG	63,90	64,05
Dresdner BK AG FR	37,88	37,78
Henkel VZ	518	525
Hoechst AG	365,50	373
Karstadt AG	609,50	614
Kaufhof Holding	476	481
Linde AG	870	869,50
DT. Lufthansa AG	199,50	198,80
Man AG	414	413,80
Mannesmann AG	466	468,30
Mettallges AG	29,85	30
Preussag AG	404,50	401,50
Rwe	507,20	507,75
Schering AG	99,50	98,20
Siemens AG	745,30	748,50
Thyssen	253,50	254
Veba AG	57,95	56,10
Viag	572,50	571,50
Wellag AG	767	775



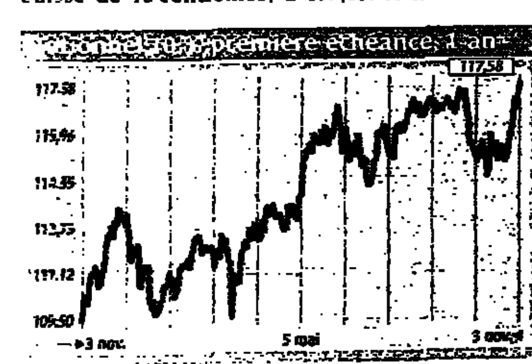
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Repli du Matif

POUR la sixième fois consécutive depuis les déclarations du président Chirac, le taux de l'argent au jour le jour affichait une nouvelle baisse lundi 6 novembre. Cette nouvelle détente de 1 seizième de point ramenait le JJ à 6-6 1/8 %.

Le contrat notionnel du Matif, contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises, a ouvert en baisse de 10 centièmes, à 117,18. A la veille du week-end, le contrat notionnel échéance décembre avait terminé en repli de 16 centièmes, à 117,28, suivant le mouvement du T-Bond, tout en restant dans une tendance haussière. Selon les professionnels, le marché semblait toutefois entamer une légère correction – ou stabilisation – après la nette embellie de la semaine. Depuis le 27 octobre, le contrat a gagné 70 centièmes.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 03/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	6,72	7,20	7,92	2
Allemagne	4	6,38	7,18	1,50
Grande-Bretagne	6,69	7,85	8,07	3,90
Italie	10,50	11,72	12,08	5,80
Japon	0,38	2,97	4,75	50,20
Etats-Unis	5,69	5,92	6,25	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 03/11	Taux au 02/11	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	6,35	6,48	105,04
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,57	6,63	105,81
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,09	7,17	107,62
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,40	7,45	107,86
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,83	7,92	108,63
Obligations françaises	7,51	7,55	106,31
Fonds d'Etat à TME	—	-1	...
Fonds d'Etat à TRE	-0,82	-0,79	101,11
Obligat. franç. à TME	...	-0,77	—
Obligat. franç. à TRE	-0,14	+0,18	100,24

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 03/11	Vente 03/11	Achat 02/11	Vente 02/11
Jour le jour	6,2500	—	6,3125	—
1 mois	6,10	6,25	6,37	6,37
3 mois	6,10	6,25	5,58	6,50
6 mois	6	6,18	6,10	6,25
1 an	5,62	6,12	5,94	6,19
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,2070	...	6,4375	...
Pibor Francs 3 mois	6,2344	—	6,4492	—
Pibor Francs 6 mois	6,1055	—	6,3750	...
Pibor Francs 9 mois	6,0039	...	6,2070	...
Pibor Francs 12 mois	5,9492	...	6,1250	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,6771	—	5,7500	...
Pibor Ecu 6 mois	5,6771	—	5,7500	—
Pibor Ecu 12 mois	5,6823	...	5,7500	—

MATIF

Échéances 03/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	143492	117,58	117,70	117,28	117,28
Mars 96	1305	116,86	116,90	116,64	116,56
Juin 96	344	117,04	117,04	116,74	116,68
Sept. 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	37966	93,87	94,05	93,86	93,89
Mars 96	8187	93,42	94,42	94,31	94,33
Juin 96	5013	93,60	94,60	94,49	94,53
Sept. 96	3867	94,55	94,56	94,48	94,50
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1537	87,64	87,64	87,48	87,46
Mars 96	—	—	—	...	86,58

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 03/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	15374	1852	1852	1834	1842
Déc. 95	330	1862	1862,50	1845,50	1852
Janvier 96	—	—	—	—	—
Mars 96	378	1888	1868	1871	1877

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9110 | US/DM ↘ 1,4155 | US/Y ↗ 103,6700 | DM/F ↗ 3,4524 | £/F ↗ 7,7470

Effritement du dollar

LE DOLLAR s'effritait légèrement, lundi 6 novembre en début de matinée, sur les marchés des changes européens. Il s'échangeait à 4,8901 francs, 1,4135 deutschemark et 103,45 yens, contre respectivement 4,8910 francs, 1,4160 deutschemark et 103,68 yens dans les échanges interbancaires de vendredi soir. En revanche, quelques heures plus tôt, à Tokyo, le billet vert se montrait ferme, s'échangeant en fin de journée à 103,76 yens, en recul toutefois sur la fin de séance de vendredi à New York, où il s'échangeait à 103,85. Face au deutschemark, le dollar était également soutenu, à 1,4157 mark contre 1,4167 mark vendredi à New York.

La monnaie allemande, pour sa part, progressait face au franc, à 3,4585 francs au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4559 francs vendredi soir.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/11	% 02/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,2400	+0,11	333	357
Ecu	6,3360	+0,06	---	----
Etats-Unis (1 usd)	4,9110	+0,21	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,7955	+0,12	16,2500	17,3300
Pays-Bas (100 fl)	308,1300	+0,09	---	---
Italie (1000 lir.)	3,0760	+0,15	2,7700	3,2700
Danemark (100 krd)	89,1500	+0,19	83,5000	93,5000
Irlande (1 iep)	7,9200	+0,03	7,5200	8,2700
Gde-Bretagne (1 L)	7,7470	+0,03	7,2700	8,1200
Grèce (100 drach.)	2,0945	+0,07	1,8500	2,3500
Suede (100 krs)	73,4800	-0,30	67,5000	77,5000
Suisse (100 F)	429,1700	+0,27	412	436
Norvege (100 k)	78,4300	+0,27	73	82
Autriche (100 sch)	49,0660	+0,12	47,3000	50,4000
Espagne (100 pes.)	4,0075	+0,26	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2900	+0,15	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	3,6554	+0,58	3,2800	3,8800
Japon (100 yens)	4,7312	+0,16	4,5200	4,8700
Finlande (mark)	114,7500	+0,19	108	119

PARITÉS DU DOLLAR	06/11	03/11	var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4155	1,4205	-0,35
TOKYO : USD/Yens	103,6700	103,6900	-0,02

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9040	4,9090	4,9055	4,9075
Yen (100)	4,7140	4,7211	3,7335	4,7406
Deutschemark	3,4502	3,4507	3,4610	3,4615
Franc Suisse	4,2955	4,2856	4,2957	4,3044
Lire ital. (1000)	3,0708	3,0758	3,0714	3,0736
Livre sterling	7,7434	7,7562	7,7455	7,7524
Peseta (100)	3,9984	4,0057	3,9963	4,0032
Franc belge	16,777	16,817	16,836	16,847

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,18	6,18	6,06
Eurodollar	5,75	5,75	5,75
Eurolivre	6,69	6,75	6,75
Eurodeutschemark	4	4	4

L'OR

	cours 03/11	cours 02/11
Or fin (k. barre)	60200	60400
Or fin (en lingot)	60750	61100
Once d'Or Londres	382,05	382,55
Pièce française(20f)	348	346
Pièce suisse (20f)	346	344
Pièce Union lat(20f)	346	348
Pièce 20 dollars us	2240	2340
Pièce 10 dollars us	1400	1260
Pièce 50 pesos mex.	2245	2250

LE PÉTROLE

En dollars	cours 03/11	cours 02/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,95
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	03/11	02/11
Dow-Jones comptant	216,51	216,71
Dow-Jones à terme	313,70	313,69
CRB	...	...

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2920	2965
Cuivre à 3 mois	2792	2805
Aluminium comptant	1671	1690,50
Aluminium à 3 mois	1705	1723
Plomb comptant	691	704
Plomb à 3 mois	688,50	696
Etain comptant	6370	6540
Etain à 3 mois	6380	6535
Zinc comptant	1046,50	1046
Zinc à 3 mois	1068	1066
Nickel comptant	8780	8945
Nickel à 3 mois	8885	9030

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,33
Platine à terme	424	407,80
Palladium	155,25	136,25
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,82	4,85
Maïs (Chicago)	3,39	3,42
Grain. soja (Chicago)	6,80	6,83
Tourt. soja (Chicago)	209,80	210,80
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	100	175
Orge (Londres)	107,60	114
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1529	1526
Café (Londres)	2545	2595
Sucre blanc (Paris)	...	...
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,75	0,84
Jus d'orange (New-York)	1,35	1,21

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 6 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 7,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
-0,96 %
CAC 40 : 1814,45

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7500	7500	—	+ 18,11
B.N.P. (T.P)	921	931	+ 1,08	- 9,17
Cr.Lyonnais(T.P.)	810,50	815	+ 0,55	- 15,10
Renault (T.P.)	1905	1905	—	+ 4,09
Rhone Poulenc(T.P)	1981	2000	+ 0,95	+ 2,51
Saint Gobain(T.P.)	1120	—	—	+ 2,60
Thomson S.A (T.P)	1100	—	—	+ 2,80
Accor 1	571	570	- 0,17	- 3,72
Air Liquide 1	815	810	- 0,61	+ 13,44
Alcatel Alsthom 1	417,60	417,20	- 0,09	+ 8,50
Alcatel Cable	287	286	- 0,34	- 34,86
Christian Dior 1	474,50	471	- 0,73	+ 12,67
Ciments Fr.Priv.B	214	214	—	- 6,95
Clarins 1	458,50	455	- 0,76	+ 19,26
Club Mediterranee1	400,60	396,50	- 1,02	- 10,49
Coflexip	140	142,90	+ 2,07	- 43,06
Colas 1	776	770	- 0,77	- 12,59
Comptoir Entrep. 1	17,95	14,65	- 18,38	- 93,37
Comptoir Moder. 1	1530	1530	—	+ 14,17
CPR 1	373	372	- 0,26	+ 4,28

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-
Cred.Fon.France 1	93,05	92,55	- 0,53
Credit Local Fce 1	401,50	397,50	- 0,99
Credit Lyonn.CIP 1	259	254	- 1,93
Credit National 1	316	314,80	- 0,37
CS(ex.CSEE)1	169,50	165,50	- 2,35
Damart 1	4350	4330	—
Danone 1	801	797	- 0,49
Dassault-Aviation1	356,20	365	+ 2,47
Dassault Electro 1	174,50	174,90	+ 0,22
De Dietrich 1	247,80	247,80	—
Degremont 1	410,10	411	+ 0,21
Dev.R.N-P.Cal(Li) 2	42,50	42,50	—
DMC (Dollfus Mi)1	221,90	217	- 2,20
Docks France 1	743	735	- 1,07
Dynaction 1	94,30	94,50	+ 0,21
Eaux (Gle des) 1	481,30	474	- 1,51
Ecco 1	725	702	- 3,17
Eiffage 1	710	720	+ 1,40
Elf Aquitaine 1	346	341,50	- 1,30
ERAMET 2	333,10	335	+ 0,57
Eridania Beghin 1	840	836	- 0,47
Essilor Intl 1	899	904	+ 0,55
Essilor Intl ADP 1	621	622	+ 0,16
Esso 1	538	525	- 2,41
Eurafrance 1	1675	1670	- 0,29
Euro Disney 1	16,15	16,30	+ 0,92
Euro RSCG W.W 1	470	461	- 1,91
Europe 1- 1	1020	1025	+ 0,49
Lagardere (MMB) 1	93	[illegible]	
Lapeyre 1	253	249	
Lebon 2	182	180	
Legrand 1	804	797	
Legrand ADP 1	530	529	
Legris indust. 1	142,30	[illegible]	
Locindus 1	771	773	
L'Oreal 1	1213	1210	
LVMH Moet Vuitton1	952	947	

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Volkswagen A.G 1#	1605	1605	—	[illegible]
Volvo (act.B) 1#	111,10	111	- 0,09	+ 6,73
Western Deep 1	141,80	139,90	- 1,32	- 36,40
Yamanouchi 1#	106	107,40	+ 1,32	- 1,46
Zambia Copper 1	1,92	1,90	- 1,04	- 53,97

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 6 NOVEMBRE

OBLIGATIONS		% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	■	110,45	0,123 o
CEPME 8,5% 88-97CA		103,30	3,042 d
CEPME 9% 89-99 CA#		107,96	2,016 ↑
CEPME 9% 92-06 TSR		—	3,418
CFD 9,7% 90-05 CB		113,70	7,361
CFD 8,6% 92-05 CB		108	6,409
CFF 10% 88-98 CA#		107,82	0,492 d
CFF 9% 88-97 CA#		103,81	0,970
CFF 10,25%90-01CB#		112,05	6,693 o
CLF 8,9% 88-00 CA#		108,60	4,012 d
CLF 9%88-93/98 CA#		105,44	6,929
CNA 9% 4/92-07		111,25	4,648
CRH 8,6% 92/94-03		107	3,125 ↓
CRH 8,5% 10/87-88#		105,87	5,763 o
EDF 8,6% 88-89 CA#		107,06	6,291
EDF 8,6% 92-04 #		107,71	5,028
Em.Etat10,26%86-96		101,15	6,784
Emp.Etat 6%7/93-97		99,85	1,902 d
Finansder 9%91-06#		110,90	8,581
Finansd.8,6%92-02#		107,65	6,739
Floral9,75% 90-99#		110,18	2,877
OAT 9,8%1/86-96CA#		100,61	7,598
OAT 8,5% 87-97CA#		103,71	3,152 d
OAT 9,90%85-97 CA#		107,34	8,978
OAT 88-98 TME CA		100,90	5,486
OAT 9/85-98 TRA		—	0,721
OAT 9,50%88-98 CA#		107,86	3,556
OAT TMB 87/99 CA		99,50	5,369
OAT 8,125% 89-99 #		105,50	3,730
OAT 8,50%90/00 CA#		107,49	5,249
OAT 85/00 TRA CA		102,74	1,167
OAT 10%5/85-00 CA#		113,10	4,536
OAT 89-01 TME CA		101,20	5,486
OAT 8,5% 87-02 CA#		108,44	8,127
OAT 8,50% 89-19 #		106,58	0,348
OAT 8,50%92-23 CA#		106,38	4,598
PTT 11,2%85-95 CB#		101,05	9,638
SNCF 8,8% 87-94CA		105,66	6,751
Lyon.Eaux 6,5%90CV		898	—

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128,50	128,90
Commerzbank AG	1125	1125
Fiat Ord	14,70	14,70
Gevaert	262	262
Gold Fields South	133	133
Kubota Corp	27,50	27,30
Montedison act.ep.	4,54	[illegible]
Olympus Optical	44	44
Ottomane(Cie Fin.)	176,10	174
Robeco	336,40	340,60
Rodamco N.V.	136,90	138,25
Rolinco	356	359,50
Solvay SA	2361	2361
Wagons Lit	1586	1586

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 6 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		66,50	64,85
AFE 2 #		433,50	405
Aigle 2 #		225	225,90
Albert S.A (Ns)	●	149	149
Altran Techno 1 #		709	712
Montaignes P.Gest		475	475
Axime		384	386
B.A.C	◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	526	526
Bque Sofirec (M)	◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#		189,10	[illegible]
Bque Vernes		635	635
Beneteau #		340	346,60
B I M P		67	67
Boiron (Ly) 1 #		508	500
Boisset (Ly)#		225	225
But S.A. 1		1300	1300
Candif SA 1		474	474

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 6 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	◆	160	160
Nobel	◆	150	150
Mumm	◆	843	843
Générale Occidentale	◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

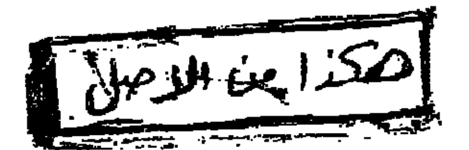
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 3 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		36050,16	36050,16
Actimonétaire D		30682,98	30682,98
Agipi Ambition (Axa)	◆	111,77	106,89
Amplia	o	113088,66	113088,66
Amplitude Monde D	◆	696,88	679,88
Antigone Trésorerie		832618	832618
Arbitr. Court Terme	o	9204,79	9204,79
Arbitr. Première		8473,78	[illegible]
Uni-Associations	o	124,50	124,50
Uni-Foncier		1168,36	[illegible]
Unifrance		586,87	[illegible]
Winterthur St-Honoré		252,44	240,99

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.





AUJOURD'HUI

SPORTS

TENNIS Pete Sampras a gagné, dimanche 5 novembre, la 10e édition de l'Open de Paris-Bercy, qui a été suivie par 82 696 spectateurs. L'Américain, tête de série numéro un du tournoi, a battu l'Allemand Boris Becker (numéro trois) en trois manches (7-6, 6-4, 6-4). ● NUMÉRO UN mondial « virtuel » depuis début novembre à la suite du forfait de son compatriote André Agassi, Pete Sampras devait être officiellement désigné comme tel, lundi 6 novembre. ● AVANT LA FIN DE LA SAISON, en faveur d'Agassi ou de Thomas Muster, la tête du classement du circuit professionnel (ATP) peut encore changer. Tout devrait se jouer lors de la finale de l'ATP, du 14 au 19 novembre, à Francfort. ● EN DOUBLE, le trophée est revenu à l'équipe américano-canadienne Grant Connell et Patrick Galbraith, qui a dominé les Américains Todd Martin et Jim Grabb.

Pete Sampras reprend la première place mondiale à Paris

Vainqueur de la 10e édition de l'Open en salle de Bercy – son premier succès dans la capitale –, l'Américain devra contenir jusqu'à la fin de l'année les assauts d'André Agassi et de Thomas Muster pour conforter sa place de numéro un et être désigné champion du monde, comme en 1993 et 1994

PETE SAMPRAS va rentrer chez lui. Juste le temps de faire une pause dans une campagne d'automne européenne qui l'a vu finaliste à Lyon, demi-finaliste à Essen et vainqueur à Paris. Le 14 novembre, il sera à Francfort pour disputer la finale du circuit professionnel masculin, l'ancien Masters, où s'affrontent les huit meilleurs mondiaux. Pete Sampras y revient en numéro un mondial. Il avait perdu cette position en avril, remplacé par André Agassi. A la faveur de la blessure qui a provoqué le forfait au tournoi de Paris-Bercy du tenant du titre, il a repris la première place. Rien n'est encore joué. Agassi et, surtout, Thomas Muster, malheureux à l'Open de Paris, peuvent toujours convoiter la couronne.

Arrivé fatigué et tendu à Paris, Pete Sampras s'est frayé un chemin finalement presque facile jusqu'en demi-finale, samedi, où il s'est, cette fois, difficilement défait de Jim Courier. La suite, dans un sens, a tenu d'une formalité. Au terme d'un match serré mais si souvent frustrant contre l'Allemand Boris Becker, l'Américain a imposé sa maîtrise. Contre un joueur muni des mêmes armes que lui, le service et l'offensive à la volée, il aura imposé une défense plus solide.

De sa victoire, il fait un symbole. Il s'est enorgueilli, pour une fois, de redevenir numéro un mondial et de vaincre. La dernière fois qu'il avait pris la tête du classement, il lui restait encore un match à disputer. Aujourd'hui, Pete Sampras a le sentiment du travail bien fait. Il est surtout heureux de jouer sur un mode majeur. Alors qu'il avait cédé sa place de numéro un mondial, en avril, à André Agassi, une entorse à la cheville, quelques jours plus tard, au premier tour du Tournoi de Monte-Carlo, avait été le début de ses déboires sur la terre battue. En mai, il était éliminé au premier tour des Internationaux de France de Roland-Garros par un Autrichien coriace, Gilbert Schaller : « *Mes prestations n'ont pas été aussi régulières que celles d'Agassi ou de Muster*, reconnaît Sampras. *J'ai eu mes bonnes et mes mauvaises semaines. Ce qui est incroyable, c'est d'avoir pu revenir au meilleur niveau après Roland-Garros pour gagner mon troisième Wimbledon et mon troisième US Open. Que je sois numéro un ou numéro deux à la fin de la saison, je serai très heureux de ce que j'ai accompli.* »

L'homme a changé. Il avait terminé l'année 1994 avec le titre de champion du monde qui revient au premier du classement. C'était la deuxième saison consécutive. Il était fringant et insouciant. Qui pouvait remettre en question sa suprématie sur le jeu ? Quelques esprits chagrins le trouvaient trop fade, en contradiction totale avec ce tennis de feu qu'il savait offrir. Pour les vendeurs de spectacle, sa rivalité avec André Agassi, qui termina numéro deux, commençait à porter ses fruits. On attendrait, en combattants antinomiques et très vendeurs, les deux Américains en finale des tournois. Pete, passé chez Nike, l'équipementier d'Agassi, en appréciait l'augure.

UN HOMME SEUL

Après, il y a la vie. En Australie, Tim Gullikson, son coach, presque un père, est rapatrié d'urgence, victime d'une tumeur au cerveau. Sampras le pleure sur le court lors d'un quart de finale mémorable contre Jim Courier. Dans ses succès, Pete avait presque oublié l'essentiel, et son âge tendre : vingt-trois ans.

« *Si j'ai perdu ma place*, dit-il, *c'est parce que j'ai été blessé et qu'André s'est réconcilié avec son meilleur tennis. Il a gagné aux Internationaux d'Australie et l'a bien mérité. Pendant ce temps, mon existence hors des courts était douloureuse, il y avait la maladie de Tim. Ma vie a été une forme de chaos. Ma défaite à Roland-Garros m'a permis de prendre du champ. J'ai parlé avec mes proches. Quoi qu'il arrive, désormais, je suis très fier de la façon dont j'ai supporté les événements.* » Sans Tim Gullikson, et bien qu'entraîné par Paul Annacone, il est apparu comme un homme très seul. Il a bien supporté cette solitude. Il annonce simplement : « *J'ai appris beaucoup sur moi et sur mon tennis.* » Bien plus rageur sur le court, il est resté aussi réservé. Il ne sera jamais André Agassi. Il s'est juste dévoilé en hypersensible, et en hypertalentueux.

A Bercy, sur une surface plus lente que de coutume pour un tournoi en salle, il a montré plus que son tennis d'attaque naturel. Tout au long de la semaine, il s'est enhardi dans l'attaque du fond du court. Il s'est découvert un goût pour la fausse langueur des échanges, ces moments où il faut allier patience et bras surpuissant pour contenir des coups et mieux construire un point. Lui aussi, comme tant d'autres cette semaine, s'est pris à rêver de l'autre Paris : Roland-Garros. En 1996, il voudrait y venir mieux préparé, après une campagne européenne plus longue sur cette brique pilée qu'il n'affectionne toujours pas. Malgré toutes les victoires ailleurs, Pete Sampras ne compte que les succès en tournois du Grand Chelem. Alors, il le sait bien : il lui reste encore les Internationaux de France à conquérir.

Bénédicte Mathieu

■ **Sept joueurs** sont qualifiés pour la finale ATP de Francfort : André Agassi, Pete Sampras, Thomas Muster, Michael Chang, Boris Becker, Jim Courier et Evgueni Kafelnikov. La huitième place se jouera cette semaine entre Thomas Enqvist et Goran Ivanisevic.

Pas de miracle pour Boris Becker

PEU APRÈS 17 HEURES, dimanche 5 novembre, Pete Sampras s'apprête à servir pour le match. Boris Becker plonge le visage dans sa serviette. Puis, d'un geste rustique, il déboutonne sa braguette pour rentrer sa chemisette dans son short. Comme chez soi, se souciant comme d'une guigne des caméras qui l'épient. Il s'abreuve goulûment, la tête renversée.

Soudain, il croise les jambes l'air faussement détaché. Presque dédaigneusement. Peut-être se souvient-il alors que le Palais omnisports de Bercy est un de ces salons où l'on cause tennis. Et depuis plus de deux heures trente Becker a bien du mal à se faire entendre.

Malgré un éphémère sursaut de fierté dans la première manche, Sampras lui tient la dragée haute dans tous les compartiments du jeu. A lui, le triple vainqueur de l'épreuve (1986, 1989 et 1992) ! Miraculé toute la semaine, vainqueur improbable à trois manches d'Alexander Volkov, de Todd Martin et de Richard Krajicek, Becker est parvenu à éviter l'asphyxie samedi. Le Sud-Africain Wayne Ferreira, rêvant de vacances bien méritées, lui a en partie offert son billet pour la finale : une aubaine. « *En principe, je gagne ici tous les trois ans*, minaudait Boris Becker en début de semaine, *alors, ça devrait encore marcher cette année !* » Mais le miracle n'a pas opéré. Le grand retour que le joueur allemand souhaitait secrètement en début d'année s'est limité à une série de « coups » : un titre en salle à Marseille en février aux dépens d'adversaires sans réelle envergure, une finale sans gloire à Milan, la semaine suivante, face à Yevgueny Kafelnikov, blanc-bec insolemment doué mais encore en pleine éclosion. Puis, Monte-Carlo et sa poussière ocre, cette terre promise qui se dérobe depuis toujours. Becker avait bien cru la conquérir lorsque Thomas Muster, déshydraté et au supplice, sortit moribond mais vainqueur de la demi-finale, pour le dominer le lendemain en cinq manches.

LE TEMPS DES DÉSILLUSIONS

Il y aura encore Wimbledon, bien sûr : l'anniversaire. Dix ans auparavant, Becker y avait remporté son premier titre du Grand Chelem. Il s'est battu comme un lion pour fêter dignement l'événement. Il a « renversé » un quart de finale et une demi-finale fort compromis contre Cédric Pioline et André Agassi. Au bluff. Mais, comme dimanche à Bercy, Pete Sampras lui a gâché la fête : sa fête. Cette saison, Becker l'orgueilleux a découvert dans la douleur qu'il appartient désormais presque au passé. A seulement vingt-huit ans.

Après sa finale de l'Open de Paris, il n'a pu se résoudre à l'admettre complètement. Il s'est encore rassuré, énumérant ses balles de match non converties, ici ou là, en 1995, et puis la déception de Wimbledon. « *J'ai probablement joué cette saison mon meilleur tennis depuis cinq ans, mais je n'ai pas été capable de remporter un grand tournoi. En partie parce que...* [il hésite] *je n'ai pas été assez fort et que j'ai eu la malchance de tomber sur les meilleurs spécialistes des surfaces sur lesquelles ces finales ont eu lieu.* » Une manière de ne pas s'avouer qu'il n'est plus le meilleur joueur sur aucun terrain.

Patricia Jolly

Villeurbanne contre Lyon, la rivalité du basket « public » et du basket « privé »

LYON
de notre bureau régional

A un gestionnaire trop près de ses sous, la victoire de Villeurbanne en Slovénie, face au club de Maribor, en match aller de la Coupe Korac, aurait pu apparaître comme une faute. Pour le retour, en effet, l'ASVEL-Basket n'avait pu faire salle comble, malgré l'importance de l'enjeu. Pourtant, le club a été très vite rassuré sur ses comptes, devant 4 000 spectateurs comblés : la qualification du « cinq » managé par Grégor Beugnot pour les poules des huitièmes de finale apportera « à domicile » trois matches de haut niveau, et une recette de 1 million de francs. C'est dérisoire par comparaison aux budgets des grands clubs de football. C'est presque indispensable pour un club qui prétend jouer à nouveau les tout premiers rôles en championnat de France.

Le « derby » qui opposera, mardi 7 novembre, l'équipe de l'ASVEL à Jet-Lyon, ne sera pas seulement une de ces querelles de clochers qu'on vide en quelques luttes homériques sous les panneaux. La dissemblance entre les dirigeants des deux voisins de panier est devenue proverbiale, en particulier à propos de la relation avec l'argent des contribuables.

AFFIRMER L'AUTONOMIE

L'équipe villeurbannaise bénéficie d'un large soutien des collectivités locales, qui possèdent 49 % de son capital. Celles-ci seront appelées à verser, cette année, 7 millions de francs, sur un budget total de 20 millions. Le basket est, à leurs yeux, un bon moyen pour la cité de Gilbert Chabroux, maire socialiste, d'affirmer une autonomie, de ne point apparaître comme un simple arrondissement de Lyon.

A l'inverse, Jet-Lyon est la filiale à 66 % et l'un des instruments de « communication » d'une entreprise commerciale de transports rapides. Dirigée par Roger Caille, réputé conservateur en politique, Jet-Services verse 12 à 15 millions de francs, sur le budget total de 22 à 23 millions de francs. Le club-support, c'est-à-dire la Croix-Rousse Olympique (CRO), possède une minorité de blocage.

Les deux rivaux sont résidents privilégiés d'installations sportives de bonne qualité : le Palais des sports de Gerland pour Jet-Lyon et, pour l'ASVEL, la nouvelle et futuriste salle de L'Astroballe.

Cela n'exclut pas l'estime. Ainsi, Roger Caille se refuse à toute compétition verbale avec l'ASVEL. Il a renoncé au parrainage de la voile après avoir « *tout gagné* », y compris la certitude que la course au large connaîtrait bientôt un naufrage médiatique et sportif. « *Quand je vois une arrivée disputée entre trois bateaux, je suis triste* », déclare-t-il. M. Caille a trouvé dans le basket un sport d'équipe comptant 150 millions de licenciés dans le monde, pratiqué dans tous les pays d'Europe et en Amérique du Nord, où son entreprise nourrit quelques espérances.

Jet-Services invite régulièrement ses collaborateurs locaux aux matches disputés par Jet-Lyon en déplacement, et les salariés du siège aux rencontres à domicile. Les clients sont partout les bienvenus. Si son équipe est en difficulté en queue de classement, à mi-chemin des matches aller, c'est, jure M. Caille, parce qu'elle n'a « *encore jamais été au complet* ».

Le patron de Jet-Services n'est pas sûr encore que le basket soit un bon placement, mais il ne sollicitera pas les collectivités plus avant. Il estime même qu'un grand club doit être propriétaire de ses installations. Il rêve du modèle économique de la NBA américaine, où l'accumulation de déficits est sanctionnée par la fin de l'activité. La collectivité est seulement priée de soutenir la pratique du sport de masse. A ce jour, Jet-Lyon ne saurait se prévaloir pourtant de la ferveur populaire. L'équipe joue un peu trop souvent « *devant les banquettes* ». « *Le basket vit au dessus-de ses moyens* », déplore de son côté le président de l'ASVEL, Marc Lefebvre, un marchand de biens très décidé à ce que son club ne se retrouve plus jamais dans un mauvais cas économique. L'ASVEL devra encore faire face trois années durant, au rythme de 1 million de francs par an, au remboursement de la dette accumulée avant que M. Lefebvre, fortune personnelle faite, n'ouvre les livres de comptes pour se distraire.

« L'ENTRE-DEUX » D'ALAIN GILLES

L'homme aurait été désolé de voir disparaître le club dont, jeune kiné, il massait les joueurs. Son premier souci fut d'obtenir de la commune de Villeurbanne un coup d'éponge sur une large part de l'« ardoise » (12 millions de francs), ce qui le fait apparaître, bon gré, mal gré, comme un tenant de l'« économie mixte ».

Aujourd'hui, les succès sportifs se dessinent pour l'ASVEL. L'équipe a cependant perdu son premier match de la saison, samedi 4 novembre, à Nancy (88-96), sous le regard des caméras de Canal Plus, pendant que Jet-Lyon l'emportait (73-63) devant Strasbourg. Le club de M. Lefebvre tente de renouer avec un passé prestigieux, mais son glorieux « ancien », Alain Gilles, n'y prendra pas part. Il est passé au service de Jet-Lyon pour l'accueil des clients ou la promotion envers les groupes et les comités d'entreprise. Son numéro quatre, que l'ASVEL n'attribuait plus, en estimant que Gilles resterait irremplaçable ou, en tout cas, sans successeur, compte à nouveau un titulaire en la personne du meneur de jeu américain Delaney Rudd (33 ans, 1,88 m). Il ne faut voir là ni dépit de l'un ni vengeance de l'autre, mais signes, sans doute, que les temps ont changé.

Gérard Buétas

L'ombre de Paris est en filigrane des candidatures de Lille et de Lyon pour les Jeux olympiques de 2004

À LA VEILLE de la désignation par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) de la ville française qui se portera candidate à l'organisation des Jeux olympiques de 2004, Lille et Lyon retiennent leur souffle. Mardi 7 novembre, annoncée à 19 heures sur les écrans de télévision grâce à France 3, l'une de ces deux villes sera la candidate officielle de la France dans une compétition entre une douzaine de concurrents qui sera définitivement tranchée le 7 septembre 1997.

Un honneur coûteux. Les frais inhérents à une candidature sont de 50 à 80 millions de francs, à ajouter aux 3 millions de francs dépensés jusque-là par chacun des deux prétendants.

Officiellement, c'est ce coût, jugé insupportable pour le contribuable, qui aurait dissuadé la capitale de se porter elle-même candidate. Il est vrai que le scénario initial prévoyait de financer deux candidatures successives – 2004 et 2008 – en raison du « *risque de candidature chinoise* ». Toutefois, l'absence de Paris dans cette compétition étonne.

Le Grand Stade est l'équipement qui a fait le plus cruellement défaut à la candidature parisienne pour les J. O. de 1992. Or l'ellipse de Saint-Denis sera déjà sortie de terre à l'automne 1997, lorsque le Comité international olympique (CIO) fera son choix définitif. Elle aurait pu être le cœur d'un dispositif de qualité, reposant sur certaines installations sportives de la capitale (Bercy, Roland-Garros, etc), mais aussi sur la proximité d'espaces aménageables en Seine-Saint-Denis (Le Bourget, Villepinte, le parc de la Courneuve, etc).

Pourtant, après un dernier examen technique, Paris a définitivement renoncé pendant l'été. Il manquait l'essentiel : la volonté politique. Si elle avait existé, le Congrès du centenaire, qui s'est tenu dans la capitale française en septembre 1994, aurait été l'occasion rêvée de se dévoiler. Devant tous les invités du CIO rassemblés à Bercy, Edouard Balladur, alors premier ministre, avait bien suggéré que la France pourrait « *accueillir, au début du siècle prochain, les Jeux olympiques d'été* ».

Mais Jacques Chirac, encore maire de Paris, n'avait pas repris la balle au bond. Depuis des mois, il préconisait l'attentisme. A Henri Sérandour, le président du CNOSF, qui le pressait, mais aussi à ses proches comme Guy Drut, il répétait qu'il fallait d'abord réussir la Coupe du monde de 1998 avant de se lancer dans une nouvelle aventure. Après avoir fait les comptes, il serait toujours temps de postuler, en 1999, pour les Jeux de 2008, qui seront attribués en 2001.

> Le ministère de la jeunesse et des sports explique qu'il n'est pas question de soutenir un dossier qui n'aurait aucune chance

L'ombre de Paris reste cependant en filigrane de la désignation de Lille ou Lyon. Chacune des deux métropoles bruisse de mille rumeurs. Dans le Nord, on évoque un accord politique secret qui favoriserait Rhône-Alpes. Entre Rhône et Saône, on s'inquiète de la montée du lobby des « ni-ni », c'est-à-dire des partisans d'une abstention pure et simple du CNOSF le 7 novembre. Certains estiment que la désignation de Lille ou de Lyon ne serait qu'un simple galop d'essai dans l'attente de l'entrée en lice de Paris, seule candidature vraiment sérieuse, et que, en ces temps difficiles, il vaudrait mieux en faire l'économie. Les mêmes laissent entendre que l'Etat pourrait mesurer son aide à cette candidature de seconde zone.

Guy Drut a déjà assuré Lille et Lyon de son entier soutien moral. Mais le ministère de la jeunesse et des sports a prévenu d'emblée qu'il faudra tenir compte des difficultés budgétaires actuelles. « *De la consistance du dossier choisi dépendra l'implication des pouvoirs publics*, explique-t-on. *Il n'est pas question de soutenir une candidature qui n'aurait aucune chance.* » Sous-entendu, une chance d'être au moins retenue parmi les quatre ou cinq villes finalistes, désignées en janvier 1997. Or quelques poids lourds semblent déjà assurés de franchir cette étape. Le Cap, dont la valeur symbolique vaut les dossiers les plus bétonnés ; Rome, où la plupart des installations sont déjà prêtes ; Istanbul, candidate malheureuse en 1992, mais qui bâtit sans relâche depuis ; Canton, enfin – voire Shangaï –, puisque la Chine s'apprêterait à annoncer une nouvelle candidature après l'échec *in extremis* de Pékin face à Sydney.

Pour l'éventuelle cinquième place, Lille ou Lyon se trouverait sur la même ligne que Séville, Stockholm ou Rio. Dans le cas où Lille serait choisie par les sages du CNOSF, il faudrait aux Nordistes beaucoup travailler, puisque l'un des souhaits par la commission d'évaluation du CIO est que la moitié au moins des installations soient construites le jour de la désignation. Pour Lyon, le handicap majeur resterait la dispersion des sites. Ses défenseurs ont beau faire valoir que le triangle Lyon - Saint-Etienne - Grenoble n'est pas plus vaste que l'agglomération de Los Angeles, le CIO s'est engagé, avec Atlanta et Sydney, dans une logique de Jeux très compacts, où la majorité des épreuves se disputent dans un rayon d'une dizaine de kilomètres.

J.-J. B.

Le retour de Mike Tyson réveille le monde des boxeurs poids lourds

Riddick Bowe s'est imposé face à Evander Holyfield à Las Vegas

L'Américain Riddick Bowe a battu son compatriote Evander Holyfield par arrêt de l'arbitre à la 8e reprise, samedi 4 novembre au Caesar's Palace de Las Vegas. Au cours de la même soirée, Mike Tyson devait livrer son deuxième combat depuis sa sortie de prison, le 25 mars dernier, mais l'ancien champion du monde de la catégorie reine avait dû déclarer forfait en raison d'un pouce brisé, mardi 31 octobre.

ATLANTA
correspondance

A un pouce près, la soirée aurait été grandiose. Une affiche dorée sur tranche, deux combats de poids lourds qui s'observaient du coin de l'œil en comparant leurs poids en dollars et la hauteur de leur tribune de presse. Mike Tyson face à Buster Mathis Jr. d'un côté, Riddick Bowe contre Evander Holyfield de l'autre. Pas de doute : Las Vegas ne devait pas oublier de sitôt ce samedi 4 novembre 1995. Hélas, le pouce brisé de Mike Tyson a rendu l'équilibre bancal. « Iron Mike » est resté coincé à l'infirmerie. Une absence que Riddick Bowe n'a guère remarquée. Il a assommé sans regret les illusions du vieil Evander Holyfield au huitième round d'un choc bruyant et musclé.

Une seule chose compte désormais pour la boxe professionnelle : la catégorie des poids lourds semble enfin sortie du fossé. Mise au tapis depuis trois ans, elle respire à nouveau. Un miracle qui porte un nom : Mike Tyson.

Le miracle s'est accompli avant même que le matricule 922 335 du pénitencier de l'Indiana ait donné le premier coup. Mike Tyson a eu simplement besoin de refermer derrière lui la grille de sa cellule, samedi 25 mars, pour réveiller les moribonds. *« La boxe est enfin de retour*, écrivait ce jour-là le magazine américain *Sports Illustrated. Elle va quitter le cercle réduit des spécialistes pour intéresser à nouveau le grand public. Tyson libre, c'est toute la discipline qui va retrouver sa vraie place. »* Avant même de voir l'ancien champion du monde respirer à l'air libre, les experts se sont disputés sur le montant de ses prochains combats. Depuis, la discussion se prolonge.

UN MILLIARD POUR DIX REPRISES

Pour son retour sur le ring, samedi 26 août, Mike Tyson a rapidement renvoyé par le fond les ambitions de son adversaire, le clownesque Peter McNeeley, en tout juste 89 secondes. Mais cette première sortie a généré près de 500 millions de francs en droits de télévision. Et près d'un million de téléspectateurs américains ont accepté de payer 250 francs pour recevoir sur leur écran les images de la rencontre.

La suite ? La rumeur assure qu'elle sera plus riche encore. Sa fracture du pouce, et l'annulation de son deuxième combat, mettent le désordre dans le planning de Mike Tyson. Mais « Iron Mike » est bien le seul à ne pas manifester ouvertement son impatience. Autour de lui, l'excitation gagne jusqu'au plus placide de ses soigneurs. Normal : l'odeur du billet vert ne quitte plus l'ombre du boxeur. A en croire Don King, son manager, un choc entre Mike Tyson et George Foreman pourrait engendrer un chiffre d'affaires de 200 millions de dollars, dont la moitié serait à partager entre les deux athlètes. Un milliard de francs pour un seul combat, une somme que la boxe professionnelle n'a plus entendue sonner à ses oreilles depuis bien longtemps.

La catégorie des poids lourds se cherchait un nouveau maître. Mais chaque combat l'enfonçait un peu plus vers le néant. En trois ans, les couronnes mondiales ont changé si souvent de tête que le public a fini par ne plus s'y reconnaître. *« Si vous lâchez aujourd'hui nos soi-disant champions du monde dans une rue de Manhattan, vous entendrez les gens se demander que peuvent bien fabriquer ces types en culottes courtes et chaussures montantes*, assure Butch Lewis, l'ancien manager de Larry Holmes. *Mais je veux bien prendre le pari qu'il ne se trouvera aucun passant pour suggérer que ce sont des boxeurs poids lourds. »*

Difficile, en effet, d'imaginer Bruce Seldon (WBA) et Frank Bruno (WBC), deux des actuels tenants du titre mondial, provoquer un embouteillage en sortant faire leurs courses.

RETOUR DES VIEILLES GLOIRES

Quant à George Foreman, son visage ne quitte plus les magazines depuis que sa victoire sur Michael Moorer, en novembre 1994, a en fait le plus vieux champion du monde de l'histoire. Mais la combinaison mathématique de son âge (46 ans depuis le 10 janvier) et de son poids (110 kilos à la pesée de son dernier combat) jette une ombre sur sa couronne mondiale. *« Foreman ? Je peux sortir de prison un lundi et le mettre KO le mardi »*, aurait lâché Mike Tyson depuis sa cellule de l'Indiana.

En avouant de sa voix fluette son intention de reprendre au plus vite sa vraie place sur le ring, « Iron Mike » a balayé d'un seul geste ces années de disette. Les chaînes de télévision se bousculent désormais à la porte des casinos de Las Vegas. Le public se reprend à échanger de savants commentaires sur le mérite respectif de *« ces types en culottes courtes et chaussures montantes »*. Et, signe éloquent, les vieilles gloires de la catégorie ont repris au pas de course le chemin de l'entraînement.

Larry Holmes, champion du monde de 1978 à 1985, en aurait oublié ses 46 ans. Attiré par les dollars, il a remis les gants et cogné son vieux sac de sable avec l'ardeur d'un collégien. James « Buster » Douglas, le seul homme qui ait envoyé Mike Tyson au tapis, aurait lui aussi retrouvé goût à la boxe, malgré un poids excessif et de sérieux ennuis de santé. Quant à George Foreman, il a remballé au plus vite ses idées de retraite. Et promis qu'il ne disparaîtrait pas sans avoir échangé quelques politesses musclées avec Mike Tyson.

En 1996, la boxe professionnelle ne devrait guère se plaindre de l'ennui. Curieux détail : l'homme à qui elle doit ce regain d'activité n'a pourtant pas passé plus de deux minutes sur le ring au cours des trois dernières années.

Alain Mercier

Un XV de France à vocation offensive contre les All Blacks

LE XV DE FRANCE né dimanche 5 novembre à Narbonne devrait avoir une vocation offensive. La commission de sélection présidée par André Herrero a confirmé le choix de *« rugby de mouvement »* prôné par l'entraîneur Jean-Claude Skrela. La philosophie d'ensemble de cette équipe de France appelée à affronter les All Blacks de Nouvelle-Zélande, samedi 11 novembre à Toulouse, tient le cap fixé dès l'entrée en fonction du nouvel encadrement sportif, où les références au jeu *« à la toulousaine »* sont constantes.

Huit des joueurs-clés de l'aventure sud-africaine ont conservé leur place. Parmi eux, Abdelatif Benazzi revient au poste de troisième ligne centre. Trois autres, Thierry Lacroix, Olivier Roumat et Laurent Cabannes n'ont dû leur mise à l'écart qu'à la mauvaise humeur fédérale et à l'entêtement du président Bernard Lapasset à sanctionner leur brillant séjour dans le championnat des provinces sud-africaines. Leur candidature ne pourra être reconsidérée que pour le second test, prévu à Paris le 18 novembre. *« Leur absence n'est pas de notre fait. A l'avenir, les décisions sportives de la Fédération seront prises en accord avec nous »*, a précisé le comité de sélection dans son communiqué.

C'est finalement avec le retour d'Alain Penaud au poste de demi d'ouverture que ce XV de France montre le plus d'originalité. Le joueur briviste avait été banni par Pierre Berbizier en février 1994, à l'issue du match du Tournoi des cinq nations contre l'Angleterre.

Son brio offensif n'avait jamais vraiment été remis en cause et sa réputation de chef d'attaque avait même franchi les frontières jusqu'à provoquer l'étonnement des observateurs sud-africains devant sa non-sélection. Mais Pierre Berbizier pouvait, à juste titre, leur opposer l'irrégularité de ses performances, tout comme son caractère difficile. Les sélectionneurs sont persuadés qu'Alain Penaud, aujourd'hui âgé de vingt-six ans, a changé.

La tâche du demi d'ouverture sera d'autant plus ardue qu'il aura à commander, pour sa 20e sélection, une paire de centres novices. Thomas Castaignède et Richard Dourthe n'ont comme seule expérience commune que les matches de la Coupe latine, propres à faciliter l'éclosion de leur vocation offensive. Cette fois, ils vont devoir faire face à l'une des meilleures formations du rugby mondial, mélange subtil de rigueur et de créativité, un étalon idéal de leur talent.

P. C.

■ **La composition de l'équipe de France** est la suivante : Jean-Luc Sadourny (Colomiers) ; Emile Ntamack (Stade toulousain), Richard Dourthe (Dax), Thomas Castaignède (Stade toulousain), Philippe Saint-André (Cap., Montferrand) ; (o) Alain Penaud (Brive), (m) Philippe Carbonneau (Stade toulousain) ; Alain Carminati (Brive), Abdelatif Benazzi (Agen), Philippe Benetton (Agen) ; Fabien Pelous (Dax), Olivier Merle (Montferrand) ; Christian Califano (Stade toulousain), Marc De Rougemont (Toulon), Laurent Bénézech (Racing CF).

Deux naufrages dans des courses pour amateurs font dix morts

LE BILAN de la tempête en Méditerranée s'est établi à dix morts et quatre blessés après l'abandon, dimanche 5 novembre dans l'après-midi, des recherches des sept personnes portées disparues à la suite des naufrages de deux voiliers qui participaient à des courses-croisières à destination des Antilles françaises. Six personnes, toutes de nationalité italienne, sont mortes à la suite du naufrage, jeudi soir 2 novembre, au nord-est de l'île de Minorque (Baléares, Espagne), du *Parsifal*, un monocoque italien qui participait à la Transat des alizés. Les trois autres équipiers du bateau, également des Italiens, avaient été récupérés en état de choc par les secouristes. Quatre autres navigateurs, de nationalité française mais vivant à Londres, ont trouvé la mort après le retournement, dans la nuit de samedi à dimanche, à plus de 150 kilomètres au large de Marseille, du *Bayete*, un catamaran français battant pavillon anglais et qui participait à la Transat des passionnés. Le seul rescapé de ce naufrage, un Britannique, a été hospitalisé à Toulon. – *(AFP.)*

Au Toulouse FC, Rolland Courbis est remplacé par Alain Giresse

ALAIN GIRESSE a été désigné, dimanche 5 novembre, nouvel entraîneur du Toulouse Football-Club, après la démission samedi soir de Rolland Courbis, a annoncé André Labatut, le président du club de deuxième division. Ancien milieu de terrain de l'équipe de France des années 80, Alain Giresse, aujourd'hui âgé de quarante-trois ans, n'a jamais exercé la fonction d'entraîneur. Après avoir passé l'essentiel de sa carrière de joueur aux Girondins de Bordeaux, il assurait à Toulouse, depuis avril 1993, les fonctions de directeur sportif. C'est à la suite d'une cinquième défaite à domicile (0-2), samedi 4 novembre, contre le promu Louhans-Cuiseaux, que Courbis a décidé de mettre, *« dans l'intérêt du club »*, un terme à la collaboration qui le liait au club toulousain depuis quinze mois. *« C'est mon premier échec en dix ans »*, a avoué l'entraîneur démissionnaire, qui avait déjà occupé le banc de touche du SC Toulon et des Girondins de Bordeaux.

DÉPÊCHES

■ **VOILE : Jean Maurel et Fred Dahirel**, à bord du voilier *Côte-d'Or*, ont remporté, samedi 4 novembre à Cartagena (Colombie), la Transat en double à la voile Le Havre - Cartagena, dans la catégorie des monocoques. L'équipage a couvert les 4 419 milles du parcours en 20 jours et 8 h 40 min 39 s, à la vitesse moyenne de 9,05 nœuds. – *(AFP.)*

■ **COUPE DE L'AMERICA : Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports**, a confié une mission à Jean-François Deniau en vue du Défi français pour la prochaine édition, prévue en 2000 sur le plan d'eau d'Auckland. L'ancien ministre, député (UDF-PR) du Cher, devra *« définir les conditions de la réussite d'un futur Défi français et le rôle des différents acteurs publics et privés dans sa préparation »*. Le gouvernement français veut s'engager, y compris financièrement, dans la préparation de l'épreuve. Outre le rapport qu'il rendra au mois de mai 1996, avant la date limite de dépôt des premiers défis, le chargé de mission doit contacter trois ou quatre entreprises prêtes à investir de 5 à 6 millions de francs pendant quatre ans.

■ **HANDBALL : l'international Eric Quintin**, qui s'est battu avec son coéquipier Philippe Schaaf à la mi-temps de la rencontre France-Belgique (21-9), samedi 4 novembre à Nantes, pourrait être exclu de l'équipe de France, a indiqué dimanche 5 novembre Daniel Costantini, l'entraîneur des Français. Agé de vingt-huit ans, Eric Quintin est, avec 216 sélections, l'un des joueurs-clés de l'équipe de France. Son coup de tête sur Philippe Schaaf, qui souffre d'une fracture du nez, est le fait le plus grave qui ait eu lieu au sein d'une équipe qui a toujours vécu dans la tension et des relations passionnelles.

■ **ATHLÉTISME : la Chinoise Sun Caiyun a battu le record du monde** du saut à la perche féminin, samedi 4 novembre à Shenzhen, en franchissant 4 m 23. Ce record avait été amélioré dix fois par la Tchèque Daniela Bartova, qui l'avait fait passer de 4 m 10 à 4 m 22 pendant l'été. Sun Caiyun avait battu, en mars, le record en salle, mais à la suite d'un contrôle antidopage positif celui-ci n'avait pas été homologué et l'athlète avait été suspendue trois mois.

■ **DOPAGE : une vague de protestations** au niveau tant national qu'international est née, dimanche 5 novembre, après la décision d'une commission d'enquête de la Fédération américaine de natation de ne pas suspendre Jessica Foschi, quinze ans, convaincue de dopage (*Le Monde* daté 5-6 novembre). *« Si n'importe quel autre pays avait fait ça, nous aurions été outrés. Et je suis outré ! »*, a déclaré le directeur de l'association des entraîneurs américains de natation, John Leonard. Estimant que la jeune nageuse n'avait pas eu connaissance de la façon dont le produit (mestérolone) lui avait été administré, la commission n'avait condamné Jessica Foschi qu'à une mise à l'épreuve de deux ans. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

SEMI-MARATHON DE SAINT-DENIS

Messieurs

1. Kenneth Cheruiyot (Ken.) 1 h 01 min 32 s ; 2. H. El-Ahmadi (Mar.) 1 h 01 min 39 s ; 3. M. Fiz (Esp.) 1 h 02 min 49 s.

Dames

1. L. Gorgirlea (Rou.) 1 h 11 min 27 s ; 2. M. Kasa (Eth.) 1 h 13 min 17 s ; 3. H. Uskova (Rus.) 1 h 13 min 51 s.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE Pro A

9e journée

Nancy-Villeurbanne	96-88
Lyon-Strasbourg	73-63
Gravelines-Limoges	56-65
Pau-Orthez-Dijon	93-74
Antibes-Levallois	87-85
Montpellier-Besançon	104-99
PSG-Racing-Cholet	102-77
Le Mans-Evreux le 10 novembre	

Classement : 1. Limoges et Pau-Orthez, 17 pts ; 3. Villeurbanne, Antibes, Nancy et Montpellier, 15 ; 7. PSG-Racing et Dijon, 14 ; 9. Evreux, Besançon et Strasbourg, 12 ; 12. Levallois et Gravelines, 11 ; 14. Lyon, Le Mans et Cholet, 10.

BOXE

RÉUNION DE LAS VEGAS

Lourds

R. Bowe (E-U) b. E. Holyfield (E-U), arrêt de l'arbitre à la 8e reprise ; D. Izonritei (Nig.) b. C. Woods (E-U), par arrêt de l'arbitre à la 7e reprise.

Super-plume

J. Lorcy (Fra.) b. M. Smith (E-U), par arrêt de l'arbitre à la 3e reprise.

Championnat du monde WBO des super-coq

M. A. Barrera (Mex.) b. E. Croft (E-U), par arrêt de l'arbitre à la 7e reprise.

CYCLISME

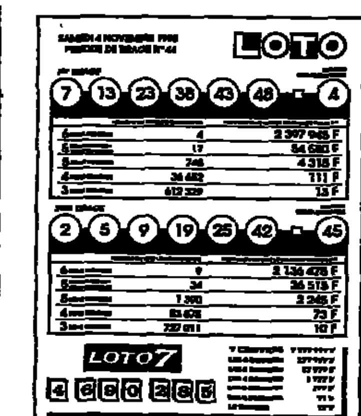
TOUR DE CHINE

6e étape

1. V. Ekimov (Rus.) ; 2. S. Hegg (E-U) à 3 s ; 3. S. Mercier (E-U) à 5 s ; 4. D. Nardello (Ita.) à 10 s ; 5. E. Dekker (P-B) à 21 s.

Classement final : 1. V. Ekimov (Rus.) ; 2. D. Nardello (Ita.) à 2 s ; 3. S. Hegg (E-U) à 11 s ; 4. S. Mercier (E-U) à 28 s ; 5. E. Dekker (P-B) à 39 s.

LOTO SPORTIF N° 60
RESULTATS OFFICIELS



FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1

16e journée

Bordeaux-Auxerre	0-1
Bastia-Metz	1-0
Saint-Etienne-Rennes	0-0
Guingamp-Lyon	1-0
Nantes-Montpellier	1-0
Gueugnon-Le Havre	0-1
Monaco-Lens	1-1
Lille-Martigues	0-0
Cannes-Strasbourg	0-3
Paris-SG-Nice	3-2

Classement : 1. Paris-SG, 34 pts ; 2. Metz, 32 ; 3. Lens, 30 ; 4. Auxerre, 28 ; 5. Guingamp, 28 ; 6. Nantes, 27 ; 7. Monaco, 26 ; 8. Strasbourg, 24 ; 9. Bastia, 24 ; 10. Montpellier, 22 ; 11. Rennes, 22 ; 12. Nice, 19 ; 13. Bordeaux, 18 ; 14. Le Havre, 18 ; 15. Lyon, 16 ; 16. Saint-Etienne, 15 ; 17. Lille, 14 ; 18. Martigues, 14 ; 19. Gueugnon, 13 ; 20. Cannes, 11.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

18e journée

Toulouse-Louhans-Cuiseaux	0-2
Mulhouse-Angers	0-0
Laval-Epinal	2-1
Alès-Le Mans	1-1
Lorient-Sochaux	0-3
Nancy-Charleville	3-0
Poitiers-Valence	0-0
Marseille-Niort	2-1
Red Star-Châteauroux	0-0
Dunkerque-Perpignan	2-1
Caen-Amiens	3-0

Classement : 1. Caen, 39 pts ; 2. Sochaux, 32 ; 3. Laval, 32 ; 4. Nancy, 30 ; 5. Red Star, 28 ; 6. Le Mans, 28 ; 7. Châteauroux, 27 ; 8. Marseille, 27 ; 9. Toulouse, 27 ; 10. Lorient, 27 ; 11. Valence, 26 ; 12. Perpignan, 25 ; 13. Louhans-Cuiseaux, 23 ; 14. Poitiers, 23 ; 15. Epinal, 22 ; 16. Amiens, 21 ; 17. Niort, 19 ; 18. Charleville, 19 ; 19. Mulhouse, 18 ; 20. Dunkerque, 18 ; 21. Angers, 15 ; 22. Alès, 6.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

12e journée

Sankt Pauli-Cologne	3-3
Leverkusen-Hambourg	0-1
Fribourg-Uerdingen	1-1
Munich 1860-Rostock	1-1
Francfort-Bayern Munich	4-1
Stuttgart-Brême	1-1
Dortmund-Dusseldorf	3-0
Kaiserslautern-Karlsruhe	2-2
Moenchengladbach-Schalke 04	4-1

Classement : 1. Borussia Dortmund et Bayern Munich, 27 pts ; 3. Borussia Moenchengladbach, 25 ; 4. Hansa Rostock, 18 ; 5. VFB Stuttgart, 17 ; 6. Bayer Leverkusen, Hambourg SV et Werder Brême, 16 ; 9. Schalke 04, 15 ; 10. Karlsruhe SC, 14 ; 11. KFC Uerdingen, Eintracht Francfort et FC St Pauli, 13 ; 14. FC Kaiserslautern, 12 ; 15. Munich 1860, 11 ; 16. Fortuna Düsseldorf, 10 ; 17. FC Cologne, 9 ; 18. SC Fribourg, 7.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

12e journée

Arsenal-Manchester United	1-0
Chelsea-Sheffield Wednesday	0-0
Coventry-Tottenham	2-3
Manchester City-Bolton	1-1
Middlesbrough-Leeds	1-1
Newcastle-Liverpool	2-1
Southampton-QPR	2-0
West Ham-Aston Villa	1-4
Everton-Blackburn	1-0
Nottingham Forest-Wimbledon (lundi)	

Classement : 1. Newcastle, 31 pts ; 2. Manchester United, 26 ; 3. Arsenal, 24 ; 4. Liverpool, 23 ; 5. Aston Villa, 23 ; 6. Middlesbrough, 22 ; 7. Nottingham Forest, 21 ; 8. Leeds, 21 ; 9. Tottenham, 19 ; 10. Chelsea, 16 ; 11. Blackburn, 14 ; 12. West Ham, 13 ; 13. Everton, 12 ; 14. Sheffield Wednesday, 12 ; 15. Southampton, 12 ; 16. QPR, 10 ; 17. Wimbledon, 10 ; 18. Bolton, 8 ; 19. Coventry, 7 ; 20. Manchester City, 5.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

11e journée

Real Madrid-Real Sociedad	3-2
Valence-St-Jacques-de-Compostelle	5-2
FC Barcelone-Salamanque	4-1
Real Betis-Tenerife	3-3
Oviedo-Albacete	1-0
Rayo Vallecano-Racing Santander	1-2
Real Saragosse-Atletico Madrid	0-1
Merida-Sporting Gijon	1-0
Valladolid-Séville	3-3
Athletic Bilbao-Celta Vigo	3-0
Deportivo La Corogne-Espanol Barcelone	0-1

Classement : 1. Atletico Madrid, 29 pts ; 2. FC Barcelone, 26 ; 3. Espanol Barcelone, 24 ; 4. Valence, 20 ; 5. St-Jacques-de-Compostelle, 19 ; 6. Real Madrid, 18 ; 7. Betis Séville, 17 ; 8. Sporting Gijon, 16 ; 9. Athletic Bilbao, 16 ; 10. Deportivo La Corogne, 14 ; 11. Merida, 14 ; 12. Tenerife, 14 ; 13. Real Saragosse, 14 ; 14. Real Sociedad, 13 ; 15. Oviedo, 12 ; 16. Racing Santander, 12 ; 17. Albacete, 11 ; 18. Valladolid, 10 ; 19. Salamanque, 9 ; 20. Celta Vigo, 9 ; 21. Séville, 8 ; 22. Rayo Vallecano, 7.

CHAMPIONNAT D'ITALIE

9e journée

Bari-Atalanta	1-3
Cremonese-Parme	0-2
Fiorentina-Lazio	2-0
AS Rome-Padoue	2-0
Sampdoria-Inter Milan	0-0
Torino-Naples	0-0
Udinese-Juventus	1-0
Vicence-Piacenza	1-1
Milan AC-Cagliari	3-2

Classement : 1. Parme et Milan AC, 20 pts ; 3. Fiorentina, 18 ; 4. Lazio Rome et Naples, 16 ; 6. Udinese, 15 ; 7. Juventus Turin, 14 ; 8. AS Rome et Atalanta Bergame, 13 ; 10. Vicence, 12 ; 11. Sampdoria Gênes et Inter Milan, 11 ; 13. Torino, 10 ; 14. Bari et Piacenza, 8 ; 16. Cagliari, 7 ; 17. Cremonese, 3 ; 18. Padoue, 2.

HANDBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE MASCULIN 1996

Eliminatoires

France-Belgique	21-9

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE

10e journée

Angers-Rouen	1-4
Brest-Grenoble	5-3

Classement : 1. Brest, 17 pts ; 2. Rouen, 16 ; 3. Reims, 11 ; 4. Chamonix, 10 ; 5. Grenoble, 9 ; 6. Amiens, 6 ; 7. Angers, 4 ; 8. Viry, 3.

JUDO

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Messieurs

Moins de 60 kg : 1. N. Nechar (PSG) ; 2. Y. Douma (Puget-sur-Argens) ; 3. X. Mondenx (PSG) et F. Chambily (Longjumeau).

Moins de 65 kg : 1. L. Delacotte (Maisons-Alfort) ; 2. L. Benboudaoud (Dugny) ; 3. C. Brunet (PSG) et F. Henry (Besançon).

Moins de 71 kg : 1. D. Ferrandes (Orléans) ; 2. F. Kheder (Orléans) ; 3. C. Gagliano (Maisons-Alfort) et C. Leprêtre (Maeda).

Moins de 78 kg : 1. D. Yandzi (Orléans) ; 2. A. Paseyro (ACBB) ; 3. L. François (Orléans) et A. Landais (Maeda).

Moins de 86 kg : 1. T. Saakachvili (RCF) ; 2. S. Nomis (Longjumeau) ; 3. A. Borderieux (Orléans) et F. Mathieu (RCF).

Moins de 95 kg : 1. E. Fauroux (ACBB) ; 2. S. Vesseur (Sarrebourg) ; 3. D. Mansare (PSG) et C. Mandin (PSG).

Plus de 95 kg : 1. L. Crost (Longjumeau) ; 2. J. Dreyfus (Orléans) ; 3. D. Charles et C. Barthez (ACBB).

Dames

Moins de 48 kg : 1. S. Nichilo (ESSM-Savoie) ; 2. S. Meloux (Fob) ; 3. C. Morisson (Levallois) et K. Martorel (Maisons-Alfort).

Moins de 52 kg : 1. M. Bocein (Gennevilliers) ; 2. F. Merah (PTT Lille) ; 3. V. Keffer (St-Avold) et E. Hanichard (Levallois).

Moins de 56 kg : 1. I. Magnien (Maisons-Alfort) ; 2. S. Bouland (Gennevilliers) ; 3. B. Dubois (Ste-Geneviève) et S. Poret (PTT Lille).

Moins de 61 kg : 1. S. Vandehende (Vieux-Condé) ; 2. K. Lecouche (Haragel Lavenu-Arras) ; 3. L. Kratz (Pulnoy) et A. Philippe (Ste-Geneviève).

Moins de 66 kg : 1. A. Dubois (Gennevilliers) ; 2. I. Beauruelle (Levallois) ; 3. K. Rambault (Orléans) et A. Abdelasf (JC Poisi).

Plus de 72 kg : 1. C. Cicot (PSG) ; 2. S. Maurin (A. J. Charentes) ; 3. F. Suleymanoglu (Dijon) et E. Mikula (Levallois).

Moins de 72 kg : 1. L. Sionneau (PSG) ; 2. K. Vanlez (Levallois) ; 3. C. Rey (Grenoble) et C. Piccoli (Ste-Geneviève).

PATINAGE ARTISTIQUE

SKATE CANADA

Dames

1. M. Kwan (E.-U.), 1,5 pt ; 2. H. Yokoya (Jap.), 3 ; 3. J. Chouinard (Can.), 4,5.

Couples

1. E. Chichkova-V. Naoumov (Rus.), 1,5 pt ; 2. M. Petrova-A. Sikharulidze (Rus.), 3,0 ; 3. J. Higgins-S. Rice (Can.), 4,5.

Messieurs

1. A. Urmanov (Rus.), 1,5 pt ; 2. M. Shmerkin (Isr.), 4,5 ; 3. E. Millot (Fra.), 5.

RUGBY

TOURNÉE DES ALL BLACKS

All Blacks-Sélection Languedoc-Roussillon	30-9

TENNIS

TOURNOI DE PARIS

Demi-finales

B. Becker (All., n° 3) b. W. Ferreira (AfS, n° 9) 6-2, 6-1 ; P. Sampras (E-U., n° 1) b. J. Courier (E-U., n° 6) 6-4, 3-6, 6-3.

Finale

P. Sampras (E-U., n° 1) b. B. Becker (All., n° 3) 7-6, 6-4, 6-4.

Double messieurs

Finale

G. Connell-P. Galbraith (Can., E-U., n° 2) b. J. Grabb-T. Martin (E-U.) 6-2, 6-2.

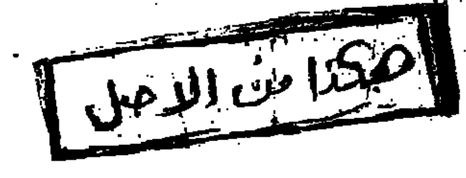
VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

5e journée

Sète-Tourcoing	0-3
Cannes-PSG-Racing	3-0
Strasbourg-Tours	0-3
Rennes-Montpellier	3-2
Paris UC-Nice	3-0
Poitiers-Avignon	3-0

Classement : 1. Cannes, 10 pts ; 2. Paris UC, 9 ; 3. Poitiers, 9 ; 4. Avignon, 9 ; 5. Montpellier, 8 ; 6. Tourcoing, 8 ; 7. Sète, 8 ; 8. Tours, 7 ; 9. Strasbourg, 6 ; 10. Rennes, 6 ; 11. Nice, 5 ; 12. PSG-Racing, 5.



هكذا بعن الأصل

Les fantômes de l'Opéra

Entre les gares, les Tuileries et la Bourse, Paris s'est inventé au dix-neuvième siècle un style « rive droite »


Vue cavalière des boulevards et du losange où s'inscrit le palais Garnier

L'OPÉRA n'est pas un monument, c'est un quartier. Une construction de l'esprit, un exercice de géométrie dans l'espace. Ce fut pour son époque la ville nouvelle à la mode, de jour et de nuit, le royaume des mondanités, du fric et de la fête, avec banques et grands magasins, avec la presse et les grands hôtels, les théâtres et les cafés les plus chics.

Le tout dans un mouvement architectural (strict) et artistique (exubérant) qui ne laissait rien au hasard, où les conquêtes de la révolution industrielle, le fer et le verre, autorisant de grands espaces intérieurs, dans les gares notamment, ne se montraient que rarement en façade. A l'image de cette nouvelle bourgeoisie qui tirait sa fortune des aciéries, des filatures, des chemins de fer et des coups de bourse, mais n'aspirait qu'à parader en jaquette et crinoline, prolongeant dans l'éclectisme des styles et l'embarras du goût les manières d'un âge encore proche et pourtant condamné.

LA PIÈCE-CLÉ DU PUZZLE

Si la vie n'est plus celle qu'on y menait lorsque les édifices furent imaginés et réalisés, la puissance de cette forme urbaine est telle que l'on n'en finit pas de l'explorer. Le modèle haussmannien y trouva, même après le renvoi du préfet de Napoléon III, son accomplissement. Les historiens, longtemps réticents devant la brutalité de l'entreprise de rénovation immobilière du Second Empire, ont sorti Haussmann du purgatoire et s'acharnent à analyser la « modernité » de l'affaire. D'autant plus volontiers que l'on peut douter, un siècle plus tard, d'avoir su faire aussi bien, dans le quartier Italie ou ailleurs.

A revoir les plans du Paris d'avant 1860, on constate, avec l'historien François Loyer, qu'il s'agissait là d'un « *point faible* » du dispositif du Vieux Paris. Tout restait à faire. Le nouvel Opéra sera le « *pivot de l'opération* », la pièce-clé du puzzle, dans les grandes manœuvres qui prennent pour appui les gares (Saint-Lazare toute proche, la gare du Nord), et qui ont pour ambition de drainer les voyageurs anglais et américains, les consommateurs, attirés par la Ville Lumière.

Les vues cavalières du quartier terminé montrent les diagonales des boulevards et le losange dans lequel s'inscrit le palais Garnier, ainsi que la manière dont les vastes îlots, souvent triangulaires – celui du Grand Hôtel, celui de la Société générale –, parfois rectangulaires – celui du Crédit lyonnais, boulevard des Italiens, ou celui du Printemps, boulevard Haussmann –, optent pour une fonction précise et trouvent leur place dans le dessin général.

L'ensemble se présente dans un habillage néo-classique rigoureux, sobre : « *Le vêtement est Louis XVI, d'une grande élégance graphique,* note François Loyer, *un style qu'affectionnait l'impératrice.* » Mais ce qui intéresse l'historien de l'architecture, c'est regarder derrière la façade, révéler les avancées technologiques masquées derrière le mur des conventions : le chantier du Grand Hôtel, tout en charpentes métalliques; les verrières qui se déploient dans les banques et les grands magasins ; l'ossature de fer qui tient le décor de la place de l'Opéra ; et bientôt, rue Réaumur, dans le quartier des journaux, la fonte et l'acier qui oseront se montrer à vif.

LES AUDACES DU « GAVROCHE »

Célèbre et mal connue, la figure de Charles Garnier apparaît elle-même sous un jour nouveau : Grand Prix de Rome (il a rapporté de Pompéi le goût de la polychromie), membre de l'Institut, inspecteur général des bâtiments, couvert d'honneurs, il demeure, aux yeux de son cadet rebelle, l'architecte Frantz Jourdain, « *la figure de l'artiste* », « *gouailleur spirituel* », « *gavroche railleur* ».

« *Je ne connaissais à Garnier qu'un défaut,* écrit Jourdain en 1922, *c'était sa haine féroce pour le progrès, son horreur de la modernité, sa terreur de l'évolution. Pour voyager, il regrettait le char romain, qui était, paraît-il, plus commode que le* sleeping-car. » Et pourtant il sera le premier à « *secouer le joug du pompiérisme* », l'un des premiers « *rationalistes* ». Comment ? En osant montrer à l'extérieur la logique de sa construction et les différents éléments du théâtre, le foyer, la salle, la scène, « *loyalement accusés et non plus dissimulés sous le même toit qui recouvre tout, ainsi qu'un couvercle de malle* ».

Un novateur, donc. Au-delà des torsades, des marbres, des sculptures et des fastes décoratifs qui emballent l'Opéra de Garnier, l'œuvre d'un esprit libre, « *qui se montrait navré quand l'étiquette exigeait qu'il mît des gants – soit à ses mains, soit à ses discours officiels – et qu'il n'aurait pas fallu pousser beaucoup pour qu'il allât à la fête de Neuilly son habit brodé de vert sous le bras, et pour qu'aux chevaux de bois il décrochât des bagues avec son épée d'académicien* ».

Michèle Champenois

★ **Exposition « Autour de l'Opéra », du 9 novembre au 8 décembre, du lundi au vendredi de 11 h 30 à 18 heures. Mairie du deuxième arrondissement, 8, rue de la Banque, 75002 Paris.**
***Autour de l'Opéra, naissance de la ville moderne*, sous la direction de François Loyer, avec la participation de professeurs et d'étudiants en architecture de l'école de Versailles, ouvrage publié par la délégation artistique de la Ville de Paris (25, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris 4e). 254 p., 290 F.**

Moi Tarzane, toi Jean

par Claude Sarraute

POUR MOI, elle est finie, la guerre, la guerre des sexes, une guerre de libération déclarée aux hommes, par des femmes en colère, dans les années 60 une guerre quasi mondiale, là, aujourd'hui. On a-ga-gné ! En Europe s'entend. L'Insee est formel : rien que dans ce pays les deux tiers des nanas ont déjà envahi le marché du travail. D'accord, on bute encore sur les derniers bastions de la résistance masculine, l'argent, le pouvoir, tout ça, mais ils tomberont d'eux-mêmes. Et pour une bonne raison : non contentes de conquérir, d'occuper des territoires qui nous revenaient de droit, on a pris la sage précaution d'envoyer l'adversaire dans des camps de rééducation. Lavage de cerveau, propagande, travaux pratiques, cours de beauvoirisme intensifs, à force de l'endoctriner, on a réussi à lui imposer notre vieille échelle des valeurs. Grâce à quoi on est en train d'inverser les rôles et de lui manger – Pousse-toi de là que je m'y mette – la soupe sur la tête.

Quelles valeurs ? La non-violence et le respect de la vie. Aujourd'hui, qu'un soldat de métier donne la sienne et la patrie est en deuil. Le seul fait qu'il la risque suffit à inviter au JT sa maman ou sa fiancée : devant tant d'angoisse on ne peut qu'admirer votre immense courage ! A l'ère des guerres propres, chirurgicales et sans danger, pas étonnant que l'armée s'ouvre à nous. Dès qu'elle se sera féminisée, ça fera pareil que pour l'enseignement, les hommes vont la bouder.

Le pouvoir de la séduction. Ils nous l'avaient abandonné, trop contents, ces cochons de machistes. En les obligeant à se bichonner, à se parfumer, à s'autobronzer, quitte à perdre un temps précieux dans la course à la réussite, on leur a refilé une partie de notre handicap. A l'origine, les militantes du Women's Lib n'avaient qu'une hantise : être prises pour des objets sexuels. Ils en rêvent, eux, à présent, tout fiers d'avoir leur photo dans le journal sous les traits ravageurs d'un top model ou d'un strip-teaseur.

Le souci de l'environnement. Je veux bien que, fille ou garçon, comparée à une chambre d'ado, la plus immonde des décharges publiques passe pour un jardin à la française. N'empêche que, vers la trentaine, l'instinct de nidification propre à la femelle l'amène à sortir de sa poubelle : dis donc, Marcel, t'as pas bientôt fini de jeter ton linge sale dans le lit du petit ? Et à le ligoter, lui, bon gré mal gré, avec le fil de l'aspirateur et du fer à repasser.

Enfin, les joies ineffables de la maternité. Un méga-piège dans lequel ils se sont empressés de tomber. Au point de susciter une ribambelle de films dont les tendres héros attendent, portent, bercent ou langent un bébé. Et d'inciter les Allemands à mettre en vente un nouveau magazine, *Pap's* (Papa en langage branché), destiné aux pères au foyer. Il y en a de plus en plus. Il y a ceux qui ont voulu se mettre à leur compte et s'occuper des gosses sans avoir une patronne sur le dos. Ceux, des féministes déclarés, moi j'appelle ça des collabos, qui se sont empressés de retourner leur veste avant de mettre un tablier pour pas la tâcher. Et ceux qui préfèrent, sans fausse honte, une batterie de cuisine à une pile de dossiers. *Pap's* s'adresse à l'homme moderne. Et c'est quoi, d'après son comité de rédaction, un homme moderne ? Ben, tiens, un pacifiste-écolo-unisexe !

AUTOMOBILE

Le retour des grandes anciennes

LES VOITURES de légende ne meurent jamais. Il arrive même qu'elles renaissent ou, plutôt, qu'elles se régénèrent. Nostalgiques des belles anglaises et des populaires allemandes, réjouissez-vous : la MG et la Coccinelle sont de retour.

Après une parenthèse de quinze années, la réapparition de MG témoigne d'un regain de l'industrie automobile britannique. Fruit de quatre ans d'études menées au sein du groupe Rover, la MGF adresse une œillade appuyée au passé. Celui des petites MG Midget et MGB de la « nouvelle vague ». Lorsque les cabriolets étaient des roadsters pour jeunes insouciants.

Hormis la reprise de la calandre traditionnelle et du célèbre écusson octogonal, la MGF est de conception moderne avec, par exemple, une direction assistée électrique asservie à la vitesse et à la charge. Disponible en deux versions (1,8 l pour 120 chevaux et 1,8 l pour 140 chevaux), son moteur est placé en position centrale avec des roues arrière motrices.

Biplace capable, précise la firme à toutes fins utiles, de recevoir « *deux séries complètes de clubs de golf* », la MGF s'applique à ressembler à ses devancières. On attribuera une mention spéciale au dessin des phares, des feux arrière et du pare-brise, aux roues à rayons et à la capote (un *hard-top* est disponible en option). Ceux chez qui cette résurrection provoque un pincement au cœur devront patienter jusqu'au 15 janvier pour se faire une idée plus précise de la version de base (dont le prix sera compris entre 135 000 et 140 000 francs) et jusqu'à la mi-avril pour le modèle haut de gamme.

Plus lointain et plus ambitieux, le projet Concept 1 de Volkswagen puise néanmoins à la même source. Pour la firme allemande, il s'agit vraiment de réinventer une nouvelle Coccinelle (22 millions d'exemplaires, dont quelques-uns sont encore produits au Mexique). Présentée ces jours-ci au Salon de Tokyo, la dernière évolution du prototype qui sera converti en projet industriel avant la fin du siècle est assez troublante. Il s'agit d'une étonnante fusion entre des lignes familières (ailes protubérantes, pavillon de toit arrondi, gros compteur de vitesse rond) et un design futuriste.

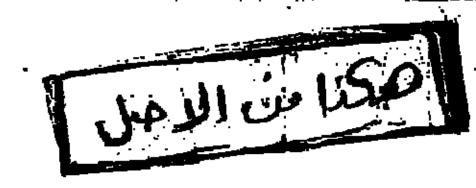
Traction avant dotée d'un moteur transversal, plus longue de 26 centimètres et plus large de 7 centimètres, la Coccinelle du XXIe siècle sera aussi beaucoup moins rustique. Un intérieur cuir,

Une œillade appuyée au passé, quand les cabriolets étaient des roadsters pour jeunes insouciants

l'ABS, deux coussins gonflables en série et des protections antichocs feront de ce véhicule une « *voiture du peuple* » résolument chic (le modèle présenté à Tokyo comprend un toit translucide du plus bel effet), même si VW assure de sa volonté de soigner le rapport qualité-prix.

Certes réservées à une élite, ces voitures répondent à un besoin croissant d'authenticité également perceptible dans d'autres secteurs de la consommation, mais que ne satisfont pas les modèles actuels, parfois concurrencés sur ce terrain par des véhicules anciens plus ou moins prestigieux. Les *baby-boomers* se réjouiront. Les jeunes conducteurs, de plus en plus exclus du marché du neuf (l'âge moyen de l'acheteur de voiture ne cesse d'augmenter) et même de celui de l'occasion (la prime Balladur a fait disparaître nombre d'autos à petit prix) sont, hélas !, moins choyés.

Jean-Michel Normand



MÉTÉOROLOGIE

A la suite de mouvements sociaux à Météo-France, nous sommes dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Sec et froid

UN PUISSANT ANTICYCLONE restera sur la France pour les prochaines 48 heures. Le temps sec et froid sera prédominant.

Le matin, des brouillards locaux se formeront dans le Sud-Ouest. L'après-midi, des nuages s'approcheront des côtes de la Manche. Ailleurs, le soleil brillera. Le mistral et la tramontane se renforceront et atteindront 80 km/h en fin d'après-midi. Les températures seront froides pour la saison. Les gelées matinales seront généralisées avec – 2 à – 5 degrés en général, jusqu'à – 7 degrés dans le Nord-Est et – 9 dans le Massif central. L'après-midi, le thermomètre indiquera 6 à 12 degrés d'est en ouest, avec des températures plus douces, aux alentours de 10 à 14 degrés, près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air

Indice de pollution

en agglomération parisienne

10 – 9 – 8 – 7 Très médiocre – 6 Médiocre – 5 Moyen – 4 Assez bon – 3 Bon – 2 Très bon – 1 Excellent

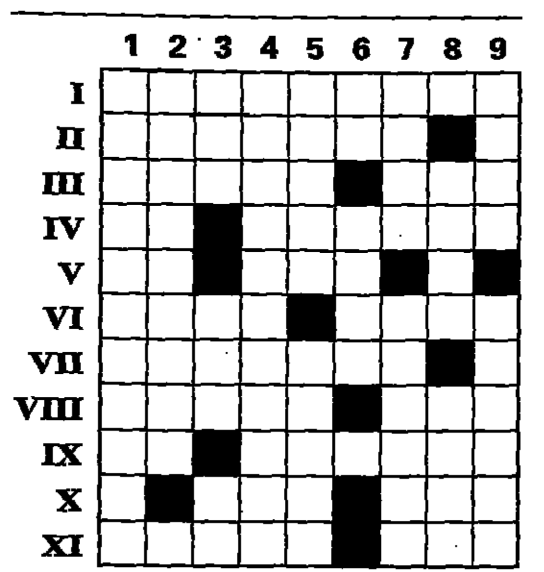
27 oct. – 5

Source : AIRPARIF

Tendance pour le 6 novembre : bon

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6686



HORIZONTALEMENT

I. Des gens qui avaient leurs vapeurs. – II. Travail qui exige une bonne lampe. – III. Donne libre cours à de chaleureux épanchements. Panse des animaux. – IV. En Suisse. Chanté devant une bière. – V. Un peu d'essence. N'entre pas dans une bibliothèque scientifique. – VI. Jeté par celui qui veut se mesurer. Qui ne peut plus servir. – VII. Travail qui peut se faire sur un banc. – VIII. Du bois brûlé. Trait de lumière. – IX. Adverbe. Un homme qui tenait la chandelle. – X. Eut une nombreuse descendance. Ville du Nigeria. – XI. Crée le désordre dans la circulation. Pas vilaine.

VERTICALEMENT

1. Frappaient toujours avant d'entrer. – 2. Qu'on peut classer avec les fauves. – 3. Amène à changer de robe. Naissus, dans l'Antiquité. Morceau de savon. – 4. Femmes qui envoient des fleurs. – 5. Son traité nous amena Nice et la Savoie. Donne la vie. – 6. Symbole. Prouve qu'on a traversé le mur. – 7. Coule en Afrique. Très léger. – 8. Sur le bassin d'Arcachon. Vieux poète. – 9. Quelque chose de pétillant. Allongée.

SOLUTION DU N° 6685

HORIZONTALEMENT

I. Chocolateries. – II. Rousseur. Lasses. – III. Ere. Oterait. – IV. Pi. Katar. Rein. – V. Roméo. Tierces. – VI. Iles Nues. Ale. Me. – VII. Si. Pas. Opportun. – VIII. Esprit. Niés. Arc. – IX. Io. Eme. Entée. – X. Saluer. Eté. Ion. – XI. Egéen. Gré. Fluet. – XII. Nus. Da. Mûr. Asa. – XIII. Pers. Elue. Erg. – XIV. Rasés. Lueur. – XV. Eu. Salpêtre. Ste.

VERTICALEMENT

1. Repriseuse. Pré. – 2. Coriolis. Agneau. – 3. Hue ! Me. Pileurs. – 4. Os. Prouesses. – 5. Csokonai. En. Sa. – 6. Oeta. Uster. De. – 7. Luette. Galop. – 8. Arraisonner. – 9. Are. Piètement. – 10. Eli. Râpé. – 11. Rat. Close. Frêle. – 12. Is. Réer. Nil. Ru. – 13. Esses. Tatouages. – 14. Se. Murènes. Ut. – 15. Sentence. Taire.

Guy Brouty

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - TÉL : 16 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada

« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM .	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg,
94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Mercredi 8 novembre

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Le Monument du cœur d'Henri II*, de Germain Pilon, 12 h 30 ; *La Vierge, l'Enfant et sainte Anne*, de Léonard de Vinci, 19 h 30 ; la peinture italienne de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : présentation des tombeaux des grands maîtres de l'ordre des hospitaliers de Jérusalem, 12 h 30 ; les thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ÉGLISE DE LA MADELEINE** et la chapelle expiatoire de Louis XVI (50 F), 14 heures, en haut des marches de l'église (Odyssée).

■ **MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, hall d'entrée (Institut culturel de Paris).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE** : la nature et l'art des jardins (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **LE 5e ARRONDISSEMENT** en suivant le mur de Philippe Auguste (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde du Paris historique).

■ **JARDIN DES SERRES D'AUTEUIL** : chrysanthèmes et couleurs d'automne (35 F), 14 h 30, 1 *bis*, avenue de la Porte-d'Auteuil (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER SAINT-PAUL** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA MAISON DES COMPAGNONS DU DEVOIR DU TOUR DE FRANCE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, place Saint-Gervais (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE MAILLOL** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 61, rue de Grenelle (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DES ANTIQUITÉS NATIONALES** : la grotte Chauvet, conférence de Jean Clottes (entrée libre), 20 heures, château de Saint-Germain-en-Laye (Musées nationaux).

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le partage du matériel de guerre

LE MONDE a publié dernièrement la liste du matériel de guerre allemand, aérien, naval et terrestre, que la France désirerait se faire attribuer. Une demande a été adressée à cet effet aux puissances alliées par la voie diplomatique. Cependant, le haut commandement britannique et américain a décidé de détruire les armements allemands, et l'on apprend que cette destruction a commencé.

On conçoit que nos alliés, qui ont eux-mêmes des armements considérables, probablement supérieurs à leurs besoins actuels, fassent fi du matériel allemand et songent à le faire disparaître. Mais la situation est toute différente pour la plupart des Nations unies, notamment les pays libérés, Belgique, Hollande, France, etc., qui doivent reconstituer une armée plus ou moins importante (...).

Faut-il imposer à ces pays, qui ont eu des charges très lourdes du fait de la reconstruction, une dépense supplémentaire qui pourrait être évitée si on leur livrait une partie des armes prises aux Allemands lors de la capitulation ?

Les obligations militaires de la France sont importantes et variées : elle doit veiller sur son empire, pourvoir à l'occupation d'une zone en Allemagne. Comme membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, elle peut être appelée à prendre part à une intervention armée.

Ces diverses tâches nécessitent dès aujourd'hui un équipement que nous devrons nous procurer à l'étranger, donc payer en or ou en devises, ou fabriquer nous-mêmes, c'est-à-dire avec du charbon, des matières premières, de la main-d'œuvre, que nous pourrions employer utilement à d'autres usages. Pourquoi n'en pas faire l'économie en prenant du matériel allemand (...) dont ceux qui l'ont saisi n'ont pas besoin ?

(7 novembre 1945.)

PHILOSOPHIE Gilles Deleuze, qui vient de mourir, samedi 4 novembre, à Paris, était né dans cette ville le 18 janvier 1925. Agrégé de philosophie en 1948, il enseigne dans un lycée, puis devient assistant à la Sorbonne en 1957 et attaché de recherche au CNRS en 1960. Après plusieurs années à l'université de Lyon, il est, de 1969 à 1987, professeur à Paris VIII-Vincennes. ● DEUX RENCONTRES marquent l'itinéraire philosophique de Deleuze : Michel Foucault en 1962 et Félix Guattari en 1969, avec qui il cosignera plusieurs ouvrages dont *L'Anti-Œdipe* (1972). ● SIGNES PARTICULIERS : *« Voyage peu, n'a jamais adhéré au Parti communiste, n'a jamais été phénoménologue ni heideggerien, n'a pas renoncé à Marx, n'a pas répudié Mai 68. »* Ces indications, probablement rédigées par Deleuze, figurent dans le dossier que lui a consacré *Le Magazine littéraire* en septembre 1988.

Gilles Deleuze, un penseur pluriel et pourtant très singulier

Le philosophe s'est donné la mort, samedi 4 novembre, en se jetant par la fenêtre de son appartement, avenue Niel à Paris dans le 17e arrondissement. Il était âgé de soixante-dix ans

REBELLE aux classifications, mobile, multiple, Gilles Deleuze fut constamment hors des groupes et des écoles, entre les courants, en liberté perpétuelle. Penseur en cavale, il surgissait toujours ailleurs. A peine lui avait-on collé une étiquette qu'on l'entendait déjà rire autre part. Son œuvre insolite, déroutante, est-elle disparate ? Oui, mais pas dispersée. Deleuze s'est employé à devenir multiple en demeurant unique, toujours répété et toujours différent.

De masque en masque, de livre en livre, sa pensée n'a cessé de poursuivre, avec une endurance et une puissance peu communes, quelques questions-clés : comment inventer les moyens de penser mouvements et événements ? Comment saisir ce qui bouge, génère, fuit, devient, invente, glisse, surgit... au lieu de chercher à contempler ce qu'on suppose être fixe, immuable, éternel, stable, immobile ? Comment comprendre que l'on parle d'un monde, d'un temps, d'une langue, d'un corps, d'un esprit, alors qu'il y a une infinité mouvante d'émotions, d'humeurs, de phrases, d'instants, d'innombrables postures évanescentes des organes et des mots, dont chacune, à soi seule, définit un univers ? Comment dire ce qui n'a lieu qu'une fois, et qui pourtant s'insère dans une série ?

Ces interrogations se rattachent toutes à une source commune : comment être philosophe après Nietzsche ? Gilles Deleuze fut l'un des très rares, avec Michel Foucault, à tenter de relever ce défi : inventer encore la philosophie, alors que vérité, sujet, souveraineté de la raison et autres armes jugées indispensables depuis Platon jusqu'à Hegel se trouvaient inutilisables, détraquées ou risibles. Beaucoup ont esquivé le problème. Deleuze s'est voulu philosophe malgré tout. Avec jubilation et avec génie. Ce ne fut pas sans tâtonnements ni sans risques. D'où trois portraits possibles, aussi arbitraires et trompeurs que n'importe quel cliché de la vie.

SEMER DES DÉSORDRES

Premier visage : Deleuze en professeur. Apparence classique. L'auteur signe de savants ouvrages. Ils ressemblent à s'y méprendre à des travaux d'histoire de la philosophie. De son premier livre, consacré à Hume, en 1953, jusqu'à celui sur Leibniz, en 1988, il explore des systèmes, expose leur systématique, fait saillir leurs lignes de force et leurs articulations. Qu'il s'agisse de Spinoza, de Nietzsche, de Bergson, ou même de Kant, à qui il a consacré un petit ouvrage, l'essentiel est à chaque fois éclairé. Concepts majeurs, œuvres fondatrices, textes mineurs, gloses de spécialistes, tout se trouve ramassé en quelques centaines, parfois en quelques dizaines de pages. Deleuze, maître de lecture ? Evidemment. Historien de la philosophie, dans la meilleure tradition universitaire ? Ce n'est pas si simple.

Car jamais avec Deleuze une silhouette ne se donne sans arrière-plan. Dans l'histoire de la philosophie, il s'infiltre pour semer des désordres. Les œuvres qu'il étudie, le philosophe les fait tourner à sa manière. Le jeu de Deleuze consiste à les agencer de telle sorte qu'elles s'offrent sous une lumière inattendue, à la fois fidèle et monstrueuse. Avec des pièces authentiques, il compose une machine inédite. Il expose ces philosophies à des aventures étranges, fabriquant à leur propos des Meccano qui les gauchissent avec minutie. Le choix des œuvres étudiées parle de lui-même. En dépit de leurs dissemblances, Hume, Spinoza, Nietzsche et Bergson ont en commun d'être d'inclassables gêneurs dans l'histoire de la métaphysique. A des titres divers, ils demeurent en porte-à-faux, hors normes.

Deuxième portrait : le philosophe en créateur. Inventer des concepts, fabriquer des notions, forger des idées, voilà la tâche qui le définit. Il s'agit toujours de tirer la leçon de Nietzsche. La vérité n'attend nulle part d'être découverte. Elle dépend de notre désir de l'inventer. Ce n'est pas une plénitude ou une totalité, mais le jeu imprévu permis par l'existence de cases vides, de manques, d'imperfections au sein de l'identité. N'allons pas imaginer un créateur de vérité décidant souverainement ce qu'il va faire. Ce sont des mouvements obscurs. Il s'agit de les accompagner, non de les faire exister – de les suivre, non de les représenter. Avec *Différence et répétition* (1969), qui demeurera sans doute son livre majeur, Deleuze sape une large part de l'édifice de la tradition. Il tente en effet de liquider le principe d'identité, tout en élaborant une nouvelle conception du sujet et du temps, un « empirisme transcendantal » en rupture avec presque tout l'héritage philosophique. Résultat global : les notions d'objet et de sujet se trouvent décomposées. Il n'y a que des choses singulières, différenciées par leur position dans l'espace, même quand nous les déclarons identiques. Le sujet ne préexiste pas, il ne produit pas les représentations qui constituent le monde. Il est au contraire produit par les jeux multiples du réel et de l'immanence. Il est engendré par des séries de « synthèses passives » d'où il émerge comme une sorte de conglomérat. « *Ce qui est ou revient n'a nulle identité préalable et constituée.* » Il n'y a que des agencements, des processus et des altérations.



D.R.

« Gilles », huile sur toile, portrait de Gilles Deleuze par son ami Gérard Fromanger d'après une photographie d'Hélène Bamberger, Sienne, 1993.

LES STOÏCIENS ET LEWIS CARROLL

Reste à comprendre comment peuvent se produire les stabilités du langage, comment se mettent en place les univers de signification où nous sommes immergés. Leur existence fait naître en effet de fortes objections à une pensée entièrement centrée sur la singularité des événements. Deleuze s'attaque à cette question avec *Logique du sens*, publié également en 1969. Il y développe une analyse des paradoxes et des surfaces, de leur relation aux événements et au corps, esquissant une topologie du sens et du non-sens. Complémentaires, ces deux livres s'opposent par leur style. *Différence et répétition* est une thèse. La facture est classique, si le contenu ne l'est pas. *Logique du sens* se compose de trente-quatre séries et de cinq appendices, comme si la pensée ne progressait plus d'étape en étape sur une ligne unique mais s'offrait en réseau, par des trajectoires convergentes, ou par des coulées autonomes. Les références ne sont plus celles que la philosophie reconnaît habituellement pour siennes. A côté des stoïciens, Deleuze prend au sérieux Lewis Carroll. Petites filles et schizophrènes croisent Platon et Lucrèce. Entre théorie et fiction, ou entre philosophie et littérature, la ligne de démarcation est déplacée, estompée, voire annulée. Gombrowicz, Fitzgerald, Joyce, mais aussi Klossowski, Tournier, Zola sont considérés comme des expérimentateurs de pensée.

C'est à Proust déjà que Deleuze avait demandé une théorie du signe (1964), à Sacher Masoch une théorie du contrat (1967). Ce mouvement ira s'amplifiant. C'est en vain qu'on tenterait de distinguer nettement ce que Deleuze trouve ou emprunte chez un auteur et ce qu'il y apporte. Dans une œuvre, il s'embarque et semble se laisser porter. En fait, il est seul à pouvoir suivre les courants que son parcours y révèle. Chez le peintre Francis Bacon, il suit une *Logique de la sensation* (1981), chez les cinéastes une pensée de l'image-mouvement (1981), puis de l'image-temps (1983). C'est en revanche chez le philosophe Michel Foucault qu'il fait l'expérience d'une théorie du visible et de l'invisible.

Deleuze expérimentateur. C'est ainsi qu'il pensait. Non pas en plaquant ses schémas, établis à l'avance, sur un matériau inerte, mais en se laissant altérer par les courants du dehors, en acceptant leur dérive. La pensée avec Deleuze est donc expérience de vie, plutôt que de raison. C'est une aventure charnelle et affective, une affaire de sensibilité avant d'être une opération intellectuelle. C'est pourquoi, tout en cultivant la solitude, il n'a jamais pensé seul, mais toujours à partir d'amis, de complices, de proches, vivants ou morts.

C'est pourquoi il s'est engagé, avec Félix Guattari, dans cette expérience peu commune d'une pensée à deux, d'où sortirent *L'Anti-Œdipe* (1972), *Kafka, pour une littérature mineure* (1975), *Rhizome* (1976), *Mille Plateaux* (1980) et *Qu'est-ce que la philosophie ?* (1991). Deleuze-Guattari essaient de nouvelles manières d'écrire, et de penser le politique, le hors-norme, l'espace, l'inconscient, le pouvoir, l'Etat, les langues et les peuples, les définitions de l'art, de la science et de la philosophie. Il ne s'agit plus de parler du multiple, mais de le pratiquer. Ils s'emploient à inventer des concepts indéterminés, aux utilisations aléatoires et proliférantes.

LA POSITIVITÉ DU DÉSIR

L'Anti-Œdipe, en dépit de son titre, n'est pas un livre contre la psychanalyse, une dénonciation de son caractère réducteur qui ramène l'intarissable inventivité de l'inconscient au scénario médiocre du huis clos avec papa-maman. Mieux vaut le lire comme une défense et illustration de la positivité du désir, de la richesse créatrice de ses mécanismes productifs, de son ouverture aux événements politiques et aux mouvements sociaux. Le bruit que fit ce livre, les polémiques qu'il suscita, les effets de mode qui s'y greffèrent, certaines aussi de ses propres errances ont peut-être empêché qu'on en aperçoive toute la portée. *Mille Plateaux* ne connut pas le même sort. Deleuze et Guattari y tentent pourtant d'étonnantes expériences, en élaborant de nouveau une approche de l'événement plutôt que de l'être, des actes singuliers ou des processus concrets plutôt que de l'activité en général. *Qu'est-ce que la philosophie ?*, ouvrage tardif, rédigé *« quand vient la vieillesse et l'heure de parler concrètement »* restera sans doute un des classiques de cette fin de siècle.

Bien d'autres portraits de Deleuze étaient possibles et souhaitables : en gauchiste, en rieur, en saint, en pervers, en nuage, en ami fidèle, en énigme, en météore. Tous auraient été trompeurs et vraisemblables. Parce qu'avec lui les lignes de partage sont des lieux d'échange autant que des tracés de démarcation. On ne fera donc pas le coup du bilan en trompe-l'œil pour jour de deuil, à lui qui n'a cessé de revenir de chez les morts pour ouvrir, en écrivant, un peu de vie en plus.

Nul ne sait ce qu'une postérité lointaine retiendra de cette œuvre dont les contemporains, sans doute, ne voient que peu. *« Un jour peut-être le siècle sera deleuzien »*, prophétisait Foucault. Peut-être. Mais nous n'en savons rien. Et cela les faisait rire, eux deux, comme toujours.

Au lieu de peser les mérites et les doutes, une dernière silhouette. Deleuze en sage. Sans marbre ni toge, pas à l'antique. Sage pour temps futurs : mystique athée, magicien de l'immanence, essayeur de vies, frayeur de libertés, grand incitateur, foule solitaire. Sur sa tombe, deux phrases de Nietzsche, détournées. L'une parle de Leibniz : *« Téméraire et en soi mystérieux jusqu'à l'extrême. »* L'autre parle des Grecs : *« Superficiels... par profondeur. »*

Roger-Pol Droit

Bibliographie

● **Œuvres.** *Empirisme et subjectivité* (PUF, 1953) ; *Nietzsche et la philosophie* (PUF, 1962) ; *La Philosophie de Kant* (PUF, 1963) ; *Marcel Proust et les signes* (PUF, 1964 ; éd. augmentée, 1970)) ; *Nietzsche* (PUF, 1965) ; *Le Bergsonisme* (PUF, 1966) ; *Présentation de Sacher-Masoch* (Minuit, 1967) ; *Spinoza et le problème de l'expression* (Minuit, 1968) ; *Logique du sens* (Minuit, 1969) ; *Différence et répétition* (PUF, 1969) ; *Spinoza. Philosophie pratique* (Minuit, 1981) ; *Francis Bacon : logique de la sensation* (La Différence, 1981) ; *Cinéma 1 : L'image-mouvement* et *Cinéma 2 : L'Image-temps* (Minuit, 1983 et 1985) ; *Foucault* (Minuit, 1986) ; *Périclès et Verdi. La Philosophie de François Châtelet* (Minuit, 1988) ; *Le Pli. Leibniz et le baroque* (Minuit, 1988) ; *Pourparlers* (Minuit, 1990) ; *L'Epuisé* (en postface de *Quad*, de Samuel Beckett, Minuit, 1992) ; *Critique et clinique* (Minuit, 1993).

● **Collaborations.** Avec Félix Guattari, aux éditions de Minuit : *L'Anti-Œdipe* (1972) ; *Kafka. Pour une littérature mineure* (1975) ; *Rhizome* (1976) ; *Mille plateaux* (avec la reprise de *Rhizome*, 1980) ; *Qu'est-ce que la philosophie ?* (1991). Avec Carmelo Bene, *Superpositions* (Minuit, 1979). Enfin, Claire Parnet a publié des *Dialogues* avec Gilles Deleuze (Flammarion, 1977).

● **Essais sur Gilles Deleuze.** *Sahara, l'esthétique de Gilles Deleuze*, de Mireille Buydens (Vrin, 1990) ; *Variations : la philosophie de Gilles Deleuze*, de Jean-Clet Martin (Payot, 1993) ; *La Signature du monde ou Qu'est-ce que la philosophie ? De Deleuze et Guattari*, d'Eric Alliez (Cerf, 1993) ; *Gilles Deleuze*, de Philippe Mengue (Belfond, 1993) ; *Deleuze : une philosophie de l'événement*, de François Zourabichvili (PUF, 1994). La revue *L'Arc* avait consacré, en 1972, son numéro 49 au philosophe.

« Formidable était son ironie »

« Deleuze, philosophe, fils de Diogène et d'Hypatia, a séjourné à Lyon. On ne sait rien de sa vie. Il vécut très vieux, bien qu'il fût souvent très malade. Il illustrait ce qu'il disait lui-même : qu'il y a des vies où les difficultés touchent au prodige. Il définissait comme active toute force qui va au bout de son pouvoir. C'est, disait-il, le contraire de la loi. C'est ainsi qu'il vécut, allant toujours plus loin qu'il aurait cru pouvoir. Bien qu'il eût expliqué Chrisippe, c'est sa constance surtout qui lui valut le nom de stoïcien.

» Il fut l'un des plus remarquables orateurs de son temps, et le plus grand de ceux qui faisaient profession d'enseigner la philosophie. Il n'était compris que d'un petit nombre. Il fut persécuté ; l'objet d'une jalousie qui jamais ne désarma. Il méprisait ces misères, à cause de la joie de sa vie, qui était de philosopher. D'un tempérament altier, il ne supportait que le peuple. Mais formidable était son ironie (...). C'était un homme d'une parfaite noblesse, qui avait en horreur tout ce qui amoindrit. »

« Suidas », d'André Bernold (pastiche des « Vies de philosophes » de l'Antiquité) in *Philosophie* n° 47, septembre 1995, spécial Gilles Deleuze, éd. de Minuit.

Le Festival des Inrockuptibles défend une certaine idée de la pop

Cette manifestation affirme les partis pris du magazine fondé en 1986

Depuis huit ans, à chaque automne, le festival créé par le magazine *Les Inrockuptibles* reflète les choix rédactionnels d'une publication dont le succès ne se dément pas. Il défend un certain style de pop, une certaine idée de cette musique, en misant sur de véritables auteurs compositeurs, désireux de s'exprimer en chansons. A Paris, trois soirées faisaient le point sur les tendances pop-rock les plus récentes.

Dernières dates : Dominique A, Miossec, Katerine, My Life Story, Vic Chesnutt le 6 novembre à Strasbourg à la Laiterie. Black Grape, Supergrass, Salad, Cast, Ron Sexsmith, McAlmont, le 6 à Toulouse au Bikini. Supergrass, Cast, Ron Sexsmith, McAlmont le 8 à Lille à l'Aréonef.

Créé par *Les Inrockuptibles*, avec l'appui de la FNAC, le festival du même nom reflète les choix d'un magazine fier de ses partis pris. Depuis leur création, début 1986, « *Les Inrocks* » ont beaucoup changé, jusqu'à devenir un hebdomadaire. Le principe du festival est, lui, resté le même. Si les trois soirées parisiennes sont désormais suivies de concerts en province, les plateaux présentés les 2, 3 et 4 novembre à la Cigale continuaient de défendre « une certaine idée de la pop ». Moins un genre musical précis qu'un style.

Nombre des groupes programmés pour la première fois en France par le magazine ont touché depuis une large audience. Ironiquement, les concerts de quatre d'entre eux – Blur, Oasis, Pulp et PJ Harvey – concurrençaient le festival. On expliquera peut-être ainsi les sept cents personnes du premier soir. A moins que l'affiche n'y soit pour quelque chose. Malgré la joliesse de Marijne, sa chanteuse, Salad manque singulièrement d'épices. Black Grape, fondé par deux anciens Happy Mondays, prouve que les concerts des petits voyous de Manchester ont laissé peu de nostalgiques. Pratiquement inconnu en France, l'Anglais McAlmont ne pouvait attirer la foule. Dommage. Car ce chanteur noir aux traits féminins réussit un mariage qui échappe aux convenances. Sur la scène de la Cigale, ce talent original et élégant n'a pas trouvé l'écho mérité.

Le vendredi, Ron Sexsmith, chanteur canadien intimiste, et Cast, rejeton décevant des merveilleux La's de Liverpool, ont bénéficié de la popularité grandissante de Supergrass, trio qui, à lui seul, aurait rempli la salle du boulevard Rochechouart. Ces gamins à rouflaquettes (vingt ans de moyenne d'âge) pillent sans vergogne l'humour subversif et les fulgurances de la pop anglaise du début des années 80. Mais l'influence des grands frères punks et un don de l'accroche hérité du *glitter rock* n'expliquent pas tout. Leur premier album, *I Should Coco*, collectionne les mélodies excentriques. Sur scène, à l'instinct et à toute allure, Supergrass transforme ses chansons en performances physiques. Contrairement à beaucoup de leurs confrères britanniques qui placent l'arrogance au-dessus de tout, Danny, Micky et Gaz se font une joie de partager leur enthousiasme avec un public qui chante, danse et en redemande.

La soirée du samedi 4, riche en contrastes, donna l'occasion de théoriser sur la façon d'écrire et de consommer ces musiques. Rassemblés sous une même étiquette – celle d'une pop fourmillant de clins d'œil et de second degré, – Baby Bird et My Life Story représentent une des tendances fortes du rock anglais actuel. A la suite de Pulp, groupe pionnier du genre, nombreux sont ceux qui désirent jouer des personnages baroques. Déguisé en play-boy de supermarché victime d'une grosse cuite, Baby Bird bâcle ses chansons avec une drôlerie inspirée. En un an à peine, il a déjà sorti une demi-douzaine d'albums. Jake Shillinford, leader de My Life Story, construit au contraire ses chansonnettes avec l'ambition d'un compositeur de symphonies. Malheureusement, sans leur laborieux décorum, la plupart de ses titres ne tiendraient pas la route.

La suite de la soirée fera paraître futiles ces exercices de style, avec le dépouillement revendiqué de Vic Chesnutt et Miossec. Le premier est un Américain qui a fréquenté bien des gouffres. Paraplégique, accompagné par un groupe d'une magnifique sérénité, Vic, sensible à l'ironie d'un Leonard Cohen ou d'un Bob Dylan, touché par la profondeur désolée de la country de Johnny Cash ou Hank Williams, chante des chroniques cruelles et dépouillées. Christophe Miossec non plus n'avance pas masqué. Il y a quelques mois, ce Brestois était inconnu. Une cassette de ses maquettes envoyée aux *Inrockuptibles* lui a ouvert les portes et il marque aujourd'hui la chanson française d'une impétueuse dérision. Sur scène, il a du mal à canaliser un curieux mélange de rage et de timidité. Soutenues par une basse, un violon et une guitare acoustique rivalisant d'énergie teigneuse, *Crachons veux-tu bien, Non non non, Regarde un peu la France* débordent de vie. Séduit aussi par l'humour vachard du bonhomme, le public, réputé pourtant exagérément anglophile, ne tarde pas à transformer la Cigale en un bar breton, bruyant et enfumé.

Stéphane Davet

L'hebdomadaire veut élargir ses choix

***Les Inrockuptibles* se portent bien. Mensuel, le magazine diffusait 35 000 exemplaires en moyenne. Hebdomadaire depuis mars, il affiche une vente en kiosques de 20 000 exemplaires en moyenne et 17 000 abonnés. Les numéros aux sujets « forts » (Cassavetes, Morrissey, Série noire, etc.) ont même dépassé les 40 000 exemplaires. L'ouverture à d'autres domaines que le rock (cinéma, livres, théâtre, vidéo, jazz, etc.), fait maintenant des *Inrocks* un « *magazine culturel au sens large* », apprécié par les annonceurs et les publicitaires. La nouvelle formule hebdomadaire, qui tablait sur des recettes publicitaires de 190 000 francs par numéro, frôle les 250 000 francs aujourd'hui.**

Le magazine, qui célébrera ses dix ans en 1996, est condamné à progresser encore. La pagination (64 pages) devrait gagner six pages. Ce développement a son coût. Une première augmentation de capital a eu lieu au printemps : 1,5 million de francs ont été souscrits par Jean-Claude Fasquelle, PDG de Grasset, et par la styliste Agnès B. Une deuxième tranche (3,5 millions de francs) doit se clore prochainement.

Le cinéma des cultures méditerranéennes à Bastia

LA ONZIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DU FILM des cultures méditerranéennes de Bastia propose, du 15 au 21 novembre, des films de seize pays, dont neuf en compétition pour l'Olivier d'or. L'Algérie est présente avec *Machao*, de Belkaem Hadjadj, la Tunisie avec *Les hirondelles ne meurent pas à Jérusalem*, de Ridha Behi, Israël avec *Sh'Hur*, de Shmuel Hasfari, l'Egypte avec *Leila Sakhina*, de Wassef Fayet, l'Italie avec *L'Uomo delle stelle*, de Giuseppe Tornatore, l'Espagne avec *Justino*, de La Cuadrilla, la Palestine avec *Le Conte des trois diamants*, de Michel Khleifi, les Balkans avec *L'Amérique des autres*, de Goran Paskaljevic, la France avec *Visiblement, je vous aime*, de Jean-Michel Carre. Le grand héros du festival est Napoléon, avec la projection de sept films, notamment *Guerre et paix*, de King Vidor (le 15) et *Waterloo*, de Sergueï Bondartchouk (le 18), un débat qui réunira des historiens et des réalisateurs et une mini-croisière à bord du *Napoléon* qui conduira les festivaliers à l'île d'Elbe le 19.

DÉPÊCHES

■ **LITTÉRATURE : l'académie Goncourt a rendu publique** sa dernière sélection comme elle le fait chaque année, à la Foire du livre de Brive, dont la quatorzième édition a accueilli 100 000 visiteurs du 3 au 5 novembre : Franz-Olivier Giesbert (*La Souille*, Grasset) ; Gilles Lapouge (*L'Incendie de Copenhague*, Albin Michel) ; Andreï Makine (*Le Testament français*, Mercure de France) ; François-Olivier Rousseau (*L'Heure de gloire*, Grasset). Le prix Goncourt sera décerné le 13 novembre. Le jury, qui déplore que le Femina et le Médicis soient désormais attribués avant le Goncourt, a décidé de « *ne tenir aucun compte désormais, dans le choix de* [son] *lauréat, des prix antérieurement décernés au même ouvrage* ».

■ **Le Parlement international des écrivains**, dont le siège est à Strasbourg, proteste contre la condamnation à mort de l'écrivain et opposant nigérian Ken Saro-Wiwa, président du Mouvement pour la survie du peuple ogoni (MOSOP), et de trois dirigeants de son organisation. Le Parlement s'élève contre « *cette sentence décidée au terme d'un procès controversé (...). Ken Saro-Wiwa, qui se bat depuis des années contre la pollution pétrolière du delta du fleuve Niger, habité par le peuple ogoni, est en fait persécuté en raison de son combat écologiste contre la dictature militaire* ». A Londres, le Prix Nobel de littérature nigérian Wole Soyinka a demandé au Commonwealth « *l'isolement total* » du régime militaire du Nigeria.

■ **THÉÂTRE : le Studio des Champs-Elysées, à Paris**, vient d'être rebaptisé « Petite Salle de la Comédie des Champs-Elysées » par son directeur, Michel Fagadau, qui a pris en 1994 la tête des deux salles situées dans le complexe parisien du Théâtre des Champs-Elysées.

« Le Tartuffe », théâtre de guerre contre tous les fondamentalismes

Ariane Mnouchkine reprend l'œuvre de Molière à la Cartoucherie de Vincennes

Créé au Festival de Vienne le 10 juin, puis présenté à guichets fermés au Festival d'Avignon, Le *Tartuffe* de Molière, dans la version du Théâtre du Soleil, a divisé la critique mais séduit les spectateurs. La mise en scène d'Ariane Mnouchkine a transporté la pièce sur les rives de la Méditerranée et en a fait une « machine de guerre », tout en respectant scrupuleusement la lettre et l'esprit de l'œuvre de Molière.

LE TARTUFFE, de Molière. Mise en scène : Ariane Mnouchkine. Avec Myriam Azencot, Duccio Bellugi Vannuccini, Sergio Canto, Juliana Carneiro Da Cunha, Hélène Cinque, Laurent Clauwaert, Martial Jacques, Brontis Jodorowsky, Shahrokh Meshkin-Ghalam, Nirupama Nityanandan, Renata Ramos-Maza, Nicolas Sotnikoff, Valérie Crouzet, Marie-Paule Ramo-Guinard, Jocelyn Lagarrigue, Jamalh Aberkane, Haim Adri et Sylvain Jailloux.
CARTOUCHERIE-THÉÂTRE DU SOLEIL, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 19 h 30 ; dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 31 décembre.

Molière a pris ses quartiers d'automne à la Cartoucherie. *Tartuffe*, l'astre noir, est au Théâtre du Soleil, et nulle part ailleurs. L'invitation est lancée par Ariane Mnouchkine qui attend de cette première confrontation scénique avec le théâtre de Molière – elle avait seulement réalisé un film-portrait de Molière dans son siècle – la rédemption de son illustre théâtre, après l'injuste accueil réservé à *La Ville parjure*, grand texte d'Hélène Cixous.

Le Tartuffe est une aventure collective qui a commencé au printemps de 1995, splendide machine de théâtre lancée par une poignée d'irréductibles contre les fondamentalismes religieux. Au soleil du Grand Siècle, Ariane Mnouchkine a préféré celui des bords de la Méditerranée aujourd'hui. Elle n'a pas voulu indiquer précisément le lieu de la représentation, mais les costumes de Nathalie Thomas et Marie-Hélène Bouvet sont autant de clés : le vêtement noir des hommes emprunte à la soutane de nos bons vieux curés autant qu'aux habits des imams et autres rabbins qui, d'une rive à l'autre de la Grande Bleue, servent le même Dieu par des chemins devenus parfois impénétrables.

UN SUD À PARTAGER

Le vêtement des femmes dit la condition des recluses dans l'ombre des maris et des maîtres. Ceux qui n'ont vu ici que l'Algérie et l'intégrisme islamique se sont donné bonne conscience un peu vite même si, à l'évidence, la guerre civile qui déchire la patrie de Cheb Hasni – chanteur de raï assassiné, dont on entend la voix durant le spectacle – était l'une des premières préoccupations du metteur en scène.

Pourtant, tout commence bien. La maison d'Orgon, inondée de lumière, est tout entière ramassée autour d'une cour où règne une Dorine solaire (Julia Carneiro Da Cunha, toute truculence et cocasserie). Au-delà d'une haute grille qui ferme la propriété, les marchands de quatre saisons vont et viennent. On partagerait volontiers un peu de ce Sud chaleureux, humain, un peu de cette maisonnée toute à sa tranquillité.

Mais l'arrivée de Madame Pernelle flanquée de deux souffre-douleurs, vieilles femmes boulottes et stupides, puis celle d'Orgon (Brontis Jodorowski), barbu jusqu'aux yeux et coiffé d'un fez, maître chez lui sans discussion possible, vont dissiper ce parfum d'éden. Tartuffe (Shahrokh Meshkin-Ghalam) et les siens peuvent bien entrer quand ils le veulent, ils sont ici chez eux et prêts à tout pour gagner leur paradis, l'enfer, jouant en virtuoses des armes de la corruption, de l'intrigue et du complot.

Ariane Mnouchkine donne alors toute la mesure de son engagement. Son *Tartuffe* n'est pas une démonstration mais un théâtre de guerre qui oppose deux forces antagonistes : Tartuffe et ses congénères, les occupants, Dorine et ses « enfants », les résistants. Orgon ? Quelque chose comme l'envoyé spécial de l'ONU, fermant les yeux sur le massacre de Srebrenica.

On sait la passion selon Ariane à défendre les causes les plus désespérantes, au mépris des conventions et, comme l'été dernier, au prix d'une grève de la faim en faveur d'une intervention occidentale en Bosnie. Beaucoup s'en sont moqués avant qu'elle lui vale le soutien du président Chirac, et l'accolade d'Alija Izetbegovic. Il y a dans son *Tartuffe* tous les combats passés depuis vingt-cinq ans par la Cartoucherie de Vincennes et les combats futurs.

On ne peut s'empêcher de penser que Molière a lui-même accompagné cette nouvelle mise en scène du *Tartuffe*. On y retrouve sa passion à dire le vrai avec les armes de la comédie, à dire le temps avec les armes éternelles des tréteaux où mime, chant et danse se combinent pour créer un jeu singulier, entre jouissance et gravité. Une poignée de *Tartuffe* ont marqué le demi-siècle, qu'ils aient été abordés par Louis Jouvet, Roger Planchon ou Antoine Vitez. Celui-ci s'inscrit dans cette mémoire, d'une *fidélité* exemplaire et d'une évidente présence.

Olivier Schmitt

DANS LES THÉÂTRES

VA T'EN CHERCHER LE BONHEUR ET NE REVIENS PAS LES MAINS VIDES...

par Sentimental bourreau. Avec Mathieu Bauer, Lazare Boghossian, Julien Bureau, Sylvain Cartigny, Judith Depaule, Laurence Hartenstein, Judith Henry, Joachim Latarjet et Martin Selze. Théâtre de la Parcheminerie, 23, rue de la Parcheminerie, Rennes. Tél. : 99-31-12-31. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. Mercredi à 19 heures. Dimanche 19 et 26 novembre à 16 heures. 55 F et 90 F. Jusqu'au 2 décembre.

Sentimental bourreau a une raison d'être : l'amitié. Ce nom regroupe une dizaine de musiciens, comédiens, plasticiens, qui vivent leur vie de scène, chacun de son côté, et se retrouvent une fois par an pour mettre sur pied un spectacle.

La musique est leur point de ralliement, l'argent leur moquerie. Inspiré par une idée de la comédienne Evelyne Didi, *Va t'en chercher le bonheur...* est un spectacle collectif. Une heure trente pour réaliser le vieux rêve de l'homme : voler. Des machines joueuses, de la musique *live*, des comédiens inventifs : le bonheur serait à portée de main si Sentimental bourreau savait fédérer les scènes de son spectacle. *Brigitte Salino*

BOUGLIONE-ROMANÈS

Cirque tsigane. Passage Lathuile, 12, avenue de Clichy, 18e. Mº Place-de-Clichy. Tél. : 43-87-16-38. Mercredi à 15 heures. Samedi à 15 heures et 20 h 45. Dimanche à 15 heures et 17 heures. 40 F pour les enfants, 80 F pour les adultes. Jusqu'en mai 1996. Pendant les vacances scolaires, le cirque jouera tous les jours à 15 heures.

Point de terre sur la piste, mais un tapis rouge : il n'y a pas d'animaux au cirque Bouglione-Romanès, sinon une chèvre et un cheval, un chien et un petit chat blanc qui rôde pendant que les filles s'habillent. On voit tout dans ce cirque aux coulisses fantomatiques, et tout le monde vient sur la piste : de la grand-mère à la dernière des Bouglione. La musique a commencé bien avant le spectacle, une musique tsigane venue des confins du voyage. Le grand-père gratte sa guitare, une femme aux dents d'or chante, les bougies sont allumées, et le temps passe. Une heure cousue de grâce. Le chien se promène sur la piste pendant le numéro de fil de fer, un jeune jongleur a l'élégance de faire croire qu'il officie au ralenti, un homme s'enroule à des lanières de cuir avant de se laisser tournoyer dans l'air, et, merveille, le petit chat blanc se love dans les mouvements de la trapéziste. Tout ici est simple, modeste, aimable. Un rêve de cirque. *B. S*

Le « Songe » de Nordey est une féerie raisonnable

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, de William Shakespeare. Mise en scène : Stanislas Nordey. Avec Gérard Belliard, Marc Bodnar, Bertrand Bossard, Cécile Brune, Olivier Dupuy, Hélène Fabre, Frédéric Fisbach, Guillaume Gatteau, Eric Laguigne, Valérie Lang, Pierre Marello, Stanislas Nordey, Myrto Procopiou, Christophe Reymond, Richard Sammut, Josée Schuller et Virginie Volmann. THÉÂTRE DES AMANDIERS, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 h 45. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 10 décembre.

Surprise : enclin fréquemment aux mises en scène longues, Stanislas Nordey, cette fois-ci, n'excède pas le cap des deux heures cinquante (dix minutes de moins que le temps qu'envisage Shakespeare). Enclin aux mises en scène d'un tour plus qu'inattendu, il s'en tient cette fois-ci à quelque chose de modéré, avant tout à l'écoute très attentive du texte. Venant de lui, c'est un paradoxe.

Aucune pièce de Shakespeare ne requiert plus d'inspiration hasardeuse que ce *Songe d'une nuit d'été*. Une nuit de « surdosage lunaire » (peut-être celle de la Saint-Jean). Non pas tout de go des femmes et des hommes, mais des êtres *« hantés »*, qui, *« à force d'errer dans une forêt, ne retrouvent plus leur chemin »*. La lueur bleue raide de la lune les défigure (*« disfigure »* en anglais), mais c'est surtout que ces *« ombres »* se trouvent disloquées, disjonctées, par un délire du dedans.

LA DURÉE DES DÉMENCES

Il semble que Shakespeare, dans un élan affectueux très sincère, ait voulu, au cours de ce *Songe*, mettre dans le même sac ses amis, les acteurs de théâtre : toute scène de théâtre devra être tenue pour une annexe, très intense, de l'asile, sur quoi évoluent des « dérangés » qui deviennent, le temps d'un éclair, bouleversants, magnifiques, chaque fois que le trac les paralyse au point de les laisser sans voix, sans geste, livides de gêne. Du moins les applaudissements, à la fin du dernier acte, viennent-ils mettre un terme, chaque soir, à la démence de l'acteur, alors que celle de l'amoureux ne sera guérie que par la mort.

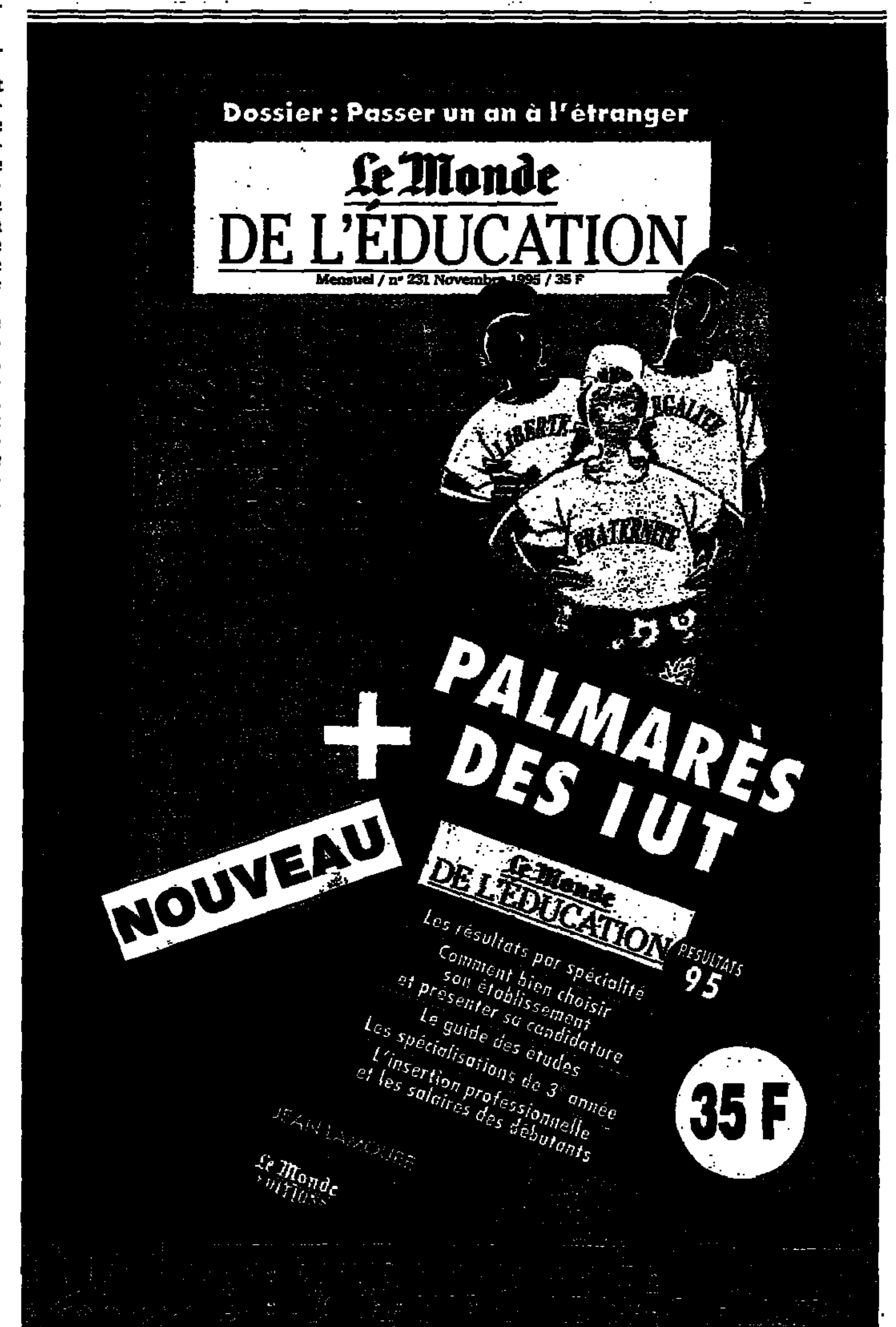
Le Songe d'une nuit d'été : un théâtre d'ombres. Ombres *« fugaces comme le rêve »*, et pourtant *« éternelles »*. Une aventure *« très cohérente sans cesser d'être merveilleuse »*, dit Shakespeare, et c'est là qu'est l'obstacle. Oui, c'est là qu'est le piège inextricable de cette pièce, dont l'étrangeté et la richesse tentent tous les metteurs en scène. Tous, ils s'y mesurent, et tous, ils y échouent, les uns de peu, d'autres de beaucoup. Parce qu'il faut bien *« jouer »* les scènes par l'entremise de quoi Shakespeare exprime en théâtre ce qu'il imagine. Mais si le désordre extrême des esprits, qui est l'axe de cette pièce, était présent dans le jeu, plus rien ne serait exprimé, qu'une inexpression obscure. Et s'il n'est pas dans le jeu, alors *Le Songe d'une nuit d'été* prend l'allure d'une « simple » comédie (géniale, bien sûr) construite sur les malentendus, les doubles, et les hasards des passions.

C'est ce que ne pouvait éviter Stanislas Nordey, dès qu'il choisissait une mise en scène équilibrée. Il a même forcé sur l'équilibre, en posant comme seul élément de décor une grosse lune statique tout à fait inopérante, alors que Shakespeare souligne *« la difficulté de bien installer dans la salle le clair de lune »* qui hante et *« disfigure »* les fous du *Songe*, partout, *« à la promenade, pendant les repas, et au lit »*.

Revenons sur terre. Stanislas Nordey est un as. Doué, intelligent, habité. Son *Songe* est conduit avec allant, clarté, un art sûr du chorégraphique, de la rythmique, des couleurs et des lumières. Il a pris le parti de cerner avec netteté le texte, parce que c'est dans le texte, par le texte, que Shakespeare, à plusieurs reprises, dévoile les intentions du *Songe*. Nordey éclaire et donne à *saisir*, mieux peut-être que jamais, le trait de ce *Songe*, mais le mystère, les ombres, le démon des sens, et presque l'émotion et l'humour restent volontairement sur la touche.

Valérie Lang (Helena), Cécile Brune (Titania), Marc Bodnar (le rôle en or de Bottom), entraînent la ronde des « fées » que Nordey a eu raison de faire jouer par des garçons, bien plus shakespeariens, dans leurs tutus, que des filles. En revanche, Nordey lui-même, pour interpréter Lysandre, souligne sa mâle autorité par l'adjonction d'une moustache.

Michel Cournot



CONCERTS

LUNDI 6, MARDI 7, MERCREDI 8 NOVEMBRE - 20 h 30
Théâtre des Champs-Elysées
FESTIVAL BARTOK
Orchestre du Festival de Budapest
Dir. : IVAN FISCHER,
sol. ZOLTAN KOCCIS, piano
Ildiko Komlosi, mezzo
Kolos Kovats, basse
le 6 : Concerto nº 1 pour piano
LE CHATEAU DE BARBE-BLEUE
le 7 : Concerto nº 2 pour piano
Esquisses Hongroises-Prince de Bois
le 8 : Concerto nº 3 pour piano
LE MANDARIN MERVEILLEUX
Suites de Danses
France-Musique Partenaire
Places 50 à 330 F. Tél. rens. : 49-52-50-50

DU MERCREDI 8 AU SAMEDI 18 NOVEMBRE à 19 h 30
THÉATRE DU CHATELET
OPÉRA : Moses und Aron
Arnold Schoenberg
Chistoph von Dohnanyi
Herbert Wernicke
Philharmonia Orchestra

SALLE PLEYEL
mer 8, jeu 9 nov - 20 h 30
ORCHESTRE DE PARIS
direction : John NELSON
piano : Jean-Claude PENNETIER
MESSIAEN - STRAVINSKY RACHMANINOV
60 à 240 F - Tél : 45.63.07.96

LUNDI 13 NOVEMBRE - 12 h 45
THÉATRE DU CHATELET
MIDIS MUSICAUX
Solistes du Philharmonia Orchestra
MOZART

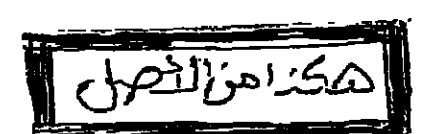
LUNDI 13 NOVEMBRE - 20 h 30
AUDITORIUM DU LOUVRE
Musique Filmée
CLOUZOT Filme KARAJAN
DVORAK, MOZART
25 F. Réd. 15 F. Tél. : 40-20-51-86

MARDI 14 NOVEMBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Quatuor KANDINSKY
Mendelssohn - Beethoven - Brahms
Tél. rés. : 49-53-05-07

MERCREDI 15 NOVEMBRE - 12 h 45
THÉATRE DU CHATELET
MIDIS MUSICAUX
MIREILLE DELUNSCH, soprano
NEIL BEARDMORE, piano
SCHUBERT, DEBUSSY, RACHMANINOV

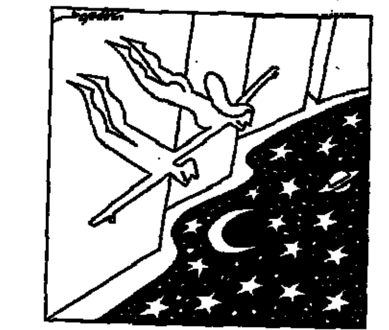
VENDREDI 17 NOVEMBRE - 12 h 45
THÉATRE DU CHATELET
MIDIS MUSICAUX
JANE IRWIN, mezzo soprano
JULIA LYNCH, piano
PURCELL, MAHLER, WOLF

VENDREDI 17 NOVEMBRE - 20 h 30
Théâtre des Champs-Elysées
VARDAN MAMIKONIAN, piano
BACH, BRAHMS, CHOPIN, LISZT
Tél. rés. : 49-52-50-50 de 40 à 290 F



Toute l'Ile-de-France danse

Huitième édition d'Iles de danses



ONZE CHORÉGRAPHES donneront plus de soixante-dix représentations dans plus de quarante villes de la région parisienne dans le cadre de la huitième édition du festival Iles de danses. Avec Yvann Alexandre, Christine Bastin, Pierre Doussaint, Hela Fattoumi et Eric Lamoureux, Pascale Houbin, Michel Kelemenis, Jose Montalvo, Jacques Patarozzi, Angelin Preljocaj, Christian Trouillas, toutes les tendances et toutes les générations se côtoient.

La danse et ses auteurs se font nomades : un soir à Noisiel, le lendemain à Malakoff, puis en route pour Suresnes. Il y aura également des conférences, des rencontres. Le premier débat aura lieu le 9 novembre, à 18 heures, au nouveau théâtre de Bezons et sera consacré à *« critiquer la danse »*. Tout un programme. A Bezons, toujours, est montrée jusqu'au 3 décembre l'exposition « Un siècle de danse », organisée par Sonia Schoonejans.

★ Dans plus de quarante villes d'Ile-de-France, du 6 novembre au 3 décembre. Tél. : 42-65-06-58.

UNE SOIRÉE À PARIS

Les Cass'Pieds
Depuis trois ans, le Théâtre Clavel cajole tout particulièrement la jeune chanson, braquant ses projecteurs sur ceux qui n'ont pas encore franchi les grandes portes. Parfois, sa programmation foule d'autres territoires. Ainsi les Cass'Pieds, un pétillant trio d'acteurs qui fait de l'humour son ordinaire.
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris 19e. Mº Pyrénées. 20 h 30, le 6 novembre. Tél. : 40-33-44-72. 100 F.

Jean-Luc Ponthieux
Aussi à l'aise à la contrebasse qu'à la basse électrique, aussi original également sur chacun de ces deux instruments, Jean-Luc Ponthieux est un musicien rare, mélodiste subtil et rythmicien accompli. Son quintette lui va à merveille où s'assemblent le tuba, l'accordéon, le saxophone et la batterie.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 6 novembre. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Kat Onoma
On chercherait en vain un groupe français capable de jouer avec autant de crédibilité de la langue de Jim Morrison.
Sans doute parce que ces rockers strasbourgeois à tendance crépusculaire ont autant travaillé la cohérence poétique de leurs chansons que la profondeur de leurs mélodies.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 6 novembre. Tél. : 47-42-25-49. Location FNAC. 120 F.

Foo Fighters
En échangeant ses fûts contre une guitare, Dave Grohl, l'ancien batteur de Nirvana, s'est reconverti avec panache.
Son nouveau groupe, les Foo Fighters, traite sous le mode punk tonitruant des mélodies exaltantes.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 19 heures, le 6 novembre. Tél. : 47-00-55-22. 120 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 6 NOVEMBRE

Orchestre du Festival de Budapest
Bartok : *Concerto pour piano et orchestre nº 1, Le Château de Barbe-Bleue.* Ildiko Komlosi (mezzo-soprano), Kolos Kovats (basse), Zoltan Kocsis (piano), Ivan Fischer (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 6. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac. De 50 F à 330 F.

MARDI 7 NOVEMBRE

Pavel Nersessian,
Andreï Vieru (piano).
Liszt : *Sposalizio, Il Penseroso, Orphée.* Fibich : *Etudes de tableaux op. 56.* Dukas : *L'Apprenti Sorcier.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 12 h 30, le 7. Tél. : 40-49-47-17. 75 F.

Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny
de Weill. Trudeliese Schmidt (Leokadja Begbick), Robert Wörle (Fatty), Franz Hawlata (Dreieinigkeitsmoses), Marie McLaughlin (Jenny Hill), Kim Begley (Jim Mahohey), Andreas Jäggi (Jack O'Brien), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Jeffrey Tate (direction), Graham Vick (mise en scène), Sean Walsh (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, le 7. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

L'Ecole des amants
d'après Molière et Lully. Troupe et musiciens du Théâtre baroque de France, Ferruccio Soleri, Philippe Lenaël (mise en scène), Marie-Geneviève Massé (chorégraphie).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 20 heures, les 7, 10 et 11 ; 16 heures, le 12. Tél. : 42-44-45-46. Location Fnac. De 50 F à 280 F.

Gustav Mahler Jugendorchester
Schoenberg : *Friede auf Erde, Un survivant de Varsovie, Gurrelieder, extraits.* Mahler : *Symphonie nº 10, adagio.* Nono : *Caminantes, Ayacucho,* création française. John Shirley-Quirk (récitant), Waltraud Meier (soprano), Susanne Otto (mezzo-soprano), Chiara Tonelli (flûte), Chœur de solistes de Freiburg, Chœur de la Radio de Leipzig, Studio expérimental de la Fondation Heinrich Strobel Südwestfunk, Claudio Abbado (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 7. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

L'Opéra de quat'sous
de Weill. Dominique Balzer, Monique Brun, Philippe Crubezy, Philippe Fretun, Isabelle Gozard, Mona Heftre, Jean-Claude Leguay, Daniel Martin, Sophie Mayer, Isabelle Mazin, Pierre Meunier, Annick Perona, Jean-Claude Perrin, Marc Spilmann, Jean-Louis Chautemps (direction), Charles Tordjman (mise en scène), Caroline Marcadé (chorégraphie).
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 heures, le dimanche. Relâche dimanche 12 novembre. Jusqu'au 2 décembre. Tél. : 47-27-81-15. 160 F.

Orchestre du Festival de Budapest
Bartok : *Esquisses hongroises, Concerto pour piano et orchestre, Le Prince de bois.* Zoltan Kocsis (piano), Ivan Fischer (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 7. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac. De 50 F à 330 F.

MERCREDI 8 NOVEMBRE

Moïse et Aaron
de Schoenberg. Aage Haugland (Moïse), Philip Langridge (Aaron), Sonja Theodoridou (une jeune fille), Greg Fedderly (un jeune homme nu), Thomas Mohr (l'Ephraïmite), Reinhard Hagen (un prêtre), Chœur de la Philharmonie slovaque, Chœur du Théâtre du Châtelet, Philharmonia Orchestra, Christoph von Dohnanyi (direction), Herbert Wernicke (mise en scène).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 19 h 30, les 8, 11, 13, 16 et 18. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 530 F.

Orchestre du Festival de Budapest
Bartok : *Suite de danses, Concertos pour piano et orchestre nº 3, Le Mandarin merveilleux.* Zoltan Kocsis (piano), Chœur de Radio-France, Ivan Fischer (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 8. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac. De 50 F à 330 F.

Orchestre de Paris
Messiaen : *Les Offrandes oubliées.* Stravinsky : *Petrouchka, suite.* Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre nº 3.* Jean-Claude Pennetier (piano), John Nelson (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 8 et 9. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

JEUDI 9 NOVEMBRE

Pavel Nersessian,
Andreï Vieru (piano).
Moussorgski : *Les Tableaux d'une exposition.* Rachmaninov : *L'Ile des morts.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 18 h 45, le 9. Tél. : 40-49-47-17. 70 F.

Orchestre national de France
Miaskovski : *Symphonie nº 25.* Tchaïkovski : *Manfred.* Evgueni Svetlanov (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 9. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

VENDREDI 10 NOVEMBRE

Ensemble InterContemporain
Berg : *Suite lyrique, pièces.* Webern : *Concerto pour neuf instruments, Pièces pour orchestre.* Schoenberg : *Von Heute auf Morgen.* Susan Anthony, Inga Nielsen (sopranos), Keith Lewis (ténor), Wolfgang Koch (baryton), Deutsche Kammerphilharmonie, Pierre Boulez (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 10. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Prokofiev : *Symphonie concertante.* Rimski-Korsakov : *Shéhérazade.* Gary Hoffman (violoncelle), Alexandre Lazarev (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 10. Tél. : 45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
J. Strauss : *Musique des sphères.* Berg : *Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange ».* Webern : *Pièces pour orchestre op. 6.* R. Strauss : *Le Chevalier à la rose, suite.* Pierre Amoyal (violon), Günter Neuhold (direction).
Massy (91). Opéra-Théâtre, place France. 20 h 30, le 10. Tél. : 60-13-13-13. De 75 F à 105 F.
Et le 12 novembre à 15 heures, au *Théâtre Romain-Rolland de Villejuif (47-58-17-17).*

Marie-Catherine Girod (piano).
Chopin : *Préludes pour piano.* Debussy : *Images pour piano, livre I.* Ravel : *Jeux d'eau, La Valse.*
Maurepas (78). Espace Albert-Camus, rue de Beauce. 20 h 45, le 10. Tél. : 30-66-54-40. 90 F.

Louis Thiry (orgue).
Œuvres de Byrd, Bull, Purcell et Bach.
Orsay (91). Eglise Saint-Laurent, 9, rue du Maréchal-Foch. 20 h 45, le 10. 60 F.

SAMEDI 11 NOVEMBRE

Concerto Soave
Merula. Palestrina. Frescobaldi. Felici. Assandra. Rognoni. Bonizzi : *Musiques italiennes religieuses et profanes des XVIe et XVIIe siècles.* Maria Cristina Kiehr (soprano).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 11. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Gil Shaham (violon),
Orli Shaham (piano).
Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 23.* Debussy : *Sonate pour violon et piano.* Fauré : *Sonate pour violon et piano op. 13.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 18 heures, le 11. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Les Musiciens du Louvre
Rameau : *Anacréon, Cantate.* Véronique Gens (soprano), Thierry Félix (baryton), Marc Minkowski (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 11 ; 16 h 30, le 12. Tél. : 44-84-44-84. De 60 F à 160 F.

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

Les Nièces de Rameau
Œuvres de Rameau, Forqueray et Leclair.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 11 heures, le 12. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 200 F.

Martha Argerich,
Alexandre Rabinovitch (piano).
R. Strauss : *Sinfonia Domestica.* Dukas : *L'Apprenti Sorcier.* Brahms : *Valses op. 39.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 12. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Emanuel Ax (piano),
Quatuor Emerson.
Schoenberg : *Quatuor à cordes nº 1.* Brahms : *Quintette pour piano et cordes op. 34.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 17 heures, le 12. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 170 F.

Ensemble La Fenice
Œuvres de Monteverdi, Grandi, Turini, Sances, Frescobaldi et Cima. Piccinini, Mazzochi, Cazzati, Graziani, Fontana, Grancini. Maria Cristina Kiehr (soprano), Jean-Marc Aymes (orgue), Jean Tubéry (cornet, direction).
Marly-le-Roi (78). Eglise Saint-Vigor. 17 h 30, le 12. Tél. : 39-02-78-78

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Ballet de l'Opéra de Paris
Jean-Claude Gallotta : *Les Variations d'Ulysse.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 6 et 15 ; 15 heures, le 12. Tél. : 44-73-13-00. De 40 F à 260 F.

Ballet Preljocaj
L'Anoure.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, du 7 au 18 novembre. Tél. : 42-74-22-77. De 95 F à 160 F.

Compagnie Ea Sola
Sécheresse et Pluie.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, les 8, 9, 10, 11 et 13 ; 16 heures, le 12. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Michel Kelemenis
Clins de lune.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mº Cité-Universitaire. 20 h 30, les 9, 10 et 11 ; 16 h 30, le 12. Tél. : 45-89-38-69. De 80 F à 110 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection, des films en exclusivité et les reprises

NOUVEAUX FILMS

DRAGON BALL Z (à partir de mardi 31 octobre)
Dessin animé japonais de Shigeyasu Yamauchi, Mitsuo Hashimoto, (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e 37-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

LE GARÇU (à partir de mardi 31 octobre)
Film français de Maurice Pialat, avec Gerard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC-Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC-Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont-Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34), Pathe Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

MORTAL KOMBAT
Film américain de Paul Anderson, avec Christophe Lambert, Linden Ashby, Cary-Hiroyuki Tagawa, Robin Shou (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

THE GARDEN
Film britannique de Derek Jarman, avec Roger Cook, Tilda Swinton, Johnny Mills, Kevin Collins, Phillip MacDonald, Spencer Leigh (1 h 32).
VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

3 STEPS TO HEAVEN
Film britannique de Constantine Giannaris, avec Katrin Cartlidge, Frances Barber, James Fleet, Con O'Neil, David Cardy (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10).

UNDERGROUND
Film européen d'Emir Kusturica, avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner (2 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

WATERWORLD
Film américain de Kevin Reynolds, avec Kevin Costner, Dennis Hopper, Jeanne Tripplehorn, Tina Majorino, Michael Jeter (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A LA VIE, A LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES ANGES GARDIENS
de Jean-Marie Poiré,
avec Gérard Depardieu, Christian Clavier, Eva Grimaldi, Yves Rénier.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CÉRÉMONIE
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE CONFESSIONNAL
de Robert Lepage,
avec Lothaire Bluteau, Patrick Goyette, Kristin Scott-Thomas, Jean-Louis Millette.
Canadien-britannique-français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

DOLLAR MAMBO
de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas.
Mexicain (1 h 20).
Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).

L'ENFANT NOIR
de Laurent Chevallier,
avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré.
Franco-guinéen (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

LA FLEUR DE MON SECRET
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglase, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

TROIS JOURS
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas.
Lituanien (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

REPRISES

CHAUSSURES À SON PIED
de David Lean,
avec Charles Laughton, John Mills, Brenda De Banzie, Daphne Anderson, Prundella Scales, Richard Wattis.
Britannique, 1954, noir et blanc, copie neuve (1 h 45).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

DRÔLE DE DRAME
de Marcel Carné,
avec Françoise Rosay, Michel Simon, Louis Jouvet, Jean-Pierre Aumont, Jean-Louis Barrault, Nadine Vogel.
Français, 1937, noir et blanc (1 h 45).
VO : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48). Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

LAURA
de Otto Preminger,
avec Gene Tierney, Dana Andrews, Clifton Webb, Vincent Price.
Américain, 1944, noir et blanc (1 h 28).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

PEE WEE BIG ADVENTURE
de Tim Burton,
avec Pee Wee Herman, Elisabeth Dailly, Mark Holton, Diane Salinger, Judd Omen, Daryl Roach.
Américain, 1986 (1 h 30).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Roger Thérond quitte le groupe Le Provencal

LES CONSEILS D'ADMINISTRATION des quotidiens *Le Provençal* et *Var Matin République* ont accepté, jeudi 26 octobre, la démission de Roger Thérond, qui dirigeait depuis quatre ans le groupe de presse marseillais. La direction du groupe a annoncé, samedi 4 novembre, que, « *en raison du poids croissant de ses activités au sein des groupes Hachette Presse et Filipacchi Médias, au titre de vice-président directeur des rédactions,* [M. Thérond] *avait exprimé à Daniel Filipacchi et au président Jean-Luc Lagardère le souhait d'être déchargé de ses fonctions à la tête du groupe marseillais* ».

Jean-Pierre Milet, vice-président directeur général du groupe, a été nommé, à l'unanimité par les conseils d'administration, PDG des deux journaux qui, toutes éditions confondues, tirent à environ 300 000 exemplaires. Vice-PDG et président de la régie Eurosud Publicité depuis juin 1991, M. Milet avait auparavant dirigé différentes filiales industrielles et commerciales du groupe Hachette et des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), où il a exercé une grande partie de sa carrière et dont il a été secrétaire général jusqu'en 1989.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE SPÉCIALISÉE : le groupe Impact Médecin, associé depuis 1994 à l'allemand Bertelsmann, vient de mettre en vente le premier numéro d'*Impact Pharmacien*,** un mensuel de 50 pages diffusé uniquement par abonnement. Avec ce magazine, le groupe, qui publie déjà *Impact médecin Hebdo, Impact Médecin Quotidien, Impact Internat* et *Info Santé*, ambitionne de « *devenir un titre de référence en offrant une synthèse de l'actualité professionnelle, scientifique et médicale* ». Dix numéros doivent être diffusés par an à 16 500 exemplaires.

■ **TÉLÉVISION : l'Eglise d'Angleterre a décidé de se défaire de sa participation de 3,6 millions de livres (environ 28 millions de francs) dans le réseau de télévision par satellite BSkyB, parce que celui-ci vient de lancer une chaîne érotique en Grande-Bretagne.** « *L'Eglise ne veut pas tirer un bénéfice, par un investissement direct dans des entreprises faisant commerce de la pornographie* », a déclaré Tony Hardy, responsable des investissements de l'Eglise. BSkyB, contrôlé par le magnat australo-américain Rupert Murdoch, a lancé le 1er novembre six nouvelles chaînes, dont une de programmes érotiques. « *Il est toujours regrettable qu'un actionnaire prenne ce genre de décision, mais cela fait partie de ses prérogatives. La chaîne est complètement légale et a été autorisée* », a souligné un porte-parole de BSkyB.

■ **AGENCE : Bloomberg, agence américaine d'informations financières, a lancé sa chaîne de télévision en Europe, mercredi 1er novembre.** Bloomberg Information Television Europe, d'abord diffusée en Grande-Bretagne sur le câble, est une chaîne en continu qui offre les titres de l'actualité, l'information financière en temps réel, la météo, des faits divers et des événements sportifs, grâce à la division de son écran en plusieurs parties.

Les princes saoudiens s'intéressent aux médias

Hommes d'affaires et proches du roi Fahd sont de plus en plus impliqués dans la presse et la télévision des pays arabes et européens

QU'EST-CE QUI FAIT courir ces princes ? Assis sur les confortables coussins financiers engendrés par la manne pétrolière et ses dérivés, pourquoi les membres de la famille royale saoudienne et leurs proches sont-ils pris d'un tel engouement pour la création d'organes de presse étrangers ou pour des prises de participation ?

Le journal saoudien *El Hayat* du 1er novembre annonçait que l'Arab media corporation (AMC), propriétaire de l'Arab radio and television (ART), devrait annoncer prochainement la mise en service, près de Rome, d'un réseau de télévision digitale destiné à être diffusé sur 14 chaînes, *via* le satellite Panamsat 4. L'homme d'affaires saoudien Saleh Kamel, qui détient 90 % d'AMC, et ses partenaires sont à la recherche d'un nom pour ce réseau, qui pourrait être « La compagnie Middle East ART ».

La veille, un autre journal, *El Chark el Aousat*, avait annoncé la conclusion d'un accord entre l'agence de presse United press international (UPI, rachetée par la firme saoudienne Middle East Broadcasting Corporation) et la BBC, afin de commercialiser des informations relatives au Proche-Orient sur la chaîne de satellites dont UPI est propriétaire. Orbit TV, MBC, UPI, *El Chark el Aousat*, *El Hayat*, *El Wasat*, Mediaset : la liste est longue des médias appartenant à des princes ou à des hommes d'affaires saoudiens.

El Walid ben Talal Abdel Aziz El Saoud, un des neveux du roi Fahd, détient 30 % des parts d'ART et a fondé avec Saleh Kamel l'AMC. Il détient aussi 4,1 % de Mediaset, société qui regroupe les télévisions, la régie publicitaire et le réseau de Fininvest, groupe de presse de l'ex-président du conseil italien Silvio Berlusconi. Saleh Kamel, son associé au sein d'AMC et d'ART, a créé en 1991 une autre chaîne de télévision en arabe, la Middle Broadcasting Corporation (MBC), basée à Londres et rachetée en 1993 par l'un des beaux-frères du roi, Cheikh Walid El Ibrahim, qui mise sur la rentabilité de cette chaîne captée par satellite, dans le monde arabe.

Orbit TV, chaîne cryptée à multicanaux à péage, distribuée par câble et basée à Rome, appartient à un autre membre de la famille royale, homonyme du roi, le prince Fahd. En vertu d'un contrat signé en juin 1994 avec la BBC, Orbit TV reçoit par satellite les émissions de la chaîne de télévision arabe de la BBC, qu'elle relaie – après cryptage – vers le satellite Arabsat.

Khaled ben Sultan, fils du ministre de la défense et neveu du roi, s'est porté acquéreur, en 1990, du titre *El Hayat*, fondé en 1946 à Beyrouth par un journaliste libanais, Kamel Mroué. Basé à Londres et couplé avec l'hebdomadaire *El Wasat*, ce quotidien est imprimé dans plusieurs capitales. Onze ans avant le prince Khaled, un groupe dont l'actionnaire principal est frère du roi et gouverneur de Ryad, le prince Salman avait créé à Londres *El Chark el Aousat*, distribué lui aussi dans le monde arabe et occidental et disponible sur Internet.

Cette boulimie s'explique par la volonté de contrôler l'accès du public arabe à l'information, à la culture et au divertissement, répond Saïd K. Aburish, dans son livre *The Rise, corruption and coming fall of the house of Saud* (« L'Emergence, la corruption et la prochaine chute de la maison des Saoud »). En partie fondée, la réponse reste courte. D'abord parce que certains investissements, comme celui dans la Fininvest, ne peuvent peser sur la ligne éditoriale et les programmes des télévisions. Il est difficile de prétendre qu'Orbit TV, dont le décodeur donnant accès à 20 chaînes coûte 10 000 dollars, est un organe de propagande.

« POLITIQUEMENT CORRECT »

Le recrutement des journalistes paraît répondre, majoritairement, à des critères professionnels. Certains sont d'anciens gauchistes ou nationalistes arabes. Les nouveaux patrons de presse saoudiens ont su s'emparer du créneau laissé vacant par la guerre du Liban, et de la faillite des idéologies de gauche, pour créer des médias performants, qui détonnent avec une presse arabe souvent « aux ordres ».

Les journalistes affirment ne pas être soumis à des pressions. Ils n'en admettent pas moins que des sujets doivent être traités avec délicatesse, le journal risquant d'être interdit dans un pays arabe qui se juge offensé. La ligne éditoriale demeure « idéologiquement et politiquement correcte » : pas d'article critique sur l'Arabie saoudite ou les monarchies pétrolières du Golfe ; et, même si l'actualité internationale est largement couverte, l'accent est mis sur celle des pays arabes et musulmans.

La distance prise par rapport à Ryad varie toutefois d'un titre à l'autre. MBC et *El Hayat* se contentent de donner un aperçu du conseil des ministres saoudien ou des extraits d'un discours du roi Fahd. *El Chark el Aousat* leur accordera la première page. Ce n'est pas non plus un hasard si le même *El Chark el Aousat* a publié récemment une page d'entretiens avec des employés asiatiques « heureux » en Arabie saoudite...

El Hayat et MBC sont accusés de véhiculer le message islamiste, en rapportant les communiqués du GIA algérien. Faux, rétorquent les journalistes. L'Arabie saoudite peut d'autant plus difficilement être soupçonnée de soutenir le GIA alors qu'elle à fort à faire avec ses propres islamistes, dont on ne verra jamais les communiqués dans les journaux ou sur les écrans saoudiens.

Un véritable pouvoir est en train de se créer dans le monde arabe et arabophone. Destinés à s'imposer et à devenir financièrement rentables, ces médias saoudiens commencent à peser dans un paysage où la presse écrite et audiovisuelle est d'une pauvreté consternante.

Mouna Naïm

LUNDI 6 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Magazine : Perdu de vue. Presenté par Jacques Pradel. *Avec une nouvelle rubrique sur des disparitions mystérieuses advenues il y a de plus de 20, 30 ou 50 ans.*
22.25 Magazine : Comme un lundi. Présenté par Christophe Dechavanne. Les femmes doivent-elles rentrer à la maison ?
0.35 Sport : Voile. Transat Jacques-Vabre, Le Havre-Cartagène.
1.10 Journal, Météo.
1.20 Magazine : 7 sur 7. (Rediff.). Avec François Bayrou, Alain Danand, Laurent Voulzy.
2.10 Programmes de nuit. TF 1 nuit (et 3.15, 3.55, 4.25) ; 2.20, Histoire de la vie ; 3.20, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.05, Série : Mésaventures ; 4.35, Musique.

FRANCE 2

12.15 Jeu : Les Z'amours.
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 INC.
13.50 Série : Derrick.
14.55 Série : Placé en garde à vue.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15). Les Voix du bal.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.43 Que le meilleur gagne (et 2.55).
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 1.15).
19.59 Journal, Météo.

20.50 Téléfilm : L'Auberge de la Jamaïque. De Gilles Béhat, avec Alice Béat. *Au XIXe siècle sur une presqu'île du Cotentin, une jeune femme decouvre que l'aubergiste qui l'accueille est un naufrageur.*
22.35 Documentaire : Du côté de chez nous. [7/10] Mars, de Daniel Karlin.
23.35 Les Films Lumière.
23.40 Journal, Météo.
23.55 Le Cercle de minuit. Doubles vies.
1.50 Programmes de nuit. Garibaldi [6/6] ; 3.20, 24 heures d'infos ; 3.35, Jeu : Pyramide ; 4.00, L'Œil d'Icare ; 4.20, D'un soleil à l'autre (rediff.) ; 4.50, Concert : *Concerto pour piano*, de Ravel ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez. Le Harcèlement sexuel dans le travail.
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums. Le Cahier de Taz ; Sandokan ; Batman.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Robert Doisneau, la vie d'un photographe*, Peter Hamilton
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Cinéma : Havana. □ Film américain de Sydney Pollack (1990). Avec Robert Redford.
23.15 Météo, Journal.
23.45 ▶ Cinéma : La Femme fardée. ■ Film français de José Pinheiro (1990). Avec Jeanne Moreau.
1.25 Court métrage : Libre court. Gueule d'atmosphère, d'Olivier Péray.
1.40 Feuilleton : Dynastie.
2.30 Musique Graffiti. Jazz. *Nuages* et *Donna Lee*, par le Bireli Lagrene Trio (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Deux belles en cavale. De Burt Brinckerhoff, avec Phylicia Rashad, Dyan Cannon. *Une femme d'affaires qui relie, en voiture, la côte ouest à la côte est, est immobilisée par une panne dans une petite ville de Louisiane.*
15.05 M6 boutique.
15.15 Boulevard des clips (et 5.00).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [1/2] Le Sceptre d'Ottokar.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman. Les Barbares.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Ciné 6.

20.45 Cinéma : La Septième Cible. ■ Film français de Claude Pinoteau (1984). Avec Lino Ventura, Léa Massari, Jean Poiret.
22.50 Cinéma : Les Chiens verts du désert. ■ Film italo-français d'Umberto Lenzi (1967). Avec Ken Clark.
0.25 Magazine : Culture pub. Présenté par Christian Blachas.
0.55 Magazine : Jazz 6. Présenté par Philippe Adler. Lester Bowie et Brazzy Voices.
1.50 Documentaire : Saga de la chanson française. Georges Brassens.
2.45 Rediffusions. E = M 6 ; 3.40, Fréquenstar (Dick Rivers) ; 4.35, Starnews.

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Téléfilm : John Gotti, un truand à abattre. De Roger Young.
15.15 Télés dimanche (rediff.).
16.05 Pas si vite ! (rediff.).
16.10 Surprises (et 2.45).
16.20 Cinéma : Casque bleu. □ Film français de Gérard Jugnot (1994).
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
18.30 Cyberflash.
— En clair jusqu'à 20.35 —
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations. (et 22.05).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Les Valeurs de la famille Addams. ■■ Film américain de Barry Sonnenfeld (1993).
22.10 ▶ Documentaire : Les Diplômés de Morehouse.
23.03 Court métrage : Clara et Jérémy.
23.05 Cinéma : Time is Money. ■ Film franco-britannique de Paolo Barzman (1993).
0.40 Cinéma : Petits arrangements avec les morts. ■ Film français de Pascale Ferran (1994, ◆).
2.25 Documentaire : Rencontres sauvages sur le Danube.

LA CINQUIÈME

12.00 Atout savoir. Le Goût.
12.30 Débat : Emission spéciale sur la protection sociale.
13.00 Les Merveilles de l'univers.
13.27 Le Journal du temps (et 18.55).
13.30 Cinéma : Jeunes Filles en uniforme. ■ Film franco-allemand de Geza Radvanyi (1958).
15.00 Profils 2000. L'Horticulture.
15.35 Qui vive ! L'Alcoolisme.
15.50 Allô ! La Terre. Le Toucher [1/5].
16.05 La Preuve par cinq. Nuisances et pollutions [1/5].
16.35 Région. Nord Pas-de-Calais.
17.00 Cellulo.
17.25 Les Enfants de John.
17.55 Cogito. Les Stoïciens.
18.10 Les Grandes Inventions.
18.25 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanhoé [21/25] Le Chantre de Maydale, de Bernard Knowles, avec Roger Moore.
19.30 La Légende du sport. La Volonté de vaincre [6/12]. Mythe et réalité [2/2], de Tony Laryea. *L'histoire des exploits sportifs chez les athlètes noirs est étroitement liée à la volonté de briser les barrières du racisme.*
20.00 Magazine : Reportage. Manille : les anges de la nuit, de Christian Sterley. *Quatre enfants dans les rues de Manille.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Cinéma : Uccellacci e uccellini. ■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1965, N., v.o.). Avec Toto, Ninetto Davoli, Femi Benussi.
22.10 Fiction : Mercedes. Film égyptien de Yousri Nasrallah, avec Yousra, Zaki Abdel Wahad (v.o.).
23.55 ▶ Cinéma : La Ricotta. ■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1963, v.o.). Avec Orson Welles, Mario Cipriani, Laura Betti.
0.30 ▶ Documentaire : Les Cendres de Pasolini. De Pasquale Misuraca (87 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. Rediff. de France 3 du 3/11. 21.00 Enjeux-Le point. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Questions pour un champion. Rediff. de France 3 du 26/9. 23.45 Sous la couverture. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 Sénégalais, Sénégalaises. De Laurence Attali. 20.35 Briser la glace. De Stephan Cieslar et Laurent Huet. 21.25 Louisiana Blues. De Jean-Pierre Bruneau et José Reynes. 22.25 Les Fontaines de Paris. De Jean-Philippe Pimentel. 22.55 Portraits d'Alain Cavalier. [6/24] La Dame lavabo. D'Alain Cavalier. 23.10 Des animaux et des hommes. [3/12] Coco et la Tortue. De Richard Brock. 23.40 Le Charme discret des musiciens d'eau. D'Anne Marsol et Serge Minkoff. 0.25 Dossier requins. [10/11] Les McKenney : amoureux des requins. De Thomas F. Horton (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Musiques en scènes. 19.30 Stars en stock. 20.00 20h Paris Première. 21.00 Soigne ta droite. ■■■ Film français de Jean-Luc Godard (1987). Avec Jean-Luc Godard. 22.20 Table ouverte. 22.50 Concert : Pete Townshend. Enregistré à la Brooklyn Academy of Music (New York), en 1993 (155 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, BD lire ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Jeux ; 19.20, E comme énergie ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, Résultat des jeux et au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. C'est pourtant pas sorcier. 20.30 Souvenir. Devine qui est derrière la porte. 21.40 Série : New York Police Blues. Episode 21. 22.25 Chronique de la combine. 22.30 Atlantic City. ■■ Film franco-canadien de Louis Malle (1979). Avec Burt Lancaster. 0.15 Concert : The Doors Are Open. Enregistré au Roundhouse de Londres en 1968 (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Du miel pour le prince. 19.50 Série : Cher oncle Bill. 20.15 Série : Mon amie Flicka. 20.45 Série : Sam Cade (et 0.10). Incarnation d'un tueur. 21.35 Série : Les Espions. Usage de faux. 22.20 Le Club. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. La Prime. 1.00 Série : Mission impossible. La Veuve (50 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 1.00). 19.15 NBA Action. 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.30 Rebel TV. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.15 NBA (40 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Chris Isaak Uplegged. Concert enregistré à New York, en août 1995. 22.00 Feuilleton : The Real World London. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Reggae Soundsystem. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Speedworld. 22.00 Eurogoals. 23.00 Catch. 0.00 Eurogolf. Challenge Tour, finale du 13 et 15 octobre, au Portugal (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 The Forbidden Street. ■■ Film américain de Jean Negulesco (1949, N., v.o.). 20.30 Je chante. ■ Film français de Christian Stengel (1938, N.). 21.55 Règlement de comptes. ■■■ Film américain de Fritz Lang (1953, N., v.o.). 23.25 Sortilèges. ■■ Film français de Christian-Jaque (1944, N.). 1.00 Lucrèce. ■ Film français de Léo Joannon (1943, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.45 La Guerre des polices. ■ Film français de Robin Davis (1979). 20.30 Les Tribulations d'un Chinois en Chine. ■ Film français de Philippe de Broca (1965). 22.05 Les Conquérants héroïques. ■■ Film italo-français de Giorgio Rivalta (1962). 23.45 J'ai même rencontré des Tziganes heureux. ■■ Film yougoslave d'Aleksandar Petrovic (1967, 85 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Musica 95 à Strasbourg. Jeunes compositeurs italiens en quête d'une tradition. 1. Avec Claudio Ambrosini, Fausto Romitelli, Stefano Gervasoni, Gualtiero Dazzi. 20.30 L'Histoire en direct. 20 novembre 1975 : La mort de Franco. 1. Avec Laureano Lopez Rodo, Ulfinio de la Fuente Gonzalo, Fernandez de la Mora, Cruz Martinez Esteruella, Nativel Preciado Michel del Castillo. 21.30 Fiction. Aux sources de la nuit, Robert Desnos (1900-1945). 1. Le Promeneur de la nuit. 22.40 Accès direct. Jean-François Peyret, metteur en scène du Traité des passions, à la Maison de la Culture de Bobigny. 0.05 Du jour au lendemain. Maurice Fréchuret (L'Envolée, l'Enfouissement). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine. 1. Petit prologue ; Le Cerf malade ; Le Cheval et l'Ane ; L'Ane et le Petit Chien ; Le geai paré des plumes du paon ; La Cigale et la Fourmi ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Une histoire du cinéma français (4) ; 2.58, Hiroshima, mon amour ; 6.28, Hector Bianciotti (Le Pas si lent de l'amour).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 28 octobre, au Conservatoire d'art dramatique à Paris, Vadim Repin, violon, Alexander Melkinov, piano : Œuvres de Prokofiev : Cinq mélodies pour violon et piano op. 35b ; Sonate pour violon et piano nº 1 ; Sonate pour violon et piano nº 3 Epique, de Medtner. 22.00 Soliste. Samson François, piano. Œuvres de Liszt. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Quatuor à cordes Pro Tempore Passionis, de Castérède, par le Quatuor Phillips ; Polka, de Magin. 23.05 Ainsi la nuit. Œuvres de Suk : Dix chants pour voix égales et piano à quatre mains op. 15, par le Chœur de Chambre de Prague, dir. Josef Pancik ; Quatuor à cordes nº 2 en un mouvement op. 31, par le Quatuor Suk ; Hirondelles et jeunes filles, cinq mélodies, d'Eben, par le Chœur de Chambre de Prague, dir. Josef Pancik. 0.00 La Rose des vents. Madagascar : Vaovy (concert enregistré en mai 1995). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 12 août à la Roque d'Anthéron par le Sinfonia Varsovia, dir. Michel Swierczewski Nelson Freire, piano : Œuvres de Mozart : Les Noces de Figaro, ouverture ; Concerto nº 9 pour piano ; Concerto pour piano op. 54, de Schumann. 22.30 Les Soirées... (suite). Quatuor nº 15, de Schubert, par le Quatuor Lindsay ; Romances et Ballades pour chœur mixte a capella, de Schumann, par le Chœur de chambre Accentus, dir. Laurence Equilbey ; Sextuor pour piano, cordes, clarinette et cor op. 37, de von Dohnanyi, par le Quatuor Takacs, Andras Schiff, piano, Kalman Berkes, clarinette, Radovan Vlatkovic, cor. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Paul Amar, « animateur » deux fois heureux

L'ancien présentateur du journal de France 2 anime une émission quotidienne sur le câble parisien et dirige, toute cette semaine, sur La Cinquième, des débats sur la protection sociale

DANS SA BULLE de verre, posée au-dessus du boulevard Pereire à Paris, Paul Amar confesse, en passant, une passion pour Henry Miller. Ce goût pour l'écrivain américain, radicalement rebelle, radicalement vivant, amuse, et ne surprend pas vraiment. La part de révolte, peut-être, d'un journaliste au parcours lisse.

France-Inter, huit ans, de 1971 à 1979, comme reporter, présentateur et correspondant permanent en Asie du Sud-Est et aux Etats-Unis. Antenne 2, dix ans, de 1979 à 1989, la direction du service politique, la rupture en 1988, suivie d'un an de présentation des « Dossiers de l'écran ». FR 3, trois ans et la belle aventure du « 19-20 ». Et le retour sur France 2, à l'automne 1992, pour présenter le journal de 20 heures. La consécration.

Parcours sans faute et – presque – sans accrocs... jusqu'à ce 1er juin 1994. Jusqu'à ce débat entre Jean-Marie Le Pen et Bernard Tapie, imposé par la direction de la rédaction de la chaîne à un présentateur qui y était totalement opposé. Paul Amar réagit d'une façon « surréaliste », voire psychanalytique, en sortant d'un sac de sport dont la marque est bien visible à l'écran deux paires de gants de boxe rouges destinés aux candidats au débat. Emotion, stupéfaction, protestations du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Le 3 juin, le présentateur est suspendu d'antenne, sur décision de la direction de la chaîne. En août, Paul Amar quitte France 2, après un court retour au journal. Rideau. Il aurait pu accepter un de ces placards dorés que l'on offre gracieusement à ceux dont on veut doucement se débarrasser. Il aurait pu, aussi, dire oui à l'une des *« belles propositions »* venues, à l'automne, d'une grande chaîne privée concurrente du service public, ou de la presse écrite. Mais non. *« J'avais besoin de souffler »*, dit-il aujourd'hui. Envie, aussi, certainement, de ne pas accepter n'importe quoi à n'importe quel prix.



L'homme aime le pouvoir, même ses amis le concèdent. Le vrai pouvoir. Celui qui ne va pas sans liberté, de parole, d'initiative. *« Le pouvoir de peser sur les choses »*, dit-il, lui, en revendiquant, aussi, *« un orgueil de pionnier, voire de solitaire »*.

« SIMPLE ET TRANQUILLE »

Lors de l'oral du concours d'entrée du Centre de formation des journalistes, Paul Amar, à l'examinateur qui lui demandait à quelle grande figure du métier il aimerait s'identifier, répondit, sans hésiter : Pierre Viansson-Ponté. L'ambition de l'excellence, déjà. Sans concessions. Pierre Viansson-Ponté était rédacteur en chef au *Monde*. Ce fut lui qui écrivit, le 15 mars 1968, deux mois avant les *« événements »*, cette phrase mémorable : *« La France s'ennuie. »* *« J'adorais son humeur, et ses humeurs »*, se souvient Paul Amar. On ne choisit pas ses admirations par hasard.

Et pourtant il revient, aujourd'hui, en douceur, en modestie, avec le pas calme et sûr du chat, dont il a les yeux, aussi. *« Animateur »* – c'est lui qui emploie ce terme, qui a son importance – de « 20 heures Paris Première » sur la chaîne câblée du même nom, il se dit très *« heureux »* de construire, chaque jour, cette *« émission simple et tranquille »* qui laisse la parole, pendant une heure, à des acteurs de la vie sociale et culturelle tels que Richard Bohringer, Jack Lang ou Nicole Garcia.

Le choix peut surprendre. On imagine mieux Paul Amar dans la peau d'un journaliste dirigeant de grands débats sur des sujets tels que la protection sociale, ce qu'il fera tout au long de cette semaine sur La Cinquième, *« à la demande de* [son] *ami Jean-Marie Cavada »*. Mais non. Il est heureux, vraiment, de cette expérience sur la « petite » chaîne du câble, dont il estime *« qu'elle remplit une vraie fonction de service public »*. Souvenons-nous de Henry Miller. A coup sûr Paul Amar, homme solaire, fils du Sud, déteste et conteste, lui-aussi, les *« cauchemars climatisés »*.

Fabienne Darge

★ **« Débats publics : la protection sociale ». La Cinquième, jusqu'au dimanche 12 novembre, à 12 h 30.**

Les mots justes

par Luc Rosenzweig

A L'OCCASION d'un drame historique tel que l'assassinat d'Itzhak Rabin, le choix des mots prononcés pour l'occasion par les grands de ce monde a un impact incalculable. Les peuples sont choqués, saisis par une inquiétude parfois irrationnelle. Ils attendent tout à la fois de leurs dirigeants qu'ils expriment leur désarroi et leur peine, et qu'ils démontrent leur fermeté d'âme face à l'épreuve.

Deux hommes auront été particulièrement à la hauteur de cette attente : Bill Clinton et Yasser Arafat. Le président américain fut le premier à intervenir publiquement, en raison du décalage horaire : la nouvelle de la mort du premier ministre israélien parvint à Washington au milieu de l'après-midi de samedi. Il trouva les mots simples pour exprimer son émotion : *« Je l'admirais. Je l'aimais beaucoup. Et comme les mots sont insuffisants pour exprimer ce que je ressens, je dirais simplement : chalom, haver, adieu, l'ami ! »* Les deux mots les plus beaux de l'hébreu moderne étaient là, *chalom*, qui signifie tout à la fois « paix », « salut » et « adieu », et *haver*, qui unit en lui les notions d'amitié et de camaraderie pionnière.

On doit également à Yasser Arafat des mots qui faisaient surgir l'espoir au-delà du drame. Ce *nous*, rassemblant les Israéliens et les Palestiniens dans son souhait de voir les deux peuples surmonter l'épreuve, valait bien de longs discours sur son ardent désir de voir aboutir le processus de paix.

Après cela, les propos, si pertinents fussent-ils, des autres dirigeants politiques, comme ceux prononcés par Jacques Chirac à l'Elysée ou Lionel Jospin au siège du PS ont forcément moins de poids, et s'inscrivent dans la litanie des commentaires, de cette répétition qui marque le discours du deuil.

Des mots justes, beaucoup furent prononcés tout au long de cette journée où les chaînes de télévision ont, dans l'ensemble, bien su faire leur travail en bouleversant leurs programmes pour nous faire voir et tenter de comprendre cet événement. On les entendit de la bouche des « vedettes » engagées depuis longtemps dans le combat pour la paix entre Juifs et Arabes : Marek Halter, Michel Boujenah, Enrico Macias, mais aussi de ces juifs de base qui ne comprenaient pas comment l'un des leurs avait pu commettre si grand péché.

Il était inévitable, cependant, que des bourdes se glissent dans le flot des commentaires, comme cette explication de Claire Chazal sur l'état d'esprit des extrémistes religieux juifs pour qui Itzhak Rabin aurait été *« l'Antéchrist personnifié »*. Les abonnés au câble ou les possesseurs d'antennes paraboliques auront pu, une fois de plus, bénéficier des bonnes idées de CNN. La chaîne de Ted Turner s'était, pendant plusieurs heures, transformée en relais de la télévision israélienne. Nous vivions ainsi l'événement au rythme de ceux qu'il concerne au premier chef.

MARDI 7 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : Les bronzés font du ski. ■ Film français de Patrice Leconte (1979). Avec Josiane Balasko, Michel Blanc, Christian Clavier.
23.00 LMI, le magazine info. Présenté par Guillaume Durand. Algérie : l'armée des villageois, d'Arnaud Hamelin.
23.40 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Jean-Pierre Rodier (Pechiney).
0.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.55 Journal, Météo.
1.05 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 1.35, TF 1 nuit (et 2.35, 3.10, 3.50, 4.25) ; 1.45, Histoire de la vie ; 2.45, Côté cœur ; 3.20, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.00, Série : Intrigues ; 4.35, Musique

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.40).
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.45 Série : Placé en garde à vue.
15.45 Tiercé. En direct d'Evry.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.43 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits. Trop gros Nounours.
19.20 Studio Gabriel (et 1.50).
19.59 Journal, Météo.

20.55 Cinéma : Banzaï. □ Film français de Claude Zidi (1983). Avec Coluche, Valérie Mairesse, Eva Darlan.
22.45 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Jumeaux : jamais l'un sans l'autre ?
0.15 Les Films Lumière.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. La communauté noire américaine. Invités : William Klein, photographe et cinéaste ; Wayne Shorter, jazzman.
2.20 Programmes de nuit. Taratata (rediff.) ; 3.40, Emilie Muller ; 4.00, 24 heures d'infos ; 4.15, Jeu : Pyramide ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez. *Vie privée, presse publique.*
14.45 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Série : Brigade criminelle.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Meilleur de la vie*, de Dominique Muller
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 6e Soirée de gala des Mandrakes d'or. Emission présentée par Julien Lepers et Patrice Laffont. Jury : Paul-Loup Sulitzer, Emmanuelle Laborit, Sylvain Augier, Vanessa Demouy, Jean-Jacques Debout, Florence Klein.
22.30 Météo, Journal.
22.55 Couleur pays.
0.30 Auditions préparatoires au débat sur la sécurité sociale.
1.00 Sagacités (rediff.).
1.30 Sidamag (rediff.).
1.50 Feuilleton : Dynastie.
2.40 Musique Graffiti. *Symphonie n° 9, Nouveau Monde*, 2e mouvement, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Libor Pesek (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : L'Enfant bulle. De Randal Kleiser. *Né avec un système immunitaire déficiant, le petit Tod est placé dans un caisson stérile à l'hôpital. A seize ans, rentré chez lui, il passe le plus clair de son temps à regarder la télé dans sa chambre transformée en gigantesque bulle de plastique.* Avec John Travolta.
15.05 Boulevard des clips (et 5.35).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [2/2] Le Sceptre d'Ottokar.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : E = M 6 junior. Ils n'ont pas marché sur la Lune. Apollo 13.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. Le Défi, de Robert E. La Petite Hors-la-loi. Avec Jane Seymour, Joe Lando. *Les travaux du chemin de fer sont interrompus à cause d'une panne de la locomotive de ravitaillement.*
22.45 Téléfilm : Père en fuite. De John Nicolalla, avec Donna Mills, Jack Scalia.
0.25 Magazine : Zone interdite.
2.05 Rediffusions. Culture pub ; 2.30, Starnews ; 2.55, Jazz 6 ; 3.50, Le Ballet royal ; 4.40, Fréquenstar (Dick Rivers).

CANAL +

— En clair jusqu'à 13.45 —
12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Time is Money. ■ Film franco-britannique de Paolo Barzman (1993).
15.20 ▶ Documentaire : Les Diplômés de Morehouse. De Sabita Jumari-Dass.
16.15 Cinéma : Blink. ■ Film américain de Michael Apted (1994).
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
18.30 Magazine : Cyberflash.
— En clair jusqu'à 20.30 —
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations. (et 22.30).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.

20.15 Sport : Football. En direct. Rennes-Guingamp. Match avancé de la 17e journée du Championnat de France de D1 ; à 20.30, Coup d'envoi.
22.35 Cinéma : Indiscrétion assurée. □ Film américain de John Badham (1994, v.o.).
0.25 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel
0.30 Cinéma : Les Belles Dames du temps jadis. Film danois, classe X, de Werner Hedmann (1977).
1.45 Cinéma : Elephant Boy. ■ ■ Film britannique de Robert Flaherty et Zoltan Korda (1937, N., v.o., 79 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Atout savoir. Les Cartes de credits sont-elles fiables
12.30 Débats publics : La protection sociale.
13.00 Détours de France.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Le Sens de l'Histoire (Rediff.). De Gaulle et la Gauche.
14.30 Défi. Défis de femmes.
15.30 Qui vive ! L'Alcoolisme.
15.45 Allô ! la Terre. [2/5].
16.00 La Preuve par cinq. [2/5].
16.30 Va savoir.
17.00 Cellulo.
17.25 Les Enfants de John.
17.55 Eco et compagnie.
18.15 Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanhoé [22/25] L'Epée enchantée.
19.25 Leonard Berstein, concert pour les jeunes. [6/8] Hommage à Sibelius.
20.20 Court métrage : Requiem.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit. Présenté par Pierre Thivolet. Le Suicide des jeunes. Apprendre à accepter sa vie ; Etats-Unis : Judas Priest coupable ? ; Enquête à Munich sur le suicide de deux adolescentes ; Suicides en Russie : le raz de marée. *Le mal de vivre des adolescents touche tous les pays... Apres les accidents de la route, le suicide est la principale cause de mortalité chez les jeunes de 15-24 ans.*
21.45 Soirée thématique : Blues. Proposée par Christoph Jörg.
21.50 We Are the Blues. L'Esprit du blues, de Michel Carrière, Julio Finn et Marc Oriol.
22.50 Rencontre avec Ben Harper.
23.05 Rencontre avec Cassandra Wilson.
23.25 La Voix de l'autre Amérique. Documentaire de Patrick Verbecke.
0.25 That Rhythm, Those Blues. Documentaire de George T. Nierenberg
1.20 Bibliographie.
1.30 Documentaire : Le XXIe siècle sera américain. D'Alfredo Valladao (rediff., 52 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Edition spéciale Liban. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 3/11. Invités : Daniel Cohn-Bendit, André Glucksmann, Serge July, Denis Tillinac. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.15 Lonely Planet. [13/13] Japon. De Brian Hill. 20.05 La Femme aux serpents. De Jean-Paul Cornu. 20.35 Apollo 13. De Global Science Productions. 21.25 Le Tailleur de sons, Yann Paranthoën. De Thierry Compain. 22.20 Sénégalais, Sénégalaises. De Laurence Attali. 23.15 Briser la glace. De Stephan Cieslar et Laurent Huet. 0.10 Louisiana Blues. De Jean-Pierre Bruneau et José Reynes (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Table ouverte. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.20 Nosferatu, fantôme de la nuit ■■■ Film franco-allemand de Werner Herzog (1978). Avec Klaus Kinski, Isabelle Adjani, Bruno Ganz. 0.10 A bout portant. 1.00 Paris modes (60 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Bricolage ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, C'est la vie et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Tel père, tel monstre. 21.30 Série : Lucky Luke. La Fiancée de Lucky Luke. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Transylvanie, janvier 1918. 23.15 *Rock Stones*. [2/2] Yes Years. 0.15 Série : Bottom. Digger. 0.50 Country Box (30 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Bons baisers de Vénus. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Permission de minuit. 20.15 Série : Mon amie Flicka. L'Arrogant. 20.45 Série : Les Chevaliers de la nuit (et 0.10). Lost Week-end. 21.35 Le Club. 21.45 Série : Les Espions. L'Enfant perdu. 22.35 Série : 200 dollars plus les frais. Un simple accident. 1.00 Série : Mission impossible. Le Faussaire de Ghaléa (50 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 1.00). Invitée : Axelle Renoir. 19.15 Passion cinéma (et 0.15). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 NBA Action. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove (30 min).

MTV 19.30 MTV Sports Special Edition. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Feuilleton : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 22.00 Motors. L'actualité des sports mécaniques. 0.00 Snooker. Résumé. Ligue européenne 1995. 11e match : Steve Davis-John Parrott. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.50 Lucrèce. ■ Film français de Léo Joannon (1943, N.). 20.30 Le Coq du régiment. ■ Film français de Maurice Cammage (1933, N.). 21.50 The Emperor Jones. ■■ Film américain de Dudley Murphy (1933, N., v.o.). 23.05 La Vie de plaisir. ■■ Film français d'Albert Valentin (1943, N.). 0.00 Documentaire. 0.40 The Forbidden Street. ■■ Film américain de Jean Negulesco (1949, N., v.o., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Atout cœur. ■ Film américain de Bobby Roth (1984). 20.30 Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel. ■ Film français de Laurence Ferreira-Barbosa (1993). 22.10 Ruby Cairo. ■ Film américain de Graeme Clifford (1992, v.o.). 0.00 Les Frères Krays. ■ Film britannique de Peter Medak (1989, 120 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Musica 95 à Strasbourg. Jeunes compositeurs italiens en quête d'une tradition. 2. Gualtiero Dazzi. 20.30 Archipel science. 21.28 Poésie sur parole. Les poèmes d'Ingeborg Bachmann (2). 21.30 XVe Rencontres franco-allemandes. Débats : France/Allemagne, à la recherche d'un élan perdu : Une relation singulière, 1945-1995 ; Un tête à tête dans une Europe plurielle ; Nouvelles chances, nouveaux devoirs. Avec Floriane Azoulay, François-Régis Bastide, Serge Boldevaux, Katharina von Bülow, Ingeborg Christ, Jacques-Pierre Gougeon, Alfred Grosser, etc. 22.40 Les Nuits magnétiques. Le métier d'éditeur. 1. Poursuivre, il le faut. 0.05 Du jour au lendemain. Paul Virilio (La Vitesse de libération). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 2. Petit prologue ; Le Corbeau et le Renard ; Les Deux Pigeons ; Fantaisies musicales. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 13 octobre, en l'église de Saint-Genest Lerpt, par le Mercure Galant, l'Ensemble vocal Sagittarius : Œuvres de Charpentier : Sonate à huit ; Judith sive Bethulia liberata ; Esule dalle sfere, cantate à cinq pour les âmes du purgatoire, de Stradella. 22.00 Soliste. Samson François, piano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Sinfonietta n° 1 op. 66, de Müller-Zürich, par l'Orchestre symphonique de Zurich, dir. Daniel Schweizer ; Hommage à Thelonious Monk : Portrait, de Castérède. 23.05 Ainsi la nuit. 0.00 La Guitare dans tous ses états. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Bedrich Smetana. Hakon Jarl, poème symphonique, op. 16, de Smetana, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Walter Weller ; Scherzo et Marche, de Liszt, Vladimir Horowitz, piano ; Tristan et Isolde : la mort d'Isolde, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan ; Fidelio : air de Florestan, de Beethoven, par la Staatskapelle de Dresde, dir. Karl Böhm, James King (Florestan) ; Trio, op. 15, de Smetana, par le Trio Suk ; Le Jacobin, extraits symphoniques, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique tchèque de Kosice, dir. Robert Stankovsky ; Danses tchèques, livre 1, de Smetana, Radoslav Kvapil, piano. 22.15 Les Soirées.... (Suite). Ma patrie, de Smetana, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Rafaël Kubelik ; Inventions et interludes, de Kubelik, par les Petits Chanteurs de Kühn et les solistes de Prague, dir. Rafaël Kubelik. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Le Monde
MARDI 7 NOVEMBRE 1995

Jadis

par Pierre Georges

DIFFICILE D'Y ÉCHAPPER. Il est partout. En livres, en films, en témoignages, en reportages, en cérémonies. De Gaulle, de Gaulle, de Gaulle. Triple ban de la mémoire et du souvenir. Gaullistes ils furent. Gaullistes ils restent. Gaullistes ils deviennent. Il n'est jusqu'à ceux qui le combattirent pour, aujourd'hui, le revendiquer, se draper dans les plis de sa mémoire...

C'est ainsi un grand rituel d'anniversaire, une avalanche d'écrits, de citations, d'interrogations politico-métaphysiques sur la permanence de l'idéal gaulliste à travers nos âges. Qu'est-ce qui serait gaulliste aujourd'hui ? Qu'est-ce qui ne le serait pas ? Le tamis est incertain. Comme l'art de faire de l'actualité avec l'Histoire. Comme le souci de poser l'estampille « conforme » ou non sur les actes de nos gouvernants. C'est beaucoup, c'est trop demander. Même au respect légitime, même à la grandeur d'un homme qui marqua son siècle.

Charles de Gaulle est mort il y a vingt-cinq ans. Autrement dit, il y a un quart de siècle. Ce n'est rien, hier à peine. Et c'est beaucoup, une génération nouvelle. Des millions, deux bonnes dizaines de millions de Français en situation de répliquer : « De Gaulle ? Connais pas ! » Pas autrement en tout cas que par le récit, la lecture, les archives télévisées, les parents ou, sait-on jamais, par l'école.

Ce sont des évidences, bien sûr. Mais des évidences qu'il convient d'avoir en tête pour simplement ne pas se tromper d'époque. De Gaulle leur est ce que furent pour d'autres Jean Jaurès, Georges Clemenceau ou Léon Blum. Pour ne citer que ceux-là. De Gaulle leur est un nom et un mythe. Aussi sûrement que Tante Yvonne leur reste un rébus.

C'est ainsi. Un quart de siècle, dans l'accélération du temps et les changements du pays, voilà un énorme fossé. Ne prenons qu'un exemple, d'actualité : les banlieues et leur malaise. Allez y parler aux jeunes de de Gaulle, *« l'homme qui avait épousé la France »*. On vous y prendra pour un Martien. Ou pour un « grave ».

Et d'ailleurs, pour revenir au jeu de saison, qu'aurait fait de Gaulle de l'incendie qui couve en banlieue ? Qu'aurait-il fait de la fracture sociale ? Qu'aurait-il fait, le Général, en général, d'un temps qui ne fut pas le sien ? Question évidemment sans la moindre réponse. Même le cimetière de Colombey est, en ce sens, peuplé d'irremplaçables !

Aux autres qui le connurent, le suivirent, l'admirèrent ou le détestèrent, aux gaullistes et à ceux qui ne le furent pas, il ne reste que leurs souvenirs. Et ceux des autres. La récolte, en ce vingt-cinquième automne, est abondante, disparate. De la mémoire pour tout l'hiver. Il y a eu et il y a les livres qu'il fallait, qu'il faudra lire. Et il y a ceux qu'il suffit de feuilleter. Comme un album de la vieille famille France.

Charles de Gaulle fut la providence des photographes. Un modèle de génie, une gueule et une silhouette extraordinaires, un sémaphore en V. Des milliers, des dizaines de milliers de photographies racontent son histoire. Regardons-les. Elles ont fixé le temps. Elles ne l'ont pas arrêté. Ainsi, au hasard d'une nostalgie, cette image. Elle n'est ni la plus connue ni la moins bonne. De Gaulle, le président, visite le Nord. Et des centaines de gueules noires, de mineurs, l'entourent et l'acclament. C'était hier. C'était jadis. Les présidents du temps présent ne prennent plus de bain de houille !

Un million d'Israéliens ont rendu hommage à la mémoire d'Itzhak Rabin à Jérusalem

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

« Jérusalem pleure Itzhak Rabin. » Dans le dernier virage de l'autoroute Tel-Aviv-Jérusalem, le grand panneau masque presque le parterre de fleurs où est tracé le traditionnel mot de bienvenue : *« shalom »*. Jusqu'au milieu de la nuit de dimanche à lundi, les dix derniers kilomètres de l'autoroute étaient encore embouteillés. Ils sont venus des quatre coins du pays rendre hommage à Itzhak Rabin sur l'esplanade de la Knesset. Depuis 14 h 30 dimanche, jusqu'à midi lundi, le lent défilé n'aura pas cessé. Après avoir abandonné leur voiture au-delà du périmètre de sécurité, ils se sont frayé un chemin, à pied, à travers les collines, pour rejoindre la file d'attente. A l'aube, la foule a grossi et, à midi, au moment du départ du cercueil vers le cimetière du mont Herzl, les derniers arrivés n'auront pas pu atteindre l'esplanade.

« Un million de larmes », affirmait, lundi, le quotidien *Yediot Aharonot*. N'était le bruit de la circulation au loin, cet interminable cheminement ressemblait à celui de Kippour, quand Jérusalem résonne seulement des pas feutrés de tous ceux qui se dirigent vers le Mur des lamentations dans le recueillement silencieux du Grand Pardon. Jeunes et vieux portaient le masque de la gravité. Sans ostentation. A l'israélienne.

« Notre histoire nous a accoutumés aux drames », répétait-on. Pourtant, il y avait parfois des sanglots lorsque tel ou tel tentait d'exprimer son sentiment. *« Nous sommes, hélas, habitués aux tragédies, mais là c'est différent. Le symbole même de l'Etat est atteint pour la première fois »*, déclare Zvi, un enseignant. Il est venu avec ses voisins de palier. Zvi a toujours soutenu le processus de paix, ses voisins non. *« Je n'étais pas d'accord avec Rabin,* dit l'un d'eux, *mais on ne tue pas le premier ministre ! »* L'un de ces tabous – le plus important sans doute – qui ont cimenté la nation israélienne et fait sa force a été brisé. *« Dire que c'est un juif qui a fait ça »*, soupire Micha, un ancien du Palmach, l'unité d'élite d'avant l'indépendance dans laquelle s'est illustré Itzhak Rabin.

Les Israéliens ont retrouvé le réflexe des grands moments du pays : beaucoup gardent à l'oreille un poste de radio pour se tenir informé. D'autres ont conservé à la main leur téléphone-baladeur. Ancien membre d'un kibboutz, devenu homme d'affaires, Zvulun confie : *« Dernièrement, je ne m'intéressais guère à la politique. J'étais, comme beaucoup, inquiet du rapprochement avec l'OLP. Mais, là, il faut manifester notre solidarité. Il n'y a pas à hésiter. »* Sa femme, Rivka, ajoute : *« L'assassin, un religieux, a commis un sacrilège et je dis cela alors que je suis très laïque... L'assassin et ceux qui ont créé un climat favorable à son geste doivent se repentir. La droite et l'extrême droite doivent changer. »*

Le deuil semble être une communion salutaire, même si les Israéliens sont nombreux à reconnaître qu'ils ne peuvent pas en prédire le résultat. Léa, qui s'apprête à faire son service militaire, affirme : *« Nous sommes encore trop choqués pour réfléchir. »*

Francis Cornu

La communauté juive de France dénonce une « folie meurtrière »

L'ASSASSINAT de M. Rabin a suscité une vive émotion dans la communauté juive française. Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a organisé un rassemblement, dimanche 5 novembre, à midi, devant l'ambassade d'Israël à Paris, et les représentants des principales organisations israélites ont tenu à rendre hommage à la mémoire d'Itzhak Rabin.

« La consternation s'ajoute à la tristesse. Nous sommes tous désemparés à la suite de cette tragédie », a indiqué Jean Kahn, président du Consistoire central de l'Union des communautés juives de France. Soulignant que *« tout cela était tellement contraire à la tradition juive »*, il a estimé que *« lorsque la folie meurtrière l'emporte sur le débat démocratique, la santé morale d'un pays est en péril »*. *« Nous savons que l'enjeu politique est d'importance,* a-t-il ajouté. *Il faut que, comme aux pires moments de son existence, l'unité se ressoude en Israël pour affronter tous ensemble un destin qui est celui de la paix dans le monde. »*

« LE GESTE D'UN FANATIQUE »

Pour Théo Klein, ancien président du CRIF, *« cet attentat est l'aboutissement d'excès de propagande menés par des opposants qui n'ont rien à proposer mais qui se saisissent de tout événement pour s'opposer au processus de paix. Tout le monde espérait que le terrorisme ne serait jamais un terrorisme juif. Il est extrêmement rare dans notre histoire qu'un événement comme cela se produise. C'est exaspérant et révoltant. Itzhak Rabin a eu du mal lui-même à entrer dans le processus de paix, mais il était arrivé à la conviction que c'était la seule voie positive. Il incarnait une volonté très forte de faire aboutir ce processus. Sa mort est tout à fait catastrophique. Sa mort pose tous les problèmes à la fois dans une période difficile. »* A son avis, *« c'est tout l'équilibre politique du pays qui est bouleversé. Je pense que certains rabbins, en Israël, devraient aussi réfléchir à ce qu'ils disent »*.

Son successeur à la tête de l'organisation, Henri Hadjenberg, a condamné *« l'acte de terrorisme »* qui a coûté la vie à M. Rabin : *« Je suis bouleversé ; c'est inimaginable ; on ne pensait pas un seul instant qu'on en arriverait là. Itzhak Rabin est un héros d'Israël qui a conduit ses armées à la victoire en 1967. Qu'un juif puisse tuer le premier ministre de l'Etat d'Israël est inimaginable. On a voulu abattre l'homme de la paix, celui qui a voulu tendre la main aux ennemis d'hier. »* *« Pour moi,* ajoute M. Hadjenberg, *cela ne peut être que le geste d'un fanatique parce qu'Israël est une démocratie remarquable dans laquelle tous les combats politiques, même rudes, peuvent être menés. Je suis convaincu que tous les hommes politiques israéliens condamneront cet acte et je suis persuadé que s'il y a des fractures dans la société israélienne concernant le processus de paix, aucun Israélien ne peut accepter un tel acte de terrorisme. »*

M. Jospin transmettra à M. Pérès un message de M. Mitterrand

DU PARTI COMMUNISTE au RPR, en passant par le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers et le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, la classe politique française est unanime pour condamner l'assassinat d'Itzhak Rabin. Seul le Front national est resté silencieux.

Lionel Jospin, Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste – dont le Parti travailliste israélien est membre –, et François Léotard, président du PR, ont décidé de se rendre à ses obsèques, ainsi que Robert Hue, secrétaire national du PCF – ce qui constitue le premier voyage à Jérusalem d'un responsable de ce niveau du PCF. Lionel Jospin tranmettra un message de François Mitterrand à Shimon Pérès, premier ministre d'Israël par intérim.

L'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing a salué la mémoire d'*« un grand chef de guerre qui tombe comme martyr de la paix »*. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, dimanche 5 novembre au cours de l'émission « 7 sur 7 », s'est interrogé : *« Comment se fait-il que cette horreur-là soit partout, le fanatisme, l'intégrisme, l'extrémisme, comment se fait-il que, où que nous tournions nos regards, parmi toutes les sociétés du monde, il y ait ce démon-là ? »* M. Jospin a exprimé dimanche, au cours d'un point de presse, *« sa colère »*, car *« on voit bien qu'après l'Egyptien Sadate, c'est maintenant à l'Israélien Rabin qu'on s'est attaqué. Ce sont les mêmes violences, le même aveuglement* [qui] *se dressent à la fois contre des hommes de paix et contre un processus de paix »*. Robert Hue a estimé que *« c'est la paix qui est visée »*, ajoutant que le premier ministre israélien *« a été un des dirigeants israéliens qui a compris la nécessité du dialogue et de la négociation avec l'OLP »*.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

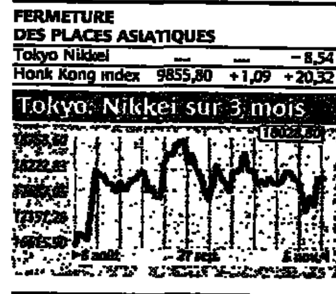
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 6 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	− 8,54
Honk Kong index	9855,80	+ 1,09	+ 20,32

Tokyo: Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 03/11	Var. en % 02/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1832,10	+ 0,18	− 2,61
Londres FT 100	3513,30	− 0,28	+ 14,60
Zurich	—	—	+ 15,26
Milan MIB 30	—	—	− 9,07
Francfort Dax 30	2182,95	− 0,05	+ 3,62
Bruxelles	1437,65	+ 0,52	+ 3,45
Suisse SBS	—	—	+ 32,86
Madrid Ibex 35	—	—	+ 4,16
Amsterdam CBS	—	—	+ 7,69

DEMAIN dans « Le Monde »

LES MYSTÈRES DE LA CHAMADE. I – « OMAR M'A TUER » : un Marocain, Omar Raddad, a été condamné pour le meurtre, à Mougins, de sa patronne, Ghislaine Marchal. Pourtant, de larges zones d'ombre demeurent. Enquête et contre-enquête.

Tirage du *Monde* daté dimanche 5-lundi 6 novembre : 545 276 exemplaires 3